



UNHCR

L'Agence des Nations Unies pour les réfugiés

RAPPORT GLOBAL

2017



UNHCR
The Global Refugee Agency

RAPPORT
GLOBAL
2017

Le Rapport Global présente le travail du HCR en 2017 pour protéger et améliorer la vie de dizaines de millions de personnes déplacées de force : les réfugiés, les déplacés internes, les rapatriés, les apatrides, et autres personnes relevant de sa compétence. Le Rapport souligne les progrès réalisés ainsi que les défis auxquels l'organisation et ses partenaires ont été confrontés dans leurs efforts pour répondre à des crises multiples et sérieuses ainsi qu'à des besoins humanitaires sans cesse croissants.

APERÇU DE 2017



6

APERÇU DE 2017

- 2 Le HCR en 2017**
La mission du HCR, faits et chiffres clés
- 6 Avant-propos du Haut Commissaire**



- 12 Le message de l'Envoyée Spéciale**

RÉSUMÉS RÉGIONAUX



56

RÉSUMÉS RÉGIONAUX

- 14 Élargir les partenariats**
L'évolution de l'approche du HCR pour renforcer et diversifier les partenariats afin de l'aider à mettre en œuvre son mandat
- 28 Priorités Stratégiques Globales**
Secteurs d'interventions prioritaires pour le HCR en 2017 et résumé des progrès accomplis
- 32 Financement des programmes du HCR**
- 58 Carte des populations relevant de la compétence du HCR à la fin décembre 2017**

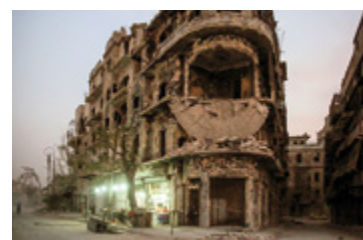
CHAPITRES THÉMATIQUES



118

RÉSUMÉS RÉGIONAUX

- 60 Afrique**
- 80 Amériques**
- 94 Asie et Pacifique**
- 110 Europe**
- 126 Moyen-Orient et Afrique du Nord**
- 142 Gestion et appui aux opérations**



CHAPITRES THÉMATIQUES

152 Sauvegarder les droits fondamentaux

- 154 Renforcer les systèmes nationaux (loi sur l'asile, détermination du statut de réfugié, alternatives à la détention)**
- 158 Résoudre et répondre aux mouvements mixtes, la route centrale de la Méditerranée**
- 164 Comprendre les besoins des personnes relevant de la compétence du HCR (gestion de l'identité, enregistrement, identifier les besoins des personnes, promouvoir la parité)**

172 Mettre fin à l'apatridie



- 176 S'engager dans les situations de déplacement interne**
- 180 S'engager dans les situations de déplacements liés aux changements climatiques et aux catastrophes**

182 Apporter une aide vitale



- 184 Préparer et répondre aux situations d'urgences**
- 191 Prévenir, atténuer et répondre aux violences sexuelles et de genre**
- 194 Étendre l'utilisation des aides en espèces**



- 198 Satisfaire les besoins de base et services essentiels (abris et sites d'installation, santé publique, sécurité alimentaire et nutrition, et eau assainissement et hygiène)**

208 Assurer un avenir meilleur



- 211 Solutions globales (rapatriement volontaire, intégration locale, réinstallation, voies complémentaires d'accès à la protection et aux solutions)**
- 221 Améliorer l'accès à une éducation de qualité**
- 227 Inclusion économique et moyens de subsistance**
- 232 Accès à l'énergie et à un environnement sain**

ANNEXES

- 236 États membres du Comité exécutif du HCR et États parties aux Conventions sur les réfugiés et les apatrides**
- 238 Glossaire des termes techniques utilisés dans le Rapport**
- 244 Acronymes**

L'audience en 2017 du site internet Global Focus

125 500
Utilisateurs
dans 195 pays (+99%)

47%
Des visiteurs du site
provenaient des
10 principaux
pays donateurs
du HCR

38 000
Pages vues
par mois (+65%)

9 200
Documents
téléchargés
par mois (+170%)

Le site internet Global Focus – <http://reporting.unhcr.org> – constitue la principale plateforme d'information sur les opérations pour les donateurs. Régulièrement mis à jour, le site complète et développe l'information contenue dans le Rapport Global sur les opérations du HCR plus en détail, fournissant des chiffres sur les principaux thèmes opérationnels et leurs objectifs ainsi que de plus amples informations sur les budgets, les financements et les dépenses du HCR.



LE HCR EN 2017 MISSION

Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés est mandaté par les Nations Unies pour diriger et coordonner l'action internationale pour la protection des réfugiés à travers le monde et pour la recherche de solutions à leurs problèmes. À ce jour (décembre 2017), 148 États sont parties à la Convention de 1951 relative au statut de réfugiés et/ou à son Protocole de 1967.

La mission première du HCR est de chercher à garantir les droits et le bien-être des réfugiés. Dans la poursuite de cet objectif, l'organisation s'efforce de s'assurer que chacun puisse bénéficier du droit d'asile et trouver refuge en toute sécurité dans un autre État ainsi que retourner de plein gré dans son pays d'origine. En assistant les réfugiés à rentrer chez eux ou à s'installer de manière permanente dans un autre pays, le HCR recherche également des solutions durables à leurs situations.

Le Comité exécutif du Programme du HCR (qui compte 101 États membres en octobre 2017) et l'Assemblée générale des Nations Unies ont également autorisé l'intervention du HCR en faveur d'autres groupes. Ces groupes incluent les anciens réfugiés de retour dans

leur pays d'origine, les personnes déplacées internes, les apatrides ou les personnes dont la nationalité est controversée. À ce jour (décembre 2017), 89 États ont adhéré à la Convention de 1954 relative au statut des apatrides et 70 à la Convention de 1961 sur la réduction de l'apatridie.

L'organisation s'efforce de prévenir les situations de déplacements forcés en encourageant les États et les autres institutions à créer les conditions propices à la protection des droits de l'homme et au règlement pacifique des différends. Dans toutes ses activités, le HCR apporte une attention particulière aux besoins des enfants et cherche à promouvoir l'égalité des droits pour les femmes et les filles.

L'organisation mène son action en collaboration avec de nombreux partenaires, dont les gouvernements, les organisations régionales, internationales et non gouvernementales. Convaincu que les réfugiés et les autres personnes qui bénéficient des activités de l'organisation devraient être consultés pour les prises de décision qui affectent leurs vies, le HCR s'est engagé à mettre en œuvre le principe de participation dans ses actions.

PRÉSENCE GLOBALE

LE HCR EST PRÉSENT DANS 130 PAYS ET 478 SITES

15 273

EMPLOYÉS DANS LE MONDE

11 423

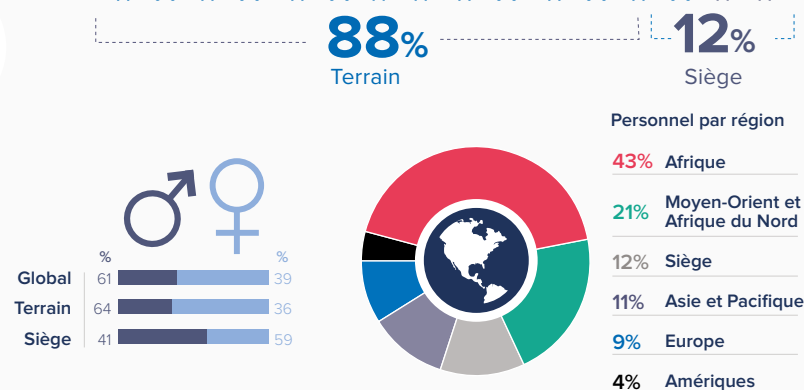
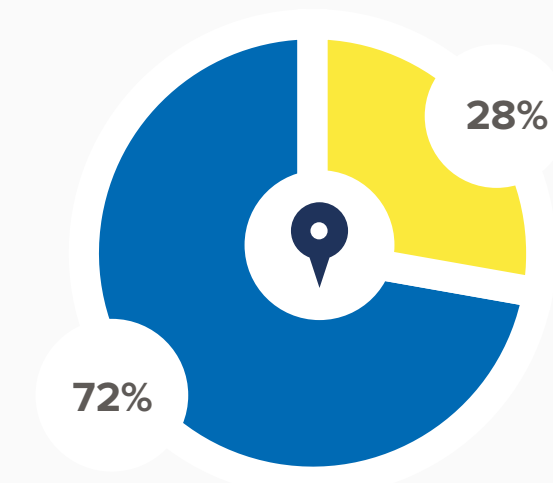
PERSONNELS DU HCR

3 850

PERSONNELS AFFILIÉS*

PERSONNELS DU HCR

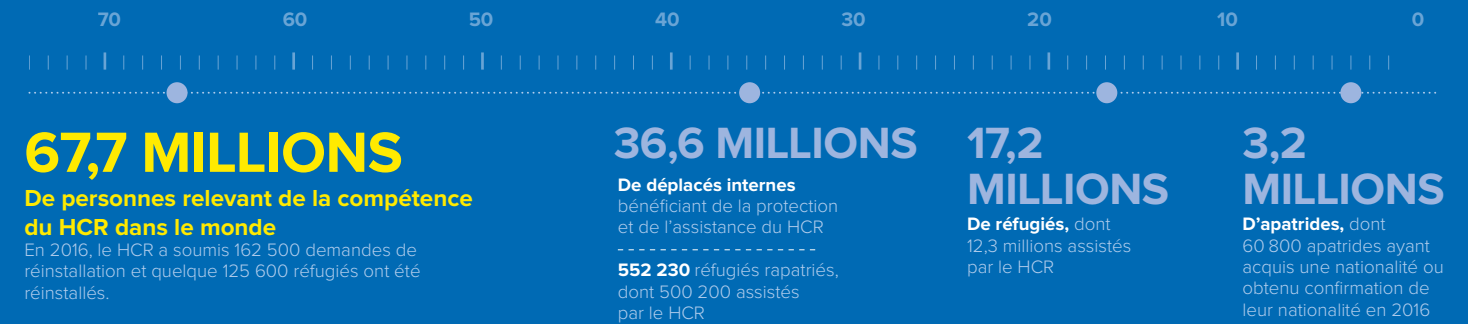
● International ● National



* VNU, prestataires et consultants recrutés par UNOPS ou directement déployés, détachés, ou stagiaires dont 47% sont des hommes et 53% des femmes

JANVIER

Les pays en voie de développement accueillent 84 pour cent des réfugiés dans le monde relevant de la compétence du HCR. Les pays les moins développés avaient accordé l'asile à plus de 4,2 millions de réfugiés, ou soit environ 26 pour cent de l'ensemble de la population réfugiée dans le monde.



2017 LE NOMBRE DE PERSONNES RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DU HCR A AUGMENTÉ DE 5,4%

Le HCR sollicitait 7,9 milliards de dollars pour répondre aux besoins
Le déficit de financement était de 43%

LES 10 PRINCIPAUX PAYS D'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS



31% des réfugiés dans le monde étaient accueillis par trois pays

- Turquie
- Liban
- Bangladesh
- Jordanie
- Pakistan
- Rép. islamique d'Iran
- Soudan
- Autres pays
- Ouganda
- Allemagne
- Éthiopie

DÉPENSES DU HCR



4,1 milliards de dollars
Montant total des dépenses

- Pilier 1 Réfugiés 83%
- Pilier 2 Apatrides 1%
- Pilier 3 Rapatriés 2%
- Pilier 4 Déplacés internes 14%

LES 10 PRINCIPAUX DONATEURS

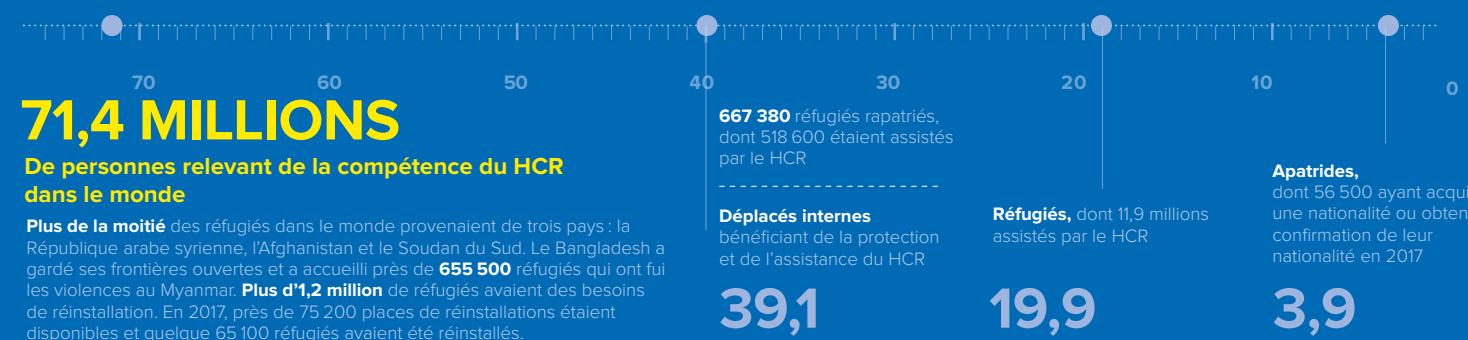


3,9 milliards de dollars
de contributions reçues
400 millions de dollars provenant du secteur privé

- États-Unis
- Japon
- Norvège
- Pays-Bas
- Allemagne
- Royaume-Uni
- Canada
- Union européenne
- Suède
- Donateurs privés en Espagne

DÉCEMBRE

La vaste majorité des réfugiés — environ 85% — relevant de la compétence du HCR étaient dans des pays à faibles revenus ou intermédiaires, situés près des conflits.



Plus de la moitié des réfugiés dans le monde provenaient de trois pays : la République arabe syrienne, l'Afghanistan et le Soudan du Sud. Le Bangladesh a gardé ses frontières ouvertes et a accueilli près de 655 500 réfugiés qui ont fui les violences au Myanmar. Plus d'1,2 million de réfugiés avaient des besoins de réinstallation. En 2017, près de 75 200 places de réinstallations étaient disponibles et quelque 65 100 réfugiés avaient été réinstallés.

667 380 réfugiés rapatriés, dont 518 600 étaient assistés par le HCR

Déplacés internes bénéficiant de la protection et de l'assistance du HCR

Réfugiés, dont 11,9 millions assistés par le HCR

Apatrides, dont 56 500 ayant acquis une nationalité ou obtenu confirmation de leur nationalité en 2017

Un monde en pleine tourmente

Fin 2017, quelque 71,4 millions de personnes — demandeurs d'asile, réfugiés, rapatriés, déplacés internes et apatrides — relevaient de la compétence du HCR dans le monde. Des millions de personnes avaient été déplacées au cours de l'année, fuyant la guerre, la violence et les persécutions dans différents pays, dont la République centrafricaine, la République démocratique du Congo (RDC), l'Iraq, le Myanmar, le Soudan du Sud et la République arabe syrienne (Syrie). En conséquence, le HCR a été appelé à répondre à une série de crises de déplacement, nouvelles ou récurrentes, ou qui s'aggravaient, et qui pour certaines d'entre elles prenaient de nouvelles et difficiles directions.

Nul ne pouvait croire que ces personnes, arrachées à leur foyer et poussées en dehors de leurs frontières, se déplaçaient volontairement, en quête d'une vie meilleure. Elles fuyaient pour rester en vie, se déplaçant de manière souvent désordonnée et improvisée, toutes abandonnant leurs biens derrière elles. Près des deux tiers d'entre elles sont restées déplacées à l'intérieur de leur propre pays, souvent sans la possibilité de se mettre en sécurité à l'étranger, parce que les frontières se fermaient et que les politiques d'admission restrictives étaient la norme. Dans le même temps, les crises prolongées restaient profondément ancrées. Il y a presque quarante ans que les réfugiés ont fui l'Afghanistan, et pourtant quelque deux millions d'entre eux sont encore accueillis dans les Républiques islamiques d'Iran et du Pakistan, et des centaines de milliers d'autres sont dispersés dans le monde.

Le HCR a donc été invité à répondre, avec les États, à une série de situations d'urgence nouvelles ou récurrentes au cours de l'année 2017. Les capacités de réserve, dont notamment les mécanismes de financement d'urgence, les déploiements de personnel, les ponts aériens pour transporter les articles de secours et les partenariats de réserve, ont été activées lorsque le HCR a déclaré

Marjan, 60 ans, et sa petite-fille Jannat Ara, 7 ans (en rouge) attendent de recevoir de l'aide avec d'autres réfugiés Rohingyas au camp de Kutupalong au Bangladesh. Elles se sont enfuies du Myanmar il y a deux mois, avec quatre autres membres de leur famille.

© HCR/Andrew McConnell

l'état d'urgence pour les déplacements provoqués par les crises en RDC, en Libye et au Myanmar. Des capacités d'urgence ont été maintenues au niveau régional ou national pour répondre à de nouveaux déplacements et des retours en Iraq, au Soudan du Sud, en Syrie, au Yémen et dans d'autres pays.

Les efforts destinés à répondre aux mouvements mixtes, en cherchant à assurer une protection et apporter des solutions aux réfugiés qui se déplacent le long de routes dangereuses, comme celle qui mène de l'Afrique subsaharienne à la Méditerranée centrale et au-delà, et celle qui traverse le Nord de l'Amérique centrale, constituaient également une priorité croissante conduisant le HCR à intensifier son partenariat avec l'Organisation internationale pour les migrations et d'autres entités.

Les faiblesses croissantes de la coopération internationale et l'impuissance grandissante des responsables politiques à prévenir, atténuer et résoudre les conflits, sont restées prédominantes. Parmi les millions de personnes déracinées, seul un petit nombre ont pu regagner leur foyer à la suite de la résolution internationale effective d'un conflit ou d'une stabilisation progressive. Les réfugiés et les déplacés internes qui sont rentrés l'ont fait dans des conditions qui étaient loin d'être idéales, se trouvant à leur retour dans des situations caractérisées par un cadre de vie difficile, la destruction et des risques incessants. Parallèlement, les insuffisances observées dans la coopération et la solidarité internationales ont affaibli la réponse globale aux flux de réfugiés, tandis que les mesures unilatérales, État par État, prédominaient, sur fond de politisation croissante de la problématique des réfugiés au niveau national, régional et international.

Pendant que ces tristes événements se succédaient, les pays et les communautés d'accueil continuaient à offrir protection et assistance, en dépit des pressions souvent importantes exercées sur leurs infrastructures et leurs services, et malgré la diminution du soutien international. La majorité des pays proches des zones de conflit ont gardé leurs

frontières ouvertes et ont continué à recevoir des réfugiés, exprimant ainsi de manière très concrète leur attachement aux normes internationales de protection et aux valeurs humanitaires.

Plus loin, le tableau était plus contrasté. Dans de nombreuses parties du monde, les préoccupations légitimes de la population en matière de sécurité, d'économie et d'identité ont été dénaturées, et les idées fausses au sujet de la nature, de la composition et de l'impact des flux de réfugiés ont été soigneusement entretenues par des politiciens irresponsables. Les droits des réfugiés ont été affaiblis et leur protection amoindrie — parfois par des États qui se faisaient traditionnellement les champions de la protection des réfugiés.

Un nouveau modèle de changement

Et pourtant, en dépit — ou peut-être en raison — de ces nombreux défis, les principes et les approches exposés dans le Cadre global d'action pour les réfugiés (CRRF), adopté au titre de la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants, ont suscité une puissante dynamique. Aujourd'hui appliqué dans 13 pays et dans deux modèles régionaux, et décrit plus en détail au fil de ce Rapport global, le Cadre incite à accorder une attention plus soutenue au rôle des pays et des communautés d'accueil, et pousse la communauté internationale à reconnaître de plus en plus la nécessité de les soutenir davantage. Le pacte global sur les réfugiés, qui doit être adopté par l'Assemblée générale à la fin de l'année 2018, étaiera le CRRF par un programme d'action destiné à guider son application.

L'application du CRRF a d'ores et déjà permis d'accomplir des progrès notables. Les réformes politiques et législatives, les pratiques inclusives et ouvertes et les mesures visant à élargir l'accès des réfugiés aux systèmes nationaux de santé et d'éducation sont décrites plus en détail dans cette publication, en particulier dans le chapitre *Élargir les partenariats*. En insistant sur le renforcement de la résilience et de

l'autonomie, en mettant les réfugiés en relation avec les opportunités existantes et en encourageant leur inclusion dans les sociétés et les économies des pays d'accueil, le nouveau modèle d'action global provoque un véritable changement. La liste des pays d'accueil qui adoptent des politiques et des pratiques conformes à la vision exprimée dans la Déclaration de New York, s'allonge — et cette générosité et cette ouverture doivent être soutenues.

Le HCR a également accompli des progrès importants, en ce qui concerne le resserrement des liens entre les organisations humanitaires et les partenaires de développement et autres agences bilatérales, afin de soutenir les pays et les communautés d'accueil et de renforcer la résilience des réfugiés ainsi que la recherche de solutions, même en l'absence de progrès significatifs dans le règlement des conflits. Ces efforts sont également alignés sur les réformes du système de développement et de l'architecture de paix et de sécurité des Nations Unies, actuellement entreprises sous la conduite du Secrétaire général.

Par son leadership fort, la Banque mondiale a continué en 2017 à jouer un rôle moteur dans le changement — en particulier au moyen du sous-guichet pour les pays à revenu intermédiaire qui accueillent des réfugiés et du Mécanisme mondial de financement concessionnel de l'Association internationale de développement (IDA18). Un nombre croissant d'institutions bilatérales et multilatérales ont également fait des progrès importants. La Direction générale de la coopération internationale et du développement de la Commission européenne, par exemple, effectue des investissements considérables pour soutenir le déploiement du CRRF dans la Corne de l'Afrique et en Amérique centrale, ainsi que pour répondre aux déplacements forcés en Asie. D'autres agences bilatérales de développement, notamment celles de l'Allemagne, du Danemark, du Japon, de la République de Corée et du Royaume-Uni, se sont également déjà engagées.

Comme décrit dans ce Rapport global, les nouveaux modes d'utilisation des ressources, ciblés sur la prise en charge des besoins à plus long terme des réfugiés et de ceux qui les accueillent, ont pris davantage d'importance en 2017, dans les domaines de l'éducation, de l'emploi et de l'environnement. Dans le cadre d'une collaboration avec un éventail d'acteurs beaucoup plus large que par le passé, des mesures importantes ont été prises pour favoriser l'inclusion financière et l'accès des réfugiés à l'emploi. Parmi ces mesures, citons des modifications des politiques, la mise en place de nouveaux mécanismes de financement, l'engagement croissant de toute une série d'ONG, d'entités de la société civile, de municipalités et d'organisations confessionnelles, ainsi que l'implication du secteur privé.

Le HCR travaille en étroite collaboration avec les partenaires de développement et les gouvernements pour accélérer l'application des instruments et des ressources mis à disposition, mais il faudra un certain temps pour que les effets du modèle d'action global se fassent sentir. Et même lorsque des résultats tangibles commenceront à apparaître, montrant que cette nouvelle approche peut changer les choses, l'action humanitaire continuera de jouer un rôle central dans la réponse au déplacement forcé — notamment au début des crises.

Certains aspects du modèle nécessitent davantage d'investissements et d'actions plus concrètes pour se réaliser pleinement. En 2017, le nombre de places de réinstallation a considérablement diminué, pour atteindre environ 75 200, soit à peine 54 pour cent des places disponibles en 2016. Pourtant, la réinstallation reste une solution importante, aussi bien pour les personnes concernées que comme expression concrète du partage de la charge et des responsabilités. Un certain nombre de pays s'efforcent actuellement d'élargir leurs programmes de réinstallation, et d'étendre le nombre de pays de réinstallation en fournissant un appui aux pays de réinstallation émergents. Il importe de soutenir ces efforts.

Le manque de solutions dans le contexte actuel, caractérisé par la prolifération des conflits, est particulièrement inquiétant. L'attention considérable accordée aux solutions, notamment au rapatriement volontaire, dans les deux versions régionales du CRRF appliquées à ce jour — dans le contexte de la situation somalienne dans la Corne de l'Afrique et dans le Cadre global pour la protection et les solutions aux Amériques — est donc des plus appréciables. Les travaux actuellement entrepris pour élaborer et mettre en œuvre le pacte global sur les réfugiés feront davantage de place à ces efforts.



Le Haut Commissaire des Nations Unies, Filippo Grandi, prend des selfies avec de jeunes réfugiés somaliens au camp de réfugiés de Dadaab au Kenya qui viennent de recevoir des bourses de l'Entraide universitaire mondiale du Canada.

La campagne #J'Appartiens (#IBelong), visant à mettre fin à l'apatridie, est restée une priorité institutionnelle en 2017. La réduction des cas d'apatridie a progressé sensiblement dans différents pays, notamment dans la Fédération de Russie, aux Philippines, au Tadjikistan et en Thaïlande, et des réformes politiques et législatives ont été adoptées dans un certain nombre d'États. Le Burkina Faso et le Luxembourg ont tous deux adhéré à la Convention de 1961 sur la réduction des cas d'apatridie. Les objectifs de développement durable (ODD) ont donné un élan supplémentaire à cette action, en particulier l'ODD 5, qui appelle à mettre fin à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles dans le monde

entier, et l'ODD 16.9, qui appelle à garantir à tous une identité juridique, notamment par l'enregistrement des naissances.

Le HCR dans les années à venir

En janvier 2017, nous avons publié les Orientations stratégiques du HCR, destinées à guider de manière claire notre travail au cours de la période de 2017 à 2021, dans un contexte en pleine mutation, marqué par l'aggravation des crises de déplacement et les opportunités importantes qui se présentent et se présenteront pendant la préparation du pacte global sur les réfugiés et après. Elles s'articulent autour d'orientations principales, consistant à protéger, répondre, inclure, responsabiliser et résoudre.

Au cours de l'année 2017, nous avons pris un certain nombre de mesures afin de mener les indispensables transformations qui nous permettront de poursuivre ces objectifs de manière plus efficace, plus souple et plus responsable.

Ces initiatives de réforme comprenaient une étude indépendante sur la conception, la structure et les processus de fonctionnement de notre Siège. Celle-ci présente des arguments convaincants en faveur de changements qui doivent nous permettre de rester une organisation dynamique et orientée vers le terrain. Ses recommandations sont mises en œuvre par une équipe chargée du changement et ont déjà donné lieu à la création d'une nouvelle Division pour la résilience et les solutions, à des modifications dans la gestion et la coordination de notre collaboration avec nos partenaires, nouveaux et traditionnels, et à d'autres mesures.

Nous avons fait des investissements importants pour renforcer l'intégrité de nos opérations, notamment par des réformes de nos systèmes de contrôle, et pour poursuivre notre politique de tolérance zéro à l'égard de l'exploitation et des violences sexuelles, ainsi que du harcèlement sexuel. Nous avons élaboré l'initiative « Gestion des risques 2.0 » — une nouvelle approche ambitieuse visant à gérer les risques, à s'attaquer aux

causes profondes de la corruption et de la fraude et à améliorer l'exécution des programmes, qui est actuellement déployée dans des opérations clés.

Nous avons entrepris une réforme en profondeur de nos systèmes de gestion des ressources humaines et publié en août 2017 une nouvelle politique en matière de recrutement et d'affectations, visant à nous doter d'un personnel flexible et hautement qualifié, ayant le profil, les compétences et l'expertise nécessaires, et accordant toute l'attention voulue à l'inclusion, à la diversité et à l'égalité hommes-femmes.

Nous avons effectué une première série d'investissements pour renforcer notre capacité en matière de données sur les réfugiés et les communautés d'accueil, et nous sommes parvenus avec la Banque mondiale à un accord pour mettre en place un nouveau centre de données commun, qui travaillera également sur les données concernant les apatrides.

Nous nous sommes également efforcés d'améliorer notre engagement auprès des déplacés internes et avons entrepris de reconfigurer notre système de gestion axée sur les résultats, en l'intégrant avec une nouvelle approche pluriannuelle et de partenariats multiples.

Mobiliser les ressources et diversifier les soutiens

Compte tenu des besoins croissants, nous avons été encouragés par le solide niveau de financement que nous sommes parvenus à maintenir en 2017, obtenant plus de 3,9 milliards de dollars de nouvelles contributions, une somme à peine inférieure à celle reçue en 2016, bien que pour un budget plus élevé. Les engagements pris lors de la conférence des donateurs organisée à Genève en décembre 2017 pour les contributions 2018 et pour les engagements pluriannuels, ont atteint près d'1 milliard de dollars pour la première fois de notre histoire, ce qui témoignait de la confiance accordée au HCR et à sa ligne de conduite.

Nous avons également noté l'engagement croissant des acteurs du secteur privé, notamment des entreprises, des philanthropes et des fondations, non seulement en tant que donateurs, mais aussi en tant que participants actifs, susceptibles d'apporter une expérience précieuse en termes d'emploi, de formation et d'énergies renouvelables, ainsi que dans d'autres domaines. Il convient également de souligner l'intérêt et l'implication des municipalités et des maires, qui interviennent en première ligne pour accueillir les réfugiés mais aussi pour les intégrer, en particulier dans les pays industrialisés. À titre d'exemple, les institutions sportives comme le Comité international olympique jouent un rôle important en contribuant à l'inclusion des réfugiés, en donnant de l'espoir et en rapprochant les communautés.

Relever le défi

Le modèle d'action global et le pacte mondial sur les réfugiés à venir sont des instruments concrets, efficaces, de multilatéralisme en action, ancrés dans un engagement pratique qui peut servir de point de ralliement pour la protection des réfugiés et la recherche de solutions à leur situation, fondées sur les principes et les normes du régime international d'asile. Pour fonctionner efficacement, ils doivent bénéficier de ressources, notamment financières, de compétences techniques et d'un appui politique.

Au cours de l'année 2017, le nouveau modèle a bénéficié du soutien résolu et croissant d'une série d'États ayant des capacités et des caractéristiques différentes, ainsi que de donateurs nouveaux et traditionnels. Il sera essentiel de maintenir et d'intensifier ce soutien tout au long de l'année 2018 et au-delà, si l'on veut que les engagements politiques de haut niveau, pris dans la Déclaration de New York, se traduisent par des changements réels dans la vie des réfugiés et des personnes déplacées dans le monde.

L'Envoyée spéciale

Cette année a été marquée par un moment fort dans la relation du HCR avec son Envoyée spéciale, Angelina Jolie. Renouvelant son contrat d'Envoyée spéciale à l'occasion d'une visite au Siège, au terme de 17 années de collaboration avec le HCR, Angelina Jolie a réaffirmé son engagement à l'égard des réfugiés à travers le monde et a expliqué combien elle était fière de travailler aux côtés du HCR. Évoquant les nombreuses difficultés auxquelles l'organisation et la communauté humanitaire dans son ensemble étaient confrontées, l'Envoyée spéciale a déclaré à ses collègues du HCR : « Je suis avec vous, et pas seulement pour la durée de mon contrat. Vous et moi c'est pour la vie. Lorsqu'on commence à travailler avec le HCR, il n'est plus question de le quitter ».

À Genève, Angelina Jolie a prononcé un discours lors de la réunion annuelle de la Fondation Sergio Vieira de Mello. Dans son intervention, intitulée « Pour la défense de l'internationalisme », elle a exhorté les gouvernements à s'engager de nouveau et plus fermement en faveur de la diplomatie et des Nations Unies, affirmant : « il n'y pas de raccourci pour parvenir à la paix et à la sécurité, et pas de

substitut aux efforts longs et laborieux qu'il faut accomplir pour mettre fin aux conflits, faire prévaloir les droits de l'homme et renforcer l'état de droit ». Elle a mis en garde contre les dangers d'un « nationalisme étriqué déguisé en patriotisme » et appelé les citoyens à « entretenir la flamme de l'internationalisme », ajoutant : « un monde dans lequel nous nous affranchirons de nos responsabilités globales sera un monde qui produit davantage d'insécurité, de violence et de danger, pour nous comme pour nos enfants ».

Lors de son allocution, elle a également abordé les questions du populisme, de la pauvreté et du racisme, en encourageant l'auditoire à rester fidèle aux idéaux et aux buts des Nations Unies : « J'espère que nous pouvons tous, tant que nous sommes, décider d'être une génération qui renouvelle l'engagement pris par les Nations Unies, celui d'unir nos forces pour maintenir la paix et la sécurité, de favoriser le progrès social et d'instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande ». Elle a appelé les individus à jouer leur rôle au niveau international, à faire le bien au sein de leur collectivité et à poursuivre l'œuvre



Angelina Jolie et Filippo Grandi, Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, lors de la signature du nouveau contrat de l'Envoyée spéciale.



En juin 2017 : l'Envoyée spéciale du HCR, Angelina Jolie coupe un gâteau avec des adolescentes réfugiées dans le foyer géré par l'ONG RefuSHE, qui met en œuvre un projet d'autonomisation à Nairobi au Kenya.

entreprise par M. Vieira de Mello et par d'autres collaborateurs des Nations Unies. « Faire ne serait-ce qu'une petite partie du bien qu'il a accompli, s'atteler à l'œuvre qu'il a laissée inachevée, dans la mesure de ses propres moyens, serait une noble tâche pour n'importe lequel d'entre nous. »

C'est dans cet esprit que l'Envoyée spéciale a célébré la Journée mondiale du réfugié en 2017 : à Nairobi au Kenya, elle a rendu visite à des adolescentes réfugiées qui vivent dans un foyer géré par RefuSHE, une ONG qui comble un manque important dans la

protection et l'accompagnement des jeunes filles. Ces adolescentes ont fui l'extrême violence ou les persécutions au Burundi, en République démocratique du Congo (RDC), au Rwanda, en Somalie et au Soudan du Sud. Presque toutes ont subi des violences sexuelles et de genre. Comme les possibilités de réinstallation sont limitées, l'objectif principal de RefuSHE est d'aider les réfugiées à s'intégrer pleinement dans la communauté kényane. C'était la troisième visite de l'Envoyée spéciale au Kenya, où sont accueillis des centaines de milliers de réfugiés originaires des pays voisins.

« Plus de la moitié des réfugiés et des personnes déplacées dans le monde sont des femmes et des enfants. Notre manière de les traiter est une mesure de notre degré d'humanité en tant que nations. »

— Angelina Jolie, Envoyée spéciale du HCR

Élargir les partenariats



De jeunes réfugiés Rohingyas au camp de Palong Khali, un site tentaculaire situé sur une zone de collines à proximité de la frontière du Myanmar, dans le sud-est du Bangladesh.

Depuis sa création dans les années 1950, le HCR a aidé des millions de personnes relevant de sa compétence — réfugiés, rapatriés, déplacés internes et apatrides — à reconstruire leurs vies en sauvegardant leurs droits, en leur offrant une protection, en leur apportant une aide vitale et en recherchant des solutions. Rien de cela n'aurait été possible sans partenaires et sans un esprit de partenariat profond et durable.

Fin 2017, 71,4 millions de personnes, dont la moitié de femmes et d'enfants, relevaient de la compétence du HCR dans le monde.

Toutes ces personnes avaient fui les conflits armés, la violence, l'insécurité, la criminalité, les persécutions et les atteintes aux droits de l'homme. La grande majorité d'entre elles (85 pour cent) étaient accueillies dans des pays à revenu faible ou intermédiaire, ou déplacées dans des communautés et des États qui étaient eux-mêmes confrontés à une série de problèmes sociaux, politiques et économiques.

La multiplicité et la gravité des crises qui surviennent autour du monde, l'augmentation de la mobilité humaine, les effets croissants des changements

climatiques et les mouvements irréguliers, complexes, ont modifié la manière dont le HCR mène son action de protection. Les Orientations stratégiques du HCR, que le Haut Commissaire a publiées en janvier 2017, sont alignées sur l'Agenda 2030 pour le développement durable et sur le processus de réforme des Nations Unies lancé par le Secrétaire général, ainsi que sur la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants et son Appendice 1, le Cadre d'action global pour les réfugiés (CRRF).

Les Orientations stratégiques comportent cinq éléments centraux — protéger, répondre, inclure, responsabiliser et résoudre — qui guideront l'action de l'organisation au cours des années à venir. Cette action consistera notamment à travailler sur tous les aspects du déplacement forcé et à fournir un appui pratique, concret, aux États pour les aider à offrir une protection et des solutions aux réfugiés, aux déplacés internes et aux apatrides, dans le cadre de partenariats solides et diversifiés.

Il est indispensable de répondre aux besoins de protection des réfugiés et des autres personnes déplacées et de défendre leurs droits, afin de poser les bases d'une plus grande stabilité et trouver des solutions, tant pour les personnes qui relèvent de la compétence du HCR que pour les communautés qui les accueillent. Tout au long de l'année 2017, le HCR s'est employé à renforcer ses partenariats pour soutenir les pays et les communautés d'accueil, notamment ses partenariats avec les États, qui sont les principaux acteurs de la protection des déplacés et des apatrides ainsi que de la recherche de solutions à leur situation. L'organisation s'est également attachée à faire évoluer la manière dont elle protège toutes les personnes relevant de sa compétence. Ce chapitre résume et analyse tous ces éléments, et sert de guide pour les chapitres régionaux et thématiques détaillés de ce Rapport global.

Soutenir les pays d'accueil et leurs communautés

Comme exposé dans le CRRF, les partenariats sont d'une importance capitale pour le travail du HCR, dans tous ses aspects : de la sensibilisation aux problèmes des réfugiés à la préservation du caractère civil et humanitaire de l'asile, à l'amélioration de l'aide humanitaire, à la création de conditions de vie viables lorsque l'asile se prolonge, et aux efforts pour rendre le rapatriement volontaire possible. Les partenariats sont également essentiels pour le renforcement de la capacité de résilience des communautés d'accueil, des réfugiés, des autres personnes déplacées et des rapatriés, ainsi que pour la recherche de solutions.

En tant qu'organisation mandatée pour la protection des réfugiés, l'assistance en leur faveur et la réponse à leurs problèmes, le HCR coopère avec les États pour trouver des solutions durables — notamment dès le début des situations d'urgence. Au-delà des États, le HCR a également travaillé avec de nombreux et divers acteurs, issus de la sphère humanitaire, du monde du développement et du secteur privé, pour s'attaquer à certaines difficultés enracinées auxquels les personnes relevant de sa compétence sont confrontées, comme l'accès au travail et à l'emploi, l'inclusion dans les plans publics, l'administration et la justice, le logement et les droits fonciers et de propriété.

Si l'engagement d'acteurs divers est essentiel pour aider avec efficacité les personnes qui relèvent de la compétence du HCR, ce sont au final les États qui apportent des solutions durables au déplacement. Malheureusement, les déplacements massifs observés en 2017 ont continué à montrer la nécessité d'un renforcement de la coopération internationale. Presqu'aucune importante situation de déplacement n'a pu être réglée définitivement par des solutions politiques au cours de la présente décennie. Ainsi, entre 2011 et 2017, à l'échelle globale, le

nombre moyen de réfugiés retournant dans leur pays s'élevait à un peu moins de 431 000 par an.

L'absence de solutions politiques pour s'attaquer aux facteurs du déplacement entraîne de nouveaux exodes — qui affectent le plus souvent de manière disproportionnée les pays et les communautés limitrophes des zones de conflits — mais se traduit aussi par un nombre limité de solutions durables pour les déplacés, et indirectement, pour leurs hôtes. Bien que les pays d'accueil aient largement ouvert leurs frontières à ceux qui fuyaient, ils ont également dû gérer les conséquences sociales, économiques et parfois politiques d'une importante présence de réfugiés, en plus des autres répercussions du conflit proche, avec des ressources inadéquates — notamment avec une aide au développement qui n'était pas totalement adaptée à la situation.

L'ampleur des déplacements actuels et l'absence de solutions politiques ont été cependant contrebalancées par une évolution importante en 2017 : la prise de conscience croissante, ancrée dans des valeurs, mais également dans un certain réalisme, que les flux de réfugiés se poursuivraient tant que les conflits ne seraient pas réglés, et qu'en accueillant les réfugiés, les pays limitrophes des pays en crise contribuaient à la stabilité régionale. Néanmoins, ces efforts ne peuvent être soutenus qu'avec un appui international incluant le financement de l'action humanitaire et ne s'y limitant pas.

L'engagement d'autres acteurs que ceux qui relèvent de la sphère humanitaire traditionnelle est essentiel pour réaliser une réponse efficace et rechercher des solutions aux problèmes actuels de déplacement et d'apatridie. Les États, les acteurs du développement, le secteur privé, les institutions financières, les ONG, les milieux universitaires, les diasporas et la société civile peuvent tous contribuer aux réponses pour les réfugiés en orientant la politique, en influençant l'opinion publique

ou en fournissant une aide concrète. Le HCR a entretenu activement des relations avec ces acteurs en 2017, reconnaissant qu'elles sont fondamentales pour des réponses viables et globales. Comme les projets de développement destinés aux réfugiés et aux communautés d'accueil sont des investissements à long terme, ils doivent être soutenus dans la durée, tout en veillant à la prise en charge des besoins plus immédiats des personnes relevant de la compétence du HCR.

Dans le cadre fourni par la Déclaration de New York, le HCR a travaillé avec les gouvernements et les partenaires concernés pour apporter des réponses globales aux réfugiés et aux communautés d'accueil. Le HCR s'est attaché à promouvoir des stratégies collaboratives et coordonnées d'aide aux réfugiés à travers sa nouvelle Politique sur la préparation et la réponse aux situations d'urgence — qui souligne l'importance des partenariats — et dans sa réponse aux situations d'urgence de grande ampleur, fondée sur le modèle de coordination pour les réfugiés (RCM). L'organisation a également renforcé la coordination dans les situations de réfugiés et intensifié sa collaboration avec les acteurs du développement pour appuyer les réponses précoces (voir le chapitre thématique *Apporter une aide vitale*).

Le HCR a contribué à la complémentarité des efforts visant à aider les personnes relevant de sa compétence en travaillant efficacement avec les acteurs humanitaires, de développement et autres, y compris au tout début des situations d'urgence. Par exemple, le HCR a conclu un certain nombre d'accords relatifs aux réponses d'urgence avec des ONG. L'organisation a également soutenu les efforts coordonnés de divers acteurs dans le cadre de ses responsabilités dans le système de groupe sectoriel au niveau national et global, et à l'échelon national dans le cadre des différents plans humanitaires ou de développement pour les réfugiés.



Appliquer le Cadre d'action global pour les réfugiés

L'adoption par l'ensemble des États membres des Nations Unies de la Déclaration de New York en septembre 2016 a témoigné de la volonté politique collective de repenser et de renforcer l'engagement de la communauté internationale dans les crises de réfugiés. Elle a également réaffirmé les valeurs et les principes fondamentaux sur lesquels repose le régime de protection des réfugiés. La Déclaration de New York reconnaît la profonde contribution des pays et des communautés d'accueil, ainsi que la contribution positive qui peut être apportée par les réfugiés grâce à des politiques appropriées et une aide adéquate. La Déclaration propose un modèle plus inclusif pour répondre aux mouvements de réfugiés — un modèle qui englobe toute une série d'entités, comme les acteurs du développement, la société civile, les acteurs internationaux et régionaux du maintien de la paix et de la sécurité ainsi que les donateurs, le secteur privé et les réfugiés eux-mêmes.

Un des éléments clés de la Déclaration de New York était la description des grandes lignes d'une stratégie évolutive pour faire face aux situations de réfugiés, appelée Cadre d'action global pour les réfugiés (CRRF). Le modèle d'action global, qui s'inspire dans une grande mesure des approches mises au point dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord pour répondre à la crise syrienne, et de l'expérience acquise dans d'autres régions au fil des décennies, est en train de transformer radicalement l'engagement de la communauté internationale auprès des réfugiés et des communautés d'accueil. La Déclaration réunit dans un seul et même cadre des solutions déjà testées pour améliorer la protection des réfugiés.

Fin 2017, le CRRF était appliqué dans 13 pays et deux régions et sera progressivement déployé dans d'autres situations de déplacements massifs de

réfugiés. Parallèlement au déploiement du CRRF dans ces 13 pays, un certain nombre de pays d'accueil situés dans différentes régions et sous-régions appliquaient des éléments importants, conformes au CRRF, au travers de leurs politiques et de leurs cadres réglementaires en matière d'asile. Le CRRF accorde la même importance à quatre objectifs clés, que le HCR s'est engagé à poursuivre en collaboration avec ses partenaires :

- Alléger les pressions exercées sur les pays d'accueil.
- Renforcer l'autonomie des réfugiés.
- Augmenter les possibilités de réinstallation dans des pays tiers ainsi que d'autres voies complémentaires.
- Aider à créer les conditions nécessaires dans les pays d'origine pour un retour volontaire des réfugiés.

Bien qu'il faudra du temps pour que certains efforts relevant de la sphère du développement portent pleinement leurs fruits, l'année 2017 a d'ores et déjà été marquée par des progrès importants. Le CRRF a été déployé à Djibouti, en Éthiopie, au Kenya, en Ouganda, en Somalie, en République-Unie de Tanzanie et en Zambie en Afrique, ainsi qu'au Belize, au Costa Rica, au Guatemala, au Honduras, au Mexique et au Panama dans les Amériques. Il a également été appliqué dans deux approches régionales, concernant la situation des réfugiés somaliens dans l'Est et la Corne de l'Afrique ainsi qu'au Nord de l'Amérique centrale. Dans chaque pays ou région, le CRRF a montré que les gouvernements, le HCR et ses partenaires étaient déterminés à rechercher des solutions dès le début des situations d'urgence affectant des réfugiés, notamment en travaillant avec les autorités nationales et locales — qui sont parmi les premières à intervenir en cas d'afflux de réfugiés — et en encourageant l'inclusion des réfugiés dans les systèmes nationaux.

Pour faciliter l'accès des réfugiés au service des collectivités d'accueil, plusieurs pays mettant en œuvre le CRRF ont commencé à adopter de nouvelles politiques permettant aux réfugiés de bénéficier de services essentiels — sociaux ou autres — aux mêmes conditions que les nationaux. Cela a été le cas à Djibouti où, en décembre 2017, les réfugiés se sont vus accorder la liberté de mouvement, ainsi que l'accès à l'emploi légal, aux soins médicaux et à l'enseignement. En 2017, l'Éthiopie avait commencé à honorer son engagement, qui était d'accroître la scolarisation des enfants réfugiés aux côtés de ses ressortissants. Conformément à cet engagement gouvernemental, plus de 52 700 enfants réfugiés supplémentaires étaient scolarisés en Éthiopie à la fin de l'année 2017. Aux termes d'un nouveau projet de loi relatif aux réfugiés, en cours d'élaboration en Éthiopie, des dizaines de milliers de réfugiés rempliraient les conditions requises pour obtenir des permis de travail qui leur permettraient de gagner leur vie et de contribuer à l'économie locale. Toujours en Éthiopie, la révision d'une politique gouvernementale assignant les réfugiés à résidence dans des camps, menée en 2017, pourrait permettre à quelque 75 000 réfugiés de toutes nationalités de se déplacer librement à l'avenir dans les villes, où ils seraient en mesure d'entreprendre des activités commerciales et d'interagir avec la population locale.

L'application du CRRF a également favorisé la collaboration régionale (pour plus de détails, voir les résumés régionaux *Afrique* et *Amériques*). En Afrique, les États membres de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) ont adopté la Déclaration de Nairobi sur les « Solutions durables pour les réfugiés et la réintégration des rapatriés en Somalie » en mars 2017. En septembre 2017, ses États membres ont adopté une feuille de route et un cadre de résultats pour mettre en œuvre la Déclaration. Les pays participant au processus — Djibouti, l'Éthiopie, le

De nouvelles lois et politiques soutenant l'autonomisation des réfugiés et encourageant leur inclusion ont été ou seront prochainement adoptées dans un certain nombre de pays, dont Djibouti et l'Éthiopie.

Le HCR a pris des engagements précis au sujet de cinq des dix domaines de travail prévus dans le cadre du Grand compromis et s'est engagé à participer activement à l'ensemble des domaines de travail. Pour de plus amples informations, consulter le rapport du HCR sur le site du Grand compromis.



Kenya, l'Ouganda et la Somalie — ont continué d'honorer les engagements pris dans la Déclaration en organisant la toute première conférence régionale de l'IGAD sur l'éducation à Djibouti en décembre 2017. À l'occasion de cette réunion, les États membres se sont engagés à harmoniser les normes relatives à l'éducation pour les réfugiés et les communautés d'accueil, et à intégrer l'éducation pour les réfugiés et les rapatriés dans les plans de développement nationaux d'ici 2020.



En octobre 2017, le Belize, le Costa Rica, le Guatemala, le Honduras, le Mexique et le Panama ont adopté le Cadre global régional pour la protection et les solutions (ou MIRPS—*Marco Integral Regional para la Protección y Soluciones*), qui est la version régionale du CRRF. Ce faisant, ils se sont engagés à mener une action collective pour renforcer la protection des personnes qui se déplacent et à impliquer les organismes de développement et les acteurs locaux dans la prévention, l'assistance et la recherche de solutions. Avant l'adoption de cet instrument, le Costa Rica, El Salvador, le Guatemala, le Honduras, le Panama et le Mexique avaient élaboré des plans d'action nationaux qui, associés aux engagements des donateurs et des États coopérants, ont formé le MIRPS.

Le déploiement du CRRF a suscité un soutien accru aux réfugiés et aux communautés qui les accueillent, résultant dans une grande mesure de l'engagement plus substantiel d'acteurs de développement clés, tels que la Banque mondiale et d'autres grands acteurs bilatéraux de développement, comme la Direction générale de la coopération internationale et du développement de la Commission européenne (DG-DEVCO) et l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA, voir détails ci-après), qui ont commencé à intensifier leurs activités et leur soutien aux pays où le CRRF était déployé. L'approche du CRRF devra être harmonisée avec d'autres instruments essentiels de développement et d'aide humanitaire, tels que les ODD, les Plans cadres des Nations Unies pour l'aide au développement (UNDAF) et les plans de développement nationaux (comme ceux de Djibouti et de l'Ouganda). Par exemple, le CRRF a facilité une collaboration plus proche entre le HCR et le PNUD.

Pour permettre aux réfugiés de donner leur avis sur les processus qui les concernent, le HCR et ses partenaires ont organisé en 2017 des consultations sur le CRRF avec des réfugiés dans six pays, notamment dans quatre pays où le CRRF était appliqué : l'Éthiopie, Djibouti, l'Ouganda et la République-Unie de Tanzanie. La jeunesse réfugiée a pu faire entendre son point de vue par l'intermédiaire du Conseil consultatif mondial de la jeunesse, créé par le Haut Commissaire en décembre 2017 (voir le chapitre thématique *Sauvegarder les droits fondamentaux*).

© HCR/Jean-Marc Ferré



Foni Joyce Vuni, une réfugiée sud-soudanaise de 25 ans qui vit au Kenya, a participé en tant que déléguée des jeunes réfugiés au Dialogue du Haut Commissaire sur les défis de protection. Foni, qui prépare une licence en communication, est présidente de la section kenyane de l'association des étudiants titulaires d'une bourse DAFI.

Nous sommes l'avenir et l'avenir, c'est maintenant

Diplômée d'une université du Kenya, Foni fait partie de la douzaine de jeunes délégués du monde entier qui ont apporté leur expérience du conflit et du déplacement lors d'une conférence à Genève consacrée à la recherche d'une nouvelle réponse mondiale face au nombre sans précédent de déplacements de population.

« Quand des enfants arrivent et ne reçoivent pas d'éducation, nous constatons une répétition de la guerre encore et encore, car ils n'en comprennent pas les causes », explique Foni, 25 ans, qui travaille sur un programme de mentorat pour les jeunes réfugiés au Kenya. « Nous sommes l'avenir et l'avenir, c'est maintenant. » De l'avis de la réfugiée sud-soudanaise Foni, les enfants pris au piège dans les conflits deviendront plus tard des artisans ou des briseurs de paix. Ce qui fera la différence, ce sont les opportunités dont ils bénéficieront en exil.



Un changement fondamental dans la position des acteurs du développement

La Déclaration de New York insiste sur la nécessité de veiller à ce que les efforts d'aide humanitaire et de développement soient complémentaires et se renforcent mutuellement. Elle encourage l'inclusion des réfugiés, des déplacés internes et des apatrides dans le cycle régulier de planification du développement, avec l'appui de la communauté internationale là où sont les besoins, et appuie ainsi les efforts visant à réaliser l'Agenda 2030 pour le développement durable. En 2017, dans le cadre de sa recherche de solutions durables, concernant notamment l'insertion économique et l'augmentation des moyens de résilience des personnes relevant de sa compétence, le HCR a élargi ses partenariats avec les acteurs du développement — qui sont sans doute mieux armés pour affronter ces défis à long terme (voir les chapitres thématiques *Sauvegarder les droits fondamentaux* et *Assurer un avenir meilleur*).

Le HCR a continué à renforcer ses partenariats avec des acteurs clés du développement — notamment avec le PNUD et la Banque mondiale — tout en

participant à des réflexions politiques et stratégiques sur les pistes de coopération entre acteurs humanitaires et acteurs de développement au sein du Groupe des Nations Unies pour le développement, de l'OCDE et du Comité permanent interorganisations.

Les domaines prioritaires identifiés lors de l'examen conjoint HCR-PNUD comprennent la mise en œuvre des objectifs de développement durable (ODD), en lien avec l'engagement de « ne pas faire de laissés-pour-compte » ; le renforcement des partenariats concernant l'état de droit, les droits de l'homme, l'accès à la justice, la sécurité communautaire et la gouvernance locale pour mieux répondre aux priorités de protection et aux solutions durables ; l'analyse des situations de déplacement prolongé et de leurs causes profondes ; la programmation ciblée sur les moyens de subsistance ; et les investissements dans l'alerte rapide et la préparation aux situations de crise.

En 2017, le HCR et le PNUD ont lancé des programmes conjoints dans ces domaines, dans au moins 15 pays, notamment au Burundi, en Éthiopie, au Honduras, au Myanmar, au Pakistan, en Ouganda, en Somalie et en Zambie, au bénéfice des

En s'appuyant sur les conclusions d'un examen conjoint, le HCR et le PNUD ont publié en octobre 2017 une communication définissant les paramètres plus larges de leur future coopération. Ensemble, les deux organisations ont élaboré un plan d'action pour coordonner leurs efforts et renforcer leur collaboration au niveau des pays, afin d'aider les pays d'accueil à mieux répondre aux situations de réfugiés et à améliorer le soutien et les solutions à long terme offerts aux réfugiés.

réfugiés, des déplacés internes, des rapatriés et des apatrides. Le renforcement de la collaboration au titre du CRRF a permis d'inclure les personnes relevant de la compétence du HCR dans les cadres de développement nationaux et de travailler avec les équipes de pays des Nations Unies. De plus, le PNUD a ouvert ses listes de spécialistes de la gouvernance et de l'état de droit pour faciliter les travaux d'analyse sur les questions liées aux mécanismes de budgétisation et à l'aide juridique des États, ainsi qu'à l'administration publique et la justice.

L'ODD 16 reconnaît que l'état de droit est essentiel pour le développement durable et inclusif et que la gouvernance et l'état de droit peuvent faciliter ou entraver les solutions globales. Pour ces raisons, en octobre 2017, le HCR a rejoint en qualité de co-président l'Alliance mondiale pour l'ODD 16, axé sur la promotion de sociétés pacifiques et inclusives. En tant que membre du Secrétariat, où il siège aux côtés de l'ONU DC, du PNUD et de l'UNESCO, le HCR a œuvré — par ses orientations, ses conseils et son plaidoyer — à l'inclusion des personnes relevant de sa compétence dans tous les travaux de l'Alliance mondiale et lors de la préparation d'événements tels que

les Forums politiques de haut niveau de l'Assemblée générale et les examens nationaux volontaires sur les ODD.

Le HCR a offert un appui technique à l'OIT lors de la rédaction d'une recommandation de l'OIT adoptée en juin 2017 sur l'emploi et le travail décent au service de la paix et de la résilience. La recommandation indique les mesures à prendre afin de promouvoir des emplois dignes pour les réfugiés et affirme la contribution du monde du travail à la prévention des conflits et à la reconstruction post-conflit. L'engagement de l'OIT dans ce processus et sa détermination à collaborer avec le HCR tout au long du processus biennal d'examen et de rédaction, a été un exemple du type de collaboration requis pour obtenir des résultats allant dans l'intérêt des personnes qui relèvent de la compétence du HCR. De plus, le HCR s'est associé au Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) pour créer un mécanisme conjoint, pluriannuel, travaillant avec des prestataires de services financiers dans dix pays pour amplifier les efforts destinés à améliorer l'inclusion financière, et donc de l'accès des personnes relevant de la compétence du HCR aux services bancaires, au crédit et à d'autres services financiers de base (voir le chapitre thématique *Assurer un avenir meilleur*).



Mahmoud apprend le métier d'assureur chez Allianz

Après avoir fui la guerre ou la persécution, trouver un emploi et gagner sa vie est, pour un réfugié, l'un des meilleurs moyens de reconstruire sa vie et de s'intégrer dans sa communauté d'accueil. Les réfugiés sont pleins de talents et de ressources — ils sont obligés de l'être pour survivre. Avec un soutien adapté, ils peuvent devenir indépendants rapidement et reprendre leur vie en main.

Mahmoud a fait des études à Damas, en République arabe syrienne, avant la guerre. Vivant aujourd'hui en Allemagne, il affirme « l'emploi est très important pour l'intégration des réfugiés ». Son objectif, dit-il, est de « réussir sa formation chez Allianz et d'y trouver un emploi », avant d'ajouter : « Ce travail me plaît beaucoup ».



Un réfugié syrien vivant en Allemagne réussit sa formation et s'apprête à décrocher un emploi.

© HCR/Mariel Rejonido

La collaboration du HCR avec la Banque mondiale a continué à évoluer tout au long de l'année 2017. La complémentarité et les atouts respectifs des deux organisations ont été des facteurs clés de cette relation l'an dernier. Parmi les principales réalisations de l'année 2017, citons à titre d'exemple le lancement d'un Mécanisme mondial de financement à des conditions favorables pour des pays à revenu intermédiaire (comme la Jordanie et le Liban) et les 11 missions menées dans le cadre d'une nouvelle initiative de l'Association internationale de développement (IDA) visant à accorder un financement spécifique aux pays à faible revenu qui accueillent des réfugiés (voir les résumés régionaux). Ensemble, le HCR et la Banque mondiale ont également convenu de créer un centre de données sur les déplacements forcés et ont continué à approfondir leur connaissance de leurs systèmes opérationnels et de gestion respectifs.

En outre, le HCR a renforcé sa collaboration avec la Banque africaine de développement (BAfD), en mettant l'accent sur l'appui aux projets du HCR au Cameroun, au Niger et au Zimbabwe. En décembre 2017, le



HCR et la BAfD ont également conclu un nouvel accord sur les principes fiduciaires communs, qui est un accord-cadre général applicable aux contributions actuelles et futures de la BAfD au HCR.

Le HCR a également collaboré étroitement avec le Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (CAD-OCDE) pour soutenir ses travaux sur la problématique des déplacements forcés et pour publier un rapport sur la réponse aux déplacements forcés par la planification du développement. Ce rapport est destiné à éclairer les donateurs sur les stratégies à appliquer

Les stratégies pluriannuelles et de partenariats multiples : une approche évolutive de la protection et de la recherche de solutions

La planification pluriannuelle et de partenariats multiples est une approche de planification stratégique qui repose sur une vision à plus long terme pour venir en aide aux personnes relevant de la compétence du HCR et à leurs hôtes. Les objectifs stratégiques sont fixés d'un commun accord avec les partenaires, dans le cadre d'un processus inclusif et consultatif. Les stratégies, appliquées pendant une période de trois à cinq ans, visent à trouver des solutions à plus long terme pour les personnes relevant de la compétence du HCR, en les plaçant au centre de la planification et de la définition des priorités dans les régions où elles vivent, et en offrant un appui aux systèmes nationaux, aux institutions nationales et à la société civile, comme indiqué précédemment.

Conformément aux engagements pris dans le cadre du Grand compromis et sur la base des enseignements tirés des projets pilotes exécutés dans six opérations en 2016, l'approche pluriannuelle et de partenariats multiples a été appliquée en 2017 à 16 opérations supplémentaires : par l'Algérie, le Brésil, le Bureau régional pour l'Europe du Nord, le Cameroun, la Colombie, Djibouti, l'Éthiopie, le Kenya, le Malawi, le Mali, la Mauritanie, le Mexique, le Niger, le Rwanda, le Tchad et l'Ukraine. Les 22 opérations concernées s'attachent actuellement à transposer leurs stratégies dans leurs plans opérationnels pour la période 2018-2019.

Parce qu'elles visent à améliorer la planification à plus long terme pour la recherche de solutions et la protection dans le cadre d'un effort concerté avec les partenaires, les stratégies pluriannuelles et de partenariats multiples facilitent l'application du CRRF. Les enseignements tirés des opérations pluriannuelles et de partenariats multiples, ainsi que du déploiement du CRRF, guideront le développement et l'institutionnalisation à venir de l'approche pluriannuelle et de partenariats multiples.

En 2017, le HCR s'est engagé à institutionnaliser complètement l'approche pluriannuelle et de partenariats multiples. Cet engagement s'inscrit dans les efforts plus larges du HCR pour réviser son système de gestion axé sur les résultats d'ici à 2022.

pour soutenir les pays d'accueil en vue de l'inclusion des réfugiés dans les programmes de développement. D'autres agences de développement, comme la DG-DEVCO et JICA ont considérablement accru leur soutien financier aux pays qui accueillent des réfugiés, en particulier dans l'Est et la Corne de l'Afrique, en 2017. Par exemple, la DG-DEVCO a joué un

rôle important dans l'approche régionale destinée à remédier à la situation des réfugiés somaliens, en siégeant au sein du Groupe restreint de l'IGAD, tandis que JICA a pris des mesures importantes pour accroître son soutien aux réfugiés et aux communautés d'accueil, notamment en appliquant une approche locale dans le nord de l'Ouganda.

Un engagement de l'ensemble de la société

« Un « engagement de l'ensemble de la société » : ce cadre d'action devrait se fonder sur une approche multipartite, faisant notamment participer les autorités nationales et locales, les organisations internationales, les institutions financières internationales, les organisations régionales, les mécanismes de coordination régionale et de partenariat, les partenaires de la société civile, notamment les organisations confessionnelles et les universités, les entités du secteur privé, les médias et les réfugiés eux-mêmes ».

— Déclaration de New York, Appendice I, paragraphe 2

Depuis quelques années, il est de plus en plus largement admis dans le monde que les réponses aux problèmes de déplacement doivent mieux répondre aux besoins des réfugiés, comme à ceux des communautés qui les accueillent. Ces évolutions montrent l'importance croissante que revêt l'engagement de l'ensemble de la société dans la réponse aux problèmes internationaux complexes – une idée qui est au cœur même du CRRF. Il n'est donc pas surprenant que les structures mises en place sous l'égide des gouvernements dans de nombreux pays appliquant le CRRF aient réuni les autorités locales, les acteurs de l'aide humanitaire et du développement, les représentants de la société civile, les réfugiés, les communautés d'accueil et le secteur privé.

Les initiatives comme le Partenariat mondial pour l'éducation, qui travaille avec le HCR pour l'intégration des réfugiés dans les plans pluriannuels du secteur de l'éducation nationale avec le soutien de la communauté internationale, et du fonds

Education Cannot Wait, insufflent une nouvelle énergie, apportent des ressources supplémentaires et mobilisent un éventail d'acteurs beaucoup plus large que par le passé. Les agences des Nations Unies et les ONG ont également intensifié leur engagement, de même que diverses entités de la société civile, de municipalités et d'organisations confessionnelles.

À un moment où le nombre de personnes relevant de la compétence du HCR ne cesse d'augmenter et où l'écart entre leurs besoins et les ressources mises à disposition pour y répondre s'accroît, le HCR continue de se tourner vers le secteur privé – particuliers, entreprises, fondations et philanthropes – pour obtenir un soutien financier, mais aussi, et de plus en plus, des solutions innovantes pour répondre aux problèmes des réfugiés dans le cadre du CRRF. Des mesures importantes ont été prises pour améliorer l'inclusion financière et l'accès à l'emploi, notamment au travers de la modification de politiques, de la mise en place de nouveaux mécanismes

de financement et de la participation du secteur privé à l'élaboration de pactes pour l'emploi en Jordanie et en Éthiopie.

Six Partenaires nationaux du secteur privé ont notamment été d'une importance déterminante pour l'action du HCR en 2017 : *Australia for UNHCR* (Australie), *España con ACNUR* (Espagne), *Japan for UNHCR* (Japon), *Sverige för UNHCR* (Suède), *UNO-Flüchtlingshilfe* (Allemagne) et *USA for UNHCR* (États-Unis). Tous ont joué un rôle-clé dans la collecte de fonds (voir le chapitre *Financement des programmes du HCR*). Avec plus d'1,3 million de sympathisants dans le monde et un réseau de célébrités engagées qui défendent la cause des réfugiés au niveau régional ou international, les partenaires nationaux ont maintenu un lien fort entre le HCR et le grand public.

L'année a également été marquée par des actes importants de solidarité, ancrés dans la société civile et émanant de bénévoles et de militants, d'organisations confessionnelles, de maires, de chefs d'entreprise et de personnalités des milieux sportifs et artistiques. Le HCR s'est efforcé de consolider ses liens avec des organisations nationales et internationales de toutes sortes, notamment des organisations d'aide humanitaire, de développement et de défense des droits de l'homme, ainsi que des organisations confessionnelles et universitaires. Le caractère international de la protection des réfugiés a bénéficié de l'interaction avec des réseaux collaboratifs réunissant des villes, des organisations de la société civile, des entités sportives et des associations d'entreprises.

© Ciyota



Des vies transformées grâce à des organisations dirigées par des réfugiés

La société civile joue un rôle important dans la promotion de réponses plus constructives et plus humaines au déplacement forcé à tous les niveaux, aussi bien local que global. Grâce à un renforcement de la collaboration avec les jeunes réfugiés, plusieurs organisations de réfugiés ont vu le jour. Citons par exemple l'ONG CIYOTA – Organisation internationale des jeunes du COBURWAS (Burundi, Congo, Rwanda et

Soudan) – qui figuraient parmi les cinq finalistes de la Distinction Nansen pour les réfugiés en 2017. CIYOTA, fondée par des jeunes réfugiés de différentes nationalités en Ouganda, a aidé à transformer la vie de jeunes réfugiés, et en particulier des filles, grâce à l'éducation.



La série de campagnes et d'initiatives destinées à témoigner de la solidarité du grand public avec les réfugiés et les autres personnes relevant de la compétence du HCR a mis en évidence le soutien accru des sympathisants du HCR à travers le monde et les changements que ceux-ci peuvent produire. Des campagnes phares comme #Aveclesréfugiés et #J'Appartiens sur l'apatridie, aux campagnes gérées par les Partenaires nationaux du HCR et aux autres initiatives lancées au niveau régional, national et local, tous ces gestes de générosité, de solidarité, aussi modestes

soient-ils, ont permis de montrer qu'en dépit des discours souvent toxiques autour de cette problématique, une communauté de millions de sympathisants avait à cœur le sort des réfugiés et des autres personnes relevant de la compétence du HCR. Si, de ce fait même, ces campagnes sont parvenues à mobiliser des publics divers, elles ont également permis de montrer que les réponses les plus efficaces au déplacement étaient bien souvent des réponses de l'ensemble de la société.

Mobiliser le grand public dans le monde entier: la campagne Ensemble #Aveclesréfugiés



En 2017, la campagne Ensemble #Aveclesréfugiés a continué à montrer la solidarité du grand public avec les réfugiés, et ce, dans un contexte marqué par une augmentation sans précédent du nombre de personnes en déplacement et par la montée de la xénophobie. La campagne s'est également poursuivie au moment où se développait, au sein de la communauté internationale, la conviction grandissante qu'il était nécessaire de modifier radicalement les réponses aux crises de réfugiés — autrement dit, qu'il était nécessaire de faire mieux, tant pour les réfugiés que pour les communautés les accueillant.

La campagne a continué à mobiliser la communauté de deux manières:

- Les individus soutenant la cause ont signé la pétition #Aveclesréfugiés.

- Les organisations ont montré leur appui en rejoignant la coalition #Aveclesréfugiés.

La campagne a également impliqué diverses communautés au moyen de la carte de solidarité #Avec les réfugiés. Cette carte interactive offre une représentation graphique de la solidarité qui unit les réfugiés et les communautés dans le monde entier.

Fin 2017, la campagne avait comptabilisé plus de 15 millions d'actions de solidarité. Ce chiffre comprenait 1,8 million de signatures sur la pétition de la campagne, qui demande aux chefs d'État de faire en sorte que chaque enfant réfugié soit scolarisé; que chaque famille réfugiée puisse vivre en lieu sûr; et que chaque réfugié puisse travailler ou acquérir de nouvelles compétences afin de subvenir aux besoins de sa famille. Parmi ces actions figuraient également les initiatives prises par des sympathisants pour partager des histoires positives de réfugiés et de communautés travaillant de manière solidaire.



Grâce à l'infatigable entrepreneur réfugié, les sushis sont désormais au menu à Kigali

Après avoir fui les violences, Gilbert a obtenu le droit de travailler, ce qui lui a permis de rouvrir une poissonnerie. Aujourd'hui, son entreprise est membre de la coalition #Aveclesréfugiés.

Dans les années 1990, Gilbert et sa famille ont fui les violences en République démocratique du Congo et ont cherché refuge au Rwanda. Ils ont tout laissé derrière eux, y compris leur poissonnerie. Heureusement, Gilbert a pu obtenir un permis de travail au Rwanda et, après avoir travaillé dur pendant deux ans, il a économisé assez d'argent pour ouvrir une nouvelle entreprise. Aujourd'hui, Gilbert est à la tête d'une florissante société d'importation de fruits de mer, qui emploie de nombreux Rwandais. Grâce à ses efforts, les sushis sont désormais au menu à Kigali.

La campagne #Avec les réfugiés rend hommage à son parcours dans cette vidéo.



Un réfugié rwandais a introduit les sushis au Rwanda.



La coalition #Aveclesréfugiés, à la fin de l'année 2017, comptait près de 300 membres, dont des associations sportives, des acteurs de développement et d'aide humanitaire, des établissements universitaires et des entreprises multinationales. La diversité de cette coalition a permis au HCR de mettre en valeur l'ingéniosité des acteurs non traditionnels qui soutiennent les réfugiés et

l'impact qu'ils produisent. Par exemple, cette vidéo présente des partenaires de la coalition en Europe qui se mobilisent pour employer et former des réfugiés. En 2017, les partenaires réunis au sein de la coalition de la campagne ont continué à jouer un rôle essentiel en faisant écho et en diffusant le message de solidarité avec les réfugiés auprès de nouveaux publics.

L'étape suivante: vers un pacte mondial sur les réfugiés

La Déclaration de New York, qui énonce un certain nombre d'engagements précis et synthétise les bonnes pratiques en matière d'action pour les réfugiés avec le CRRF, fixe également un processus en vue de l'élaboration d'un pacte mondial sur les réfugiés, destiné à consolider, à faire progresser et à ancrer une partie des tendances encourageantes exposées ci-dessus. En 2018, le Haut Commissaire soumettra le texte du pacte mondial sur les réfugiés à l'Assemblée générale des Nations Unies.

Afin de proposer un pacte mondial qui représente les points de vue de la communauté internationale et puisse être adopté par consensus au sein de l'Assemblée générale, le HCR a entamé un vaste processus de consultation avec les États membres et d'autres parties prenantes intéressées. En 2017, cinq « discussions thématiques » ont été organisées dans ce cadre pour recueillir des propositions sur les mesures à inclure dans le pacte mondial, et le Dialogue annuel du Haut Commissaire sur les défis de protection, qui a eu lieu en décembre, a été mis à profit pour dresser un bilan. Fin 2017, le HCR préparait l'avant-projet du pacte global sur les réfugiés, à paraître en janvier 2018.



L'engagement citoyen pour contribuer à résoudre la crise des réfugiés



Merry Alaya et son fils Joud, réfugiés syriens originaires d'Alep, sont arrivés au Royaume-Uni en février 2017 dans le cadre du dispositif britannique de réinstallation des Syriens vulnérables.

Les discussions qui ont eu lieu à l'occasion d'une réunion de deux jours à Genève en novembre 2017 s'inscrivaient dans un ensemble de discussions thématiques organisées par le HCR, dans le cadre du processus d'élaboration du pacte mondial sur les réfugiés pour faire face au nombre record de réfugiés dans le monde.

Pour donner suite au processus engagé l'an dernier avec l'adoption de la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants, le HCR explore les moyens de partager plus équitablement la responsabilité à l'égard des réfugiés, notion qu'il souhaite inclure dans le programme d'action relevant du pacte.

L'une des questions importantes examinées lors de cette réunion de deux jours concernait les moyens de multiplier les solutions au sort des réfugiés, parmi lesquelles le rapatriement volontaire lorsque les conditions le permettent, les conditions d'autonomisation dans le pays d'asile ou l'élargissement des possibilités d'installation dans des pays tiers, que ce soit au titre des programmes traditionnels de réinstallation ou via diverses procédures complémentaires d'admission.

« Nous devons travailler avec les réfugiés en tant qu'investissement dans l'avenir de leur pays d'origine. Si nous faisons les choses correctement, quoi que nous fassions pour répondre à la crise des réfugiés sera un investissement majeur dans la construction de la paix », a déclaré Volker Türk, Haut Commissaire assistant en charge de la protection, ajoutant que la voix des réfugiés jouait un rôle déterminant dans ce processus.



Afin que le pacte global sur les réfugiés soit adopté et mis en œuvre avec succès, l'esprit de solidarité dont font preuve les gouvernements et les communautés qui accueillent les réfugiés à travers le monde doit être accompagné du soutien de la communauté internationale, accordé en temps voulu et de manière prévisible. Le pacte global sur les réfugiés offre une chance unique de consolider les progrès accomplis jusqu'à présent dans l'application

du CRRF, d'ancrer les bonnes pratiques observées, et de veiller à ce que la charge et la responsabilité de l'accueil d'un grand nombre de réfugiés soient partagées de façon plus équitable et plus prévisible. Le pacte global sur les réfugiés s'appuiera sur le régime juridique international existant pour les réfugiés, notamment sur la Convention de 1951 et le Protocole de 1967 sur les réfugiés, et concrétisera encore davantage la forte volonté politique exprimée dans la Déclaration de New York.

PRIORITÉS STRATÉGIQUES GLOBALES 2016-2017

Les Priorités stratégiques globales (PSG) de l'exercice biennal 2016-2017 établissent les domaines importants où le HCR a entrepris des efforts ciblés pour améliorer la protection et le bien-être des personnes relevant de sa compétence et la recherche de solutions. Les PSG se subdivisent en deux catégories : une série de priorités opérationnelles pour les opérations sur le terrain, et une série de priorités d'appui et de gestion, qui portent sur les activités essentielles au bon fonctionnement de l'organisation.

Les PSG opérationnelles ont guidé l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie globale et des plans annuels du HCR et orienté les discussions stratégiques entamées sur le terrain avec les partenaires et les autorités nationales pour hiérarchiser les activités. Tout au long de l'année, les progrès accomplis par rapport aux objectifs ont été suivis attentivement et des mesures

correctives ont été prises lorsque c'était nécessaire. Des modifications ont été apportées afin de mieux faire cadrer un certain nombre de PSG avec les objectifs de développement durable (ODD) présentés dans l'Agenda 2030 pour le développement durable, par exemple dans les domaines de l'égalité entre les sexes, de la santé, de l'éducation, des moyens de subsistance, ainsi que de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène (WASH). Sur le terrain, le HCR a continué à prendre une part active dans les discussions nationales sur les ODD afin de promouvoir l'inclusion des personnes relevant de sa compétence dans les plans nationaux.

Les PSG d'appui et de gestion ont orienté le travail des collaborateurs du Siège et des bureaux régionaux qui soutiennent le personnel de terrain en assurant le contrôle, en élaborant des politiques et en fournissant un appui opérationnel. En 2017, les PSG d'appui

et de gestion consistaient à consolider la gestion financière et la gestion des programmes, à offrir un appui et des directions stratégiques sur les questions de protection, à améliorer la réponse d'urgence du HCR, à donner au HCR des moyens plus solides pour assurer un encadrement et une coordination efficaces des opérations complexes ainsi qu'à augmenter les possibilités de perfectionnement du personnel.

RÉALISATIONS

Les efforts ciblés sur les principaux domaines couverts par les PSG ont produit des résultats encourageants en 2017, de nombreuses opérations ont fait état d'améliorations dans la situation des personnes relevant de la compétence du HCR. Les efforts soutenus de plaidoyer et l'appui technique proposé ont entraîné des changements constructifs dans les lois et les politiques qui ont une incidence directe sur la vie des réfugiés, des déplacés internes et des apatrides. Pour faciliter ces changements, le HCR a renforcé les capacités d'intervenants clés, notamment des autorités gouvernementales et des organisations de la société civile, et a aidé les autorités nationales à élaborer des lois et des politiques en offrant des avis et des conseils juridiques.

Le HCR a continué à renforcer les processus d'enregistrement et la collecte de données de qualité, y compris biométriques. Le système biométrique de gestion de l'identité (BIMS) a été déployé dans 17 opérations supplémentaires, avec pour résultat l'enregistrement biométrique à ce jour de 4,4 millions de personnes relevant de la compétence du HCR dans 48 opérations. Le HCR et ses partenaires ont également poursuivi leur action de sensibilisation, soulignant l'importance de l'enregistrement des naissances pour garantir les droits des enfants.

En collaboration avec ses partenaires, le HCR s'est efforcé de prévenir les violences sexuelles et de genre et d'y répondre, et a eu recours à des campagnes massives de sensibilisation et d'information, ainsi qu'à des formations ciblées de responsables communautaires et de groupes influents, comprenant notamment des jeunes et des hommes. L'organisation a continué à plaider pour que les enfants réfugiés soient inclus dans les systèmes nationaux d'éducation et dans les services nationaux de protection de l'enfance.

Le HCR s'est attaché à réduire le coût et l'empreinte environnementale des systèmes d'approvisionnement en eau en installant des dispositifs de pompage fonctionnant à l'énergie solaire.

LES PROGRÈS RÉALISÉS EN 2017 | PSG OPÉRATIONNELLES

ENVIRONNEMENT FAVORABLE DE PROTECTION

- Des changements législatifs visant à renforcer la protection des demandeurs d'asile et des réfugiés ont été enregistrés dans 27 pays.
- Des améliorations dans les législations et politiques nationales sur les déplacés internes ont été enregistrées dans 10 pays.
- 12 pays ont modifié leur législation sur la nationalité afin de prévenir plus efficacement l'apatridie ou de protéger les droits des apatrides.
- Un certain nombre d'États ont pris des mesures importantes pour accorder la nationalité aux apatrides, si bien que quelque 56 500 apatrides ont acquis une nationalité ou vu leur nationalité confirmée.

PROCESSUS ÉQUITABLE DE PROTECTION ET D'ÉTABLISSEMENT DE DOCUMENTS

- Dans 64% des 53 situations examinées, le niveau de délivrance des certificats de naissance est resté équivalent ou a augmenté.
- Dans 81% des 96 situations examinées, le niveau d'enregistrement individuel a été maintenu ou s'est accru.

SÉCURITÉ FACE À LA VIOLENCE ET L'EXPLOITATION

- 85% des 104 situations examinées ont amélioré ou maintenu la fourniture d'un soutien aux personnes connues ayant survécu aux violences sexuelles et de genre.
- 79% des 70 situations examinées ont signalé une plus grande participation communautaire à la prévention des violences sexuelles et de genre et à la protection des survivants.
- 65% des 74 situations examinées ont signalé une amélioration ou le maintien du nombre de mineurs isolés étrangers pour les lesquels une procédure de détermination de l'intérêt supérieur de l'enfant a été débutée ou achevée.
- 71% des 44 situations examinées ont signalé une augmentation de l'accès non discriminatoire aux services sociaux et aux services sociaux nationaux de protection de l'enfance.

BESOINS ET SERVICES ESSENTIELS

- 62% des 98 camps ou zones d'installation ayant fait l'objet d'une enquête ont atteint la norme standard du HCR en matière de malnutrition aiguë.
- Dans l'ensemble des 135 sites suivis, les normes du HCR relatives au taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (< 1,5/1 000/mois) ont été satisfaites.
- 61% des 70 situations suivies ont maintenu ou amélioré le pourcentage des ménages vivant dans des logements convenables.
- 85% des 46 situations suivies ont maintenu ou amélioré le niveau d'approvisionnement en eau des sites.

AUTONOMISATION ET AUTOSUFFISANCE DES COMMUNAUTÉS

- 53% des 58 situations examinées ont maintenu ou accru la participation des femmes dans les structures de gestion.
- 48% des 65 situations suivies ont signalé une amélioration du niveau d'acceptation de la présence des réfugiés par les communautés locales.
- 84% des 38 opérations examinées ont fait état d'une augmentation du nombre de personnes âgées de 18 à 59 ans employées à titre indépendant ou ayant leur propre entreprise.
- 63% des 96 situations suivies ont maintenu ou augmenté le taux d'inscription des enfants en âge scolaire dans le primaire.

SOLUTIONS DURABLES

- 54% des 42 situations suivies ont signalé des améliorations en matière d'intégration locale.
- 79% des 42 situations examinées ont apporté un soutien au retour volontaire des réfugiés dans la sécurité et la dignité lorsque les conditions le permettaient.

L'utilisation accrue de l'énergie solaire pour le pompage de l'eau dans 19 opérations a permis de réduire jusqu'à 80 pour cent le coût de l'approvisionnement en eau, principalement grâce aux économies réalisées sur le coût du combustible.

Des progrès ont également été constatés dans l'amélioration des relations entre les populations déplacées et les communautés d'accueil. En travaillant avec les comités pour la coexistence pacifique, le HCR a exécuté des projets d'appui communautaire pour renforcer la cohésion sociale et a répondu aux besoins communs des communautés locales et des personnes déplacées. Dans le cadre de ces projets, le HCR a eu recours à des activités sociales, récréatives et d'appui aux moyens de subsistance pour consolider les relations entre les déplacés et les membres des communautés locales, pour favoriser l'intégration et accroître l'autonomie.

DÉFIS

Les difficultés qui ont entravé les progrès dans certains domaines prioritaires étaient le plus souvent liées au défi d'assurer une réponse complète avec des ressources budgétaires limitées et à la nécessité de privilégier certaines interventions par rapport à d'autres. Les besoins, en augmentation globale dans la plupart des pays où le HCR était présent, ont largement excédé les ressources disponibles. En raison des ressources limitées, l'aide alimentaire et nutritionnelle a été réduite et l'insécurité alimentaire a augmenté. Environ 3,3 millions de réfugiés ont reçu une aide alimentaire inférieure aux normes acceptables (sur la base de 2100 kcal/personne/jour).

En dépit des progrès importants réalisés en 2017, le HCR a eu des difficultés, comme les années précédentes, à promouvoir l'égalité et à assurer la participation active des femmes et des filles dans les processus de prise de décision et dans les structures d'encadrement. Dans un certain nombre d'opérations, les attitudes sociales entravant la participation des femmes et des filles aux

structures d'encadrement étaient courantes. Les efforts déployés pour surmonter ces obstacles progressent avec lenteur car les croyances et les rôles sociaux profondément ancrés nécessitent des changements très progressifs. Il a également été difficile d'assurer l'accès à l'assistance et aux services essentiels du fait de l'augmentation du nombre de personnes qui se déplacent ou vivent en milieu urbain.

À cet égard, les opérations ont eu des difficultés à appliquer des procédures de détermination de l'intérêt supérieur de l'enfant, en raison du nombre limité de services spécialisés et de l'absence d'options alternatives de prise en charge communautaire de qualité pour les mineurs réfugiés isolés, en particulier pour les adolescents.

Si le HCR a accompli des progrès importants dans l'amélioration de l'inclusion financière des réfugiés et dans la promotion de leur droit au travail, les cadres juridiques existants et certains obstacles pratiques, comme les taux élevés de chômage et de pauvreté observés dans de nombreux pays d'accueil, ont continué d'entraver l'accès à l'emploi sûr et durable pour de

nombreuses personnes relevant de la compétence du HCR. L'organisation a continué à recommander aux États d'accorder aux réfugiés le droit au travail et a renforcé ses partenariats, notamment avec les acteurs du développement et le secteur privé, afin d'élargir l'accès aux opportunités d'emploi pour les personnes relevant de sa compétence.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Un résumé des progrès accomplis par rapport aux PSG du HCR en 2017 est présenté ci-dessous. Des exemples supplémentaires sont mis en évidence dans cette publication. Les réalisations obtenues et les défis rencontrés dans tous les domaines visés par les PSG en 2017 sont détaillés dans le rapport d'avancement publié sur le site internet Global Focus (voir le QR Code ci-dessous). Le rapport présente les progrès accomplis au regard de chaque PSG, indique les points forts des opérations sur le terrain et offre des informations sur les initiatives globales et régionales qui ont permis de renforcer et de compléter les mesures prises.



LES PROGRÈS RÉALISÉS EN 2017 | PSG D'APPUI ET DE GESTION

GESTION FINANCIÈRE

- Le HCR a achevé la mise à niveau de son système de planification des ressources de l'organisation basé sur les bonnes pratiques et les standards, qui aboutira à une amélioration de l'efficacité opérationnelle globale.
- L'organisation a davantage renforcé sa capacité en matière de gestion financière en adoptant de nouvelles directives, méthodes et des opportunités avancées d'apprentissage.
- Les états financiers pour l'année 2017 ont été préparés, conformément aux normes IPSAS.

PROTECTION INTERNATIONALE

- Le HCR a fourni des orientations, des conseils juridiques et un appui opérationnel aux opérations et aux États, notamment sur les obligations juridiques et les droits individuels.
- En appui à la campagne #J'Appartiens (#IBelong) visant à mettre fin à l'apatridie d'ici à 2024, le HCR a publié un certain nombre de nouvelles orientations, notamment un guide sur les programmes visant à lutter contre l'apatridie, un document sur les bonnes pratiques en matière d'enregistrement des naissances pour la prévention de l'apatridie, et un document sur les objectifs de développement durable et la lutte contre l'apatridie.

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

- Le HCR a renforcé la sécurité par la mise en œuvre d'un programme de sécurité informatique et a renforcé la cybersécurité et la protection des données des personnes relevant de sa compétence.
- Pour la première fois, le HCR a mobilisé le secteur des télécommunications d'urgence pour les réfugiés qui lui permet, dans le cadre du modèle de coordination pour les réfugiés dans les situations d'urgence, de coordonner l'apport de la connectivité Internet et les services de communications sur la sécurité à la communauté humanitaire élargie.

COORDINATION

- Les trois groupes sectoriels globaux de la protection, de la coordination et gestion des camps et des abris ont guidé et appuyé les membres des groupes sectoriels et les coordonnateurs de terrain dans plus de 20 opérations, dont notamment par le déploiement d'effectifs supplémentaires et de spécialistes techniques.

GESTION DES PROGRAMMES

- Le guide du HCR sur l'évaluation des besoins a été publié, accompagné par une série de mesures pour améliorer l'évaluation conjointe en termes d'analyses dans le contexte interorganisations et au sein de ses opérations.
- Quelque 8 millions de personnes ont été assistées avec des aides en espèces dans 94 pays. L'organisation a fourni un appui technique à 57 pays-opérations et 5 bureaux régionaux en mettant en œuvre des programmes d'interventions en espèces.

PRÉPARATION ET RÉPONSE AUX SITUATIONS D'URGENCE

- Une assistance vitale a été fournie à 1,2 millions de déplacés avec des articles de secours essentiels.
- Le HCR a formé 1 350 membres du personnel et partenaires sur la préparation et réponse aux urgences, notamment à travers des séminaires sur la gestion de l'urgence, l'encadrement de la gestion de programme d'urgence et des formations et les situations d'urgence parmi d'autres.
- Une nouvelle politique sur la préparation et la réponse aux situations d'urgence a été publiée. Cette politique améliore et simplifie le recours aux moyens humains, financiers et matériels et met l'accent sur les partenariats et l'inclusion.
- Plus de 62 missions d'appui à la sécurité ont été effectuées, dont notamment dans les opérations d'urgence en Angola, Bangladesh, Iraq et Ouganda.

MOBILISATION DES RESSOURCES

- Le niveau du soutien des donateurs reçu par le HCR a atteint plus de 3,9 milliards de dollars, avec des revenus du secteur privé s'élevant à 400 millions de dollars.
- La campagne du HCR intitulée #Aveclesréfugiés, qui vise à susciter une solidarité publique mondiale avec les réfugiés, a compté plus de 15 millions d'actions de solidarité en faveur des réfugiés. Ce soutien a notamment pris la forme de 1,8 million de signatures de la pétition lancée par la campagne.
- Le Comité exécutif s'est accru passant de 98 à 101 États membres, ce qui démontre l'intérêt global croissant et le soutien au travail du HCR.

RESSOURCES HUMAINES

- Le HCR a continué son travail pour s'assurer que l'organisation bénéficiait d'un personnel au profil diversifié et atteignait une parité de genre.
- De nombreux programmes de certifications et formations techniques spécialisées ont été lancés, dont notamment un programme sur la gestion, les ressources humaines et la gestion logistique, et 30 programmes d'apprentissage clés ont été proposés à plus de 4 000 membres du personnel.

Financement des programmes du HCR

Ce chapitre offre un aperçu des besoins, des revenus et des dépenses du HCR en 2017. Pour plus de détails,

veuillez consulter la principale plateforme d'information sur les opérations du HCR, le site internet Global Focus.

La population relevant de la compétence du HCR ayant atteint un total de 71,4 millions de personnes,

le budget du HCR, fondé sur une évaluation des besoins globaux, a augmenté de près de neuf pour cent au cours de l'année.

Cette hausse reflétait clairement l'augmentation ou l'aggravation des crises, générant davantage de besoins pour un plus grand nombre de personnes dans un plus grand nombre d'endroits.

TABLEAU 1 | BUDGET ET DÉPENSES | USD

RÉGION ET SOUS-RÉGION		PILIER 1	PILIER 2	PILIER 3	PILIER 4	TOTAL
		Programme pour les réfugiés	Programme pour les apatrides	Projets de réintégration	Projets pour les déplacés internes	
AFRIQUE						
Afrique de l'Ouest	Budget	182 697 844	8 419 440	64 581 448	53 530 843	309 229 576
	Dépenses	94 365 988	4 868 402	26 097 946	19 791 134	145 123 470
Afrique de l'Est et Corne de l'Afrique	Budget	1 673 407 105	6 081 350	29 806 677	107 695 287	1 816 990 419
	Dépenses	799 646 839	2 665 885	17 823 404	47 851 756	867 987 884
Afrique centrale et des Grands Lacs	Budget	527 971 356	3 104 477	62 632 419	91 903 478	685 611 730
	Dépenses	254 086 189	791 153	19 893 064	35 816 625	310 587 030
Afrique australe	Budget	111 888 477	1 479 829	-	-	113 368 306
	Dépenses	65 426 650	948 936	-	-	66 375 585
SOUS-TOTAL AFRIQUE	Budget	2 495 964 781	19 085 097	157 020 545	253 129 608	2 925 200 031
	Dépenses	1 213 525 666	9 274 374	63 814 415	103 459 516	1 390 073 970
MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD						
Moyen-Orient	Budget	1 077 226 947	1 616 494	146 000 000	803 385 041	2 028 228 482
	Dépenses	714 994 398	962 580	4 841 298	368 163 372	1 088 961 648
Afrique du Nord	Budget	217 910 614	-	-	14 145 268	232 055 882
	Dépenses	116 298 449	-	-	10 965 047	127 263 496
SOUS-TOTAL MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD	Budget	1 295 137 562	1 616 494	146 000 000	817 530 309	2 260 284 364
	Dépenses	831 292 847	962 580	4 841 298	379 128 419	1 216 225 144
ASIE ET PACIFIQUE						
Asie du Sud-Ouest	Budget	240 902 368	235 000	98 822 675	21 986 592	361 946 635
	Dépenses	111 961 995	139 759	27 886 202	18 357 881	158 345 837
Asie centrale	Budget	6 518 234	2 434 971	-	-	8 953 206
	Dépenses	3 563 764	1 922 178	-	-	5 485 943
Asie du Sud	Budget	27 912 951	847 055	-	-	28 760 006
	Dépenses	16 192 458	759 903	-	-	16 952 362
Asie du Sud-Est	Budget	149 944 782	10 917 602	-	25 278 749	186 141 132
	Dépenses	81 697 824	5 554 010	-	11 998 713	99 250 547
Asie de l'Est et Pacifique	Budget	12 395 498	435 354	-	-	12 830 852
	Dépenses	9 196 801	387 166	-	-	9 583 967
SOUS-TOTAL ASIE ET PACIFIQUE	Budget	437 673 832	14 869 983	98 822 675	47 265 341	598 631 831
	Dépenses	222 612 842	8 763 016	27 886 202	30 356 593	289 618 654

Fin 2017, le budget révisé du HCR était passé de 7,309 à 7,963 milliards de dollars. Huit budgets supplémentaires, d'un montant total de 832,1 millions de dollars, ont été ajoutés au cours de l'année et il y a eu une réduction budgétaire de 179 millions de dollars. L'augmentation nette du budget final par rapport au début de l'année a donc été de 653 millions de dollars.

Les fonds mis à la disposition du HCR ont atteint au total 4,51 milliards de dollars, le pourcentage des financements souples — c'est-à-dire des financements non affectés ou légèrement affectés — diminuant par rapport au montant total des financements. Cependant, les financements non affectés provenant du secteur privé ont augmenté pour atteindre

207 millions de dollars, soit 35 pour cent des financements non affectés alloués au HCR en 2017.

Les dépenses se sont élevées à 4,1 milliards de dollars, dont 1,5 milliard de dollars versés à des partenaires. Le taux d'exécution a été de 90,6 pour cent. En raison d'une augmentation importante des besoins par rapport à 2016, et compte tenu des fonds disponibles, l'écart entre les besoins et les ressources requises est passé de 41,3 pour cent en 2016 à 43,3 pour cent en 2017. Par conséquent, le pourcentage des besoins globaux des personnes relevant de la compétence du HCR qui n'a pas été financé a été plus élevé en 2017 qu'en 2016.

RÉGION ET SOUS-RÉGION		PILIER 1	PILIER 2	PILIER 3	PILIER 4	TOTAL
		Programme pour les réfugiés	Programme pour les apatrides	Projets de réintégration	Projets pour les déplacés internes	
EUROPE						
Europe de l'Est	Budget	392 981 355	2 112 774	-	34 555 929	429 650 058
	Dépenses	166 230 090	1 441 161	-	19 248 648	186 919 900
Europe du Sud-Est	Budget	36 436 016	3 274 512	3 812 592	17 684 996	61 208 117
	Dépenses	24 173 828	2 406 665	1 899 693	6 955 167	35 435 353
Europe du Nord, de l'Ouest, centrale et du Sud	Budget	333 136 416	2 979 033	774 243	-	336 889 691
	Dépenses	270 971 832	2 472 248	679 460	-	274 123 540
SOUS-TOTAL EUROPE	Budget	762 553 787	8 366 319	4 586 836	52 240 925	827 747 866
	Dépenses	461 375 750	6 320 074	2 579 153	26 203 815	496 478 792
AMÉRIQUES						
Amérique du Nord et Caraïbes	Budget	17 629 756	12 159 555	-	-	29 789 311
	Dépenses	9 295 155	6 205 793	-	-	15 500 948
Amérique latine	Budget	90 001 777	1 727 437	-	29 868 265	121 597 480
	Dépenses	55 025 058	1 147 981	-	14 363 253	70 536 292
SOUS-TOTAL AMÉRIQUES	Budget	107 631 533	13 886 992	-	29 868 265	151 386 791
	Dépenses	64 320 212	7 353 774	-	14 363 253	86 037 240
SOUS-TOTAL TERRAIN						
	Budget	5 098 961 494	57 824 884	406 430 056	1 200 034 449	6 763 250 883
	Dépenses	2 793 127 318	32 673 820	99 121 067	553 511 596	3 478 433 801
Programmes globaux	Budget	435 531 073	-	-	-	435 531 073
	Dépenses	366 082 944	-	-	-	366 082 944
Siège ¹	Budget	241 179 100	-	-	-	241 179 100
	Dépenses	231 161 109	-	-	-	231 161 109
SOUS-TOTAL DES ACTIVITÉS PROGRAMMÉES	Budget	5 775 671 667	57 824 884	406 430 056	1 200 034 449	7 439 961 056
	Dépenses	3 390 371 371	32 673 820	99 121 067	553 511 596	4 075 677 854
Réserve opérationnelle	Budget	490 896 196	-	-	-	490 896 196
Réserve NAM ²	Budget	20 000 000	-	-	-	20 000 000
Jeunes experts associés	Budget	12 000 000	-	-	-	12 000 000
	Dépenses	7 674 047	-	-	-	7 674 047
TOTAL	Budget	6 298 567 864	57 824 884	406 430 056	1 200 034 449	7 962 857 253
	Dépenses	3 398 045 418	32 673 820	99 121 067	553 511 596	4 083 351 901

¹ Inclut les allocations du Budget ordinaire des Nations Unies.

² Réserve pour des "activités nouvelles ou additionnelles- liées au mandat (NAM)".

BUDGET 2017

Réuni à l'occasion de sa 66^{ème} session en octobre 2015, le Comité exécutif a approuvé un budget initial fondé sur les besoins globaux de 6,408 milliards de dollars pour 2017. Lors de sa 67^{ème} session, en octobre 2016, le Comité exécutif a approuvé un budget révisé de 7,309 milliards de dollars fondé sur les besoins réactualisés. Le budget annuel final, chiffré à 7,963 milliards de dollars pour 2017, représente la somme du budget révisé approuvé — 7,309 milliards — et de l'ensemble des besoins supplémentaires identifiés au cours de l'année (huit budgets supplémentaires s'élevant à 832,1 millions), moins une réduction budgétaire de 179 millions. L'augmentation nette du budget par rapport au début de l'année a donc été de 653 millions de dollars et la hausse globale du budget s'est élevée à 9 pour cent.

Le budget final de 7,963 milliards de dollars comprenait 7,439 milliards pour les activités programmées (y compris les frais de gestion et d'administration au Siège, qui étaient financés en partie par la quote-part du Budget ordinaire des Nations Unies mais dont le montant, de 43,3 millions, représentait à peine un pour cent des fonds disponibles en 2017); 490,9 millions de réserve opérationnelle; 20 millions de la réserve des « activités nouvelles ou additionnelles liées au mandat » et 12 millions pour le programme des Jeunes experts associés.

Le budget reflétait les priorités et les capacités d'exécution du HCR. À l'échelle globale, le Pilier 1 (programme pour les réfugiés) représentait la composante la plus importante du budget final, soit 79 pour cent du total, et correspondait aussi à la part du budget qui a connu la plus forte augmentation, de 440 millions de dollars. À l'échelle régionale, l'Afrique a bénéficié du budget le plus élevé, de 2,925 milliards de dollars, soit 39 pour cent des activités programmées. En Afrique, un montant de 1,816 milliard de dollars, soit 62 pour cent du budget de la région, a été attribué à l'Afrique de l'Est et à la Corne, reflétant une série de crises prolongées et imbriquées.

L'année a été marquée par d'autres augmentations importantes, traduisant l'évolution des besoins et des contextes. En Asie du Sud-Est, les budgets du Pilier 1 et du Pilier 2 (programme pour les apatrides) ont respectivement progressé de 49 et 68 pour cent en raison de l'afflux de réfugiés originaires du Myanmar. Dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, 146 millions de dollars ont été ajoutés au Pilier 3 (projets de réintégration) pour l'assistance en République arabe syrienne (Syrie).

La réduction budgétaire de 179 millions de dollars était essentiellement due au réaligement du Plan régional pour les réfugiés et la résilience (3RP), destiné à répondre à la crise syrienne.

GRAPHIQUE 1 | ACTIVITÉS PROGRAMMÉES : BUDGET RÉVISÉ ET BUDGET FINAL PAR RÉGION ET PILIER | 2017

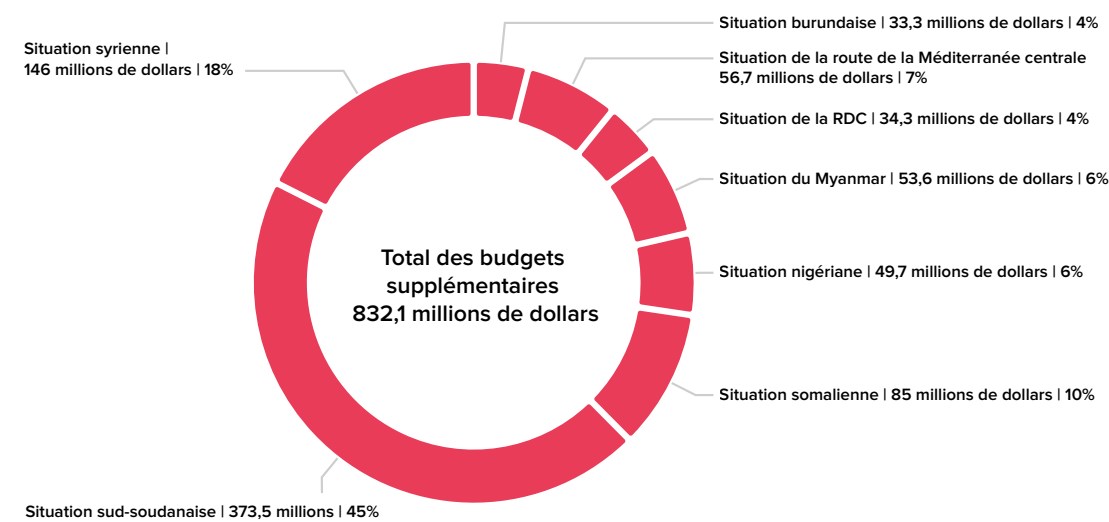


BUDGETS SUPPLÉMENTAIRES

Comme les priorités à l'origine de l'augmentation du budget du HCR étaient essentiellement dues à la nécessité de répondre aux nouvelles crises ou à celles qui s'aggravaient, huit budgets supplémentaires (dont deux révisés) ont été

publiés (voir le Graphique 2). Ces budgets concernaient des situations d'urgence allant du Soudan du Sud en janvier, aux afflux en provenance de la République démocratique du Congo en juin, et à la crise des réfugiés du Myanmar en septembre. Les ressources financières requises au titre de ces budgets représentaient 11 pour cent du montant des activités programmées.

GRAPHIQUE 2 | BUDGETS SUPPLÉMENTAIRES | 2017



Plans de réponse pour les réfugiés

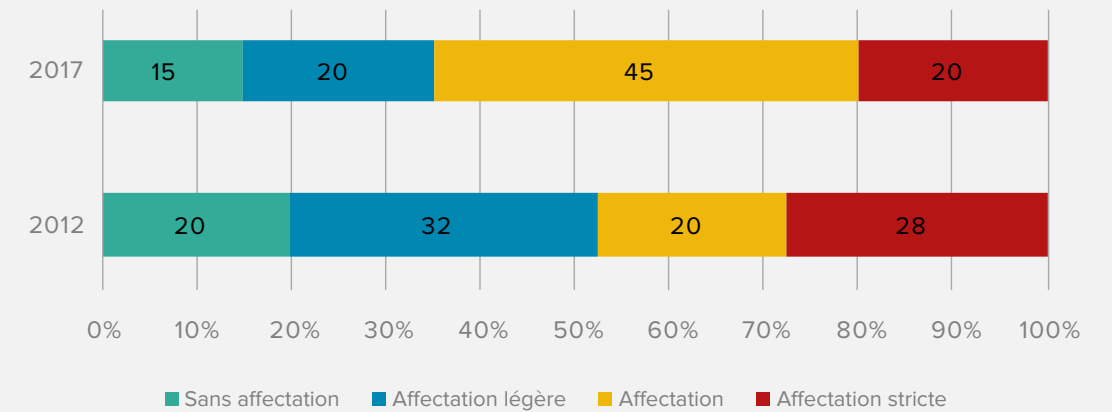
Conformément au modèle de coordination pour les réfugiés, le HCR a continué à assumer son rôle de responsable dans les situations de réfugiés, en nommant des coordonnateurs régionaux pour les réfugiés chargés de conduire la planification opérationnelle, la mobilisation des ressources et la mise en œuvre des Plans de réponse pour les réfugiés (RRP). Les RRP présentent un tableau complet des besoins identifiés, de l'impact sur les communautés

d'accueil, de la stratégie opérationnelle et des ressources financières requises. En 2017, cinq RRP étaient en place, les plans pour les crises syrienne et yéménite étant respectivement codirigés avec l'OIM et le PNUD. Les RRP ont impliqué plus de 540 partenaires, requis des financements à hauteur de près de 7,4 milliards de dollars pour répondre aux besoins évalués et déclaré des contributions s'élevant à 3,5 milliards de dollars. Le niveau global de financement des RRP a été de 48 pour cent (voir tableau ci-dessous).

Tableau 2 PLANS DE RÉPONSE POUR LES RÉFUGIÉS	BUDGET INTERORGANISATIONS	FONDS INTERORGANISATIONS REÇUS	NIVEAU DE FINANCEMENT
Plan de réponse pour les réfugiés burundais	429 309 626	88 998 521	21%
RMRP pour l'Europe	690 935 696	360 784 479	52%
Plan de réponse pour les réfugiés nigériens	241 157 206	145 260 912	60%
Plan de réponse pour les réfugiés sud-soudanais	1 383 971 569	464 792 416	34%
3RP pour la Syrie	4 633 255 733	2 484 154 016	54%
TOTAL	7 378 629 830	3 543 990 344	48%

REVENUS EN 2017

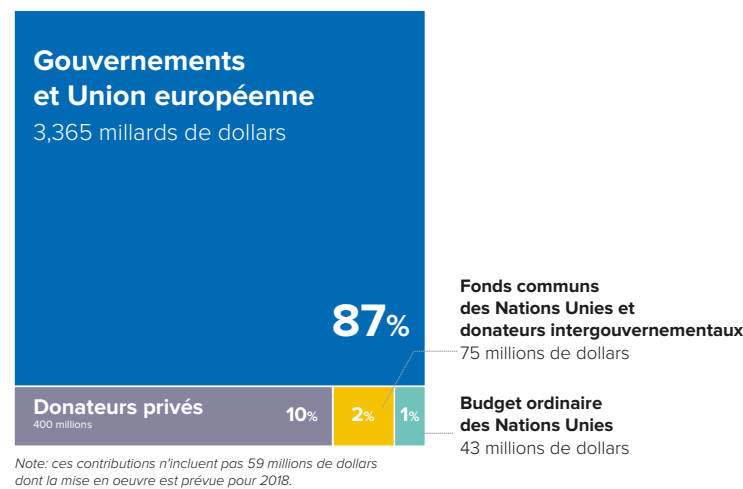
GRAPHIQUE 3 | NIVEAUX D'AFFECTATION | 2017



Évolution des revenus (2012-2017)

- La part des financements souples (non affectés ou légèrement affectés) a diminué, passant de 52 pour cent en 2012 à 35 pour cent en 2017. Cela signifie que les deux tiers environ des revenus du HCR en 2017 ont été affectés de manière stricte, au niveau des pays ou en-dessous.
- Bien que les financements non affectés aient augmenté en valeur absolue, passant de 451 millions de dollars en 2012 à 589 millions en 2017, leur part en pourcentage a diminué, passant de 20 à 15 pour cent entre 2012 et 2017.
- Cependant, les financements non affectés émanant du secteur privé, en particulier des Partenaires nationaux, ont augmenté.
- En dépit de quelques fluctuations, les financements légèrement affectés et les financements affectés sont restés au même niveau au cours de la période examinée.
- Les financements affectés ont presque quadruplé en valeur absolue, passant de 457 millions à près de 1,728 milliards de dollars. Il est parfois très difficile de faire coïncider les financements affectés et les activités considérées comme prioritaires.
- Si le financement au niveau des pays procure une certaine flexibilité, il n'offre pas la même latitude que les financements non affectés ou légèrement affectés et ne va pas dans le sens des engagements pris dans le cadre du Grand compromis.

GRAPHIQUE 4 | SOURCES DES REVENUS | 2017



Sources et diversité des revenus

En dépit de l'augmentation des besoins, les contributions volontaires reçues en 2017 n'ont pas atteint le même niveau qu'en 2016. La base de donateurs du HCR est demeurée stable, de même que la plupart des tendances concernant les sources et la qualité des financements.

Le HCR a reçu des contributions volontaires de 147 donateurs (146 en 2016), allant d'États membres à des fonds communs et à des particuliers (voir le Tableau 5). Le soutien le plus diversifié est venu du secteur privé. Le nombre des donateurs individuels a augmenté de 22 pour cent, passant de 1,57 million en 2016 à 1,92 million en 2017.

Le profil des principaux donateurs du HCR est resté pratiquement inchangé, de même que la part en pourcentage des revenus émanant des dix premiers donateurs (voir le Graphique 5).

Si l'on examine les cinq dernières années, c'est-à-dire la période de 2012 à 2017, on relève des augmentations sensibles de certaines contributions, notamment chez les trois premiers donateurs. Les contributions des États-Unis d'Amérique sont celles qui ont le plus augmenté en valeur absolue, passant de 793,4 millions

à 1,450 milliard de dollars, soit une hausse de 82 pour cent, et le soutien de ce donateur aux appels supplémentaires est resté fort. Les contributions de l'Allemagne ont également connu une hausse, particulièrement significative en pourcentage, de l'ordre de 590 pour cent, passant de 69,2 à 477 millions de dollars. Les contributions de l'Union européenne sont passées de 167 à 430 millions de dollars, soit une augmentation de 161 pour cent. En ce qui concerne les donateurs offrant plus de 20 millions de dollars, l'image d'ensemble qui se dégage est celle de fluctuations dans les financements, avec quelques augmentations notables des contributions, comme celle de l'Italie qui est passée de 12,8 à 51,4 millions de dollars, celle de la France qui est passée de 23,2 à 39,7 millions de dollars et celle de la Belgique qui a progressé de 16,8 à 23 millions de dollars. La volonté d'offrir des fonds non affectés est demeurée forte chez certains donateurs, tels que la Suède, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Norvège. Les contributions de certains donateurs émergents, comme la Chine, ont également augmenté. En 2012, la Chine avait donné 474 630 dollars, mais en 2017 sa contribution a atteint 11,1 millions de dollars, ce qui représente une hausse de plus de 2 000 pour cent.

Les revenus provenant des mécanismes de financement commun ont considérablement diminué: les contributions du CERF, notamment, ont baissé de près de 50 pour cent pour atteindre 36,6 millions de dollars, soit leur plus faible niveau depuis 2007. Cette baisse s'explique principalement par la décision du CERF d'accorder la priorité à la réponse à la famine en Afrique et de se concentrer sur un ensemble limité d'acteurs et de secteurs pour cette réponse d'urgence. De manière générale, les financements communs ont très sensiblement diminué, avec une baisse de 32 pour cent par rapport à 2016.

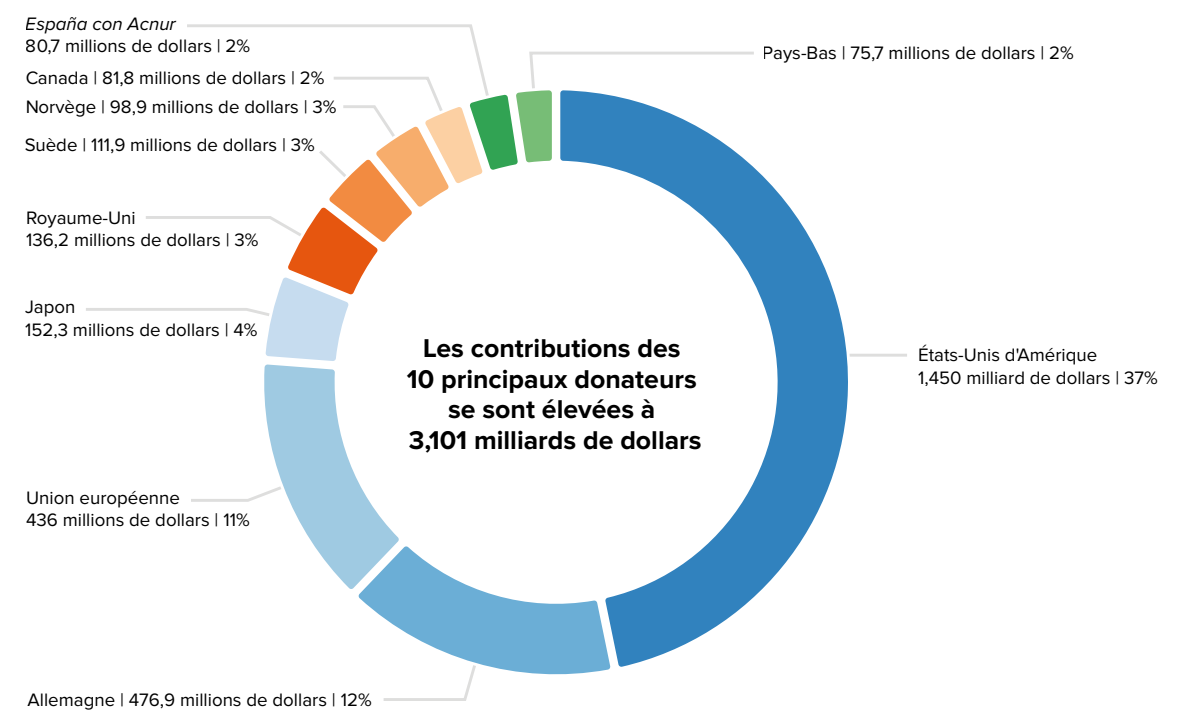
Le HCR a reçu des contributions en nature d'une valeur de 32,9 millions de dollars, dont 34 pour cent portaient sur la fourniture de locaux. Les autres formes d'aide en nature comprenaient la mise à disposition de partenaires de réserve et la fourniture d'articles non alimentaires.

La date de réception des fonds et le type de fonds reçus mettent en évidence deux caractéristiques principales. Premièrement, pendant la plus grande partie de l'année, la date de réception des contributions a été postérieure à celle de l'année 2016 — ce qui a causé des problèmes, car le HCR devait répondre à des besoins plus importants. Ce n'est qu'au dernier trimestre que le taux de réception des contributions a été voisin de celui de 2016. À cette date, cependant, le budget du HCR était en hausse de 453 millions de dollars par rapport à celui de 2016, et ceci explique pourquoi l'écart entre les besoins et les ressources a été plus important en 2017 (43 pour cent) qu'en 2016 (41 pour cent).

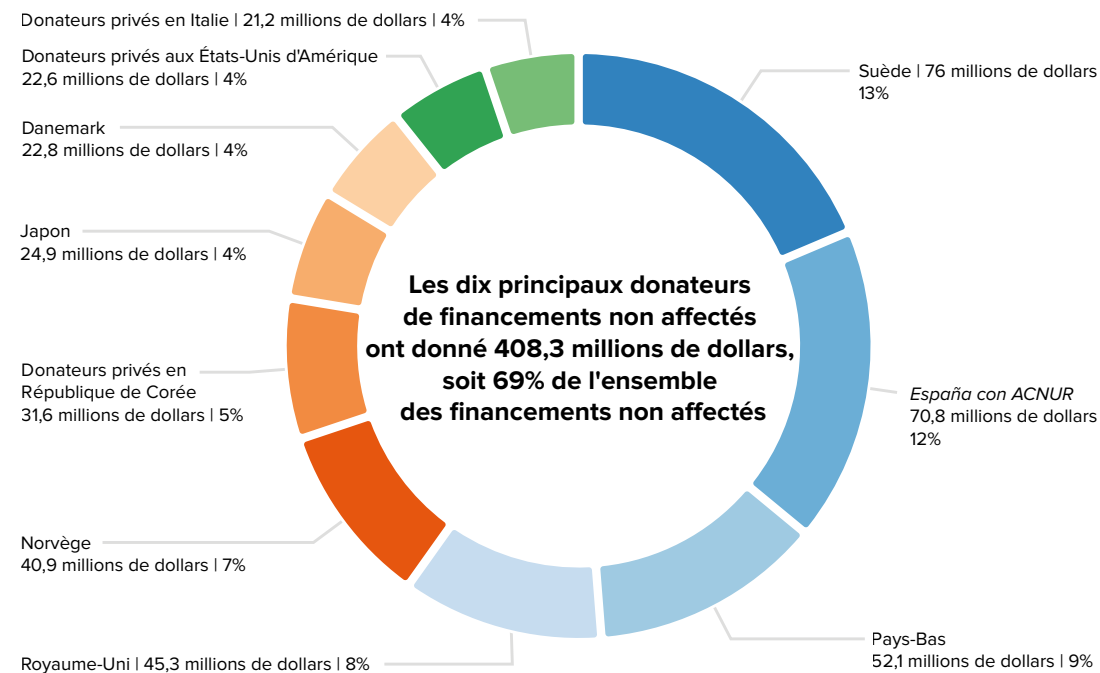
Deuxièmement, la part des financements affectés a nettement augmenté, atteignant 65 pour cent des contributions volontaires au HCR.

GRAPHIQUE 5 | CONTRIBUTIONS DES DIX PRINCIPAUX DONATEURS | 2017

Les trois premiers donateurs ont fourni 61 pour cent de l'ensemble des contributions volontaires tandis que les dix premiers, dont *España con Acnur*, ont fourni 79 pour cent.



GRAPHIQUE 6 | LES DIX PRINCIPALES SOURCES DE FINANCEMENTS NON AFFECTÉS | 2017



Souplesse des financements

Le HCR considère deux grands types de financements comme souples. Les financements légèrement affectés — qui peuvent être utilisés à travers une région ou dans une situation donnée conformément aux priorités et aux activités identifiées par le HCR (voir ci-dessous) — et les financements non affectés, qui sont les plus précieux.

N'étant soumises à aucune restriction d'utilisation, les contributions non affectées donnent au HCR la souplesse indispensable pour aider au mieux les réfugiés et les autres populations relevant de sa compétence, en particulier les personnes qui ont les besoins les plus pressants et qui sont exposées aux plus grands risques. Tous les bureaux du HCR bénéficient de l'allocation de ces ressources, dont la plus grande partie sert à exécuter des programmes sur le terrain; le solde étant utilisé pour appuyer les programmes globaux, sans lesquels le HCR ne serait pas en mesure de s'acquitter de son mandat.

En 2017, les contributions non affectées, se sont élevées à 588,7 millions de dollars et provenaient de 87 donateurs (voir le Tableau 3). Ce montant était en hausse de 4,6 pour cent par rapport aux 562,6 millions reçus en 2016. Cette augmentation doit être néanmoins remise en perspective avec la diminution générale de la part des fonds non affectés dans le total des fonds reçus observée depuis 2012. Il est important de souligner, toutefois, que plus de 75 pour cent des fonds non affectés ont été reçus au premier semestre, ce qui constitue une indication de ponctualité essentielle et donne à l'organisation une flexibilité appréciable.

Les trois principaux bailleurs de fonds non affectés ont été la Suède, avec 76 millions de dollars, soit 13 pour cent de l'ensemble des fonds non affectés; les donateurs privés en Espagne, avec 70,8 millions de dollars ou 12 pour cent, l'ensemble de ces fonds étant récoltés par le Partenaire national *España con ACNUR*; et les Pays-Bas avec 52,1 millions de dollars, représentant 9 pour cent du

total. La part des fonds non affectés des contributions suédoise et néerlandaise a été respectivement de 68 pour cent et de 69 pour cent (voir le Graphique 6).

Sur les dix premières sources de financement non affecté, six étaient des gouvernements, qui ont offert 262 millions de dollars. Ce montant représentait 64 pour cent des contributions accordées par les dix principaux bailleurs de fonds non affectés et 45 pour cent de l'ensemble des contributions non affectées. Parmi les dix principaux bailleurs de fonds non affectés figuraient également quatre donateurs du secteur privé — les Partenaires nationaux en Espagne et aux États-Unis d'Amérique, ainsi que des fonds du secteur privé recueillis en Italie et en République de Corée — qui ont apporté 146,1 millions de dollars, soit 36 pour cent des contributions fournies par les dix premiers bailleurs de fonds non affectés. Les contributions provenant de ces quatre sources du secteur privé ont également représenté un peu plus de 70 pour cent de l'ensemble des fonds non affectés collectés au sein du secteur privé.

Le HCR a reçu 768 millions de dollars de contributions légèrement affectées,

provenant en majorité des États-Unis d'Amérique. Globalement, ce montant était en recul par rapport à 2016, année durant laquelle le HCR avait reçu 786 millions de dollars de financements légèrement affectés. Les principaux donateurs de fonds légèrement affectés ont été les États-Unis d'Amérique, avec 481,6 millions de dollars, soit 63 pour cent du total; l'Allemagne, avec 143,5 millions de dollars ou 19 pour cent; et la Norvège, avec 16,5 millions de dollars, soit 2 pour cent. Une série d'autres donateurs ont fourni le montant restant, égal à 126,2 millions de dollars ou 16 pour cent.

En 2017, HCR a aussi enregistré 638 millions de dollars de financements pluriannuels, définis comme des contributions dont la période de mise en œuvre est supérieure à 24 mois. Cependant, près de la moitié de ces financements — 49 pour cent — étaient affectés; la part des fonds non affectés n'était que de 26 pour cent et celle des financements légèrement affectés de 25 pour cent. Si le financement pluriannuel peut constituer un précieux indicateur de prévisibilité et de flexibilité, l'intérêt qu'il présente diminue lorsqu'il est assorti de conditions strictes limitant son utilisation.

TABEAU 3 | DONATEURS AUX CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON AFFECTÉES SUPÉRIEURES À 1 MILLION - USD | 2017

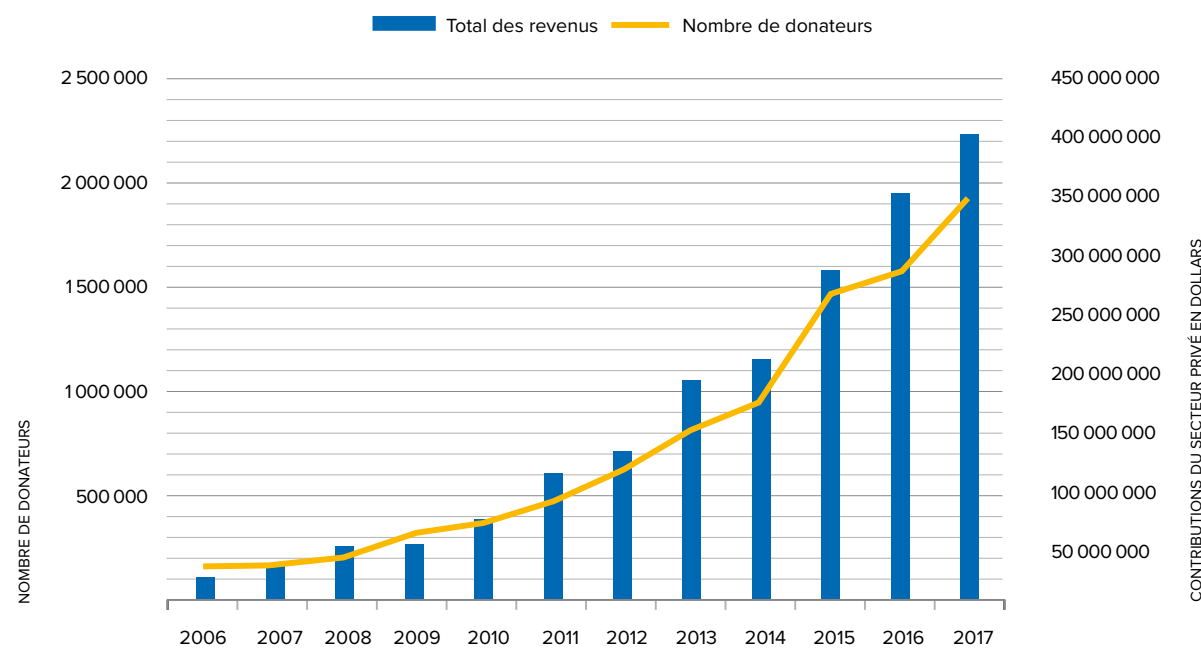
DONATEUR	TOTAL	DONATEUR	TOTAL
Suède	76 078 687	Canada	9 251 101
Donateurs privés en Espagne	70 824 438	Belgique	8 503 401
Pays-Bas	52 154 195	Irlande	8 004 269
Royaume-Uni	45 278 137	Donateurs privés - Chine	7 939 358
Norvège	40 887 850	Finlande	7 430 998
Donateurs privés en République de Corée	31 635 485	Donateurs privés au niveau mondial	5 265 110
Japon	24 850 314	Donateurs privés au Canada	4 541 772
Danemark	22 831 050	Nouvelle-Zélande	4 008 016
Donateurs privés en États-Unis d'Amérique	22 566 691	République de Corée	3 413 449
Donateurs privés en Italie	21 170 763	Donateurs privés aux Pays-Bas	2 111 462
Donateurs privés au Japon	19 290 812	Luxembourg	1 857 749
Donateurs privés en Suède	19 145 997	Maroc	1 000 000
Australie	18 670 650	Arabie saoudite	1 000 000
Suisse	14 792 899	Koweït	1 000 000
France	14 000 000	Ensemble des donateurs donnant plus de 1 million de dollars	581 856 254
Allemagne	12 273 212	Ensemble des autres donateurs	6 861 448
Italie	10 078 387	TOTAL DES FONDS NON AFFECTÉS	588 717 703

APERÇU DU SECTEUR PRIVÉ

Depuis 2014, les revenus provenant du secteur privé ont presque doublé, pour atteindre 400 millions de dollars, soit 10 pour cent des contributions volontaires, en 2017. Les particuliers ont fait don de 276 millions de dollars. Les partenariats avec les entreprises, les fondations et les mécènes et philanthropes fortunés ont fourni les 124 millions restants. Un peu

plus d'1,92 million d'individus ont fait des dons au HCR, les revenus procurés par les particuliers augmentant de 53 millions de dollars. Ce large soutien des individus et des entreprises est un exemple encourageant de l'approche fondée sur l'engagement de l'ensemble de la société, que le HCR s'attache à promouvoir. De manière importante, le ratio des dépenses a été ramené à 32 pour cent, ce qui signifie que chaque dollar investi rapporte environ trois dollars pour financer les opérations du HCR.

GRAPHIQUE 7 | CONTRIBUTIONS DU SECTEUR PRIVÉ ET NOMBRE DE DONATEURS | 2017



Les fonds versés par le secteur privé sans condition ou restriction aucune, d'un montant de 207 millions de dollars, ont constitué la première source de financement non affecté du HCR et représenté 52 pour cent de l'ensemble des contributions du secteur privé. Les fonds légèrement affectés se sont élevés à 69 millions de dollars, soit 17 pour cent des contributions du secteur privé, et les fonds à affectation stricte ont atteint 124,1 millions de dollars ou 31 pour cent du total.

Les contributions les plus importantes résultant de partenariats avec le secteur privé ont été celles du Programme Éduquer un enfant (19 millions de dollars), de la Fondation IKEA (18 millions de dollars) et d'UNIQLO (12 millions de dollars y compris la contribution du fondateur de l'entreprise, M. Tadeshi Yanai).

Le HCR s'appuie sur un réseau mondial de collecte de fonds dans le secteur privé, composé de bureaux et de Partenaires nationaux opérant dans une trentaine de

marchés; dix pays génèrent 85 pour cent des contributions du secteur privé, une répartition plus ou moins similaire à celle des dix premiers donateurs gouvernementaux.

Plus de la moitié des revenus de l'année 2017 (213,5 millions de dollars) ont été collectés par les six Partenaires nationaux, *España con ACNUR* récoltant 80,7 millions de dollars, soit 20 pour cent du total des revenus du secteur privé.

Près de la moitié des fonds mobilisés (192 millions de dollars) provenaient de l'Europe, suivie de l'Asie avec 29 pour cent

(115 millions de dollars), des Amériques avec 13 pour cent (50 millions de dollars) et de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord avec 10 pour cent (42 millions de dollars).

La campagne d'urgence organisée pour répondre à la crise des Rohingyas a permis de recueillir au dernier trimestre plus de 30 millions de dollars, dont 12,6 millions au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Le HCR a également lancé des opérations de collecte de fonds en Afrique dans le but de mobiliser le secteur privé et de sensibiliser l'opinion à la cause des réfugiés sur le continent (voir le résumé régional *Afrique*).

Les Partenaires nationaux du HCR

« Les Partenaires nationaux sont indispensables au succès de la mission du HCR. Ils contribuent de manière décisive à la mobilisation du grand public et à la mise en œuvre d'une approche qui fait appel à l'engagement de l'ensemble de la société, en sensibilisant l'opinion, en défendant la cause des réfugiés, en stimulant l'innovation, en diversifiant les soutiens et en contribuant financièrement aux activités du HCR dans le monde. »

— Filippo Grandi, Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés

Les Partenaires nationaux sont des organisations indépendantes, non gouvernementales, fondées conformément à la législation des pays dans lesquels elles travaillent. Le HCR a actuellement six Partenaires nationaux: *Australia for UNHCR* en Australie, *España con ACNUR* en Espagne, *Japan for UNHCR* au Japon, *Sverige för UNHCR* en Suède, *UNO-Flüchtlingshilfe* en Allemagne et *USA for UNHCR* aux États-Unis d'Amérique.

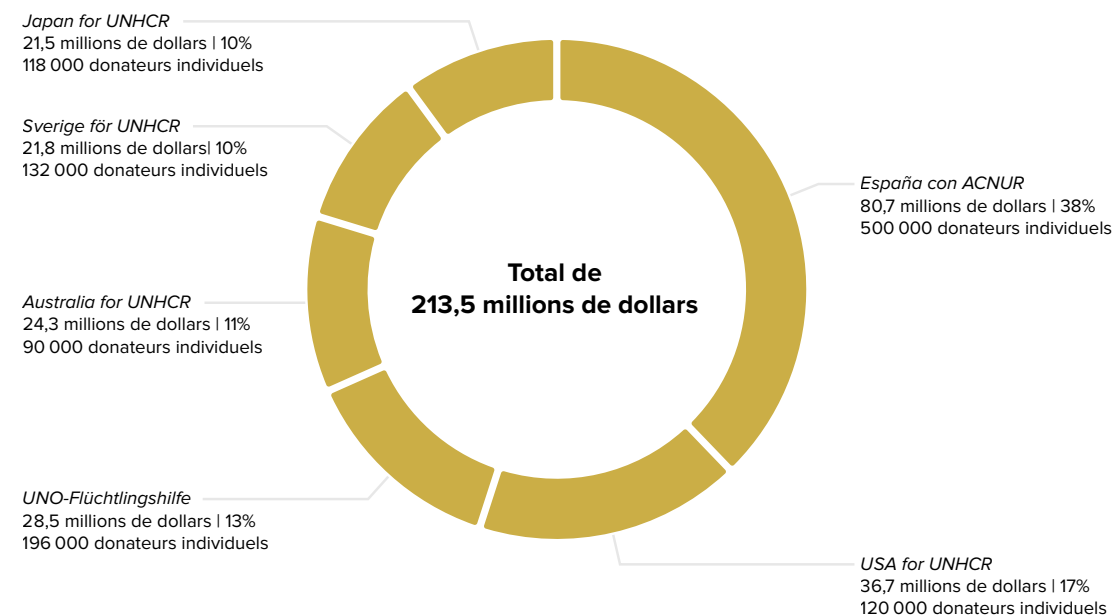
Jouant un rôle essentiel dans la collecte de fonds — en moyenne 93 pour cent des revenus provenant des six pays où les Partenaires nationaux sont présents sont recueillis par leur intermédiaire — les Partenaires nationaux ont de plus sensibilisé l'opinion au sort des réfugiés et à l'action du HCR dans leurs pays et rallié des millions de personnes à la cause des réfugiés.

Avec plus d'1,3 million de sympathisants fidèles dans le monde et un réseau de

célebrités engagées qui font entendre leur voix au niveau national et international, les Partenaires nationaux maintiennent un lien fort entre le HCR et le grand public.

Engagés et enthousiastes, ayant des domaines de partenariat et de collaboration larges et solides, les Partenaires nationaux se sont servis de leur forte présence sur les réseaux sociaux et d'outils variés tels que la collecte de fonds dans la rue, les campagnes de dons à la télévision, la communication et le marketing numériques et des campagnes de sensibilisation innovantes, pour inciter le grand public et le secteur privé à soutenir la cause des réfugiés et des autres personnes relevant de la compétence du HCR. Le développement ultérieur de ces partenariats, visant à susciter un appui à la cause des réfugiés au sein du grand public, donne lieu à l'élaboration de méthodes dynamiques de collecte de fonds et de communication, propres à chaque marché.

GRAPHIQUE 8 | REVENUS DES PARTENAIRES NATIONAUX | 2017



Australia for UNHCR (Australie) – Un soutien solide a été apporté aux appels d'urgence, concernant notamment l'insécurité alimentaire en Afrique et la réponse à la crise des réfugiés Rohingyas, pour laquelle, *Australia for UNHCR* a réalisé sa meilleure campagne à ce jour, recueillant 5,6 millions de dollars, dont 1,9 million de dollars offerts sous la forme d'une subvention de contrepartie par le Gouvernement australien. Les donateurs ont également soutenu des projets de renforcement des moyens de subsistance en Ouganda, l'aide en espèces en Jordanie et la protection de l'enfance en Éthiopie. Le plaidoyer a été intensifié grâce au lancement d'une plateforme australienne pour la pétition #Aveclesréfugiés, à l'organisation d'une campagne intégrée pour la Journée mondiale du réfugié et au soutien apporté à la Représentation régionale du HCR à Canberra. L'audience du partenaire *Australia for UNHCR* sur les réseaux sociaux a augmenté de 33 pour cent, avec plus de 315 000 abonnés. Parmi les innovations en matière de collecte de fonds, citons le lancement d'agents conversationnels (chatbots) et de modalités de paiement instantané pour la collecte dans la rue. Un nouveau site internet a amélioré le recrutement de donateurs en ligne et accru les revenus collectés en ligne de 232 pour cent.

España con ACNUR (Espagne) – La croissance soutenue s'est poursuivie en 2017, et, en plus des fonds collectés auprès des donateurs individuels, *España con ACNUR* a recueilli près de 4 millions de dollars auprès d'institutions publiques décentralisées. Ces chiffres spectaculaires sont dus à une stratégie intégrée de sensibilisation et de communication utilisant différentes techniques de mobilisation de fonds, comme la collecte dans la rue, la collecte numérique, la collecte multi-supports et le travail en tandem avec les plus importantes fondations et entreprises du pays, telles que la Fondation bancaire La Caixa. Espérant reproduire son succès et transmettre les enseignements tirés de son expérience, *España con ACNUR* a commencé à travailler avec le HCR pour mettre en place un nouveau Partenaire national en Argentine.

Japan for UNHCR (Japon) – Les publics japonais ont réagi favorablement aux appels lancés lors de la crise des Rohingyas, faisant don de 2,2 millions de dollars pour répondre à cette situation d'urgence en Asie. En outre, une lettre du Directeur exécutif présentant le programme d'aide en espèces pour les familles de réfugiés syriens en Jordanie a suscité une réaction remarquable chez les donateurs de niveau intermédiaire. L'accueil de l'Ambassadrice de bonne volonté Yusra

Mardini à Tokyo et la nomination de MIAYVI comme premier Ambassadeur de bonne volonté japonais ont été abondamment relayés dans les médias japonais. La 12^{ème} édition du Festival de cinéma sur les réfugiés et le Marathon de Tokyo ont, cette année encore, offert au public des opportunités uniques, grâce au pouvoir de la culture et des sports, de faire preuve de solidarité avec les personnes forcées au déplacement.

Sverige för UNHCR (Suède) – De solides programmes de collecte de fonds, associés à des campagnes et à des activités efficaces de relations publiques ont permis à l'organisation d'atteindre ses objectifs. Près de 17 000 nouveaux donateurs réguliers ont été recrutés et le soutien de quelque 62 000 donateurs ponctuels a été maintenu. Les revenus procurés par les partenariats stratégiques ont dépassé les espérances, grâce à des dons plus importants de la Loterie suédoise et de la Fondation H&M, à des campagnes de marketing efficaces organisées avec Lindex pour promouvoir la cause des réfugiés et à des dons en nature de Toyota Suède. Les activités et les campagnes de relations publiques ont été menées avec des personnes influentes et des célébrités qui ont permis de sensibiliser l'opinion publique et de mobiliser davantage de fonds.

UNO-Flüchtlingshilfe (Allemagne) – Une stratégie de communication intégrée utilisant

toutes les techniques a été à la base d'une collecte de fonds efficace; une campagne de publipostage a notamment généré 8,4 millions de dollars. En 2017, le Partenaire a recruté 41 151 nouveaux donateurs, dont 16 900 lors de campagnes de collecte dans la rue et quelque 8 400 grâce à une communication numérique. L'accent a été mis en particulier sur le soutien à la réponse d'urgence en Afrique et sur la préparation à l'hiver, principalement au Moyen-Orient.

USA for UNHCR (États-Unis d'Amérique) – Tout en répondant à des crises, notamment aux situations d'urgence affectant les Syriens et les Rohingyas, et en soutenant des programmes innovants orientés sur l'aide en espèces, les abris, les enfants en situation de risque et la préparation à l'hiver, *USA for UNHCR* s'est attaché à sensibiliser l'opinion et à informer les Américains de la crise des réfugiés, ainsi qu'à appuyer les associations américaines d'aide aux réfugiés réinstallés comme *Hello Neighbor* et *Refugee Congress*. *USA for UNHCR* a également forgé des partenariats solides avec certaines des entreprises les plus connues et les plus influentes du monde, dont Google, Facebook et UPS, et élaboré dans ce cadre des campagnes sur mesure, qui tiraient parti des points forts de chaque entreprise pour mobiliser une communauté mondiale et encourager ainsi davantage de personnes à soutenir les réfugiés.

La campagne de collecte de fonds pour la situation d'urgence des réfugiés Rohingyas

Treize bureaux du HCR chargés des partenariats avec le secteur privé (PSP) et les six Partenaires nationaux ont recueilli 31 millions de dollars en financements affectés et non affectés au cours de la campagne de huit mois destinée à collecter des fonds pour la situation d'urgence des réfugiés Rohingyas. Le HCR a dirigé ses efforts de collecte de fonds privés, mobilisant un soutien pour les réfugiés Rohingyas deux semaines avant toutes les autres organisations humanitaires et recueillant une somme trois fois supérieure à celle fixée initialement dans le cadre de la campagne.

Pendant la première phase de la campagne, il y a eu un don par minute sur les pages dédiées du site international du HCR. Beaucoup émanaient de nouveaux donateurs qui se tournaient vers le HCR, considéré comme la première organisation humanitaire pour la réponse à la crise Rohingya. En plus des dons généreux des particuliers, le HCR a reçu le soutien important d'entreprises et de fondations, qui ont offert des financements et des contributions en nature, sous forme de vols, d'aide logistique et de produits de première nécessité.

Le financement du secteur privé a eu des effets directs sur la couverture médiatique et sur le financement du secteur public. Par exemple, le Gouvernement australien a mis en place une subvention de contrepartie d'1,9 million de dollars pour répondre à l'élan de soutien des Australiens à la suite de l'appel du HCR. Ces manifestations de générosité avaient également été encouragées par un partenariat médiatique de grande envergure avec *Australian Broadcasting Corporation*, qui a sensibilisé l'opinion à la crise des réfugiés Rohingyas et rassemblé des fonds pour appuyer la réponse du HCR.

DÉPENSES EN 2017

Dépenses par région

La hausse des dépenses, de 116,3 millions de dollars par rapport à 2016, n'a pas été uniforme au niveau des différentes régions, des programmes globaux et du Siège.

En 2017, les dépenses les plus importantes ont été engagées en **Afrique** où elles ont atteint près d'1,4 milliard de dollars, ce qui représente une augmentation de près de 16 pour cent par rapport à 2016. Celle-ci était principalement due à l'apparition ou à l'évolution de besoins dans la région, comme en témoigne le fait que près de 70 pour cent des budgets supplémentaires établis en 2017 concernaient l'Afrique. La hausse des dépenses a été principalement sensible en Ouganda, en Somalie et en Angola.

À l'inverse, les dépenses effectuées dans les régions du **Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord** et de **l'Asie et du Pacifique** ont respectivement diminué de 94, 2 millions de dollars (7 pour cent) et de 86 millions de dollars (23 pour cent). Au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, la diminution nette globale était due à des baisses en Iraq et en Syrie, qui n'ont pas été compensées par le développement des opérations en Libye. En Asie et dans le Pacifique, une réduction considérable des dépenses relatives à l'Afghanistan n'a été que partiellement contrebalancée par une hausse significative au Bangladesh.

Les dépenses en **Europe** ont augmenté de 48 millions de dollars, soit 11 pour cent, principalement en raison des opérations en Turquie et en Grèce. Les dépenses dans les **Amériques** ont progressé de 12,8 millions de dollars, ce qui représentait la plus forte hausse en pourcentage, soit 18 pour cent, du fait de l'augmentation des activités en lien avec la situation dans le Nord de l'Amérique centrale, de l'intensification des opérations relatives à la situation vénézuélienne et du renforcement du Bureau régional de Washington en vue de l'exécution d'activités régionales dans les Caraïbes.

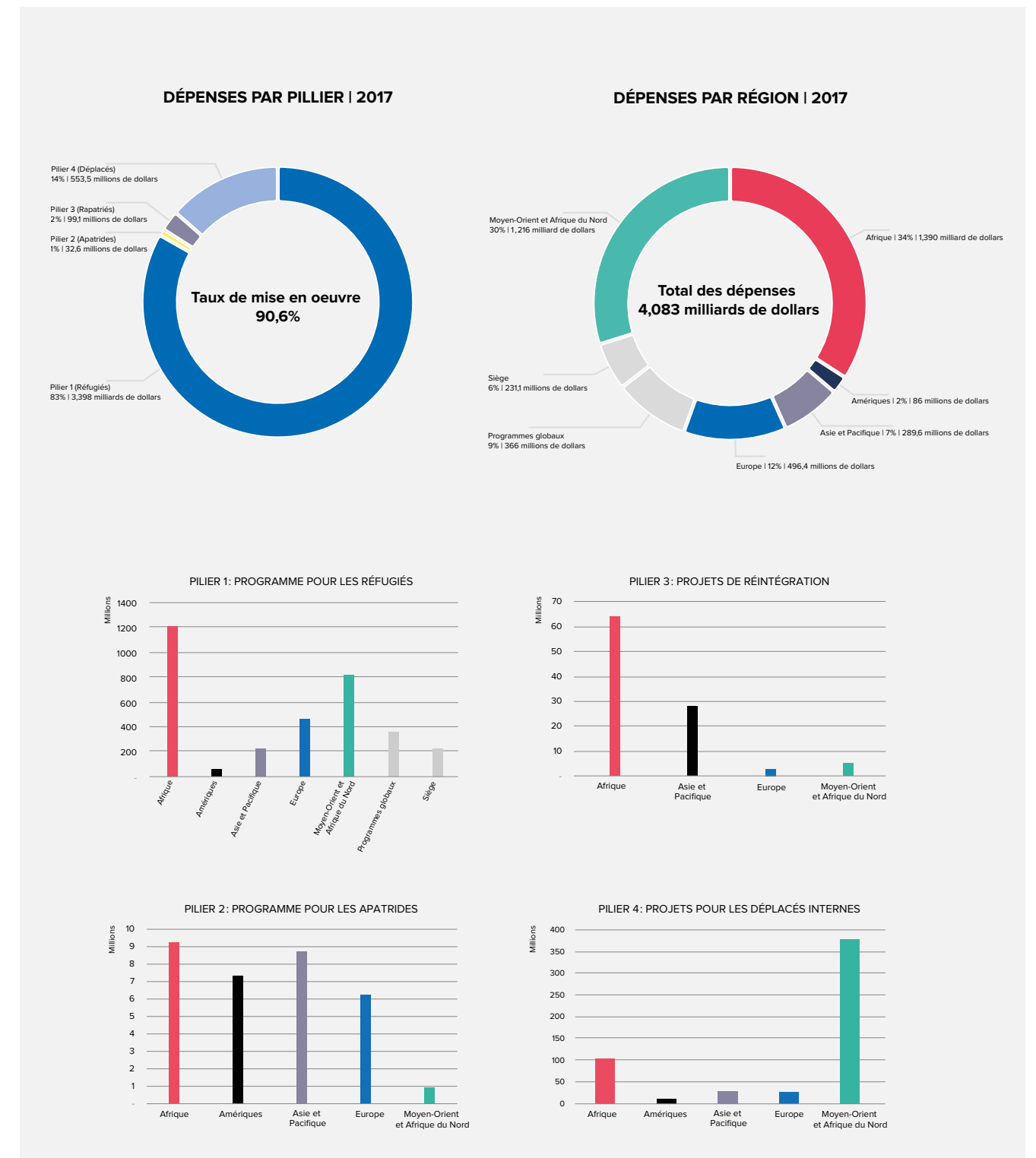
Les **Programmes globaux** ont connu une hausse de 28,5 millions de dollars, soit 8 pour cent, principalement imputable à des investissements supplémentaires dans les Partenariats avec le secteur privé et à l'appui du Cadre d'action global pour les réfugiés (CRRF). Les dépenses au **Siège** ont augmenté de 9,6 millions de dollars ou 4 pour cent, essentiellement en raison d'investissements dans les infrastructures informatiques et dans la cybersécurité. Cependant, la part des dépenses du Siège dans le montant total des dépenses est restée stable par rapport à 2016.

Dépenses par pilier

Les dépenses engagées au titre du **Pilier 1 (programme global pour les réfugiés)** ont augmenté d'environ 176 millions de dollars ou 6 pour cent par rapport à 2016; elles représentaient l'écrasante majorité, c'est-à-dire 83 pour cent du total des dépenses du HCR. Au niveau global, les principales opérations relevant du Pilier 1 comprenaient, comme en 2016, la Jordanie, le Liban et la Turquie en raison de la situation syrienne, la Grèce en Europe, ainsi que l'Éthiopie, le Kenya et l'Ouganda en Afrique.

Les dépenses du **Pilier 2 (programme global pour les apatrides)** sont restées stables par rapport à 2016. Les dépenses liées au **Pilier 3 (projets globaux de réintégration)** ont progressé d'environ 31,6 millions de dollars, soit 47 pour cent, cette hausse étant principalement due aux opérations en Afghanistan, au Nigéria, au Pakistan et en Somalie. Les dépenses relevant du **Pilier 4 (projets globaux pour les déplacés internes)** ont diminué de 91,6 millions de dollars et ont été ramenées à 14 pour cent du total, la baisse étant essentiellement imputable à l'opération en Iraq, où l'insécurité et la dégradation des conditions ont créé un environnement opérationnel difficile.

GRAPHIQUE 9 | DÉPENSES PAR PILIER ET RÉGION | 2017



Dépenses par source de financement

Le Tableau 4 montre les différentes sources de financement qui ont été utilisées pour couvrir les dépenses du HCR et met en évidence la manière dont les fonds non affectés ont été alloués. Les revenus non affectés ont été alloués tout au long de l'année selon les priorités et les besoins identifiés et en fonction des objectifs globaux fixés, à savoir le lancement des opérations d'urgence, le soutien aux opérations sous-financées et afin de permettre l'exécution intégrale des programmes.

La part des contributions non affectées dans l'ensemble des contributions volontaires au HCR a été de 15 pour cent. Ces sommes ont été allouées en fonction des besoins, des priorités et de la disponibilité des financements non affectés. 68 pour cent de l'ensemble des financements non affectés, comprenant le report des fonds non affectés de l'année 2016 et les contributions volontaires non affectées reçues en 2017, ont été alloués au terrain, les programmes globaux recevant les 32 pour cent restants.

En ce qui concerne le report des financements non affectés de l'année 2016, le HCR est parvenu à optimiser l'utilisation

de ses fonds non affectés, ce qui lui a permis de clôturer l'année avec un solde non affecté. Compte tenu de la réception tardive des contributions en 2017, ceci revêtait une importance particulière et respectait en outre deux des trois priorités fixées pour l'utilisation des financements non affectés : soutenir les opérations sous-financées et permettre une exécution des opérations aussi complète que possible. Cela a également permis de minimiser les perturbations dans les opérations, en particulier au début de l'année, et compte tenu de la nécessité de finaliser les accords avec les partenaires en décembre et janvier.

L'analyse de ce tableau montre également que, conformément à la politique du HCR sur l'utilisation des 7 pour cent prélevés sur les financements affectés ou légèrement affectés en tant que coûts d'appui aux programmes, ces fonds ont servi presque exclusivement à couvrir les coûts au Siège. Le HCR a collecté 198,9 millions de dollars pour les coûts d'appui aux programmes, dont 177,8 millions ou 89 pour cent ont été dépensés pour le Siège. Un excédent de 21,1 millions de dollars dégagés à la fin de l'année a été alloué à des opérations en Afrique. Il convient également de souligner qu'aucun financement non affecté n'a été utilisé au Siège.

TABLEAU 4 | DÉPENSES PAR SOURCE DE FINANCEMENT en 2017 | en milliers - USD

	SOURCE DE FINANCEMENT								TOTAL	
	Report des années antérieures		Contributions volontaires financières			Contributions volontaires en nature	Coûts d'appui aux programmes	Budget ordinaire des Nations Unies		Autres revenus
	Affecté	Non-affecté	Affectées	Légèrement affectées	Non-affectées					
OPÉRATIONS SUR LE TERRAIN										
Afrique	139 060	157 875	785 673	218 610	35 073	11 120	21 192	-	21 470	1 390 074
Moyen-Orient et Afrique du Nord	65 282	-	848 233	233 272	52 103	1 980	-	-	15 356	1 216 225
Asie et Pacifique	16 893	-	151 003	80 527	38 904	1 818	-	-	473	289 619
Europe	39 082	-	342 743	53 743	49 068	1 998	-	-	9 845	496 479
Amériques	310	-	11 666	26 042	46 341	442	-	-	1 236	86 037
TOTAL OPÉRATIONS SUR LE TERRAIN	260 627	157 875	2 139 319	612 195	221 489	17 357	21 192	-	48 380	3 478 434
Programmes globaux	19 473	-	40 320	39 477	180 281	10 819	-	-	75 714	366 083
Siège	3	-	664	-	-	4 745	177 801	43 326	4 622	231 161
Réserve opérationnelle pour les activités nouvelles ou additionnelles liées au mandat	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonds pour les Jeunes experts associés	-	-	7 674	-	-	-	-	-	-	7 674
TOTAL	280 104	157 875	2 187 977	651 671	401 769	32 921	198 992	43 326	128 716	4 083 352

Notes:

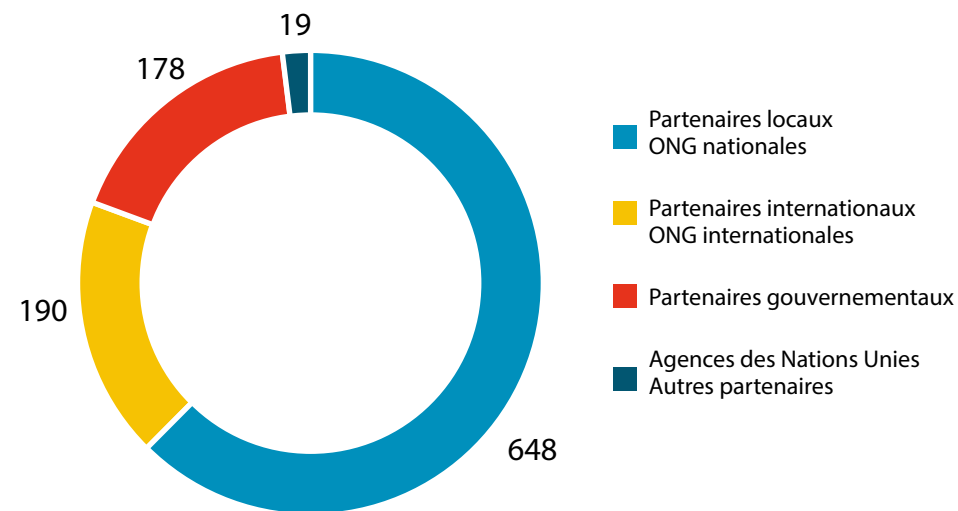
a/ Inclut les contributions affectées au niveau régional, sous-régional ou à une situation ou à un thème spécifique.
b/ Inclut des revenus divers liés à des ajustements antérieurs, à des annulations ou à d'autres transferts internes.

Dépenses relatives aux partenaires

En 2017, le HCR a fourni 1,5 milliard de dollars, représentant environ 37 pour cent de ses dépenses, à 1 035 organisations non gouvernementales et à but non lucratif. Sur ce total, 699 millions de dollars (contre 670 millions en 2016) ont été alloués à 826 partenaires locaux et nationaux, dont 524 millions de dollars (491 millions en 2016)

alloués à 648 ONG locales ou nationales. Il s'agissait du nombre le plus important de partenaires locaux et nationaux jamais enregistré par le HCR et il en allait de même pour le montant des financements alloués, qui n'avaient jamais été aussi élevés. La majorité des partenaires du HCR — 795 organisations — ont exécuté des projets et des activités liées au Pilier 1.

GRAPHIQUE 10 | PARTENAIRES DU HCR DANS LE MONDE | 2017



CONCLUSION

Le niveau des contributions est resté relativement élevé en 2017 et une grande partie des financements non affectés sont arrivés assez tôt dans l'année, ce qui a donné au HCR une certaine flexibilité dont l'organisation avait tant besoin. Les contributions du secteur privé, en particulier les financements non affectés, ont augmenté.

Tout au long de l'année, le HCR a maintenu ou intensifié ses efforts pour élargir l'éventail de ses donateurs. Stimulés en grande partie par des investissements soutenus et par des actions innovantes auprès des donateurs, les financements provenant du secteur privé ont augmenté pour atteindre 10 pour cent des revenus, contre 2 pour cent (22 millions de dollars) en 2006, et la plupart étaient non affectés. Le HCR a renforcé sa collaboration avec les donateurs émergents, notamment dans la région du Golfe, et approfondi sa coopération avec la Banque mondiale et d'autres institutions financières internationales, en particulier dans le cadre du CRRF.

Cependant, il y avait encore lieu de s'inquiéter. Si le HCR bénéficiait globalement de contributions généreuses, celles-ci restaient insuffisantes au regard des besoins. De manière préoccupante, la tendance à la baisse du montant des fonds non affectés ou légèrement affectés a persisté. Le financement des situations du HCR était en très grande partie affecté et généralement faible, même pour les situations médiatisées comme la Somalie (financée à 24 pour cent) ou le Soudan du Sud (37 pour cent), le taux de financement le plus bas, à savoir 13 pour cent, étant observé pour la situation en République centrafricaine.

En raison du déficit de financement de 43 pour cent constaté en 2017, le HCR a été confronté tout au long de l'année à des problèmes de sous-financement et à la nécessité d'accorder la priorité à certaines activités d'assistance plutôt qu'à d'autres. L'exercice d'identification des priorités a donc été défini comme un compromis entre ce qui est jugé urgent et essentiel dans les activités de l'organisation et ce qui est possible, compte tenu des ressources et des moyens disponibles. Si le HCR a effectivement accordé la priorité à l'aide vitale et aux principales activités de protection, ces choix ont eu de graves répercussions sur les activités comme l'éducation, la fourniture d'infrastructures plus durables, les solutions, les programmes d'aide en espèces et les interventions exigeant des investissements plus coûteux, mais dont les effets sont manifestement bénéfiques et qui s'avèrent rentables à long terme.

Les initiatives avec les acteurs de développement seront particulièrement utiles pour réduire les montants que le HCR consacre à l'assistance sous forme de soins et d'entretien dans les situations prolongées. Cependant, même si ces initiatives sont couronnées de succès, elles n'élimineront vraisemblablement pas la dépendance du HCR vis-à-vis de ses principaux partenaires gouvernementaux, qui fournissent la plus grande partie de son financement et dont l'aide va bien au-delà des simples contributions financières. Une telle expansion exige également des investissements – en temps, en capacités, en personnel et en moyens financiers.

Le HCR adresse ses remerciements les plus chaleureux aux gouvernements, aux donateurs privés – particuliers, associations nationales, entreprises et fondations – aux institutions intergouvernementales et aux nombreux mécanismes de financement communs pour le soutien généreux qu'ils lui ont accordé en 2017.

Ce tableau fait état de toutes les contributions volontaires, toutes sources confondues, provenant des gouvernements, du secteur privé des pays soutenant l'action du HCR ainsi que celles reçues à travers des mécanismes de financement inter-gouvernementaux ou des fonds de financement commun. Il reflète le support financier provenant de l'ensemble de la société au HCR. Un classement des donateurs traditionnel est disponible sur le site internet Global Focus, veuillez utiliser le QR code.



TABLEAU 5 | TOTAL DES CONTRIBUTIONS | 2017

USD

DONATEUR	GOVERNEMENT	DONATEURS PRIVÉS	ORGANISMES INTER-GOUVERNEMENTAUX	FONDS DES NATIONS UNIES	TOTAL
États-Unis d'Amérique	1 450 360 238	39 463 883			1 489 824 121
Allemagne	476 918 668	28 644 926			505 563 594
Union européenne			436 036 986		436 036 986
Japon	152 359 773	33 200 049			185 559 822
Royaume-Uni	136 219 370	5 344 872			141 564 241
Suède	111 958 945	21 761 459			133 720 404
Norvège	98 941 956	1 879 000			100 820 956
Pays-Bas	75 711 468	21 307 797			97 019 265
Espagne ¹	10 119 894	80 749 997			90 869 890
Canada	81 879 293	7 725 110			89 604 404
Italie	51 417 322	24 137 770			75 555 092
Australie ²	39 715 089	24 504 634			64 219 723
Danemark	58 370 565	1 235 978			59 606 543
République de Corée	21 845 151	35 818 585			57 663 736
Budget ordinaire des Nations Unies				43 399 500	43 399 500
France	39 733 899	971 584			40 705 483
Suisse	35 402 490	2 316 129			37 718 618
Fonds central pour les interventions d'urgence ³				36 648 201	36 648 201
Qatar	200 000	26 884 578			27 084 578
Belgique	23 017 552	3 123			23 020 675
Finlande	22 049 595				22 049 595
Chine	11 144 039	9 164 455			20 308 494
Arabie saoudite	18 065 880	496 352			18 562 232
Fonds de financement commun ⁴				16 612 172	16 612 172
Irlande	14 641 654	1 095			14 642 749
Émirats arabes unis	5 477 371	7 599 908			13 077 278
Donateurs privés au niveau mondial		12 120 424			12 120 424
Autriche	9 368 387	26 162			9 394 549
Koweït	8 619 490	604 426			9 223 916
Luxembourg	8 536 825				8 536 825
Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets				5 941 187	5 941 187
Thaïlande	20 000	4 488 693			4 508 693
Département des affaires politiques du Secrétariat (de l'Organisation des Nations Unies)				4 273 511	4 273 511
Indonésie	60 000	4 001 487			4 061 487
Nouvelle-Zélande	4 008 016	109			4 008 125
Fonds des Nations Unies pour l'enfance				3 617 230	3 617 230
Hongrie	2 823 613				2 823 613
Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida				2 450 000	2 450 000
Tchéquie	2 419 034				2 419 034
Fonds mondial			2 090 890		2 090 890
Fédération de Russie	2 000 000				2 000 000
Organisation internationale pour les migrations				1 797 051	1 797 051
Singapour	60 000	1 441 885			1 501 885
Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix ⁵				1 403 511	1 403 511
Programme des Nations Unies pour le développement				1 394 426	1 394 426
Département des affaires économiques et sociales (des Nations Unies)				1 380 483	1 380 483
Brésil	662 778	602 721			1 265 499
Égypte		1 241 082			1 241 082
Ile de Man	1 217 772				1 217 772
Maroc	1 023 629				1 023 629
Philippines	70 000	943 963			1 013 963
Autorité intergouvernementale pour le développement			846 997		846 997
Fonds du programme « Unité d'action des Nations Unies » ⁶				840 622	840 622
Islande	825 000				825 000
Estonie	748 461				748 461

Mexique	80 000	633 452			713 452
Pologne	667 377				667 377
Fonds de l'OPEP pour le développement international			400 000		400 000
Monaco	299 705	65 510			365 216
Portugal	301 020	46 458			347 478
Turquie	300 000	6 273			306 273
Oman		301 213			301 213
Malaisie	150 000	135 140			285 140
Liechtenstein	254 065				254 065
Banque de développement du Conseil de l'Europe			246 957		246 957
Fonds des Nations Unies pour le Darfour ⁷				242 761	242 761
Programme alimentaire mondial				242 640	242 640
Union Africaine			200 000		200 000
Afrique du Sud	147 382				147 382
Campagne des Nations Unies contre la violence sexuelle en temps de conflit ⁸				140 213	140 213
Liban		132 747			132 747
Programme des Nations Unies pour les établissements humains				115 000	115 000
Argentine	113 900	300			114 200
Bulgarie	112 361				112 361
Kazakhstan	111 963				111 963
Arménie	108 000				108 000
Lituanie	105 197				105 197
Roumanie	103 521				103 521
Malte	103 086	228			103 314
Israël	100 000				100 000
Algérie	100 000				100 000
Monténégro	82 745				82 745
Grèce		82 464			82 464
Nigéria	63 735	17 270			81 005
Chili	70 000				70 000
Slovénie	68 897				68 897
Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination				67 000	67 000
Kirghizistan	60 256				60 256
Sénégal		53 130			53 130
Fonds des Nations Unies pour la population				49 491	49 491
Chypre	47 393				47 393
Azerbaïdjan	36 672				36 672
Serbie	35 380				35 380
Sri Lanka	35 000				35 000
Uruguay	30 000				30 000
Saint-Siège	30 000				30 000
Croatie	24 957				24 957
Botswana	18 961				18 961
Ghana		15 072			15 072
Costa Rica	14 907				14 907
Slovaquie	11 614				11 614
Zambie	10 081				10 081
Kenya		9 752			9 752
Ouganda		5 370			5 370
Inde		3 816			3 816
Colombie		3 420			3 420
Bosnie-Herzégovine	3 000				3 000
République islamique d'Iran		2 745			2 745
Rwanda		1 000			1 000
Bermudes		1 000			1 000
Bangladesh		278			278
TOTAL*					3 942 450 095

* Inclut 3961980 dollars de contributions provenant d'autres sources publiques données via *España con ACNUR*.

¹ Inclut des contributions données via *Australia for UNHCR*.

² Le Fonds central pour les interventions d'urgence est un mécanisme de financement multilatéral. Pour plus de détails, voir <https://www.unocha.org/cerf/donors/donorspage>. Le montant inclut 631 000 dollars restitués en raison de l'évolution des besoins du terrain.

³ Les Fonds de financement commun sont des mécanismes de financement multilatéral. Pour plus de détails, voir <https://www.unocha.org/ourwork/humanitarian-financing/country-based-pooled-funds-cbpf>

⁴ Le Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix est un mécanisme de financement multilatéral. Pour plus de détails, voir <http://www.unpbf.org/and/mpf.undp.org/factsheet/fund/PB>

⁵ Le Fonds du programme « Unité d'action des Nations Unies » est un mécanisme de financement multilatéral. Pour plus de détails, voir <http://mpf.undp.org/>

⁶ Le Fonds des Nations Unies pour le Darfour est un mécanisme de financement multilatéral. Pour plus de détails, voir <http://mpf.undp.org/>

⁷ La Campagne des Nations Unies contre la violence sexuelle en temps de conflit est un fonds de financement multilatéral. Pour plus de détails, voir <http://mpf.undp.org/factsheet/fund/UNA00>

⁸ Inclut 59 277 807 de dollars pour des activités devant être mises en œuvre en 2018.

TABLEAU 6 | TRANSFERTS AU TITRE DE LA RÉSERVE OPÉRATIONNELLE | 2017

USD

1. RÉSERVE OPÉRATIONNELLE APPROUVÉE PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF EN OCTOBRE 2017		534 511 079
2. TRANSFERTS DE LA RÉSERVE OPÉRATIONNELLE		43 614 883
AFRIQUE		
Congo (République du)	Réponse d'urgence - abris et articles non alimentaires pour les personnes déplacées internes dans les régions de Pool et Bouenza	798 710
Kenya	Situation somalienne	777 378
Rwanda	Retour et réintégration des réfugiés rwandais	832 400
Somalie	Situation somalienne	1 493 407
Zimbabwe	Protection et assistance pour l'afflux de réfugiés mozambiquais	4 361 644
SOUS-TOTAL		8 263 539
MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD		
Libye	Besoins de protection liés aux mouvements mixtes en Libye	9 500 000
SOUS-TOTAL		9 500 000
ASIE ET PACIFIQUE		
Bangladesh	Réponse d'urgence à Cox's Bazar	530 370
SOUS-TOTAL		530 370
AMÉRIQUES		
Argentine	Situation vénézuélienne	69 500
Bésil	Situation vénézuélienne	881 292
Colombie	Situation vénézuélienne	1 099 228
Costa Rica	Situation vénézuélienne	110 000
États-Unis d'Amérique	Situation vénézuélienne	615 868
Venezuela (République bolivarienne du)	Situation vénézuélienne	563 483
Activités régionales	Situation vénézuélienne	463 552
SOUS-TOTAL		3 802 923
PROGRAMMES GLOBAUX		
Direction exécutive et gestion	Appui au personnel HCR chargé des enquêtes	472 512
Division des relations extérieures	Cadre d'action global pour les réfugiés	6 768 473
	Appui à la conférence intergouvernementale sur les migrations internationales	198 199
	Bureau des communications globales	715 807
Division de l'appui et de la gestion des programmes	Déploiement des unités d'habitation pour les réfugiés	1 150 000
Division des urgences, de la sécurité et de l'approvisionnement	Projet de renforcement de la préparation aux urgences dans les pays à risque	1 608 935
	Fonds d'assurance pour la gestion globale du parc de véhicules	2 243 038
	Services en nature pour le déploiement d'experts	3 291 500
SOUS-TOTAL		16 448 464
SIÈGE		
Direction exécutive et gestion	Appui au personnel HCR chargé des enquêtes	139 582
	Appui à l'évaluation rapide de la structure organisationnelle	141 131
	Appui à la gestion des changements	1 726 538
Division de la protection internationale	Analyste de la négociation humanitaire et de la protection	199 037
Division des urgences, de la sécurité et de l'approvisionnement	Projet de réseau des achats	62 616
Division des ressources humaines	Appui à l'inclusion et aux activités liées à la diversité des genres	336 531
	Besoins liés au bien-être du personnel	163 397
Division de la gestion administrative et financière	Interventions en espèces	645 754
	Projet de mise à niveau du système MSRP	1 655 000
SOUS-TOTAL		5 069 586
3. SOLDE APRÈS TRANSFERTS		490 896 196

TABLEAU 7 | CONTRIBUTIONS AU SYSTÈME DES JEUNES EXPERTS ASSOCIÉS | 2017

USD

DONATEURS	MONTANT
Japon	1 665 808
États-Unis d'Amérique	1 300 000
Pays-Bas	784 215
Danemark	684 431
Allemagne	667 540
Canada	495 167
France	490 575
Finlande	461 918
Suisse	434 876
Suède	379 897
Chine	326 097
Norvège	278 146
Australie	276 272
République de Corée	207 057
Italie	182 843
Luxembourg	71 351
TOTAL	8 706 193

TABLEAU 8 | DONS EN NATURE | 2017

USD

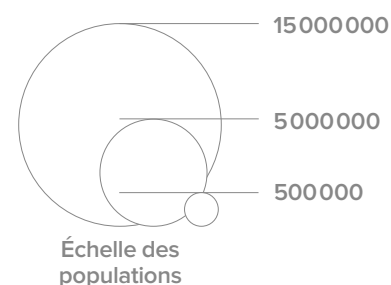
DONATEUR	DESCRIPTION	MONTANT
Argentine	Locaux pour le Bureau du HCR à Buenos Aires	113 900
Arménie	Locaux pour le Bureau du HCR à Erevan	98 000
Autriche	Locaux pour le Bureau du HCR à Vienne	33 760
Azerbaïdjan	Locaux pour l'entrepôt du HCR à Bakou	6 672
Botswana	Locaux pour le Bureau du HCR à Gabarone	18 961
Chine	Locaux pour le Bureau du HCR à Hong Kong RAS (Chine)	17 942
Croatie	Locaux pour le Bureau du HCR à Zagreb	24 957
Tchéquie	Locaux pour le Bureau du HCR à Prague	38 100
Danemark	Locaux pour le Bureau du HCR à Copenhague	2 207 356
Allemagne	Locaux pour le Bureau du HCR à Nuremberg	30 954
Hongrie	Locaux pour le Bureau du HCR à Budapest : centre des services globaux et Représentation régionale pour l'Europe centrale	2 763 517
Irlande	Déploiement d'experts de réserve à travers <i>Irish Aid</i> et dons non alimentaires pour l'Ouganda	558 976
Italie	Locaux pour le Bureau du HCR à Rome	175 390
Kazakhstan	Locaux pour le Bureau du HCR à Almaty	61 963
Koweït	Locaux pour le Bureau du HCR à Koweït City	39 490
Kirghizistan	Locaux pour le Bureau du HCR à Bishkek	60 256
Luxembourg	Locaux pour le Bureau du HCR à l'Université du Luxembourg	10 239
Monténégro	Locaux pour le Bureau du HCR à Podgorica	82 745
Maroc	Locaux pour le Bureau du HCR à Laayoune, Sahara Occidental	23 629
Nigéria	Locaux pour le Bureau du HCR à Lagos	63 735
Pologne	Locaux pour le Bureau du HCR à Varsovie	65 000
Australie	Déploiement d'experts par RedR Australie dans diverses opérations du HCR	211 500
Conseil danois pour les réfugiés	Déploiement d'experts dans diverses opérations du HCR	1 235 500
<i>EUROtops Versand GmbH</i>	Vestes d'hommes pour l'Ukraine	70 277
<i>Fuji Optical</i>	Ensemble optique pour l'opération du HCR en Azerbaïdjan	180 926
<i>Fast Retailing Co., Ltd. (UNIQLO)</i>	Vêtements neufs et de seconde main pour les opérations du HCR en Afghanistan, au Bangladesh, au Botswana, au Burkina Faso, en Colombie, en République démocratique du Congo, en Inde, au Malawi, au Niger, au Rwanda, en Somalie, Soudan du Sud, en République-Unie de Tanzanie, en Ukraine et au Zimbabwe	6 757 746
Fondation IKEA	Articles non-alimentaires pour l'opération du HCR en Syrie	1 906 304
Fédération internationale de judo	Tapis de caoutchouc et vêtements pour l'Afrique du Sud	20 777
Conseil norvégien pour les réfugiés	Déploiement d'experts dans diverses opérations du HCR	1 879 000
Suède	Déploiement d'experts dans diverses opérations du HCR par l'Agence suédoise des services de secours (MSB)	50 600
Comité international olympique	Téléphones mobiles pour le Brésil	297 950
<i>Save the Children</i>	Déploiement d'experts dans diverses opérations du HCR	100 500
Vodafone	Classes en réseau et équipement informatique et de télécommunication	418 191
IMMAP	Déploiement d'experts dans diverses opérations du HCR	45 500
<i>LIXIL Water Technology, Americas</i>	Cuvettes de toilettes pour les opérations au Burkina Faso, en Ouganda et en République-Unie de Tanzanie	68 496
<i>MSC Mediterranean Shipping Company</i>	Services de transport pour les opérations du HCR au Kenya et en Turquie	12 405
<i>TOMS Shoes LLC</i>	Chaussures pour les opérations du HCR au Burkina Faso, en Ouganda et en République-Unie de Tanzanie	2 553 385
Fondation des Nations Unies	Moustiquaires pour les opérations du HCR au Cameroun et au Kenya	168 300
UPS	Services de transports pour les opérations du HCR en Angola, au Bangladesh et au Kenya	1 067 190
Roumanie	Locaux pour le Bureau du HCR à Bucarest	103 521
Serbie	Locaux pour le Bureau du HCR à Belgrade	30 380
Afrique du Sud	Locaux pour le Bureau du HCR à Prétoria	147 382
Espagne	Locaux pour le Bureau du HCR à Madrid	325 000
Suède	Déploiement d'experts dans diverses opérations du HCR par l'Agence suédoise des services de secours (MSB)	1 262 500
Suisse	Déploiement d'experts dans diverses opérations du HCR	2 761 500
Émirats arabes unis	Locaux pour les entrepôts du HCR à Dubai fournis par <i>The International Humanitarian City</i>	3 727 014
Royaume-Uni	Déploiement d'experts dans diverses opérations du HCR	8 500
Programme des Nations Unies pour le développement	Moustiquaires pour l'opération du HCR au Soudan	1 015 399
TOTAL		32 921 287

TABLEAU 9 | DONATEURS PRIVÉS AUX CONTRIBUTIONS SUPÉRIEURES À 100 000 DOLLARS | 2017

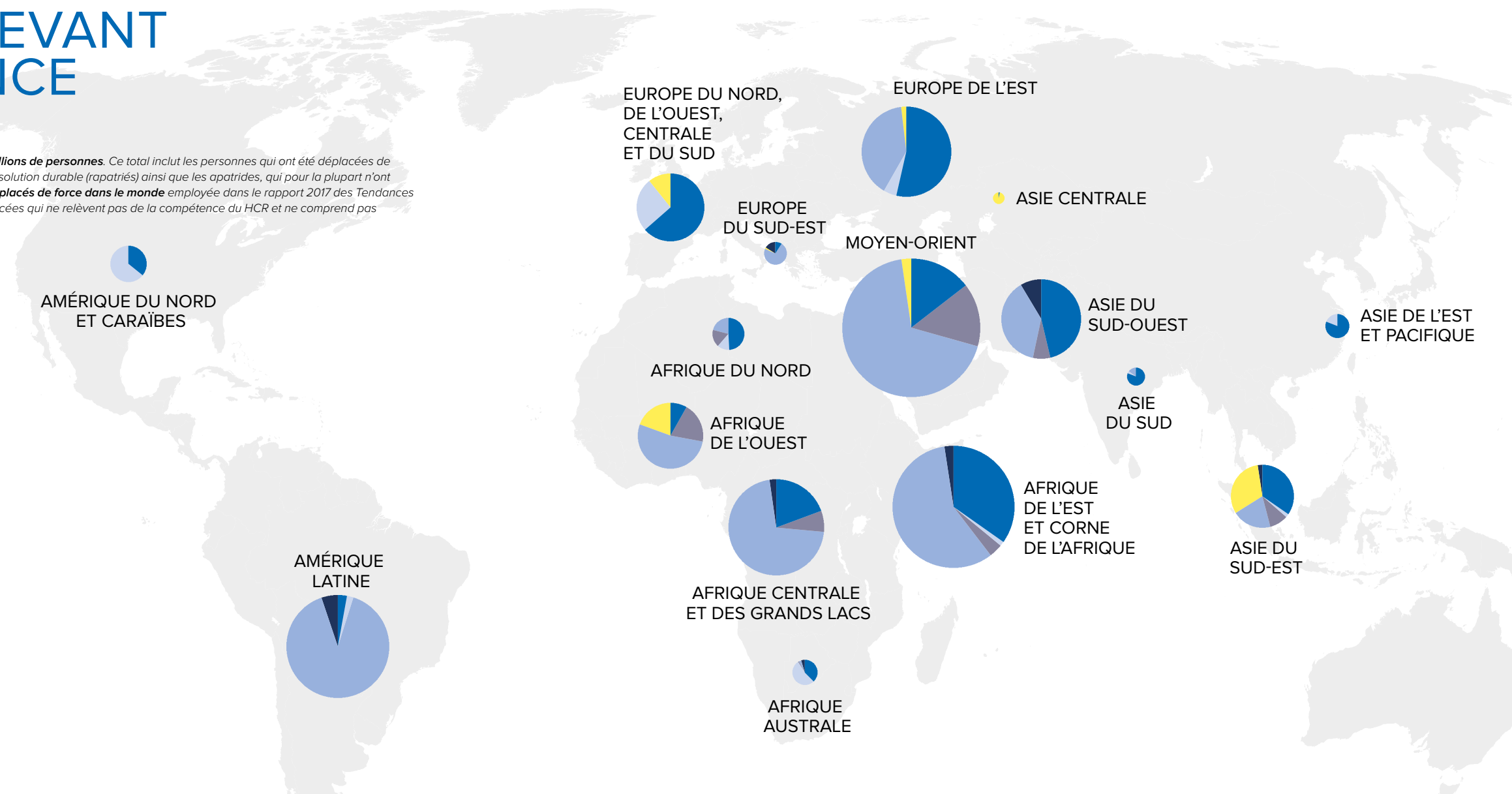
HCR GLOBAL	EUROPE	MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD
Programme Éduquer un enfant (EAC) - Fondation Education Above All (EAA)	FRANCE Fondation BNP Paribas Fondation Sanofi Espoir	KOWEÏT <i>Alghanim Industries</i>
Fondation Bill & Melinda Gates	ALLEMAGNE PUMA SE	QATAR Fondation Jassim and Hamad Bin Jassim Charity <i>Qatar Charity</i>
FAST RETAILING (UNIQLO) <i>Henley & Partners Holdings PLC</i>	ITALIE Fondation Dieci Trust Onlus Fondation Prosolidar-Onlus <i>Intesa Sanpaolo</i> <i>Missionarie del Sacro Cuore di Gesù</i> Fondation Nando Peretti <i>UNIPOL Gruppo Finanziario S.p.A</i>	ARABIE SAOUDITE <i>Al Dabbagh Group</i> <i>International Islamic Relief Organization</i> Fondation Tamer Family
Fondation IKEA Comité international olympique Lee Han Shih Fondation Rahmatan Lil Alamin	PAYS-BAS Loterie nationale néerlandaise	ÉMIRATS ARABES UNIS <i>Abu Dhabi Islamic Bank</i> <i>Falcon Trading Group</i> <i>HRH Princess Haya Bint Al Hussein</i> <i>MBC Al Amal</i> Fondation The Big Heart
RUSSING Group Tadashi Yanai Fondation Tahir Fondation JCMCRJ Sorrell Fondation Silent Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux Fondation des Nations Unies	ESPAGNE / ESPAÑA CON ACNUR Fondation la Caixa SUÈDE/SVERIGE FÖR UNHCR Fondation H&M Lindex AB <i>Svenska Postkodlotteriet</i>	
AMÉRIQUES	SUISSE Fondation Krueger	
CANADA Morneau Shepell Fondation Flanagan	ROYAUME-UNI Fondation Asfari <i>Goldman Sachs GIVES (GSG)</i> GSK Fondation Said Fondation The Hands Up Fondation Vodafone	
MEXIQUE <i>AGRORESERVAS, S.C.</i> ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE/ USA FOR UNHCR Google <i>The Church of Latter-day Saints</i> <i>TOMS Shoes LLC</i> <i>UPS Corporate</i>		
ASIE ET PACIFIQUE		
JAPON/JAPAN FOR UNHCR <i>Fuji Optical Co Limited</i> <i>The Bank of Tokyo-Mitsubishi UFJ</i>		
THAÏLANDE <i>Vimuttayalaya Institute</i>		

POPULATION RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DU HCR

Fin 2017, la **population totale relevant de la compétence du HCR s'élevait à 71,4 millions de personnes**. Ce total inclut les personnes qui ont été déplacées de force (réfugiés, demandeurs d'asile, et déplacés internes) et ceux qui ont trouvé une solution durable (rapatriés) ainsi que les apatrides, qui pour la plupart n'ont jamais été déplacés de force. Cette classification est donc différente de celle **des déplacés de force dans le monde** employée dans le rapport 2017 des Tendances mondiales (Global Trends). Ce dernier inclut les réfugiés et d'autres personnes déplacées qui ne relèvent pas de la compétence du HCR et ne comprend pas d'autres catégories telles que les rapatriés et les apatrides.



- Réfugiés
- Demandeurs d'asile
- Rapatriés (réfugiés et déplacés internes)
- Apatrides
- Déplacés internes
- Autres personnes relevant de la compétence du HCR



[FIN DÉCEMBRE 2017]

Sous-région	Réfugiés	Apparentés réfugiés ⁽¹⁾	Total des réfugiés	Réfugiés assistés par le HCR	Demandeurs d'asile	Réfugiés rapatriés ⁽²⁾	Déplacés internes protégés et assistés par le HCR ⁽³⁾	Déplacés internes rapatriés ⁽⁴⁾	Apatrides	Autres ⁽⁵⁾	TOTAL DES PERSONNES RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DU HCR
Afrique centrale et des Grands Lacs	1 444 034	31 709	1 475 743	1 336 023	62 430	167 378	5 426 857	378 316	974	175 107	7 686 805
Afrique de l'Est et Corne de l'Afrique	4 307 820	-	4 307 820	3 769 619	148 600	56 667	7 196 092	387 056	18 500	293 750	12 408 485
Afrique de l'Ouest	286 919	-	286 919	286 676	15 798	296 189	1 873 617	410 887	692 115	15 362	3 590 887
Afrique australe	197 722	-	197 722	87 441	281 966	6 287	15 128	-	-	25 924	527 027
Afrique du Nord	393 122	26 000	419 122	345 117	101 474	-	180 937	149 883	-	1	851 417
Moyen-Orient	2 260 595	25 226	2 285 821	2 115 502	133 360	78 086	10 780 055	2 268 772	370 872	15 436	15 932 402
Asie du Sud-Ouest	2 448 506	-	2 448 506	1 515 387	3 798	60 568	2 011 433	314 289	-	448 032	5 286 626
Asie centrale	3 518	-	3 518	3 382	754	1	-	-	108 899	2	113 174
Asie du Sud	219 439	-	219 439	35 493	11 299	1 586	39 322	408	-	625	272 679
Asie du Sud-Est	1 099 895	51 159	1 151 054	1 095 607	54 042	2	665 051	319 167	2 102 950*	80 180	3 314 667
Asie de l'Est et Pacifique	382 633	4 581	387 214	699	90 026	-	-	-	851	5	478 096
Europe de l'Est	3 618 198	15 187	3 633 385	1 210 787	318 385	13	2 690 888	-	133 080	-	6 775 751
Europe du Sud-Est	34 868	4 415	39 283	16 451	1 061	399	316 027	193	10 288	71 348	438 599
Europe du Nord, de l'Ouest, centrale et du Sud	2 435 552	6 054	2 441 606	24 749	989 182	-	-	-	408 971	6 008	3 845 767
Amérique du Nord et Caraïbes	392 996	-	392 996	1 066	701 455	2	-	-	6 092	2 794	1 103 339
Amérique latine	91 265	159 934	251 199	49 502	177 268	203	7 923 109	-	391	461 615	8 813 785
TOTAL	19 617 082	324 265	19 941 347	11 893 501	3 090 898	667 381	39 118 516	4 228 971	3 853 983*	1 596 189	71 439 506

Les données sont généralement communiquées par les Gouvernements et basées sur leurs propres définitions et méthodes de collecte de données. Le tiret (-) correspond à une valeur nulle, non disponible ou ne s'appliquant pas au cas considéré. Toutes les données sont provisoires et susceptibles de modifications. Des informations complémentaires sur les personnes relevant de la compétence du HCR, dont les tendances statistiques et les changements liés au déplacement global survenu au cours de l'année sont disponibles dans le rapport 2017 des Tendances mondiales (Global Trends).

⁽¹⁾ Inclut des groupes de personnes en dehors de leur pays de résidence ou d'origine et qui sont confrontés à des risques de protection similaires à ceux encourus par les réfugiés, mais qui n'ont pas le statut de réfugiés pour des raisons pratiques ou autres raisons ne pouvant l'établir.

⁽²⁾ Inclut les réfugiés qui sont rentrés dans leurs localités d'origine au cours de l'année 2017. Source : pays d'origine et d'asile.

⁽³⁾ Inclut les personnes se trouvant dans une situation apparentée à celle des déplacés internes.

⁽⁴⁾ Inclut les déplacés internes protégés et assistés par le HCR et qui sont rentrés dans leurs localités d'origine pendant l'année 2017.

⁽⁵⁾ Personnes relevant de la compétence du HCR n'appartenant à aucune des catégories précédemment citées, mais qui bénéficient de la protection et ou de l'assistance du HCR.

* Les apatrides incluent 932 207 réfugiés du Myanmar au Bangladesh et 125 575 apatrides déplacés internes au Myanmar comptés également en tant que réfugiés et déplacés internes.

Afrique

AVANT-PROPOS

L'Afrique accueille toujours le plus grand nombre de personnes déplacées au monde. En 2017, quelque 24,2 millions de personnes avaient été forcées de fuir en raison de conflits, de persécutions, d'autres atteintes aux droits de l'homme et de l'insécurité alimentaire. Rares étaient les solutions politiques en vue.

La crise en République démocratique du Congo (RDC) était particulièrement préoccupante, la recrudescence des troubles ayant déclenché des déplacements d'une ampleur extraordinaire. En République centrafricaine comme au Soudan du Sud, les conflits sont entrés dans leur cinquième année, alors que le Cameroun, le Mali et les régions frontalières du Niger et du Burkina Faso étaient en proie à des combats contraignant encore plus de personnes à quitter leur foyer. La situation au Burundi est restée instable, les exodes vers le Rwanda et la République-Unie de Tanzanie se sont poursuivis. La protection des réfugiés et des demandeurs d'asile au sein des mouvements mixtes et la recherche de solutions à leur situation figuraient au premier plan des priorités.

Ces situations d'urgence complexes étaient encore aggravées par les défis liés aux changements climatiques, qui menaçaient la sécurité alimentaire des réfugiés vulnérables et de leurs communautés d'accueil sur le continent; et par l'augmentation des violences sexuelles et de genre signalées, qui mettaient en évidence les terribles difficultés auxquelles était confrontée une part particulièrement vulnérable d'une population déjà traumatisée. L'aide humanitaire et la protection dont les populations avaient un besoin urgent n'ont bien souvent pas pu être fournies de manière soutenue et prévisible, en raison des difficultés d'accès, de l'insécurité et du sous-financement. Des accusations de fraude, d'inconduite et d'exploitation ont

De jeunes réfugiés burundais étudient à l'extérieur de l'école primaire Furuvara, dans le camp de Nduta en République-Unie de Tanzanie. À l'école, il n'y pas de classes, les enfants étudient en groupe sous les arbres. Des bancs ont été récemment construits. Avant, les élèves s'asseyaient par terre.

été formulées dans plusieurs opérations d'Afrique, ce qui a donné lieu à des enquêtes approfondies et à des mesures correctives du HCR et des pays impliqués. Celles-ci ont été accompagnées de dispositions destinées à améliorer la redevabilité et la transparence ainsi qu'à renforcer les réponses de protection pour les personnes relevant de la compétence du HCR.

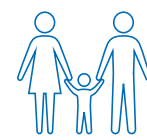
Le nombre de personnes fuyant leur foyer a fortement augmenté et leurs besoins étaient importants et généralisés, mais il y a cependant eu des moments d'espoir. Plusieurs pays africains tournés vers l'avenir ont adopté le Cadre d'action global pour les réfugiés (CRRF). Le plaidoyer du HCR a permis de faire progresser des réformes législatives essentielles pour résoudre les situations d'apatridie et pour faciliter l'inclusion des réfugiés au sein des plans et systèmes nationaux dans des domaines comme l'éducation, la santé et l'accès à l'emploi. Le HCR a facilité les rapatriements volontaires en Somalie depuis Djibouti, le Kenya et le Yémen, ainsi qu'en Côte d'Ivoire depuis le Libéria. Un partenariat avec le PAM et d'autres organisations a permis de lutter contre l'insécurité alimentaire, et, bien que la malnutrition, les retards de croissance et l'anémie soient demeurés très problématiques, la famine a été évitée

dans les trois régions les plus exposées: le nord du Nigéria, la Somalie et le Soudan du Sud.

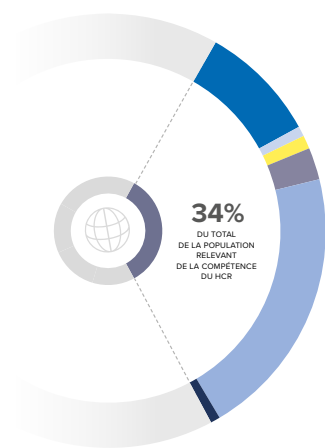
Certains pays, qui comptaient parmi les principaux pays d'accueil des réfugiés en Afrique ont, avec l'appui de la communauté internationale, ouvert la voie dans le domaine de l'assistance et du soutien aux réfugiés et aux communautés qui les recevaient. Tout en conservant ses responsabilités en matière d'aide d'urgence, le HCR a été à l'origine de nouvelles approches en matière de logement, d'énergie, d'enseignement à distance, d'éclairage et d'accès aux marchés internationaux, approches qui ont toutes contribué à améliorer les conditions de vie difficiles des réfugiés dans la région. L'organisation a travaillé avec les gouvernements locaux et nationaux, des partenaires du secteur privé, des fondations, des banques et des institutions financières internationales pour offrir aux réfugiés et aux communautés d'accueil davantage de stabilité financière et une plus grande liberté de choix, par l'octroi d'aides en espèces et de prêts, par des envois de fonds facilités, ainsi que par l'amélioration de l'accès à internet et des télécommunications.

Valentin Tapsoba

Directeur du Bureau régional du HCR pour l'Afrique

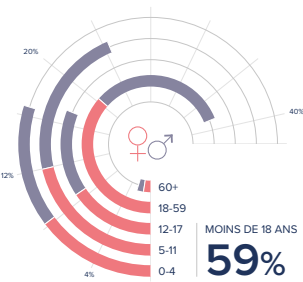


24,2 MILLIONS DE PERSONNES RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DU HCR EN AFRIQUE



- RÉFUGIÉS **6,3 MILLIONS** | 26%
- DEMANDEURS D'ASILE **509 000** | 2%
- APATRIDES **712 000** | 3%
- RAPATRIÉS (Réfugiés et déplacés internes) **1,7 million** | 7%
- DÉPLACÉS INTERNES **14,5 MILLIONS** | 60%
- AUTRES PERSONNES **510 000** | 2%

RÉPARTITION PAR ÂGE ET GENRE DES RÉFUGIÉS ET DEMANDEURS D'ASILE



333 PARTENAIRES EN AFRIQUE

- 153 ONG LOCALES PARTENAIRES
- 70 ONG INTERNATIONALES PARTENAIRES
- 107 PARTENAIRES GOUVERNEMENTAUX
- 3 AGENCES DES NATIONS UNIES / AUTRES PARTENAIRES



4 931 PERSONNELS EN AFRIQUE

- 72% HOMMES
- 28% FEMMES
- 221 SITES
- 62% BASÉS DANS DES LIEUX D'AFFECTATION DIFFICILES



SITUATION MALIENNE

130 000 RÉFUGIÉS

ont cherché une protection principalement au Burkina Faso, en Mauritanie et au Niger

38 000 DÉPLACÉS INTERNES à la fin de l'année

60 000 RÉFUGIÉS RAPATRIÉS



SITUATION CENTRAFRICAINE

546 000 RÉFUGIÉS

ont cherché une protection principalement au Cameroun, en RDC et au Tchad

688 000 DÉPLACÉS INTERNES à la fin de l'année

180 000 DÉPLACÉS INTERNES au cours de la seule année 2017

47 000 RÉFUGIÉS RAPATRIÉS



SITUATION SUD-SOUDANAISE

2,4 millions de RÉFUGIÉS

ont cherché une protection principalement en Éthiopie, au Kenya, en Ouganda et au Soudan

1 million de RÉFUGIÉS déplacés au cours de la seule année 2017

2 millions de DÉPLACÉS INTERNES à la fin de l'année



SITUATION NIGÉRIANE

218 000 RÉFUGIÉS

ont cherché une protection principalement au Cameroun, au Niger et au Tchad

2,4 millions de DÉPLACÉS INTERNES à la fin de l'année

SITUATIONS

- < 1,5 million de personnes relevant de la compétence du HCR
- 1,5 > 3 millions de personnes relevant de la compétence du HCR
- 3 > 5 millions de personnes relevant de la compétence du HCR

☑ Pays mettant en œuvre le CRRF

* Nouvelles urgences



SITUATION DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

685 000 RÉFUGIÉS

ont cherché une protection dans les pays voisins

4,5 millions de DÉPLACÉS INTERNES à la fin de l'année

1,9 million de DÉPLACÉS INTERNES au cours de la seule année 2017



SITUATION BURUNDAISE

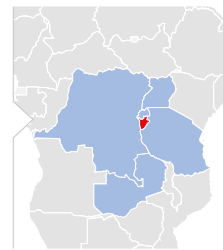
430 000 RÉFUGIÉS

ont cherché une protection principalement en Ouganda, en RDC, en République-Unie de Tanzanie et au Rwanda

175 000 DÉPLACÉS INTERNES à la fin de l'année

PRINCIPALES SITUATIONS

Situation burundaise



Au Burundi, des incidents de sécurité, des tensions politiques et la montée de l'insécurité alimentaire ont entraîné une dégradation de la situation humanitaire.

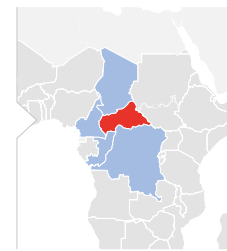
En plus des 175 000 personnes déplacées internes au Burundi, environ 430 000 Burundais étaient réfugiés en République démocratique du Congo (RDC), en Ouganda, au Rwanda, en République-Unie de Tanzanie et dans d'autres pays d'Afrique australe. Le nombre de Burundais ayant fui leur foyer en 2017 a plus que doublé par rapport à 2016.

La RDC, l'Ouganda et la République-Unie de Tanzanie — qui accueillait le plus grand nombre de réfugiés burundais, soit 230 000 — ont révoqué le statut *prima facie* accordé aux réfugiés Burundais. Les trois pays ont appelé à la reprise de la détermination individuelle du statut (DSR), ce qui a parfois donné lieu à une approche restrictive en matière d'octroi de l'asile ou à une saturation des centres d'accueil. Le Rwanda a quant à lui accueilli quelque 89 000 réfugiés burundais, auxquels il a accordé d'emblée le statut de réfugiés *prima facie*.

Le sous-financement chronique de la situation burundaise a gravement entravé la réponse humanitaire et la qualité de l'aide offerte à la population réfugiée dans les pays d'asile, en particulier dans les domaines de l'accueil et de l'enregistrement, de l'éducation et de la protection de l'enfance — plus de 50 pour cent des réfugiés burundais sont des enfants —, des mesures de lutte contre la violence sexuelle et de genre, des abris et de la sécurité alimentaire. En mai 2017, le HCR a lancé un appel supplémentaire sollicitant 250 millions de dollars, ainsi qu'un plan d'action régional en faveur des

réfugiés en janvier 2017, d'un montant total de 406 millions de dollars pour l'année. L'organisation a dirigé et coordonné la réponse à la crise des réfugiés Burundais dans les pays affectés, en étroite collaboration avec les gouvernements concernés.

Situation centrafricaine

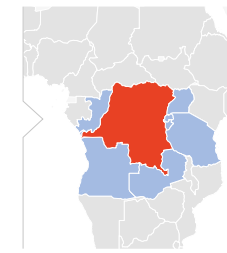


En 2017, plus de 47 000 Centrafricains ont regagné volontairement la République centrafricaine, mais la situation sécuritaire désastreuse a aussi

généralisé le nombre de déplacements le plus élevé observé depuis l'intensification de la crise en 2013. Les affrontements violents entre les groupes armés et les tensions intercommunautaires ont fortement augmenté à partir de mai 2017, le conflit se propageant dans des régions jusqu'alors épargnées. Il y avait 546 000 réfugiés centrafricains et plus de 688 000 déplacés internes à la fin de l'année. Parmi ceux-ci, quelque 180 000 personnes avaient été déplacées en 2017. Près d'une famille sur quatre avait été obligée de fuir son foyer. Dans le nord-ouest du pays, une flambée de violence a déclenché un afflux par vagues de réfugiés au Cameroun, en RDC et au Tchad, et des travailleurs humanitaires ainsi que des Casques bleus ont été pris pour cibles par des groupes armés. La situation d'urgence centrafricaine était l'une des plus sous-financées au monde en 2017, et le manque de ressources a limité la capacité du HCR à fournir une protection, des vivres et des abris aux personnes relevant de sa compétence.

La situation burundaise était l'une des six situations les plus sous-financées au monde en 2017.

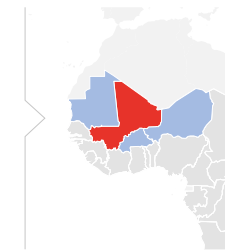
Situation de la République démocratique du Congo



Le conflit intercommunautaire dans la région du Kasai a déplacé des milliers de personnes en RDC et entraîné un afflux de réfugiés en Angola. Le HCR a en conséquence

lancé un appel supplémentaire de 102 millions de dollars en juin 2017 pour intensifier sa réponse pour l'année. Une forte dégradation de la situation dans les provinces du Kasai, du Sud-Kivu et du Tanganyika a conduit le Comité permanent interorganisations à déclarer l'état d'urgence de niveau 3 à l'échelle du système en octobre 2017. Fin 2017, il y avait environ 4,5 millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays, dont 1,9 million de personnes déplacées uniquement en 2017, et plus de 685 000 réfugiés congolais — en majorité des femmes et des enfants — en quête de protection dans les pays voisins. L'Ouganda et la Zambie ont enregistré respectivement quelque 47 000 et 17 000 nouvelles arrivées en 2017. Le HCR a accru sa présence en RDC et dans les pays voisins, en se concentrant sur la protection et sur l'aide vitale.

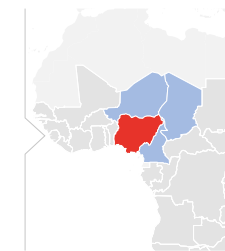
Situation malienne



La situation sécuritaire instable observée dans le nord et dans le centre du Mali, ainsi que l'insécurité qui troublait les régions frontalières, ont incité les pays voisins à introduire des

mesures de sécurité supplémentaires. Fin 2017, il y avait environ 38 000 déplacés internes au Mali et plus de 130 000 Maliens étaient réfugiés au Burkina Faso, en Mauritanie et au Niger. Plus de 60 000 réfugiés maliens ont regagné leur pays en 2017. Le HCR a intensifié ses efforts pour assurer la pérennité de ces retours spontanés.

Situation nigériane



Cinq ans après le début de la crise dans le nord-est du Nigeria, 218 000 Nigériens étaient réfugiés au Cameroun, au Niger et au Tchad. Le conflit a également entraîné le

déplacement interne de plus de 2,4 millions de personnes, principalement au Nigeria mais aussi au Cameroun, au Niger et au Tchad.

© HCR/Rehna Gombo



Hamzatu Amodu Buba, 30 ans, est veuve et a quatre enfants. Son mari a été tué par Boko Haram en 2013. Elle est aujourd'hui membre de la Coopérative des prouesses futures des veuves.

Les veuves du Nigeria trouvent un nouveau départ grâce au lauréat de la distinction Nansen

Hamzatu Amodu Buba pensait que le mariage de son beau-frère serait une joyeuse fête. Au lieu de cela, sa vie s'en est trouvée ravagée.

Des insurgés de Boko Haram — qui sème le chaos dans une bonne partie du nord-est du pays depuis plusieurs années — avaient bloqué la route entre deux villages. Usman, son mari instituteur, a été extrait de la voiture.

« Ils lui ont demandé ses papiers, mais il ne les avait pas... Alors ils l'ont abattu », dit-elle. « Ils sont partis avec la voiture en me laissant au bord de la route avec les épouses de deux autres frères. » Hamzatu était enceinte de quatre mois. « Il faisait une chaleur d'enfer et on a pensé qu'on allait mourir. »



Un accord tripartite sur le rapatriement volontaire des réfugiés nigériens a été conclu par les Gouvernements du Cameroun et du Nigéria et le HCR.

Au Nigéria, d'importants mouvements de retour organisés par les réfugiés eux-mêmes ont été observés en 2017. Le HCR n'avait pas facilité les rapatriements volontaires depuis les pays d'asile en raison de la situation qui régnait dans le pays. Si les retours ont été spontanés dans la plupart des cas, des cas de refoulement à partir du Cameroun ont été confirmés, en dépit des efforts de plaidoyer de l'organisation et des engagements souscrits dans le cadre des accords tripartites. En mars 2017, les Gouvernements du Cameroun et du Nigéria ont conclu avec le HCR un accord tripartite sur le rapatriement volontaire des réfugiés nigériens.

La situation dans la sous-région, sur le plan humanitaire et de la protection, a été dominée par la crise dans le bassin du Lac Tchad. Les actions des rebelles et les opérations anti-insurrectionnelles menées à travers le Sahel ont produit une grave insécurité et des mouvements de population complexes, superposés, dans les régions frontalières du Mali, du Niger, du Nigéria et du Tchad. Le HCR a lancé un appel supplémentaire révisé de 179 millions de dollars en juillet 2017, ainsi qu'un plan d'action régional en faveur des réfugiés d'un montant de 241 millions de dollars, lancé en janvier 2017 pour l'année.

© HCR/Rahima Gambo



M. Mustapha et les élèves de l'École de la Fondation islamique des piousesses futures avant le rassemblement matinal, Maiduri, État de Borno, Nigéria.

Zannah Mustapha, lauréat de la distinction Nansen 2017

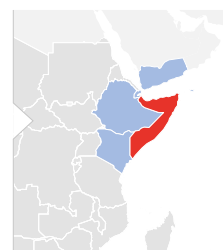
La distinction Nansen pour les réfugiés a été instituée par le HCR en 1954 pour rendre hommage aux individus, aux groupes et aux organisations qui s'efforcent d'améliorer la vie des personnes déplacées. La distinction doit son nom à Fridtjof Nansen, premier Haut Commissaire pour les réfugiés de la Ligue des Nations.



En 2017, la distinction a été décernée à Zannah Mustapha, avocat, fondateur d'écoles et artisan de la paix nigérian, qui a ouvert il y a dix ans une école pour les orphelins et les enfants vulnérables à Maiduri, épice de l'insurrection de Boko Haram. Au titre de la distinction, M. Mustapha a reçu un prix de 150 000 dollars pour financer le projet de son choix. M. Mustapha a décidé d'utiliser cet argent pour continuer à offrir une éducation aux jeunes de sa communauté ; en outre, il met actuellement en place un programme d'aide psychosociale qui touchera non seulement ses élèves, mais aussi les femmes devenues veuves du fait de l'insurrection de Boko Haram.



Situation somalienne

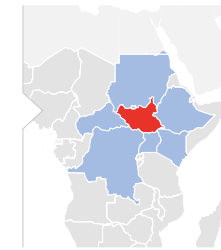


La situation sécuritaire est restée précaire en Somalie, où une grave sécheresse continuait de sévir, principalement dans les régions du centre et du sud et notamment dans les zones de retour. Plus de 900 000 réfugiés somaliens vivaient dans des camps à Djibouti, en Éthiopie, au Kenya et au Yémen, alors qu'environ 2,1 millions de personnes étaient déplacées à l'intérieur du pays en raison du conflit et de la sécheresse. Pour intensifier sa réponse, le HCR a lancé en

mai 2017 un appel supplémentaire de 487 millions de dollars. L'organisation a continué à faciliter les rapatriements volontaires malgré la violence, l'insécurité alimentaire et la capacité d'absorption limitée dans les régions de retour. Depuis décembre 2014, date à laquelle le HCR a commencé à soutenir les retours volontaires des Somaliens réfugiés au Kenya, quelque 75 000 réfugiés somaliens sont rentrés volontairement dans leur pays. En 2017, le HCR a aidé 35 000 réfugiés somaliens à rentrer dans le cadre de son programme de rapatriement volontaire. La majorité de ces réfugiés ont été rapatriés du complexe de Dadaab, au Kenya.

75 000
Réfugiés somaliens sont rentrés chez eux depuis décembre 2014.

Situation sud-soudanaise



La situation sécuritaire au Soudan du Sud est restée très tendue. L'accord de cessation des hostilités conclu par le Gouvernement et les chefs de l'opposition en décembre 2017 n'a duré

que quelques heures. Le conflit au Soudan du Sud a déplacé 1 million de réfugiés supplémentaires en 2017. À la fin de l'année, près d'un tiers de la population du pays, estimée à 12 millions de personnes, était déplacé, avec près de 2 millions de déplacés internes et environ 2,4 millions de réfugiés.

Il y avait un million de réfugiés sud-soudanais en Ouganda, alors que le Soudan et l'Éthiopie accueillent respectivement plus de 800 000 et 400 000 réfugiés sud-soudanais ; de plus, le Kenya offrait l'hospitalité à quelque 112 000 Sud-Soudanais. En mai 2017, le HCR a lancé un appel supplémentaire révisé d'un montant de 883 millions de dollars, qui succédait à un plan d'action régional pour les réfugiés, lancé en janvier 2017 et sollicitant 1,3 milliard de dollars pour l'année. Le HCR a coordonné une intervention de grande ampleur pour les réfugiés à travers la région dans le cadre du plan d'action régional et dirigé le groupe sectoriel de la protection et celui de la coordination et gestion des camps dans le cadre de la réponse auprès des déplacés internes.



Des célébrités africaines soutenant la campagne LuQuLuQu, issues de l'univers des médias, de la musique et des arts, assistent à son lancement à Johannesburg.

La campagne LuQuLuQu stimule les efforts collectifs pour soutenir les réfugiés en Afrique

En octobre 2017, le Service des partenariats du secteur privé a lancé la campagne « LuQuLuQu » en Afrique du Sud, en Côte d'Ivoire, au Ghana et au Kenya. Cette campagne intégrée de mobilisation de l'opinion publique et de collecte de fonds a tiré parti de la longue tradition d'accueil et d'hospitalité qui caractérise la région de l'Afrique. La campagne, menée par des célébrités africaines, a utilisé une série de circuits pour récolter des fonds via téléphone portable.

Grâce à leur audience cumulée sur les médias sociaux, les célébrités ont atteint plus de 20 millions de personnes, suscitant des conversations publiques sur les défis auxquels les réfugiés font face et générant au sein du secteur privé africain un soutien et des dons pour les communautés déplacées de force.



© HCR/Diana Diaz



La sympathisante Betty G rencontre le réfugié soudanais Medu Amdan en Éthiopie.

Le soutien des Ambassadeurs de bonne volonté

Diverses célébrités engagées ont mis leur talent au service d'une série d'initiatives menées dans la région Afrique en 2017. Les musiciennes Betty G et Christine and the Queens ont aidé respectivement à attirer l'attention sur les difficultés auxquelles sont confrontés quotidiennement les réfugiés en Éthiopie et en Ouganda. Lorsque le cap du millionième réfugié entrant en Ouganda a été franchi, la slammeuse Emi Mahmoud a évoqué ce triste événement dans *Head Over Heels*, un poème original qui a trouvé un large écho dans la presse internationale.



RÉALISATIONS ET IMPACT

À travers l'Afrique, des pays ont continué à démontrer leurs déterminations pour améliorer la vie des réfugiés, des demandeurs d'asile, des apatrides et des déplacés internes. Le HCR a cherché à protéger les personnes les plus vulnérables des abus et de l'exploitation, à réduire la vulnérabilité des familles déplacées, à faciliter le retour volontaire des réfugiés lorsque les conditions s'y prêtaient, et à prendre des mesures pour éliminer l'apatridie.

Collaborer avec les partenaires pour l'application du CRRF est resté une priorité pour le HCR. Certains pays africains s'étaient engagés pour mettre en œuvre la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants. Djibouti, l'Éthiopie, le Kenya, l'Ouganda, la Somalie, la République-Unie de Tanzanie et la Zambie ont pris des dispositions pour mettre en œuvre le CRRF en 2017, tandis que le Rwanda a entamé des discussions sur l'application du cadre avec le HCR.

La mise en œuvre du CRRF par les pays africains a produit des résultats concrets en 2017. L'Ouganda est resté attaché à une politique d'ouverture, permettant aux réfugiés de se déplacer librement et de travailler, leur fournissant un logement et des parcelles de terre agricole. Djibouti a adopté une nouvelle loi améliorant l'accès des réfugiés à l'enseignement, à l'emploi et, à terme, à la naturalisation. L'Éthiopie a pris des mesures législatives en vue d'assurer l'enregistrement universel des naissances et l'accès des réfugiés à des documents d'état civil.

Promouvoir un environnement de protection favorable

Le HCR a aidé les États à assurer l'accès des demandeurs d'asile au territoire et à des procédures d'asile équitables. L'organisation a plaidé pour une application juste et efficace des procédures de détermination du statut de réfugié, et a offert davantage de sûreté et de sécurité aux réfugiés avec des procédures améliorées d'enregistrement et de délivrance de documents. Ces efforts étaient particulièrement importants pour le bien-être des réfugiés burundais qui ne se voyaient plus reconnaître d'emblée le statut *prima facie* de réfugié en RDC, en Ouganda et en République-Unie de Tanzanie. En outre, le HCR a continué à améliorer la protection des personnes relevant de sa compétence par des efforts visant à prévenir les violences sexuelles et de genre et à y répondre.

Le HCR a renforcé ses activités de protection en déployant son système biométrique de gestion de l'identité (BIMS) dans plusieurs sites à travers la région. À la fin de l'année, l'organisation avait mené à terme l'enregistrement biométrique de 1120 réfugiés dans le camp de Dar-es-Salaam au Tchad et de 39 200 réfugiés centrafricains dans la province de l'Ubangi en RDC, et entrepris d'enregistrer tous les réfugiés burundais accueillis dans le camp de Lusenda, situé dans la province du Sud-Kivu. En Éthiopie, le déploiement du BIMS à l'échelle du pays a débuté en juillet 2017. Au Niger, le HCR a enregistré 56 900 réfugiés maliens. La deuxième phase de la campagne d'enregistrement biométrique des personnes déplacées résidant hors des camps, dans la région de Diffa, a débuté en novembre 2017.

L'augmentation des mouvements mixtes partant de l'Est et de la Corne de l'Afrique, et de l'Afrique de l'Ouest, pour rejoindre l'Europe via la route de la Méditerranée centrale, a incité le HCR à élaborer une stratégie axée sur trois volets : les pays d'origine, les pays de transit et ceux de destination. En Afrique subsaharienne, le HCR a sensibilisé la population aux risques associés aux migrations irrégulières, au trafic et à la traite d'êtres humains par des campagnes d'information. L'organisation a atténué les risques de protection le long d'itinéraires très fréquentés et trouvé des solutions pour des personnes qui se déplaçaient. Au Burkina Faso, l'organisation a offert une formation professionnelle à des jeunes qui risquaient d'entreprendre des mouvements secondaires. Environ 600 jeunes gens — dont 60 pour cent de réfugiés et 40 pour cent de jeunes issus de la population locale — ont participé à ce programme. (Pour de plus amples informations sur la route de la Méditerranée centrale, voir le chapitre *Sauvegarder les droits fondamentaux*.)

Améliorer l'accès à une éducation de qualité

Le HCR et le Partenariat mondial pour l'éducation ont redoublé d'efforts pour assurer l'inclusion des réfugiés dans les plans pluriannuels du secteur de l'éducation nationale (voir le chapitre *Assurer un avenir meilleur*). En 2017, ces efforts ont été étendus au Burkina Faso, au Burundi, à la RDC, à l'Éthiopie, au Libéria, au Mali, au Soudan du Sud, à la République-Unie de Tanzanie et au Tchad.

En partenariat avec la Fondation Vodafone, le HCR a eu recours aux technologies de l'information pour mettre en place des *Instant Network Schools* en RDC, en Éthiopie, au Kenya, au Soudan du Sud et en République-Unie de Tanzanie. Au Tchad, l'organisation a travaillé avec les autorités pour faciliter le passage du programme scolaire soudanais au programme tchadien en arabe, au profit des réfugiés soudanais. Elle a également collaboré avec le ministère de l'Éducation en RDC pour veiller à ce que les écoles locales reçoivent l'aide nécessaire à l'intégration des réfugiés burundais, ainsi que des autres enfants déplacés.

L'augmentation des mouvements mixtes empruntant la route de la Méditerranée centrale a incité le HCR à élaborer une stratégie basée sur trois volets.

Le Rwanda a engagé des discussions avec le HCR sur l'application du CRRF.



En Afrique, l'innovation transforme l'éducation des étudiants réfugiés

Le programme *Instant Network Schools* établi en partenariat avec la fondation Vodafone aide des millions d'élèves réfugiés à travers l'Afrique à rattraper leur retard scolaire. Grâce aux tablettes et aux réseaux mobiles qui stimulent leur intérêt pour l'apprentissage, les étudiants des camps de réfugiés bénéficient des dernières avancées de l'enseignement à distance. Le programme a été adopté par 31 centres dans quatre pays de la région : la République démocratique du Congo, le Kenya, le Soudan du Sud et la République-Unie de Tanzanie.



Les élèves de l'école primaire Mogadiscio, au camp de Kakuma au Kenya, sont impatients d'utiliser les tablettes fournies dans le cadre du projet *Instant Network Schools*.



En août 2017, le HCR et le ministère djiboutien de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle ont conclu un mémorandum d'accord donnant aux enfants réfugiés accès à la même qualité d'éducation que les enfants djiboutiens. Les États membres de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) ont organisé une conférence régionale sur l'éducation pour les réfugiés à Djibouti en décembre 2017, ce qui constituait une première mondiale. Lors de cette réunion, un large consensus s'est dégagé sur le fait que d'ici 2020, les États membres chercheraient à mettre en place des normes harmonisées d'enseignement pour les réfugiés et les membres des communautés d'accueil et intégreraient l'éducation pour les réfugiés et les rapatriés dans les plans de développement nationaux.



Gur Den Kuarbang, un réfugié sud-soudanais, écoute sa sœur lui lire un livre dans le camp de Kule en Éthiopie. Le projet « Nous aimons lire » est destiné à réduire le stress et à apporter aux enfants un soutien psychosocial dont ils ont bien besoin.

L'Éthiopie aime lire !

La campagne « We love reading » (Nous aimons lire !) a été lancée par le HCR dans la région de Gambella en Éthiopie, pour donner aux enfants le goût de la lecture. La région accueille plus de 300 000 réfugiés sud-soudanais, dont la plupart sont des enfants. La campagne du HCR, qui a été primée, a également permis à des femmes réfugiées vivant dans des environnements où les ressources sont limitées de jouer un rôle de premier plan au sein de la communauté, et la plupart d'entre elles ont ensuite ouvert des bibliothèques.



Lutter contre l'insécurité alimentaire

Des pans entiers de la région sont restés exposés à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition aiguë. Le risque de famine dans le nord-est du Nigéria et les graves pénuries alimentaires observées à travers la sous-région ont affecté environ 7 millions de personnes, dont un nombre important de personnes relevant de la compétence du HCR. Cependant, lors des récoltes de septembre, la situation s'était améliorée dans le nord-est du Nigéria du fait de l'augmentation de l'aide humanitaire et de la chute du prix des denrées alimentaires de base.

La Somalie était au bord de la famine au début de l'année 2017, mais des efforts de prévention soutenus tout au long de l'année ont réduit ce risque.

Toutefois, l'état de famine a été déclaré dans certaines zones de l'État de l'Unité, au Soudan du Sud, en février 2017. D'autres régions du pays ont également fait face à de graves pénuries alimentaires lorsque la saison des récoltes a commencé : selon les estimations, 56 pour cent de la population souffrait d'insécurité alimentaire grave. La situation s'est légèrement améliorée à la fin de l'année 2017, grâce à l'aide humanitaire massive et aux récoltes, mais près de la moitié de la population était exposée à des pénuries alimentaires à la fin de l'année.

Des problèmes de sous-financement ont entraîné une réduction de l'aide alimentaire, affectant 2 millions de réfugiés au Cameroun, à Djibouti, en Éthiopie, en RDC, au Rwanda, au Soudan du Sud, en République-Unie de Tanzanie, au Tchad et en Zambie. Sur les 94 sites de réfugiés de la région Afrique ayant fait l'objet d'une enquête, 20 pour cent présentaient un taux global de malnutrition aiguë supérieur aux seuils d'alerte. Le HCR a été contraint de réduire l'aide essentielle dans de nombreuses opérations, y compris dans celles qui avaient été touchées par la réduction des rations alimentaires du PAM.



Des réfugiés sud-soudanais font la queue pour la distribution d'espèces à Meri, dans la province de Haut-Uele en RDC. Des familles reçoivent des allocations mensuelles du PAM en partenariat avec le HCR.

L'aide en espèces au service de la protection



En Afrique, le HCR a eu recours à des interventions en espèces, principalement au Kenya et en Somalie, en 2017. Environ 75 000 personnes relevant de sa compétence, dont de nombreux réfugiés somaliens rapatriés, ont reçu une aide en espèces. En Somalie, l'organisation a travaillé avec des partenaires du secteur privé pour permettre aux rapatriés du Kenya ayant reçu des espèces d'ouvrir un compte en banque.

En RDC, le HCR a accordé des allocations en espèces pour un montant de 850 000 dollars à environ 10 000 familles de réfugiés, de déplacés internes et de rapatriés. Dans la région du Kasai, 3 000 ménages ont reçu des allocations à usages multiples, tandis que 200 familles de déplacés et de réfugiés ont bénéficié d'aides en espèces pour reconstruire leur abri.

Les aides en espèces ont également été des instruments de protection en RDC et au Congo, où des personnes ayant subi ou risquant de subir des violences sexuelles et de genre, ont bénéficié d'un soutien financier, d'un accompagnement psychosocial et d'une aide au renforcement des moyens de subsistance. En Afrique du Sud et au Kenya, les allocations en espèces ont aidé des personnes vulnérables, tandis qu'en Éthiopie et au Soudan, elles ont permis à des mineurs isolés de satisfaire leurs besoins essentiels.



Face à une telle situation, le HCR a eu de plus en plus recours à des allocations en espèces à usages multiples afin de venir en aide aux personnes relevant de sa compétence.

Le nombre d'opérations affectées par les réductions de l'aide alimentaire du PAM a continué d'augmenter tout au long de l'année 2017. Ces réductions sont préoccupantes car elles aggravent l'insécurité alimentaire tout en augmentant les risques de protection, les réfugiés étant contraints de recourir à des stratégies d'adaptation négatives pour subvenir à leurs besoins essentiels. Les familles menacées d'insécurité alimentaire modifient souvent leur comportement pour améliorer leur accès aux vivres, en accordant la priorité à l'alimentation des enfants. Une évaluation du programme d'alimentation du

HCR au Tchad en 2017 a mis en évidence de graves problèmes liés à la diminution de l'aide alimentaire, notamment : l'émigration pour trouver du travail, y compris dans des pays comme la Libye, l'augmentation des violences sexuelles et de genre, la prostitution de survie (constatée dans toutes les classes d'âge) et les mariages forcés ou précoces. Des rapports en provenance du Rwanda font apparaître des problèmes de protection similaires dans ce pays. Sachant que l'assistance présente des lacunes dans plusieurs pays africains, il est fort probable que les risques et les problèmes de protection observés au Rwanda et au Tchad soient apparus ailleurs.

Rechercher des solutions durables

La stratégie de recherche de solutions globales pour la situation des réfugiés rwandais a officiellement pris fin en décembre 2017. Environ 19 000 Rwandais ont été rapatriés au cours de l'année, principalement depuis la RDC. Cependant, quelque 250 000 réfugiés et anciens réfugiés rwandais vivaient toujours hors de leur pays d'origine.

En dépit de la sécheresse, de l'insécurité alimentaire, du conflit et du manque de services en Somalie, environ 35 000 réfugiés somaliens sont rentrés chez eux du Kenya en 2017. Le HCR a aidé 8 200 Ivoiriens réfugiés au Libéria à regagner leur pays. Bien que le HCR n'ait pas encouragé les rapatriements volontaires au Burundi, l'organisation a veillé à ce que le retour d'un petit nombre de réfugiés burundais accueillis en RDC résulte d'une décision éclairée, informée et volontaire et se déroule dans la sûreté et la dignité. Le HCR a également aidé environ 13 000 Burundais réfugiés en République-Unie de Tanzanie qui avaient exprimé l'intention de rentrer dans leur pays.

En République centrafricaine, le HCR a facilité le rapatriement d'environ 1 500 réfugiés soudanais. Près de 1 000 Tchadiens ont également bénéficié d'une aide au retour, et, au milieu de l'année, le HCR et les Gouvernements du Soudan et du Tchad ont conclu un accord tripartite ouvrant la voie au rapatriement volontaire d'autres Tchadiens avec le soutien du HCR.

Il y avait globalement moins de places de réinstallation disponibles. Le HCR a soumis des demandes de réinstallation pour 22 000 réfugiés accueillis en Afrique, ce qui ne représente qu'environ la moitié (51 pour cent) des demandes présentées en 2016. Au cours de l'année, environ 16 000 réfugiés ont été réinstallés à partir de la région, dont plus de 7 000 réfugiés congolais (RDC) vivant dans des pays d'accueil situés principalement dans la sous-région des Grands Lacs.

La Guinée-Bissau, malgré son manque de ressources, a accordé la nationalité à environ 7 000 personnes réfugiées de longue date dans le pays.

L'IGAD a joué un rôle fédérateur essentiel lors de l'élaboration de la Déclaration de Nairobi sur les « Solutions durables pour les réfugiés et la réintégration des rapatriés en Somalie ». L'IGAD a également soutenu l'approche régionale que le Gouvernement somalien et ses voisins adoptaient lors de l'application du CRRF pour les réfugiés somaliens. L'Association d'aide au développement (IDA), qui fait partie du Groupe de la Banque mondiale, a pour objectif de venir en aide aux pays les plus pauvres du monde. En décembre 2016, les donateurs et les autres partenaires sont parvenus à un accord sur les priorités de l'IDA pour la période allant du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2020. L'une des priorités approuvées était la mise en place d'une source de financement exclusivement destinée aux pays qui accueillent d'importantes populations de réfugiés.

Cette nouvelle priorité de financement devrait produire un flux de 2 milliards de dollars au travers de subventions et de prêts à des conditions favorables, accordés à ces pays pour leur permettre de répondre aux besoins des réfugiés comme des communautés locales. Fin 2017, huit pays admissibles avaient été identifiés comme possibles bénéficiaires de ce programme, dont sept situés dans la région Afrique : le Cameroun, le Congo, Djibouti, l'Éthiopie, le Niger, l'Ouganda et le Tchad.

Cœuvrer pour mettre fin à l'apatridie

En 2017, le HCR et l'ONG kényane *Haki Centre* ont plaidé pour que des actes de naissance soient délivrés aux enfants des quelque 4 000 apatrides qui vivent selon les estimations à Pemba au Kenya. En conséquence, les naissances de plus de 11 000 enfants membres de cette communauté ont été enregistrées. Le Gouvernement du Kenya a également accordé la nationalité à 1 200 Makonde, originaires du Mozambique, qui s'étaient établis au Kenya dans les années 1930, et qui sont officiellement devenus la 43^{ème} « tribu » du Kenya (voir le chapitre *Sauvegarder les droits fondamentaux*).

En août 2017, le Mali a présenté un plan pour mettre fin à l'apatridie, devenant le quatrième pays à faire de la sorte en Afrique de l'Ouest.

Le HCR a organisé une séance de formation sur l'apatridie et le droit à une nationalité au Sénégal. Des représentants de gouvernements et des organisations de la société civile lusophones originaires d'Angola, du Brésil, du Cap-Vert, de Guinée-Bissau et de la CEDEAO sont venus partager les bonnes pratiques et les enseignements tirés de différentes initiatives régionales menées pour éradiquer l'apatridie en Afrique et aux Amériques.

Des représentants des États membres de l'Union africaine se sont réunis à l'Ile Maurice en septembre 2017 pour examiner le projet de Protocole à la Charte africaine

des droits des hommes et des peuples sur les aspects spécifiques du droit à la nationalité et l'éradication de l'apatridie en Afrique. L'adoption de ce protocole constituera une étape importante sur la voie d'un plus grand engagement des gouvernements à résoudre les situations d'apatridie dans la région.

CONTRAINTES

Les conflits ont été la première cause de déplacement en Afrique, l'insécurité entravant l'accès humanitaire et entravant les efforts déployés par le HCR pour préserver l'espace de protection. Le personnel de l'organisation restait exposé à des incidents de sécurité, en particulier dans les régions particulièrement instables de la Somalie, du Soudan du Sud, de l'Afrique centrale et de l'Afrique de l'Ouest.

L'accès insuffisant à une alimentation abordable et nutritive a continué à produire des déplacements et a accru la vulnérabilité des personnes relevant de la compétence du HCR. Le Nigéria, la Somalie et le Soudan du Sud, en particulier, ont connu des sécheresses persistantes, qui ont aggravé l'insécurité alimentaire et les déplacements.

En 2017, le HCR n'a pu obtenir des places que pour moins d'un tiers des candidats à la réinstallation réfugiés en Afrique, en raison d'une réduction importante du nombre de places de réinstallation disponibles dans le monde.



Dollo Ado : de l'aide humanitaire aux moyens de subsistance durables

Un projet entrepris par le HCR et la Fondation IKEA à Dollo Ado en Éthiopie a permis à des réfugiés somaliens de s'affranchir progressivement de l'aide humanitaire, de s'autonomiser, et, en définitive, d'accroître la prospérité de la région, en diversifiant les moyens de subsistance des réfugiés comme des communautés d'accueil. Le projet a bénéficié d'une planification conjointement assurée avec les autorités locales et nationales et les ONG partenaires, ainsi que de la forte implication de la Fondation IKEA, au travers de la mobilisation de réseaux et d'efforts de plaidoyer. Le projet a été riche d'enseignements pour la mise en œuvre du CRRF, notamment en ce qui concerne l'importance des approches multisectorielles, engageant l'ensemble de la société, et la valeur ajoutée du secteur privé.



INFORMATIONS FINANCIÈRES

Budget

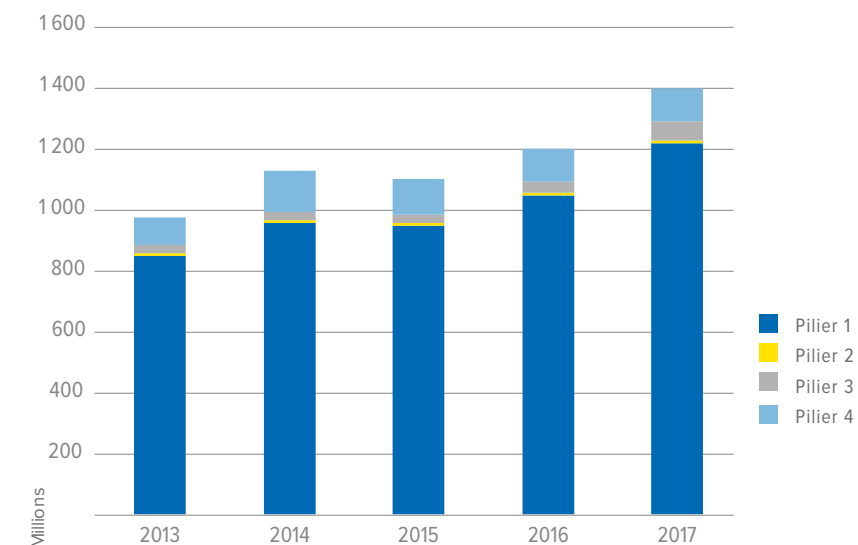
- Budget révisé approuvé par le Comité exécutif: **2,336 milliards de dollars**.
- Budget final: **2,925 milliards de dollars**.
- Augmentation du budget: **589 millions de dollars / +25%** due à des afflux massifs et imprévus de Sud-Soudanais dans les pays voisins, en particulier en Ouganda, ainsi qu'à de nouveaux afflux de Congolais en Angola et en Zambie et à des besoins supplémentaires pour les Somaliens, les Nigériens et les Burundais.
- Budget le plus élevé jamais établi pour l'Afrique.

Dépenses

SOURCE DES DÉPENSES		Milliers USD	% du total des dépenses dans la région	% du total des dépenses du HCR par source de financement
Report des années précédentes	Affecté	139 060	10%	50%
	Non affecté	157 875	11,4%	100%
Contributions volontaires	Affectées	785 673	56,5%	36%
	Légèrement affectées	218 610	15,7%	34%
	Non affectées	35 073	2,5%	9%
	Dons en nature	11 120	0,8%	34%
Coûts d'appui aux programmes	-	21 192	1,5%	11%
Autres revenus	-	21 470	1,5%	17%
TOTAL		1 390 074	100%	34%

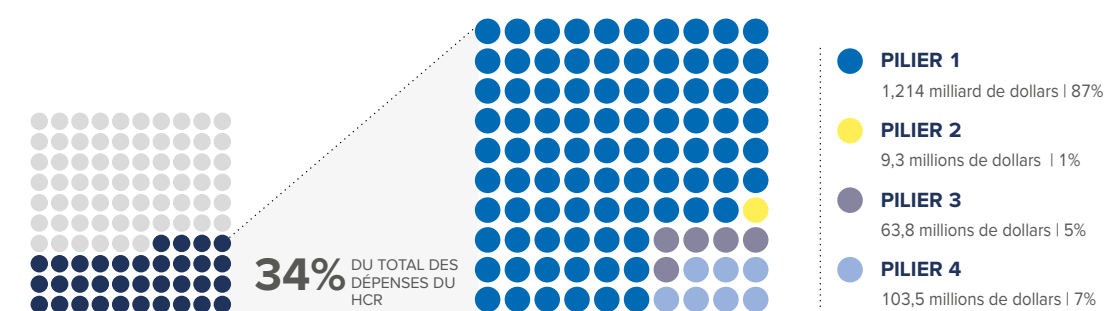
- Part du budget non financée: **52%**.
- Forte proportion de financements à affectation stricte: **67%** des dépenses régionales.
- L'ensemble des fonds non affectés reportés des années précédentes a été alloué à l'Afrique.
- Le manque de financement a affecté toutes les activités, et s'est traduit par une réduction des services essentiels, en particulier dans les secteurs de la santé, l'éducation et l'approvisionnement en eau potable, des réductions dans le suivi de protection, l'appui aux moyens de subsistance, la réponse auprès des déplacés internes, et par l'impossibilité de remédier aux pénuries alimentaires et d'assurer la préparation et la planification des interventions en cas d'urgence.

DÉPENSES EN AFRIQUE 2013-2017 | USD



DÉPENSES 2017 EN AFRIQUE | USD

1,390 milliard de dollars



BUDGET ET DÉPENSES EN AFRIQUE | USD

OPÉRATION		PILIER 1	PILIER 2	PILIER 3	PILIER 4	TOTAL
		Programme pour les réfugiés	Programme pour les apatrides	Projets de réintégration	Projets pour les déplacés internes	
AFRIQUE DE L'OUEST						
Burkina Faso	Budget	24 274 911	510 537	-	-	24 785 448
	Dépenses	16 555 959	327 405	-	-	16 883 364
Côte d'Ivoire	Budget	7 033 839	4 158 830	9 065 779	-	20 258 448
	Dépenses	5 023 923	1 913 883	3 902 461	-	10 840 267
Ghana	Budget	8 878 867	-	-	-	8 878 867
	Dépenses	5 392 500	-	-	-	5 392 500
Guinée	Budget	4 471 017	-	-	-	4 471 017
	Dépenses	2 102 967	-	-	-	2 102 967
Libéria	Budget	16 194 818	-	-	-	16 194 818
	Dépenses	9 818 855	-	-	-	9 818 855
Mali	Budget	13 625 052	956 948	25 280 187	1 145 345	41 007 532
	Dépenses	5 730 302	754 385	6 394 146	467 947	13 346 781
Niger	Budget	73 066 991	685 411	-	8 796 830	82 549 232
	Dépenses	28 969 805	340 865	-	6 980 126	36 290 796
Nigéria	Budget	5 942 897	-	30 235 482	43 588 668	79 767 048
	Dépenses	2 468 614	-	15 801 339	12 343 061	30 613 014
Sénégal - Bureau régional ¹	Budget	29 209 452	2 107 714	-	-	31 317 166
	Dépenses	18 303 064	1 531 862	-	-	19 834 927
SOUS-TOTAL	Budget	182 697 844	8 419 440	64 581 448	53 530 843	309 229 576
	Dépenses	94 365 988	4 868 402	26 097 946	19 791 134	145 123 470

AFRIQUE DE L'EST ET CORNE DE L'AFRIQUE

Tchad	Budget	161 304 068	991 739	-	2 850 000	165 145 807
	Dépenses	73 929 387	331 092	-	1 008 643	75 269 122
Djibouti	Budget	31 805 057	-	-	-	31 805 057
	Dépenses	12 071 265	-	-	-	12 071 265
Érythrée	Budget	3 899 094	-	-	-	3 899 094
	Dépenses	3 728 254	-	-	-	3 728 254
Éthiopie	Budget	330 548 039	-	-	-	330 548 039
	Dépenses	144 928 371	-	-	-	144 928 371
Éthiopie (Représentation du HCR auprès de l'UA et de la CEA)	Budget	2 205 453	-	-	-	2 205 453
	Dépenses	1 342 781	-	-	-	1 342 781
Kenya	Budget	229 378 159	910 184	-	-	230 288 343
	Dépenses	120 552 867	494 468	-	-	121 047 335
Kenya - Centre d'appui régional	Budget	7 017 371	-	-	-	7 017 371
	Dépenses	5 187 066	-	-	-	5 187 066
Somalie	Budget	55 025 162	-	23 493 230	39 561 426	118 079 819
	Dépenses	43 417 077	-	17 823 404	15 847 792	77 088 273
Soudan du Sud	Budget	130 874 080	1 495 492	-	39 303 047	171 672 619
	Dépenses	105 186 688	838 054	-	25 870 226	131 894 967
Soudan	Budget	167 478 836	2 483 936	6 313 447	25 980 814	202 257 032
	Dépenses	83 952 941	984 643	-	5 125 096	90 062 679
Ouganda	Budget	550 908 265	200 000	-	-	551 108 265
	Dépenses	204 671 490	17 628	-	-	204 689 118
Activités régionales	Budget	2 963 520	-	-	-	2 963 520
	Dépenses	678 652	-	-	-	678 652
SOUS-TOTAL	Budget	1 673 407 105	6 081 350	29 806 677	107 695 287	1 816 990 419
	Dépenses	799 646 839	2 665 885	17 823 404	47 851 756	867 987 884



BUDGET ET DÉPENSES EN AFRIQUE | USD

OPÉRATION		PILIER 1	PILIER 2	PILIER 3	PILIER 4	TOTAL
		Programme pour les réfugiés	Programme pour les apatrides	Projets de réintégration	Projets pour les déplacés internes	
AFRIQUE CENTRALE ET GRANDS LACS						
Burundi	Budget	29 424 410	7 075	-	4 384 051	33 815 536
	Dépenses	17 787 060	-	-	1 815 443	19 602 503
Cameroun	Budget	87 796 062	1 148 504	-	5 300 263	94 244 829
	Dépenses	46 556 430	310 502	-	1 554 161	48 421 093
République centrafricaine	Budget	24 291 641	-	14 762 565	14 030 232	53 084 438
	Dépenses	14 648 089	-	7 620 080	10 864 000	33 132 170
République du Congo	Budget	26 232 864	-	-	2 409 803	28 642 667
	Dépenses	9 834 634	-	-	2 377 347	12 211 982
République démocratique du Congo Bureau régional ²	Budget	136 711 626	1 948 898	29 873 246	65 779 128	234 312 899
	Dépenses	65 134 141	480 650	3 797 061	19 205 674	88 617 526
Rwanda	Budget	96 813 087	-	7 565 094	-	104 378 181
	Dépenses	38 241 652	-	3 893 375	-	42 135 027
République-Unie de Tanzanie	Budget	126 701 666	-	10 431 514	-	137 133 180
	Dépenses	61 884 182	-	4 582 549	-	66 466 731
SOUS-TOTAL	Budget	527 971 356	3 104 477	62 632 419	91 903 478	685 611 730
	Dépenses	254 086 189	791 153	19 893 064	35 816 625	310 587 030
AFRIQUE AUSTRALE						
Angola	Budget	36 642 183	-	-	-	36 642 183
	Dépenses	19 442 005	-	-	-	19 442 005
Botswana	Budget	3 076 320	-	-	-	3 076 320
	Dépenses	1 874 740	-	-	-	1 874 740
Malawi	Budget	18 118 080	-	-	-	18 118 080
	Dépenses	6 878 982	-	-	-	6 878 982
Mozambique	Budget	5 397 322	125 626	-	-	5 522 948
	Dépenses	3 237 076	16 892	-	-	3 253 968
Afrique du Sud - Bureau régional	Budget	24 518 777	922 109	-	-	25 440 886
	Dépenses	15 281 528	695 838	-	-	15 977 366
Zambie	Budget	13 609 910	-	-	-	13 609 910
	Dépenses	11 873 961	-	-	-	11 873 961
Zimbabwe	Budget	10 525 885	432 094	-	-	10 957 979
	Dépenses	6 838 357	236 206	-	-	7 074 563
SOUS-TOTAL	Budget	111 888 477	1 479 829	-	-	113 368 306
	Dépenses	65 426 650	948 936	-	-	66 375 585
TOTAL	Budget	2 495 964 781	19 085 097	157 020 545	253 129 608	2 925 200 031
	Dépenses	1 213 525 666	9 274 374	63 814 415	103 459 516	1 390 073 970

¹ Inclut les activités au Bénin, en Gambie, en Guinée-Bissau, au Sénégal, en Sierra Leone et au Togo.

² Coordonne les activités au Gabon et en République démocratique du Congo.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES POUR L'AFRIQUE | USD

DONATEUR	PILIER 1	PILIER 2	PILIER 3	PILIER 4	TOUS PILIERS	TOTAL
	Programme pour les réfugiés	Programme pour les apatrides	Projets de réintégration	Projets pour les déplacés internes		
États-Unis d'Amérique	130 466 544			8 007 000	469 833 788	608 307 332
Allemagne	27 727 694			1 693 647	66 041 090	95 462 432
Union européenne	54 675 106		2 536 137	5 784 887	12 538 090	75 534 220
Japon	32 516 831		9 472 709	3 727 504	1 210 175	46 927 218
Royaume-Uni	34 590 798				7 701 505	42 292 303
Fonds central pour les interventions d'urgence	19 907 540		1 629 586	5 699 849		27 236 975
Canada					19 445 047	19 445 047
Norvège	11 796 251				2 000 446	13 796 697
Donateurs privés au Qatar	12 807 861					12 807 861
Suède	2 076 667			583 363	10 018 789	12 678 818
Donateurs privés aux Pays-Bas	12 423 173				118	12 423 292
France	5 924 066			300 000	4 560 261	10 784 326
Donateurs privés en Allemagne	396 801				10 185 955	10 582 756
Danemark	9 385 299	97 357			1 065 107	10 547 763
Donateurs privés aux États-Unis d'Amérique	5 169 296			18 216	3 394 285	8 581 797
République de Corée	3 620 978				4 900 000	8 520 978
Pays-Bas	7 642 234					7 642 234
Donateurs privés au Japon	5 797 170		155 365	349 625	52 518	6 354 677
Belgique	2 522 397			3 691 003		6 213 400
Irlande	4 818 510				1 365 188	6 183 698
Suisse	6 100 823		40 040			6 140 863
Finlande					6 011 104	6 011 104
Australie	5 145 414					5 145 414
Italie	3 494 654	285 830	124 274		291 946	4 196 705
Fonds de financement commun	1 679 035			2 346 881		4 025 916
Donateurs privés en Espagne	1 487 700				1 695 918	3 183 618
Autriche	1 802 885			1 201 923		3 004 808
Chine	2 000 000			1 000 001		3 000 001
Donateurs privés en Australie	1 852 697				553 762	2 406 459
Arabie saoudite	2 404 000					2 404 000
Luxembourg					2 301 255	2 301 255
Fonds mondial	2 090 890					2 090 890
Émirats arabes unis	1 592 117					1 592 117
Programme des Nations Unies pour le développement	1 394 426					1 394 426
Fonds des Nations Unies pour l'enfance	1 245 475					1 245 475
Espagne	832 115			239 637	171 801	1 243 553
Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix	659 723	81 288	500 000			1 241 011
Donateurs privés aux Émirats arabes unis	786 000			214 000	3 078	1 003 078
Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida	944 000					944 000
Donateurs privés en Italie	553 249			534	320 119	873 902
Autorité intergouvernementale pour le développement	846 997					846 997
Fonds du programme « Unité d'action des Nations Unies »					840 622	840 622
Donateurs privés au Royaume-Uni	473 128				354 539	827 667



CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES POUR L'AFRIQUE | USD

DONATEUR	PILIER 1	PILIER 2	PILIER 3	PILIER 4	TOUS PILIERS	TOTAL
	Programme pour les réfugiés	Programme pour les apatrides	Projets de réintégration	Projets pour les déplacés internes		
Donateurs privés au niveau mondial	37 143				494 664	531 807
Donateurs privés en Suisse	111 463				406 046	517 508
Donateurs privés au Canada	375 003				63 516	438 519
Donateurs privés en République de Corée	376 633				30 590	407 223
Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies	369 392					369 392
Fonds des Nations Unies pour le Darfour				242 761		242 761
Union africaine	200 000					200 000
Afrique du Sud					147 382	147 382
Programme alimentaire mondial	142 640					142 640
Donateurs privés en Suède	548				124 523	125 071
Programme des Nations Unies pour les établissements humains				115 000		115 000
Donateurs privés en Thaïlande					90 664	90 664
Nigéria					63 735	63 735
Portugal	58 962					58 962
Fonds des Nations Unies pour la population	49 491					49 491
Donateurs privés en France					47 959	47 959
Donateurs privés en Chine					42 003	42 003
Saint Siège	10 000				10 000	20 000
Botswana					18 961	18 961
Donateurs privés au Nigéria					17 270	17 270
Donateurs privés au Koweït	14 901					14 901
Donateurs privés au Ghana	2 105				10 000	12 105
Donateurs privés en Ouganda					5 370	5 370
Donateurs privés au Rwanda	1 000					1 000
Donateurs privés en Autriche	107				770	877
Donateurs privés au Brésil					126	126
Donateurs privés en Irlande					120	120
TOTAL	423 399 929	464 475	14 458 111	35 215 830	628 430 204	1 101 968 549

Note: Les Contributions incluent 7 pour cent de coûts d'appui aux programmes, et ne comprennent pas 33,4 millions de dollars dont la mise en œuvre est prévue pour 2018.

Amériques

AVANT-PROPOS

Pour les Amériques, 2017 a été une année marquée par de profondes préoccupations. En Colombie, malgré l'application de l'accord de paix, de nombreux dirigeants d'organisations communautaires auraient été assassinés, de nouveaux déplacements ont eu lieu, tant internes qu'externes, et le recrutement d'enfants par des groupes armés ainsi que la violence de genre continuaient le long de la côte pacifique et dans les régions frontalières. Environ 1,5 million de Vénézuéliens ont quitté leur pays et des centaines de milliers d'entre eux sont restés en situation irrégulière, ce qui les exposait tout particulièrement à l'exploitation, à la traite des êtres humains, à la violence, au recrutement forcé, aux abus sexuels, à la discrimination et à la xénophobie. Les demandes d'asile originaires du Nord de l'Amérique centrale ont augmenté en raison de la violence et de l'insécurité causées par les gangs et les cartels de la drogue, qui ont touché plus particulièrement les enfants et les familles. Bien que les pays d'accueil aient répondu avec générosité aux flux mixtes, les structures nationales ont été fortement sollicitées dans toute la région des Amériques. Le HCR a continué à soutenir les gouvernements dans leur réponse, mais les besoins excédaient les capacités d'intervention de l'organisation.

Cependant, 2017 a également été une année d'espoir et de solidarité, caractérisée par l'engagement renouvelé des États à améliorer la vie des réfugiés, des demandeurs d'asile, des déplacés internes et des apatrides. Comme c'était également la troisième année de mise en œuvre de la Déclaration et du Plan d'action du Brésil, 35 États et territoires ont participé à des consultations nationales et régionales pour évaluer leurs progrès. Ces discussions ont

© HCR/Reynson Dimasceno

Deux fillettes originaires du Venezuela, issues de la population autochtone Warao, jouent dans le refuge de Boa Vista, dans le nord du Brésil, où le HCR a complété les efforts déployés par les pouvoirs publics pour offrir une aide immédiate aux plus vulnérables.

abouti aux 100 Points de Brasilia – une compilation régionale des meilleures pratiques en matière de soutien aux personnes relevant de la compétence du HCR – qui constituent la contribution de l'Amérique latine et des Caraïbes à l'élaboration et à la mise en œuvre du pacte mondial sur les réfugiés.

La région des Amériques a également été une source d'inspiration dans son rôle de précurseur pour l'application régionale de l'Appendice 1 de la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants – le Cadre d'action global pour les réfugiés (CRRF). En octobre 2017, le Belize, le Costa Rica, le Guatemala, le Honduras, le Mexique et Panama ont convenu de mettre en œuvre sa version régionale, connue sous son sigle espagnol MIRPS (*Marco Integral Regional para la Protección y Soluciones*). Conformément à ce cadre, ces pays se sont engagés à renforcer leurs réponses de protection et à intensifier la recherche de solutions pour les personnes qui fuient la violence dans le Nord de l'Amérique centrale. Le MIRPS privilégie une approche régionale intégrée incluant les pays d'origine, de transit et d'asile. Il vise à atténuer et à traiter les causes profondes des déplacements, à minimiser les souffrances des personnes qui fuient et l'exploitation qu'elles subissent, à assurer l'accès à des procédures d'asile efficaces et à promouvoir des solutions sûres, dignes et durables. Si les pays d'Amérique centrale

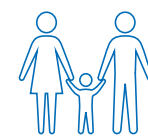
ont pris en main de manière exemplaire le processus en 2017, leurs mécanismes de protection et leurs services sociaux ont été extrêmement sollicités. Un appui international était toujours nécessaire pour compléter leurs efforts et pour permettre au nouveau cadre de produire l'effet souhaité.

La région des Amériques a continué d'être à la pointe mondiale de la recherche de solutions. En 2017, la région a accueilli plus de 50 000 réfugiés, réinstallés pour la plupart au Canada et aux États-Unis d'Amérique. Parallèlement, l'Argentine, le Brésil et le Chili ont conçu et mis en œuvre des programmes de réinstallation et de parrainage communautaire. L'intégration locale a été stimulée par l'adoption, au niveau national et local, de politiques publiques facilitant l'inclusion des réfugiés et des apatrides (voir le chapitre *Assurer un avenir meilleur*).

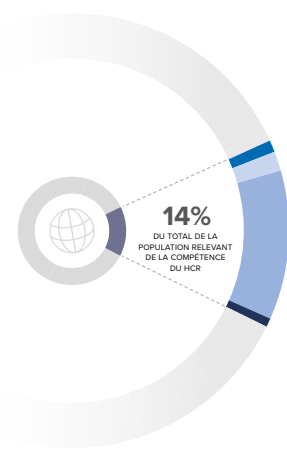
Le continent a également progressé dans l'éradication de l'apatridie. Les Parlements du Chili et d'Haïti ont entrepris de ratifier les Conventions des Nations Unies de 1954 et de 1961 sur l'apatridie, alors que le Brésil, la Colombie, Cuba, le Costa Rica et l'Équateur ont adopté des mesures législatives pour prévenir l'apatridie, faciliter la naturalisation des apatrides ou instituer des procédures de reconnaissance du statut d'apatride.

Renata Dubini

Directrice du Bureau régional du HCR pour les Amériques

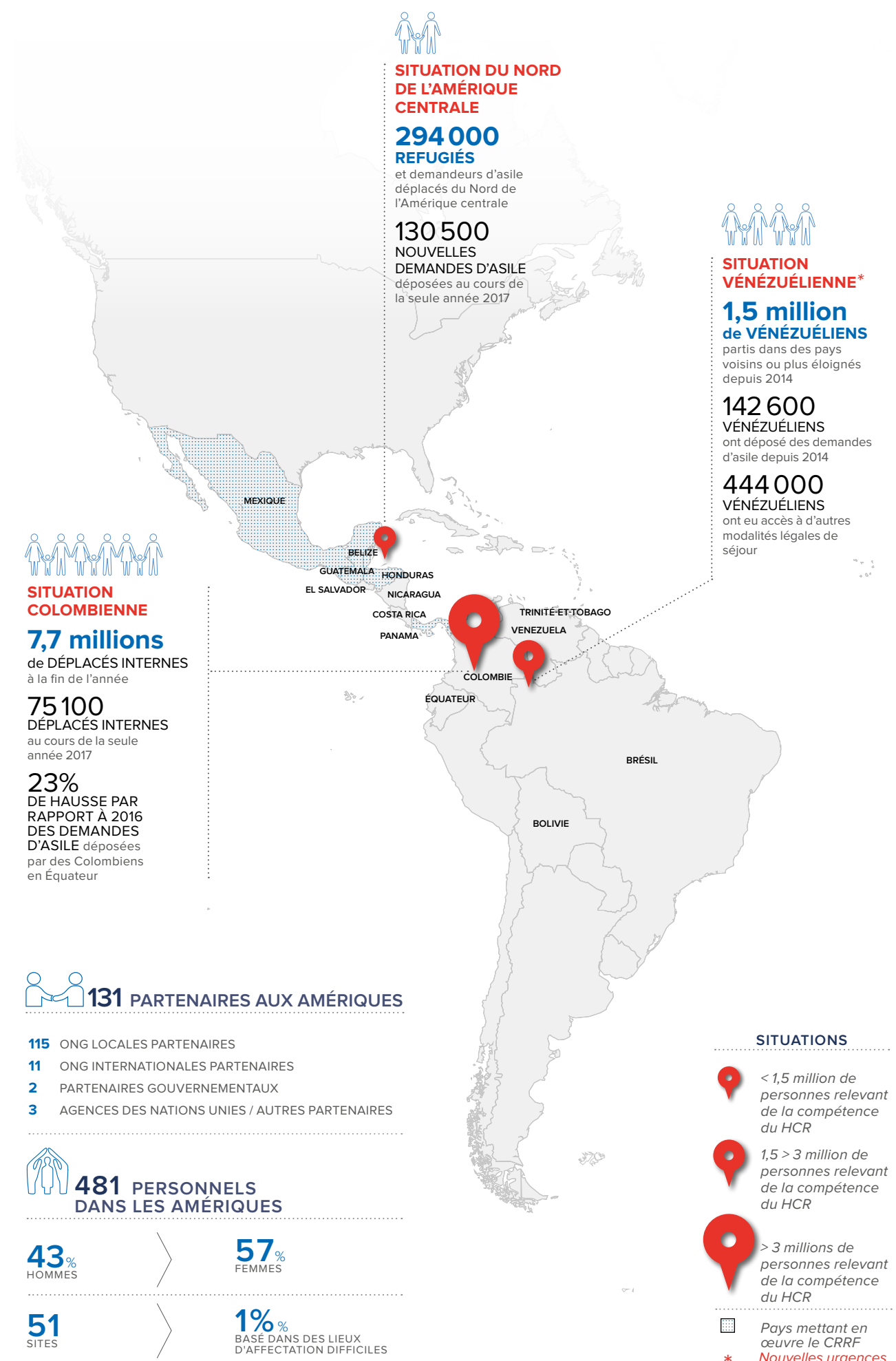
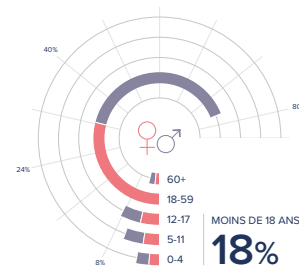


9,9 MILLIONS DE PERSONNES RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DU HCR AUX AMÉRIQUES



- RÉFUGIÉS
644 000 | 6%
- DEMANDEURS D'ASILE
879 000 | 9%
- APATRIDES
6 500
- RAPATRIÉS (Réfugiés et déplacés internes)
200
- DÉPLACÉS INTERNES
7,9 MILLIONS | 80%
- AUTRES PERSONNES
464 000 | 5%

RÉPARTITION PAR ÂGE ET GENRE DES RÉFUGIÉS ET DEMANDEURS D'ASILE



PRINCIPALES SITUATIONS

Situation colombienne



La première année de mise en œuvre de l'accord de paix de la Colombie avec les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) a

été difficile. Dans plusieurs régions, les communautés ont continué à subir la présence de groupes armés. La démobilisation des FARC s'est traduite par une vacance du pouvoir dans certaines

zones, que se sont ensuite disputées des acteurs armés et d'autres dissidents. L'incertitude s'est accrue dans un contexte où la présence de l'État dans de nombreuses régions parmi les plus touchées restait faible, en particulier le long de la côte pacifique et dans les régions frontalières. En 2017, plus de 75 100 personnes ont été déplacées à l'intérieur du pays et 78 dirigeants et membres d'organisations sociales ont été tués. En outre, le nombre de demandes d'asile déposées par des ressortissants colombiens en Équateur a augmenté de 23 pour cent par rapport à 2016. Cette tendance à la hausse devrait se maintenir à l'avenir.



Des espèces pour des interventions de protection multidimensionnelles

Des programmes d'aide en espèces ont permis d'aider efficacement quelque 25 000 demandeurs d'asile et réfugiés vivant dans une extrême pauvreté et exposés à des risques élevés en Amérique centrale, en Colombie, au Costa Rica, en Équateur, en Haïti et au Mexique. Le Brésil et la Colombie ont fourni des aides en espèces à plus de 400 ménages vénézuéliens pour leur permettre de subvenir à leurs besoins essentiels. Le HCR a remis des allocations en espèces à certains Colombiens qui se trouvaient en République bolivarienne du Venezuela et qui souhaitaient regagner leur pays.

Les aides en espèces visent à faciliter l'intégration des personnes relevant de la compétence du HCR dans les mécanismes d'assistance et de protection sociale des pays, et contribuent donc à sa durabilité. Plus de 1 700 réfugiés en Argentine et au Costa Rica ont reçu en 2017 une aide en espèces pour démarrer une entreprise ou une autre activité génératrice de revenus. Le HCR a également assisté des personnes relevant de sa compétence en Équateur et en République bolivarienne du Venezuela à accéder à des services bancaires.



Visite à une famille de demandeurs d'asile vénézuéliens, soutenue par le HCR et par La Croix Rouge panaméenne à Panama City.

© HCR/Santiago Escobar Jimeno

En novembre 2017, le service de l'état civil équatorien a lancé un processus pour remettre des documents d'identité à tous les réfugiés reconnus comme tels. Ce processus faisait suite à l'adoption en Équateur d'une loi sur la mobilité humaine qui était destinée, entre autres, à mieux réglementer les documents des personnes qui se déplacent. Dans le cadre de cette nouvelle approche, des cartes d'identité d'une durée de validité de deux ans ont été délivrées aux réfugiés. Ces cartes sont semblables aux pièces d'identité remises aux nationaux et aux étrangers résidant dans le pays et améliorent le statut juridique

des réfugiés, ainsi que leur accès aux programmes et aux services publics.

Situation dans le Nord de l'Amérique centrale



Les demandes d'asile en provenance du Nord de l'Amérique centrale ont continué d'augmenter en 2017, avec plus de 130 500 nouvelles

demandes d'asile déposées. Le nombre de demandeurs d'asile et de réfugiés originaires du Nord de l'Amérique centrale était supérieur à

294 000 à la fin de l'année 2017, un chiffre en hausse de 58 pour cent par rapport à l'année précédente. Depuis la fin de l'année 2011, le nombre de réfugiés et de demandeurs d'asile a été multiplié par seize. Le HCR a travaillé avec les gouvernements pour assurer l'accès des personnes ayant besoin de protection au territoire et aux procédures d'asile.

L'organisation a recommandé de fournir une aide humanitaire immédiate et d'offrir des solutions aux personnes qui avaient des besoins de protection urgents. Ces solutions incluaient la réinstallation, l'évacuation humanitaire au moyen du dispositif de transfert aux fins de protection et la relocalisation.



Un mécanisme d'évacuation innovant, apte à sauver des vies, pour les personnes exposées à des risques extrêmes

Le dispositif de transfert aux fins de protection est un mécanisme d'évacuation innovant, qui permet de sauver des vies et est destiné aux personnes exposées à des risques extrêmes dans le Nord de l'Amérique centrale. Il leur permet d'accéder, en toute sécurité et légalité, à une solution durable dans un pays de réinstallation, via un pays de transit. Le programme est coordonné par le HCR, l'OIM, le Costa Rica en qualité de pays de transit pour la phase expérimentale, les Gouvernements des pays d'origine et les pays de réinstallation participants. Plus de 1 400 personnes présentaient les critères requis pour bénéficier du dispositif en 2017 et les dossiers de près de 500 d'entre elles ont été présentés aux autorités australiennes, canadiennes et américaines.

Les développements régionaux, associés à un renforcement des mesures et des postes de contrôle de l'immigration à la frontière sud du Mexique, ont modifié la dynamique des déplacements et fait augmenter la proportion de demandes d'asile déposées dans des pays comme le Costa Rica, le Guatemala et le Mexique en 2017. Les autorités mexicaines estiment qu'en 2017, quelque 500 000 personnes sont entrées au Mexique depuis le Guatemala. Le HCR et ses

partenaires ont identifié et aidé plus de 23 000 personnes en transit dans le Nord de l'Amérique centrale qui avaient besoin d'une protection internationale.

Les déplacements internes causés par la violence ont été massifs dans le Nord de l'Amérique centrale. Les données relatives aux déplacés internes et aux victimes de la violence sont fragmentaires, à l'exception du Honduras où une campagne d'établissement de profils menée en 2014 dans 20 municipalités urbaines a permis d'estimer à 174 000 le nombre de déplacés internes présents dans le pays. Selon les résultats d'une étude de profilage réalisée par le ministère de la Justice et de la Sécurité publique d'El Salvador avec l'appui du HCR, environ 71 500 personnes ont été forcées de changer de domicile dans le pays entre 2006 et 2016 en raison de la violence.

Dans ce contexte, le HCR a organisé des dialogues sur la protection avec divers intervenants originaires d'El Salvador, des États-Unis d'Amérique, du Guatemala, du Honduras et du Mexique, dont des gouvernements et des acteurs de la société civile. Lors de ces dialogues sur la protection, une série de problèmes ont été abordés, notamment les défis liés à la protection des personnes déracinées par la violence et l'insécurité. Un large consensus a été atteint lors de ces réunions, les participants reconnaissant qu'une protection internationale efficace et l'obtention de solutions durables étaient subordonnées à la volonté politique, à la capacité institutionnelle et à la coopération régionale des pays d'origine, de transit et d'asile.

Conformément au Chapitre quatre du Plan d'action du Brésil, qui appelle à la solidarité avec le Nord de l'Amérique centrale et en signe de volonté politique sous-régionale, six États de la région – le Belize, le Costa Rica, le Guatemala, le Honduras, le Mexique et Panama – ont adopté en octobre 2017 la Déclaration de San Pedro Sula, qui a entraîné le lancement du CRRF dans la région de l'Amérique centrale et au Mexique, appelé MIRPS.

500 000

personnes en provenance du Guatemala sont entrées au Mexique en 2017.



Le soutien d'un Ambassadeur de bonne volonté à la campagne « Enfants en fuite »

« Enfants en fuite » est une campagne du service du HCR chargé des partenariats avec le secteur privé (PSP) centrée sur les Amériques. Elle vise à mobiliser des fonds pour les personnes qui fuient l'Amérique centrale et à sensibiliser le public à la situation dans le Nord de l'Amérique centrale. Les activités de PSP menées dans plusieurs pays, dont le Canada, le Brésil et le Mexique, ainsi que par *España con ACNUR* et *USA for UNHCR*, ont permis de collecter en 2017 environ 3 millions de dollars au profit des personnes affectées par la violence qui sévit dans le Nord de l'Amérique centrale.



Le célèbre acteur Diego Luna s'exprime lors du lancement de la campagne « Enfants en fuite » à Mexico.

© HCR/Arturo Almeyda

La campagne a été lancée au Mexique par l'acteur Diego Luna et a été relayée bien au-delà des frontières de ce pays par un certain nombre de personnalités de renom, dont la chanteuse-compositrice mexicaine Natalia Lafourcade et le rappeur portoricain Residente. La blogueuse Rosianna Halse Rojas s'est rendue en Colombie avec le HCR dans le cadre du programme *YouTube Creators for Change*. Elle a animé des ateliers destinés à former des jeunes femmes touchées par le conflit à la réalisation et à la production de vidéos.

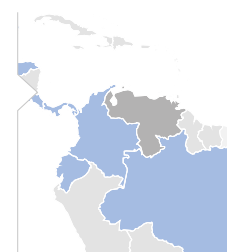


Au titre du MIRPS, les États se sont engagés à renforcer la protection et à offrir davantage de solutions aux personnes relevant de la compétence du HCR dans la région, ainsi qu'à travailler ensemble à l'amélioration de la coopération régionale et des mécanismes de partage des responsabilités.

Le MIRPS comprend des plans d'action nationaux élaborés à l'occasion de consultations organisées par les pouvoirs publics avec diverses parties prenantes, dans le cadre d'une approche faisant appel à l'engagement de l'ensemble de la société. Parmi les acteurs impliqués dans ce processus de consultation figuraient des personnes relevant de la compétence du HCR, des équipes de pays des Nations Unies et des représentants de la société civile, du secteur privé et des milieux universitaires. Outre les six pays parties au MIRPS, dix États et les organismes partenaires se sont également engagés à soutenir activement le MIRPS, notamment en identifiant les secteurs précis qui bénéficieront de leur aide financière et de leur coopération technique. De surcroît, dans l'esprit du Plan d'action du Brésil, la participation de quatre États d'Amérique du Sud déterminés à appuyer le MIRPS a offert un bon exemple de coopération Sud-Sud. Fin 2017, les pays parties au

MIRPS s'efforçaient de mettre en œuvre plus de 180 engagements énoncés dans des plans d'action nationaux et régionaux de trois ans, afin de traiter la situation dans les pays d'origine, de transit et d'asile. Le MIRPS a eu des résultats concrets : par exemple, le Belize et le Panama ont proposé des mesures pour intégrer les réfugiés dans les services de l'éducation nationale ; le Mexique a pris des dispositions pour garantir l'accès des réfugiés à la formation professionnelle, aux programmes pour l'emploi et aux services financiers ; et le Guatemala assurait l'accès des réfugiés à des services d'aide à l'emploi (voir le chapitre *Assurer un avenir meilleur*).

Situation vénézuélienne



Ces dernières années, la dégradation de la situation socioéconomique et politique en République bolivarienne du Venezuela a entraîné

le déplacement d'environ 1,5 million de Vénézuéliens dans des pays voisins et plus éloignés. Ceux-ci se sont rendus en priorité au Brésil, en Colombie, au Costa Rica, en Espagne, aux États-Unis d'Amérique, au Mexique et au Pérou.

Selon les chiffres communiqués par les autorités des pays d'accueil, plus de 142 600 Vénézuéliens ont déposé des demandes d'asile depuis le début de 2014. Environ la moitié des demandes ont été soumises en 2017. Par ailleurs, 444 000 Vénézuéliens ont eu accès à d'autres modalités légales de séjour en vertu de cadres nationaux ou régionaux, notamment en Argentine, au Brésil, au Chili, en Colombie, en Équateur, au Pérou et en Uruguay. Cependant, la grande majorité des Vénézuéliens est restée en situation irrégulière. Sans papiers ou sans permis de séjour, cette population est tout particulièrement exposée à la violence, à l'exploitation, aux abus sexuels et à la traite des êtres humains. Les communautés accueillant des Vénézuéliens, qui s'efforçaient d'offrir une aide et des services aux nouveaux arrivants, ont également été soumises à une charge croissante.

Le HCR a travaillé avec des gouvernements et d'autres partenaires à travers le continent pour organiser une réponse coordonnée et globale face à la situation vénézuélienne. Des évaluations, l'établissement de profils et le suivi des conditions de protection ont permis de mieux déterminer les besoins en matière d'aide humanitaire et de protection internationale des Vénézuéliens qui quittaient leur pays. Le HCR a également accru sa présence dans les zones frontalières et s'est efforcé de consolider les systèmes d'asile et d'enregistrement à travers la région. En outre, l'organisation est restée engagée dans des approches de protection communautaire et d'assistance aux plus vulnérables. Enfin, avec le soutien des autorités, des partenaires et des communautés d'accueil, des campagnes de sensibilisation et de solidarité ont été menées pour lutter contre la discrimination et la xénophobie.



Une ancienne réfugiée colombienne ouvre sa porte aux Vénézuéliens à leur tour dans le besoin

© HCR/Paul Smith



Des femmes et des enfants partagent un repas dans la maison de l'ancienne réfugiée Angelica Lamos à Cúcuta en Colombie.

« C'est à mon tour de faire quelque chose », explique Angelica Lamos Ballesteros dans sa maison juchée sur une colline poussiéreuse de la banlieue de Cúcuta, en Colombie. Cette Colombienne de 51 ans avait été forcée à quitter sa maison, dans la région montagneuse du Norte de Santander, par des rebelles armés. Aujourd'hui de retour dans sa ville, à l'ouest du fleuve Táchira qui marque la frontière avec la République bolivarienne du Venezuela, elle a ouvert sa porte aux Vénézuéliens à leur tour dans le besoin.



« Les gens arrivent ici sans rien », dit-elle.

RÉALISATIONS ET IMPACT

À travers les Amériques, les pays ont montré leurs engagements pour améliorer la vie des personnes relevant de la compétence du HCR, notamment en consolidant les régimes d'asile, en recherchant des solutions, en adoptant des politiques publiques inclusives, en prenant des mesures visant à éliminer l'apatridie et en protégeant les enfants ainsi que les victimes de violences sexuelles et de genre.

Édifier un régime d'asile harmonisé

L'Équateur a été le dixième pays de la région à se joindre à l'Initiative sur

l'assurance qualité (QAI), aux côtés de l'Argentine, de l'État plurinational de Bolivie, du Brésil, du Chili, du Costa Rica, de l'Équateur, du Mexique, de Panama, du Pérou et de Trinité-et-Tobago. Le HCR a continué à offrir une aide au renforcement des capacités et des conseils techniques dans le cadre de l'initiative.

En mai 2017, pour améliorer l'accès aux procédures de détermination du statut, le HCR, l'Institut interaméricain des droits de l'homme et 40 organisations de la société civile ont lancé le Réseau des Amériques pour l'aide juridique aux réfugiés. Le réseau étudie les normes de protection des réfugiés, appuie les services de conseil

et de représentation juridiques destinés aux réfugiés et forme des avocats et des praticiens au droit d'asile.

En 2017, plusieurs pays ont adopté des dispositions législatives ou réglementaires pour renforcer l'accès à l'asile. Le Brésil a introduit de nouveaux formulaires, permettant de mieux collecter les données relatives aux demandeurs d'asile et à leurs vulnérabilités, afin d'identifier les cas prioritaires. Le pays a également élaboré un protocole pour les mineurs isolés. L'Équateur a promulgué des dispositions visant à délivrer des visas humanitaires d'une durée de 90 jours renouvelables, afin d'assurer la protection tout au long de la procédure d'asile. Le Mexique a publié un manuel présentant les procédures d'éligibilité les plus récentes et envisageait d'adopter un protocole pour accélérer l'examen des demandes des personnes vulnérables. Depuis que le Costa Rica a mis en œuvre l'initiative sur l'assurance qualité, les demandes d'asile ont été enregistrées aux postes frontaliers, ce qui a assuré un accès effectif aux procédures de détermination du statut. Bien qu'elles ne disposent pas d'une législation sur l'asile, les Bahamas ont adopté des procédures harmonisées pour répondre aux demandes d'asile ; tandis que Trinité-et-Tobago poursuivait le processus de transition qui l'amènera à assumer pleinement la responsabilité de la détermination du statut.

Des procédures de détermination de l'intérêt supérieur de l'enfant et des protocoles nationaux ont été élaborés dans plusieurs pays pour assurer l'accès des enfants à l'asile, au regroupement familial et à une prise en charge alternative. Parmi ces pays figuraient l'Argentine, le Brésil, le Chili, El Salvador, le Guatemala et le Panama.

Progresser dans la recherche de solutions globales

En 2017, environ 25 000 réfugiés ont été réinstallés aux États-Unis d'Amérique ; le Canada a reçu pour sa part près de 27 000 réfugiés – dont environ les deux tiers étaient parrainés à titre privé – dépassant son chiffre cible de 25 000 réfugiés.



Majd et Lana posent devant l'entrée de leur nouvelle résidence à San Luis, dans le centre de l'Argentine.

Après avoir échappé à la guerre, un couple syrien redémarre à zéro en Argentine

« Nous nous sentons déjà chez nous », dit Lana avec un sourire. « En Argentine, nous avons réappris à être des humains », ajoute Majd.

Le couple n'avait pas d'autre alternative que de fuir la Syrie.



En participant au mécanisme d'appui aux pays de réinstallation émergents, géré conjointement par le HCR et l'OIM, l'Argentine, le Brésil et le Chili ont fait progresser la conception et la mise en œuvre de leurs programmes de réinstallation et de parrainage privé et communautaire en 2017 (voir le chapitre *Assurer un avenir meilleur*).

En Équateur, le HCR a poursuivi la mise en œuvre du modèle de progression, qui a permis à plus de 1 800 familles de progresser sur la voie de l'autosuffisance. Le Costa Rica a continué à intégrer les réfugiés au travers d'initiatives conjointement montées avec les secteurs public et privé, comme le projet *Vivir la Integración* (Vivre l'intégration), fondé sur la responsabilité sociale des entreprises, qui facilite l'insertion des réfugiés sur le marché du travail. Le Mexique a continué à mettre en œuvre un projet de relocalisation, visant à transférer des réfugiés des États du sud du pays, où l'activité économique est faible, aux États du couloir industriel, en faisant correspondre les qualifications et les emplois proposés.

Le soutien aux politiques publiques qui encouragent l'inclusion des réfugiés et des apatrides a trouvé sa meilleure illustration dans l'initiative des Villes solidaires, qui

En Équateur, le modèle de progression a permis à plus de **1 800** familles de progresser sur la voie de l'autosuffisance.



Des modèles innovants pour l'intégration

Au Costa Rica, le label qualité du programme *Vivir la Integración* est accordé aux administrations locales, aux universités, aux organismes du secteur public, aux entreprises du secteur privé et aux représentants de la société civile qui contribuent de manière substantielle à l'intégration locale des personnes relevant de la compétence du HCR. Le Gouvernement costaricain a déclaré que cette initiative était « d'intérêt national » par un décret présidentiel.

L'Argentine, le Brésil et le Chili ont progressé dans la conception et la mise en œuvre de leurs programmes de réinstallation et de parrainage communautaire avec le soutien du mécanisme conjoint d'appui aux pays de réinstallation



Des familles syriennes réinstallées arrivent à l'aéroport international de Santiago au Chili.

émergents. L'Argentine a mis en place un modèle novateur de parrainage privé et communautaire, qui a permis à des organismes privés et publics de parrainer l'intégration de réfugiés réinstallés. Tout au long de l'année 2017, le HCR, l'OIM et d'autres parties prenantes ont coordonné leurs activités pour renforcer la capacité des acteurs intervenant dans le domaine de l'accueil et de l'intégration. Le HCR a forgé de nouveaux partenariats avec le secteur privé et des établissements d'enseignement.

a entraîné plusieurs municipalités de la région à s'engager directement dans la recherche de solutions et dans l'insertion socioéconomique et culturelle des réfugiés. Certaines villes, dont Buenos Aires, Mexico, Quito et São Paulo, ont ainsi accompli des progrès considérables concernant l'intégration des réfugiés dans leurs politiques publiques.

Mettre fin à l'apatridie

En 2017, le parlement chilien a approuvé l'adhésion aux Conventions de 1954 et de 1961 sur l'apatridie ; Haïti se préparait à adhérer aux deux conventions ; et le Costa Rica a adopté une réglementation sur les procédures de détermination du statut d'apatride. Cependant, certains pays n'avaient pas encore adhéré aux Conventions des Nations Unies sur l'apatridie, en particulier dans la région des Caraïbes.

À Cuba, il ne sera désormais plus nécessaire de résider dans le pays pour acquérir la nationalité à compter du mois de janvier 2018. Un nouveau décret a institué un mode d'acquisition non automatique de la nationalité, permettant le dépôt d'une demande à l'étranger ou dans le pays, et a défini les critères de rejet des demandes.

En République dominicaine, des mesures essentielles ont été prises depuis l'adoption

en mai 2014 de la loi 169-14, qui définit des voies procédurales en faveur des enfants nés dans le pays de deux parents migrants, pour leur permettre de régulariser leurs documents d'état civil.

Fin 2017, environ 20 000 personnes avaient pu bénéficier de cette procédure. Le HCR travaille avec les autorités et d'autres acteurs pour déterminer le nombre de personnes ayant encore besoin de documents.

En Colombie, les services de l'état civil ont réglementé l'application de la loi sur la nationalité colombienne et l'ont mise en conformité avec la Convention de 1961 sur la réduction des cas d'apatridie. Une nouvelle procédure sera donc appliquée par les services de l'état civil pour veiller à ce qu'aucun enfant né sur le territoire de parents étrangers en situation irrégulière ne soit apatride. L'Équateur a voté un décret réglementant la nouvelle loi organique sur la mobilité humaine, instituant une procédure de détermination du statut d'apatride. Le Brésil a édicté un règlement assurant une certaine protection aux apatrides non réfugiés, comme prévu dans sa loi de 2017 sur les migrations, et a ainsi fait avancer le programme d'identification et de protection des apatrides, ainsi que de réduction des cas d'apatridie.

En Colombie, une nouvelle procédure permettra de garantir qu'aucun enfant né sur le territoire de parents en situation irrégulière ne soit apatride.

Violences sexuelles et de genre

Le réseau régional des espaces sécurisés améliore le signalement et la détection des violences sexuelles et de genre, ainsi que les moyens mis en œuvre pour y répondre, en offrant un ensemble de services minimum grâce à une coopération entre plusieurs pays. La Colombie, le Costa Rica, le Guatemala, le Mexique et la République bolivarienne du Venezuela se sont joints à cette initiative, qui a été établie en coopération avec des acteurs de la société civile et des bénévoles issus d'associations locales. Le réseau régional des espaces sécurisés offre des informations aux victimes de violences sexuelles et de genre, ainsi qu'aux enfants vulnérables, et facilite leur accès à des services spécialisés et multisectoriels tout au long du cycle du déplacement et ce, d'un pays à l'autre.

Le HCR a également fixé parmi ses priorités la protection des personnes relevant de sa compétence contre l'exploitation et les violences sexuelles par le renforcement des mécanismes de dépôt de plaintes, en tenant compte des critères de genre, d'âge et de diversité.

Renforcer la coopération régionale

Dans un esprit de coopération régionale, le Canada, les États-Unis d'Amérique et le Mexique se sont engagés dans des projets de renforcement des capacités pour consolider les régimes d'asile de la région.

En novembre 2017, le HCR et le MERCOSUR (*Mercado Común del Sur*) ont conclu un mémorandum d'accord pour promouvoir le droit international des réfugiés, l'adhésion aux instruments de protection internationale, la coopération régionale, les mécanismes de partage des responsabilités et des activités communes de protection des réfugiés, des déplacés internes et des apatrides.

La deuxième réunion des Consultations des Caraïbes sur les migrations s'est tenue aux Bahamas en décembre 2017. Lors de cette

réunion, les États ont défini des priorités clés pour mieux promouvoir la protection des réfugiés et débattu également de l'application d'une approche axée sur les droits pour la gestion des mouvements mixtes.

Le HCR a également signé un accord de coopération régionale avec l'Organisation des États ibéro-américains pour l'éducation, la science et la culture. En vertu de cet accord, les deux organisations travailleront ensemble pour faciliter l'accès à l'éducation des demandeurs d'asile, des réfugiés, des déplacés internes et des apatrides dans les Amériques.

CONTRAINTES

Le déplacement d'un grand nombre de Vénézuéliens dans la région, ainsi que les difficultés et les risques endurés par beaucoup d'entre eux, sont particulièrement préoccupants. Si la réponse des États a été généreuse, certains sont parvenus à saturation au fil des mois et ont commencé à mettre en place des mesures restrictives. Les systèmes d'asile étaient surchargés, ce qui a allongé les délais et accru le nombre de demandes en attente. La région des Caraïbes du Sud est vulnérable face à l'afflux d'un grand nombre d'arrivants vénézuéliens. Le caractère mixte de ces afflux pose des difficultés au niveau de l'identification appropriée des personnes qui ont besoin d'une protection internationale.

Bien que le HCR ait accru sa présence en renforçant ses réseaux de protection, l'accès humanitaire à certaines zones urbaines, villes ou provinces violentes contrôlées par des groupes armés en El Salvador et au Honduras est resté difficile. L'organisation a assuré une communication fréquente et active avec les communautés locales et les partenaires d'exécution afin d'évaluer et d'atténuer les risques pour la sécurité.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Budget

- Budget révisé approuvé par le Comité exécutif: **145,6 millions de dollars.**
- Budget final: **151,4 millions de dollars.**
- Augmentation du budget: **5,7 millions de dollars / +4%**, destinée à renforcer la présence et la capacité de suivi du HCR dans les régions frontalières, où des personnes originaires de la République bolivarienne du Venezuela arrivaient en nombre croissant, et à répondre à l'augmentation des besoins dans le Nord de l'Amérique centrale.

Dépenses

SOURCE DES DÉPENSES		Milliers USD	% du total des dépenses dans la région	% du total des dépenses du HCR par source de financement
Report des années précédentes	Affecté	310	0,4%	0%
	Non affecté	-	-	-
Contributions volontaires	Affectées	11 666	13,6%	1%
	Légèrement affectées	26 042	30,3%	17%
	Non affectées	46 341	53,9%	7%
	Dons en nature	442	0,5%	1%
Coûts d'appui aux programmes		-	-	-
Autres revenus		1 236	1,4%	1%
TOTAL		86 037	100%	2%

- Part du budget non financée: **43%**.
- Les financements flexibles ont été de toute première importance pour les Amériques, représentant **84%** des dépenses régionales: 54% des contributions n'étaient pas affectées et 30% étaient légèrement affectées.
- Le manque de financement a considérablement limité la capacité du HCR à offrir aux gouvernements l'assistance technique nécessaire au renforcement des régimes d'asile nationaux et au transfert progressif de la responsabilité des procédures de détermination du statut de réfugié à l'État.
- Le manque de financement s'est également traduit par un manque d'alternatives en matière d'intégration locale et par un appui restreint aux moyens de subsistance.
- La mise en œuvre limitée des aides en espèces et des interventions communautaires a eu une incidence directe sur le bien-être des personnes relevant de la compétence du HCR. Les solutions proposées aux personnes confrontées au manque de places de réinstallation étaient insuffisantes et la capacité du HCR à contribuer à la constitution et à la coordination efficace des réseaux de protection et d'intégration a été entravée.

BUDGET ET DÉPENSES DANS LES AMÉRIQUES | USD

OPÉRATION		PILIER 1		PILIER 2		PILIER 3		PILIER 4		TOTAL
		Programme pour les réfugiés	Programme pour les apatrides	Projets de réintégration	Projets pour les déplacés internes	Programme pour les réfugiés	Programme pour les apatrides	Projets de réintégration	Projets pour les déplacés internes	
AMÉRIQUE DU NORD ET CARAÏBES										
Canada	Budget	1 575 006	165 235	-	-	-	-	-	-	1 740 241
	Dépenses	1 497 721	118 728	-	-	-	-	-	-	1 616 449
États-Unis d'Amérique - Bureau régional ¹	Budget	16 054 750	11 994 320	-	-	-	-	-	-	28 049 070
	Dépenses	7 797 434	6 087 065	-	-	-	-	-	-	13 884 499
SOUS-TOTAL	Budget	17 629 756	12 159 555	-	-	-	-	-	-	29 789 311
	Dépenses	9 295 155	6 205 793	-	-	-	-	-	-	15 500 948
AMÉRIQUE LATINE										
Argentine - Bureau régional ²	Budget	5 856 262	215 073	-	-	-	-	-	-	6 071 336
	Dépenses	4 308 905	207 270	-	-	-	-	-	-	4 516 175
Brésil	Budget	5 670 375	189 875	-	-	-	-	-	-	5 860 249
	Dépenses	4 338 126	133 903	-	-	-	-	-	-	4 472 029
Colombie	Budget	2 234 602	-	-	26 868 265	-	-	-	-	29 102 868
	Dépenses	1 976 883	-	-	14 363 253	-	-	-	-	16 340 136
Costa Rica	Budget	6 054 072	409 983	-	-	-	-	-	-	6 464 055
	Dépenses	4 004 841	335 081	-	-	-	-	-	-	4 339 921
Costa Rica - Unité juridique régionale	Budget	3 157 492	912 506	-	-	-	-	-	-	4 069 998
	Dépenses	1 797 076	471 728	-	-	-	-	-	-	2 268 804
Équateur	Budget	18 807 945	-	-	-	3 000 000	-	-	-	21 807 945
	Dépenses	11 332 827	-	-	-	-	-	-	-	11 332 827
Mexique	Budget	14 732 287	-	-	-	-	-	-	-	14 732 287
	Dépenses	9 617 442	-	-	-	-	-	-	-	9 617 442
Panama - Bureau régional ³	Budget	22 672 194	-	-	-	-	-	-	-	22 672 194
	Dépenses	12 700 587	-	-	-	-	-	-	-	12 700 587
Venezuela	Budget	8 667 207	-	-	-	-	-	-	-	8 667 207
	Dépenses	4 074 329	-	-	-	-	-	-	-	4 074 329
Activités régionales ⁴	Budget	2 149 340	-	-	-	-	-	-	-	2 149 340
	Dépenses	874 041	-	-	-	-	-	-	-	874 041
SOUS-TOTAL	Budget	90 001 777	1 727 437	-	29 868 265	-	-	-	-	121 597 480
	Dépenses	55 025 058	1 147 981	-	14 363 253	-	-	-	-	70 536 292
TOTAL	Budget	107 631 533	13 886 992	-	29 868 265	-	-	-	-	151 386 791
	Dépenses	64 320 212	7 353 774	-	14 363 253	-	-	-	-	86 037 240

¹ Inclut le Belize, la République dominicaine et Haïti.

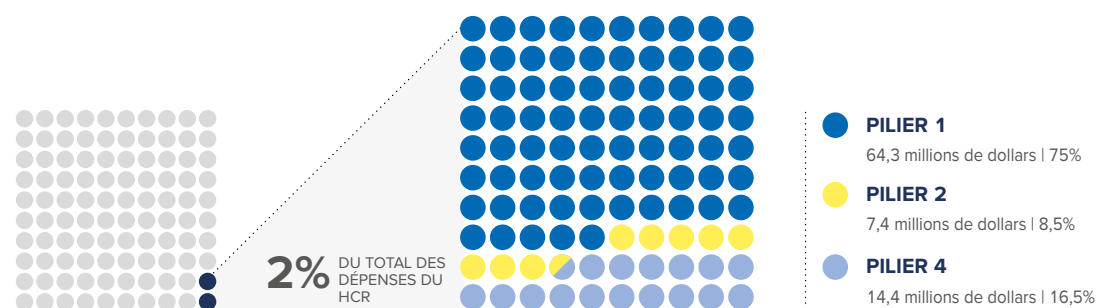
² Inclut les activités dans l'État plurinational de Bolivie, au Chili, au Paraguay, au Pérou et en Uruguay.

³ Inclut les activités à Cuba, à El Salvador, au Guatemala, au Honduras, au Nicaragua, et de l'unité juridique régionale.

⁴ Les activités régionales couvrent entièrement la région des Amériques.

DÉPENSES 2017 AUX AMÉRIQUES | USD

86 millions de dollars

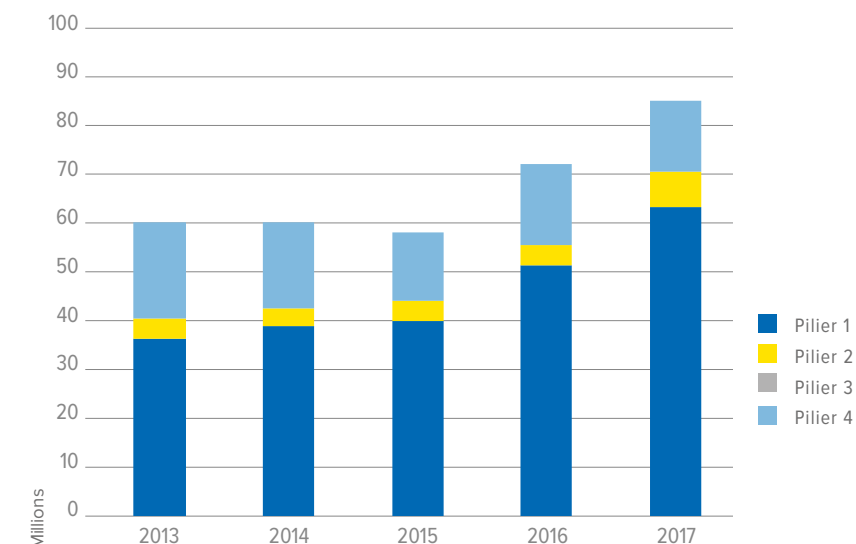


CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES POUR LES AMÉRIQUES | USD

DONATEUR	PILIER 1		PILIER 2		PILIER 4		TOUS PILIERS	TOTAL
	Programme pour les réfugiés	Programme pour les apatrides	Projets pour les déplacés internes	Programme pour les réfugiés	Programme pour les apatrides	Projets pour les déplacés internes		
États-Unis d'Amérique	4 386 138	-	-	-	-	-	23 300 000	27 686 138
Union européenne	1 040 664	1 506 881	213 447	-	-	-	-	2 760 993
Canada	1 005 061	-	-	-	-	-	1 486 989	2 492 050
Donateurs privés en Espagne	-	-	-	-	-	-	1 590 248	1 590 248
Organisation internationale pour les migrations	767 015	689 792	-	-	-	-	-	1 456 807
Espagne	727 258	-	559 910	-	-	-	-	1 287 168
Danemark	760 000	-	-	-	-	-	-	760 000
Donateurs privés en Allemagne	-	-	-	-	-	-	710 900	710 900
Suisse	-	-	690 335	-	-	-	-	690 335
Brésil	-	-	-	-	-	-	662 778	662 778
Donateurs privés au Mexique	546 148	-	-	-	-	-	-	546 148
Donateurs privés en Suisse	297 950	-	140 000	-	-	-	-	437 950
Donateurs privés au Canada	-	-	-	-	-	-	343 377	343 377
Donateurs privés au Brésil	-	-	-	-	-	-	327 418	327 418
Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix	162 500	-	-	-	-	-	-	162 500
Argentine	-	-	-	-	-	-	113 900	113 900
Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida	112 420	-	-	-	-	-	-	112 420
Programme alimentaire mondial	100 000	-	-	-	-	-	-	100 000
Donateurs privés en Italie	188	-	54 289	21	-	-	-	54 499
Allemagne	-	-	-	-	-	-	35 548	35 548
Donateurs privés au Japon	-	-	32 250	-	-	-	-	32 250
Donateurs privés aux Pays-Bas	-	-	-	-	-	-	26 681	26 681
Donateurs privés aux États-Unis d'Amérique	-	-	-	-	-	-	14 316	14 316
Donateurs privés en Colombie	-	-	3 420	-	-	-	-	3 420
Donateurs privés au niveau mondial	248	-	-	-	-	-	2 962	3 210
TOTAL	9 905 590	2 196 673	1 693 652	28 615 140	-	-	-	42 411 055

Note: Les Contributions incluent 7 pour cent de coûts d'appui aux programmes.

DÉPENSES DANS LES AMÉRIQUES 2013-2017 | USD



Asie et Pacifique

AVANT-PROPOS

En 2017, la région Asie et Pacifique abritait plus de 60 pour cent de la population mondiale. Avec 4,4 milliards d'habitants, la région est un moteur du développement mondial et se caractérise par une forte croissance économique, une hausse du niveau de vie et des personnes qui se déplacent, à la recherche de nouvelles perspectives d'avenir.

Cependant, en 2017, des millions de personnes n'ont pas suivi cette trajectoire ascendante. La région accueillait 9,5 millions de personnes relevant de la compétence du HCR, dont 4,2 millions de réfugiés, 2,7 millions de déplacés internes, et, selon les estimations, 2,2 millions d'apatrides. Les enfants représentaient la moitié de la population totale relevant de la compétence du HCR, et les femmes et les filles, plus de la moitié ; un grand nombre n'avait pas de nationalité, pas de papiers, ni d'endroit où ils puissent se sentir véritablement chez eux.

La longue tradition d'accueil à l'égard du grand nombre de personnes déplacées restait forte dans la région, comme l'a montré la remarquable réponse du Bangladesh, qui a laissé ses frontières ouvertes lorsque près de 655 000 réfugiés apatrides fuyant la violence au Myanmar ont afflué sur son territoire.

Cet afflux a profondément modifié le contexte opérationnel du HCR au Bangladesh. En raison des besoins humanitaires urgents, le HCR a accru sa capacité pour soutenir les réfugiés, le Gouvernement et les communautés locales qui les accueillait généreusement. Les solutions à cette crise se trouvent au Myanmar, et c'est là qu'il faut commencer à les chercher. Les efforts requis pour permettre le rapatriement volontaire et durable des réfugiés au Myanmar n'ont pas été entrepris en 2017, et ils doivent consister, en premier lieu, à garantir l'accès humanitaire du HCR. La préservation du

Un père Rohingya portant ses enfants dans des paniers s'enlise dans l'eau boueuse, franchissant la frontière entre le Myanmar et le Bangladesh près du village d'Anzuman Para à Palong Khali, en octobre 2017.

droit au retour, cependant, est restée au cœur des priorités du HCR, qui s'est félicité des engagements pris en 2017 par le Bangladesh et le Myanmar en faveur d'un retour volontaire, dans la sécurité et la dignité.

À travers la région, l'apatridie a continué de constituer un important problème en 2017. Selon les estimations, environ 2,2 millions de personnes dans la région n'avaient pas de nationalité, bien plus que n'importe où ailleurs dans le monde. À cet égard, la campagne du HCR pour mettre fin à l'apatridie d'ici 2024 est une opportunité historique. La région a accompli des progrès modestes en ce qui concerne la résolution des situations d'apatridie en 2017: plus de 25 000 personnes ont acquis la nationalité, notamment aux Philippines, en Thaïlande et au Turkménistan.

Les solutions durables à la situation prolongée des réfugiés afghans — qui représentent l'une des plus importantes populations de réfugiés au monde — dépendaient toujours des évolutions à l'intérieur de l'Afghanistan. Plus de 10 000 civils innocents ont perdu la vie ou ont été blessés en raison de la violence incessante et l'on a assisté à une augmentation du nombre de victimes causées par des attentats-suicides complexes, perpétrés notamment contre des humanitaires. Du fait de cette violence, 1,8 million de personnes étaient déplacées à l'intérieur de l'Afghanistan à la fin de l'année 2017. En outre, 2,6 millions d'Afghans étaient réfugiés à l'étranger. La majorité de la population afghane réfugiée était toujours généreusement accueillie par les Républiques islamiques d'Iran et du Pakistan. Avec l'appui du HCR,

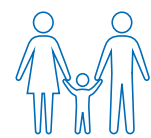
ces nations continuaient d'offrir aux réfugiés la possibilité de vivre décemment.

La Stratégie de recherche de solutions pour les réfugiés afghans (SSAR) est restée une plateforme régionale essentielle pour la mise en œuvre de solutions en 2017. Depuis son adoption en 2002, cette stratégie a ouvert la voie au rapatriement volontaire, facilité par le HCR, de plus de 660 000 réfugiés afghans. En 2017, quelque 58 800 réfugiés, principalement accueillis au Pakistan, ont choisi de rentrer dans leur pays. Malgré une diminution par rapport à l'année précédente, ce mouvement de retour volontaire à partir d'un pays est le troisième par ordre d'importance à l'échelle mondiale au cours de cette période.

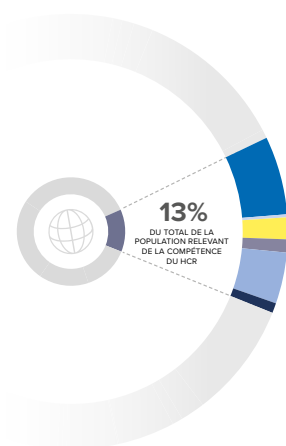
En 2017, le HCR a continué à offrir assistance et protection aux personnes relevant de sa compétence, recherchant des solutions à leur situation et renforçant ses partenariats avec un large éventail d'acteurs, dont des partenaires de développement, des acteurs du secteur privé, des États et des organismes régionaux. Le HCR est reconnaissant à la communauté internationale du soutien politique et financier apporté à son travail en 2017. Alors que le monde était confronté à une série de défis internationaux pressants, le HCR a appelé à continuer à faire preuve, à l'égard des populations réfugiées, apatrides et déplacées dans la région, d'une solidarité et d'un soutien solides.

Indrika Ratwatte

Directeur du Bureau régional du HCR pour l'Asie et le Pacifique

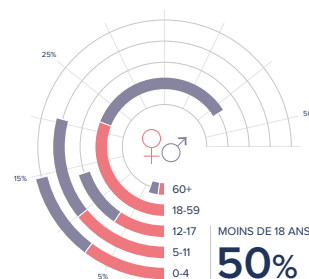


9.5 MILLIONS DE PERSONNES RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DU HCR EN ASIE ET PACIFIQUE



- RÉFUGIÉS **4,2 MILLIONS** | 44%
- DEMANDEURS D'ASILE **160 000** | 2%
- APATRIDES* **2,2 millions** | 23%
- RAPATRIÉS (Réfugiés et déplacés internes) **696 000** | 7%
- DÉPLACÉS INTERNES **2,7 MILLIONS** | 29%
- AUTRES PERSONNES **529 000** | 6%

RÉPARTITION PAR ÂGE ET GENRE DES RÉFUGIÉS ET DEMANDEURS D'ASILE



* La population apatride inclut 932 000 réfugiés du Myanmar au Bangladesh et 126 000 déplacés internes apatrides au Myanmar qui sont également comptés parmi les populations réfugiés et déplacés internes.



SITUATION AFGHANE

1,4 million de RÉFUGIÉS

ont cherché une protection au Pakistan

950 000 RÉFUGIÉS

ont cherché une protection en République islamique d'Iran

1,8 million de DÉPLACÉS INTERNES à la fin de l'année



SITUATION DU MYANMAR

932 200 RÉFUGIÉS

ont cherché une protection au Bangladesh à la fin de l'année

655 000 RÉFUGIÉS

se sont enfuis au Bangladesh au cours de la seule année 2017

55% avaient moins de 18 ans

52% étaient des femmes et des jeunes filles



168 PARTENAIRES EN ASIE ET PACIFIQUE

- 115 ONG LOCALES PARTENAIRES
- 29 ONG INTERNATIONALES PARTENAIRES
- 22 PARTENAIRES GOUVERNEMENTAUX
- 2 AGENCES DES NATIONS UNIES / AUTRES PARTENAIRES

1 254 PERSONNELS EN ASIE ET PACIFIQUE

63% HOMMES

37% FEMMES

66 SITES

51% BASÉS DANS DES LIEUX D'AFFECTATION DIFFICILES

SITUATIONS

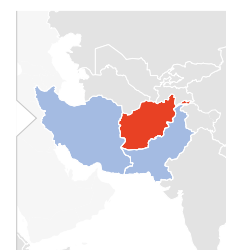
< 1,5 million de personnes relevant de la compétence du HCR

> 3 millions de personnes relevant de la compétence du HCR

* **Nouvelles urgences**

PRINCIPALES SITUATIONS

Réfugiés afghans en Asie du Sud-Ouest



En Afghanistan, la violence et l'insécurité ont provoqué de nouveaux déplacements, rendant les retours et la réintégration durables plus difficiles. Le conflit

a déplacé plus de 470 000 personnes en Afghanistan en 2017, affectant 31 provinces sur 34. Fin 2017, la quasi-totalité (96 pour cent) des réfugiés afghans vivaient dans deux pays voisins, les Républiques islamiques d'Iran et du Pakistan.

En 2017, le Pakistan accueillait 1,4 million de réfugiés, faisant de lui le premier pays d'accueil de réfugiés afghans au monde. Pour répondre aux besoins importants de cette population, le Gouvernement du Pakistan, avec l'aide du HCR, continue de mettre en œuvre l'initiative pour les « zones accueillant des réfugiés ou affectées par leur présence » (RAHA), destinée à soutenir les communautés d'accueil. En 2017, cette initiative a bénéficié à plus de 500 000 personnes — dont 31 pour cent de réfugiés afghans — et était axée sur l'autonomisation des jeunes par l'éducation, la formation et l'appui aux moyens de subsistance.

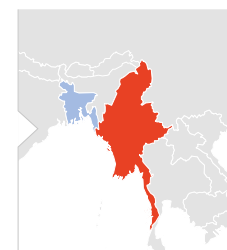
Avec 950 000 réfugiés afghans et près de 30 000 réfugiés irakiens, la République islamique d'Iran était le deuxième pays d'accueil de réfugiés afghans au monde. En 2017, la République islamique d'Iran a élargi l'accès des réfugiés aux soins médicaux grâce à son régime universel d'assurance maladie, qui a permis à 125 000 réfugiés d'accéder au même niveau de services que les ressortissants iraniens. Des développements positifs ont également été observés sur le front de l'éducation en République islamique d'Iran en 2017. Plus de 420 000 enfants réfugiés afghans et irakiens ont été scolarisés dans le primaire et le secondaire au cours de l'année scolaire 2016–2017.

420 000

enfants réfugiés afghans et irakiens ont été scolarisés dans le primaire et le secondaire en République islamique d'Iran.

Le caractère prolongé de la situation des réfugiés afghans dans les deux principaux pays d'accueil a continué de mettre en évidence la nécessité de trouver des solutions à long terme. À cette fin, l'accent a été mis sur la création de conditions propices au rapatriement volontaire en Afghanistan et sur le soutien aux communautés d'accueil des réfugiés lors de la cinquième réunion du Comité de direction quadripartite, composé de l'Afghanistan, des Républiques islamiques d'Iran et du Pakistan et du HCR, qui a eu lieu le 1^{er} décembre 2017 à Istanbul. Lors de cette réunion, les participants ont réaffirmé l'importance de la stratégie SSAR et renouvelé leur engagement à travailler ensemble pour assurer le rapatriement volontaire des réfugiés afghans dans la sécurité et la dignité, notamment par des efforts conjoints de mobilisation de ressources.

Situation du Myanmar



En août 2017, la région a connu l'exode de réfugiés du Myanmar le plus massif et le plus soudain observé depuis des décennies. Au cours du seul mois de septembre, plus d'un

demi-million de réfugiés apatrides en provenance du Myanmar sont arrivés au Bangladesh. Cet afflux avait été déclenché par des opérations de sécurité menées dans le nord de l'État rakhine, au Myanmar, en réponse à des attaques lancées le 25 août 2017 contre des postes de police et des postes militaires. À la fin de l'année, près de 655 000 réfugiés s'étaient enfuis au Bangladesh pour échapper aux violences et aux graves atteintes aux droits de l'homme perpétrées dans l'État rakhine du Myanmar. Les nouveaux arrivants ont rejoint plus de 276 000 réfugiés du Myanmar qui se trouvaient déjà dans le district de Cox's Bazar, au Bangladesh. Plus de trois-quarts des réfugiés étaient des femmes et des enfants; 55 pour cent

© HCR/Andrew McConnell



Rabiaa Khatun, 18 ans, et sa nièce, Umme Salma, 8 ans ont marché 10 kilomètres entre la frontière du Myanmar et le camp de transit du HCR à Kutupalong au Bangladesh.

Les orphelins Rohingya contraints de grandir avant l'heure

Au Bangladesh, des milliers d'adolescents réfugiés qui ont perdu leurs parents dans les violences au Myanmar sont désormais responsables de leurs jeunes frères et sœurs et d'autres membres de leur famille.

« Depuis que nous avons toutes perdu nos parents, j'ai dû devenir leur mère », dit Rabiaa. « Je m'occuperai d'elles jusqu'à la fin de ma vie. Je veux qu'elles reçoivent une bonne éducation. »



étaient âgés de moins de dix-huit ans et environ la moitié (52 pour cent) étaient des femmes. En plus des défis de protection et des problèmes psychologiques et sociaux auxquels les réfugiés font généralement face, les populations accueillies dans le district de Cox's Bazar ont été confrontées à un grave surpeuplement. Les besoins importants en matière d'abris, de vivres, de nutrition, d'eau, de santé et d'assainissement ont fait peser une

© HCR/Roger Aneid



Rashida Begum, 23 ans, une rescapée Rohingya du naufrage qui a coûté la vie aux membres de sa famille lorsque leur bateau a chaviré au large de la plage d'Inani, à proximité de Cox's Bazaar, s'entretient avec Mahmuda, la psychologue du HCR, au camp de réfugiés de Kutupalong au Bangladesh.

Des projets communautaires créent un lien vital entre les réfugiés et le HCR

Conformément à ses engagements d'exécuter des projets innovants d'action auprès des communautés, le HCR a supervisé la construction de sept centres communautaires dans la zone d'installation de Kutupalong au Bangladesh. Les centres comprennent des salles d'accueil et de prise en charge, ainsi que des espaces privés pour l'assistance psychologique et sociale, et proposent des activités communautaires. En décembre 2017, un projet a également été lancé à l'initiative de membres de la communauté, afin de fournir des informations personnalisées, cruciales, aux réfugiés qui n'avaient pas accès aux moyens d'information habituels. Le projet relie, de manière essentielle, les réfugiés au personnel du HCR, qui peut ainsi mieux comprendre les besoins des réfugiés et y répondre. Fin 2017, 50 hommes et femmes de tous âges issus de la communauté réfugiée participaient à cette initiative.

pression extrême sur les services et les moyens nationaux et sur ceux des communautés d'accueil, déjà saturés.

En réponse à cette crise, le HCR a déclaré un état d'urgence interne de niveau 3 — son niveau d'alerte le plus élevé — et lancé en septembre 2017 un appel supplémentaire de 57,3 millions de dollars pour la période de septembre à décembre 2017. Un plan d'action humanitaire pour répondre à la crise des réfugiés Rohingyas a également été lancé en septembre 2017. Afin de soutenir les réfugiés, les communautés locales affectées et le Gouvernement du Bangladesh, l'organisation a rapidement intensifié sa réponse d'urgence, organisant des ponts aériens pour transporter l'aide humanitaire et renforçant sa présence sur le terrain au Bangladesh. Dans le même temps, le HCR a continué à rechercher des solutions durables à la crise.

Dans le district de Cox's Bazar, le HCR a également pris en charge des besoins urgents en matière de protection, d'hébergement, d'eau, d'assainissement, de nutrition et d'autres besoins. La mise en œuvre de réponses adéquates dans le secteur des abris et de l'aménagement des sites s'est avérée difficile, compte tenu de la forte densité de la population et de la topographie complexe. En outre, le HCR a mis en place un système intégré de gestion de l'identité pour assurer la prise en charge des besoins des personnes.

Au Bangladesh, le HCR a procédé au plus important déploiement de ses moyens institutionnels de réponse d'urgence pour venir en aide à des centaines de milliers de réfugiés.



Pour garantir le meilleur accès possible aux services sociaux et psychologiques, le HCR a construit, dans le camp de Kutupalong, sept centres communautaires dotés de points d'information intégrés et employant des travailleurs sociaux formés. Enfin, pour assurer efficacement la coordination et la fourniture des services et de l'aide aux

pour créer des conditions propices à un retour volontaire et durable, conformément aux recommandations de la Commission consultative sur l'État rakhine.

En novembre 2017, les Gouvernements du Myanmar et du Bangladesh ont conclu un accord en vue du rapatriement volontaire au Myanmar des réfugiés Rohingyas arrivés après septembre 2016. Cet accord bilatéral exposait les engagements pris par les deux Gouvernements pour assurer le retour volontaire et sûr des réfugiés dans leurs lieux d'origine au Myanmar. Bien que le HCR ne soit pas signataire de cet accord, l'organisation a adressé une offre de soutien aux deux Gouvernements, en vue de les aider à préparer la mise en œuvre ultérieure de l'accord.

RÉALISATIONS ET IMPACT

Bien que la région Asie et Pacifique ait été témoin de l'une des crises de déplacement les plus difficiles au monde en 2017, les États sont restés déterminés à protéger les personnes relevant de la compétence du HCR. L'organisation a soutenu les gouvernements dans leurs efforts pour améliorer les procédures d'asile, prévenir et réduire l'apatridie, et rechercher des solutions durables aux situations de réfugiés prolongées.

Préserver l'accès à la protection et à l'asile

Tout en recommandant aux États de se doter de procédures d'asile ou d'améliorer les procédures existantes et en offrant un soutien à cet effet, le HCR s'est attaché à promouvoir la mise en place de systèmes tenant compte des besoins de protection pour gérer les mouvements mixtes dans la région.

Le HCR a assuré la détermination du statut de réfugié dans les pays qui ne disposaient pas de procédures d'asile nationales et a offert un appui technique aux gouvernements qui se chargeaient de

la détermination du statut. L'organisation a également travaillé avec les États et les autres parties prenantes pour trouver des alternatives à la détention des demandeurs d'asile et pour influencer sur les législations et les politiques nationales en matière d'asile. Le HCR a en outre recherché des solutions pour les personnes relevant de sa compétence, notamment au travers d'autres dispositifs régionaux que la réinstallation dans des pays tiers, comme les accords sur la mobilité liée au travail.

La politique d'examen extraterritorial des demandes d'asile appliquée par l'Australie, qui interdit aux réfugiés arrivant par la mer et dépourvus de visa en cours de validité d'accéder à l'asile en Australie, s'est poursuivie en Papouasie-Nouvelle-Guinée et à Nauru. En 2017, le HCR a accepté à titre exceptionnel d'aider à la relocalisation de certains réfugiés aux États-Unis d'Amérique, à la suite de la conclusion d'un accord bilatéral entre les deux pays. Le HCR a continué à demander instamment au Gouvernement australien d'assumer la responsabilité des personnes qui ne

seront pas relocalisées dans le cadre de cet accord et de trouver des solutions à leur situation.

En Asie du Sud-Est, le HCR a continué à participer activement au Processus de Bali sur le trafic de migrants, la traite des personnes et la criminalité transnationale qui y est associée. L'organisation a également renforcé sa collaboration avec l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est pour s'attaquer aux causes des déplacements, en particulier dans le contexte de la situation au Myanmar, et permettre ainsi des retours sûrs et durables.

En février 2017, le Gouvernement du Pakistan a adopté une politique globale sur le rapatriement volontaire et la gestion des réfugiés afghans, prolongeant la validité des attestations d'enregistrement jusqu'à la fin du mois de mars 2018. Le Gouvernement du Pakistan, avec l'appui du HCR, a également lancé en juillet 2017 un programme de six mois pour enregistrer les Afghans sans papiers. Ensemble, les deux partenaires ont enregistré quelque 900 000 personnes, dans le cadre d'un effort sans précédent.

900 000

Afghans sans papiers ont été enregistrés par le Gouvernement du Pakistan avec l'appui du HCR.



Un projet pilote d'aide en espèces est mis en œuvre dans le plus grand camp de réfugiés du monde au Bangladesh. « Je commencerai par rembourser nos dettes, et ensuite, on utilisera cet argent pour acheter de la nourriture », explique Samuda, 35 ans, originaire de Buthidaung au Myanmar, alors qu'elle attend avec d'autres réfugiés de recevoir une allocation en espèces au camp de Kutupalong. Samuda élève seule sa fille de 15 ans.

Des allocations en espèces pour répondre aux besoins de protection essentiels

En 2017, avec l'approbation du Gouvernement du Bangladesh, le HCR et ses partenaires ont commencé à préparer le lancement à Cox's Bazar d'un projet pilote destiné à fournir des allocations en espèces à des réfugiés sélectionnés selon certains critères, pour leur permettre de répondre à leurs besoins essentiels, concernant par exemple l'imperméabilisation des abris avant la saison des pluies. Environ 13 000 ménages devraient bénéficier de ce projet pilote.

populations vulnérables, le HCR a veillé à ce que le personnel technique compétent soit rapidement déployé sur le terrain (voir le chapitre *Apporter une aide vitale*).

Au Myanmar, l'accès au nord de l'État rakhine a été considérablement restreint depuis août 2017. Le HCR a encouragé le Gouvernement du Myanmar à accorder l'accès humanitaire et à autoriser la reprise des programmes et des activités humanitaires, ainsi qu'à mener des efforts



Des réfugiés afghans brandissent leurs attestations d'enregistrement à Maach au Pakistan. Un nouveau programme pilote délivre des cartes d'identité aux Afghans sans papiers qui vivent au Pakistan.

Les Afghans rêvent de sortir de l'ombre grâce aux cartes délivrées par le Pakistan

« J'aurai désormais une identité au Pakistan », déclare Rehman, né et élevé au Pakistan par des parents afghans.

« Si la police m'arrête, maintenant au moins je serai libéré sans trop de problèmes. »

Le programme pilote lancé en juillet 2017 vise à enregistrer les Afghans sans papiers qui vivent dans le pays. Un grand nombre d'entre eux sont accueillis au Pakistan depuis près de quatre décennies et y ont élevé leurs enfants.



Rechercher des solutions durables aux situations prolongées

Compte tenu de la violence qui sévissait en Afghanistan et de la capacité limitée d'absorption du pays, le HCR n'a pas encouragé le rapatriement des réfugiés en 2017. Cependant, conformément à

son mandat et dans le cadre de la SSAR, l'organisation a facilité le retour sûr et digne, basé sur une décision libre et éclairée des personnes relevant de sa compétence dans leur pays d'origine. En juillet 2017, une délégation de 160 réfugiés afghans s'est rendue du Pakistan en Afghanistan afin de demander au Gouvernement de

prendre des mesures pour pérenniser les retours, insistant sur l'importance de l'aide à la réintégration, des droits fonciers, de l'emploi, de l'hébergement, de la santé et de l'éducation. Pour mieux soutenir la réintégration des réfugiés afghans, le HCR et la Banque mondiale ont également conclu en novembre 2017 un accord de partage des données destiné à renforcer la collecte et l'analyse des données.

En 2017, plus de 1500 réfugiés sont rentrés au Sri Lanka; beaucoup ont rejoint le nord et l'est du pays. Le personnel du HCR a accueilli les différentes familles de rapatriés à leur arrivée et leur a remis des allocations en espèces destinées à financer leur transport, leur réintégration et l'achat d'articles ménagers de base. Ces efforts sont venus compléter les mesures prises par le Gouvernement pour assurer la pérennité des retours. L'organisation a également entrepris un suivi de protection dans les zones de retour pour renforcer la sécurité et la protection des réfugiés rapatriés.

Au Népal, le programme de réinstallation à grande échelle des réfugiés bhoutanais, lancé en 2007, se concluait avec plus de 112 000 réfugiés réinstallés dans des pays tiers à la fin de l'année 2017.

Il reste au Népal une population d'environ 7 000 réfugiés. Environ 900 d'entre eux ont déjà vu leur dossier de réinstallation traité et devraient partir d'ici la fin du premier semestre 2018.

Plus de
112 000
réfugiés
bhoutanais au
Népal ont été
réinstallés dans
des pays tiers
depuis 2007.



L'un des étals de la foire organisée au camp de réfugiés de Damak, dans le sud-est du Népal, pour célébrer les liens qui unissent les habitants de la région et les réfugiés bhoutanais.

Des familles de réfugiés peuvent créer une identité économique au Népal

Le HCR a négocié avec succès avec la première banque de dépôts du pays, la *Nepal Investment Bank Limited*, l'ouverture de comptes bancaires à frais réduits et selon des conditions particulières pour les réfugiés au Népal. Plus de 2 500 familles de réfugiés ont ouvert des comptes en banque en 2017, bénéficiant de frais de virement réduits pour l'envoi de fonds à l'étranger et de la possibilité de créer une identité économique au Népal. Les réfugiés pourront utiliser le système bancaire pour des prêts, du crédit et de l'épargne, comme tout le monde.

Dans la région, le HCR recherche à promouvoir d'autres voies d'admission pour les réfugiés. Par exemple, l'organisation soutient les programmes de bourses parrainés par le Gouvernement du Japon, lancés en 2017 pour permettre à des réfugiés syriens de poursuivre des études universitaires de deuxième cycle.



Le partenaire mondial UNIQLO offre une aide diversifiée aux réfugiés

La chaîne japonaise de prêt-à-porter UNIQLO, implantée dans le monde entier, compte parmi les plus anciens sympathisants du HCR. En 2017, UNIQLO a alloué 1,8 million de dollars dans le cadre de ses investissements continus dans les programmes d'appui aux moyens de subsistance du HCR en Inde, en République islamique d'Iran, en Malaisie, au Népal et au Pakistan. À ce soutien financier s'ajoutent des dons en nature, comme les plus de 5 millions de vêtements offerts à 47 opérations du HCR, qui portent à plus de 20 millions le nombre total de vêtements reçus. Le partenariat d'UNIQLO et du HCR comporte également un programme de déploiement, dans le cadre duquel deux salariés de la chaîne ont passé cinq mois au sein du bureau du HCR en Inde. L'entreprise a également commencé à employer des réfugiés dans ses magasins en Allemagne, en France et au Japon en leur offrant une formation, dont des cours de langue au Japon, et en leur ouvrant la porte à des possibilités d'évolution au sein de l'entreprise. UNIQLO prévoit de développer ce programme d'emploi et de formation pour en faire bénéficier un plus grand nombre de réfugiés à l'avenir.



Offrir une protection et des solutions aux déplacés internes

Le HCR a continué à répondre aux besoins des déplacés internes en Afghanistan. L'organisation a fourni une aide en nature ainsi que des aides en espèces, qui se sont avérées plus efficaces pour prendre en charge les dépenses médicales urgentes et financer les frais d'assistance juridique, tout en encourageant l'autosuffisance. Le HCR, en coordination avec d'autres acteurs humanitaires, a dirigé le groupe sectoriel

des abris d'urgence et des articles non alimentaires. Il est également venu en aide aux familles récemment déplacées par le conflit.

Aux Philippines, le siège de Marawi et le déplacement interne d'environ 400 000 personnes qui en est résulté, ont modifié le contexte opérationnel du HCR à Mindanao. En 2017, le HCR a accru sa présence de protection afin de soutenir les déplacés internes en renforçant la gestion et le suivi de l'information et en mobilisant l'appui des acteurs du développement.



L'Ambassadrice de bonne volonté Kristin Davis dans le camp de réfugiés de Kutupalong.



Les Ambassadeurs de bonne volonté Yusra Mardini et Miyavi lors d'un Facebook Live.

Les Ambassadeurs de bonne volonté unissent leurs efforts pour aider les réfugiés

Lors de sa mission au Bangladesh, l'Ambassadrice de bonne volonté et actrice Kristin Davis a sensibilisé l'opinion et collecté des fonds pour la réponse d'urgence du HCR à la crise des Rohingyas, aussi bien au travers des médias traditionnels que sur les réseaux sociaux. Ailleurs, la nageuse olympique Yusra Mardini, originaire de Syrie, s'est rendue au Japon, où elle s'est adressée aux médias et a pris part à une discussion en direct sur Facebook Live avec le musicien japonais Miyavi, Ambassadeur de bonne volonté du HCR. Ensemble, ils ont attiré l'attention de leurs fans sur l'action du HCR.



Au Myanmar, le HCR a travaillé avec ses partenaires et le Gouvernement pour offrir protection et assistance à quelque 100 000 personnes déplacées dans l'État kachin et dans le nord de l'État shan, ainsi qu'à 130 000 personnes déplacées dans le centre de l'État rakhine. L'organisation est intervenue dans le cadre d'une réponse interorganisations et en tant que responsable des groupes sectoriels de la protection, des abris, et de la coordination et de la gestion des camps.

Réduire et prévenir l'apatridie et protéger les apatrides

Le HCR est parvenu à des réalisations clés en matière de prévention et de réduction de l'apatridie, en s'appuyant sur les progrès accomplis les années précédentes par les États de la région. Le Gouvernement de Thaïlande a accordé la nationalité thaïlandaise à près de 30 000 apatrides entre 2012 et 2017.

30 000
apatrides se sont
vus accorder
la nationalité
thaïlandaise par
le Gouvernement
entre 2012 et
2017.

En 2017, plus de 6 000 personnes ont obtenu confirmation de leur nationalité lors d'une campagne d'enregistrement tripartite entreprise par le HCR et les Gouvernements d'Indonésie et des Philippines. En Asie centrale, la situation d'apatridie de 16 000 personnes a été résolue, ce qui porte à 36 000 le nombre de personnes ayant trouvé une solution entre 2004 et 2017. La naturalisation de 1 690 personnes par le Turkménistan en 2017 et une initiative similaire menée en Ouzbékistan, qui a abouti à la naturalisation de 930 personnes entre 2016 et 2017, constituent d'autres exemples positifs observés dans la région.

À travers la région, les États ont apporté de nombreuses modifications encourageantes à leurs lois sur l'asile et la nationalité. Le HCR a travaillé avec les pays d'Asie centrale et de l'ensemble de la région pour veiller à ce que les personnes relevant de sa compétence aient une nationalité et un statut juridique, ainsi que pour réduire les cas d'apatridie. En juin 2017, l'Ouzbékistan a publié un décret précisant les procédures d'octroi de l'asile politique.

Au Myanmar, compte tenu de la violence qui a détruit le nord de l'État rakhine à la fin du mois d'août 2017, le HCR n'a pu réaliser de progrès significatifs

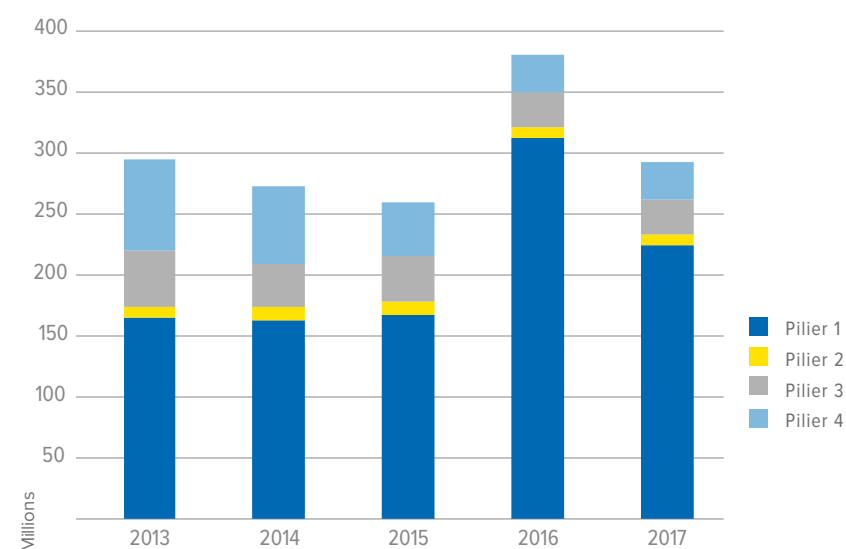
pour résoudre la question de l'apatridie parmi la population Rohingya. Le HCR a encouragé le Gouvernement du Myanmar à s'attaquer et à adresser les causes profondes de l'apatridie conformément aux recommandations de la Commission consultative sur l'État rakhine.

CONTRAINTE

L'accès humanitaire limité a nui à l'exécution des activités du HCR en Afghanistan et au Myanmar. La sécurité des travailleurs humanitaires, en particulier du personnel national, a constitué un motif majeur de préoccupation.

En dépit de la générosité et des bonnes pratiques observées dans la région, seuls 20 des 45 pays et territoires de la région Asie et Pacifique avaient adhéré à la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés et au Protocole de 1967, et l'absence de cadre juridique pour ancrer la protection des personnes relevant de la compétence du HCR et les solutions à leur sort posaient de graves problèmes.

DÉPENSES EN ASIE ET DANS LE PACIFIQUE 2013-2017 | USD



INFORMATIONS FINANCIÈRES

Budget

- Budget révisé approuvé par le Comité exécutif : **544,9 millions de dollars**.
- Budget final : **598,6 millions de dollars**.
- Augmentation du budget : **53,7 millions de dollars / +9,8%** due principalement à des besoins supplémentaires pour la situation d'urgence au Bangladesh.

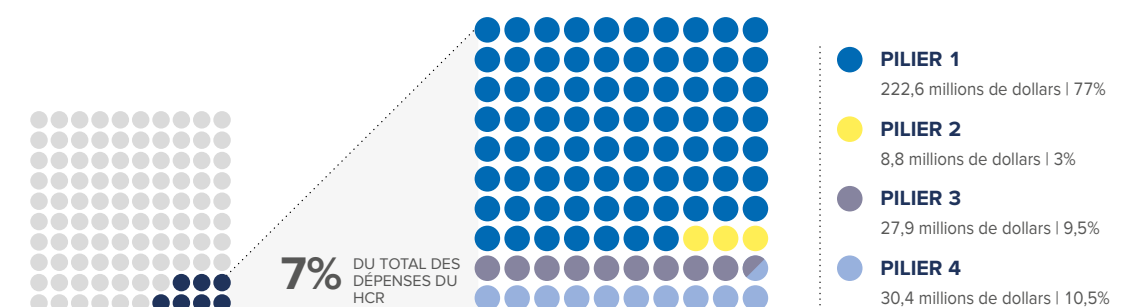
Dépenses

SOURCE DES DÉPENSES		Milliers USD	% du total des dépenses dans la région	% du total des dépenses du HCR par source de financement
Report des années précédentes	Affecté	16 893	5,8%	6%
	Non affecté	-	-	-
Contributions volontaires	Affectées	151 003	52,1%	7%
	Légèrement affectées	80 527	27,8%	12%
	Non affectées	38 904	13,4%	10%
	Dons en nature	1 818	0,6%	6%
Coûts d'appui aux programmes		-	-	-
Autres revenus		473	0,2%	0%
TOTAL		289 619	100%	7%

- Part du budget non financée : **52%**.
- Forte proportion de financements affectés : **58%** des dépenses régionales.
- La diminution des ressources financières a entravé la capacité du HCR à exécuter des programmes complets de protection et d'assistance et à rechercher des solutions pour différentes populations relevant de sa compétence.
- En ce qui concerne les situations prolongées, la capacité du HCR à fournir une aide essentielle a été entravée par le débloqué tardif des fonds et par l'affectation stricte des dons reçus.

DÉPENSES 2017 EN ASIE ET PACIFIQUE | USD

290 millions de dollars





BUDGET ET DÉPENSES EN ASIE ET DANS LE PACIFIQUE | USD

OPÉRATION		PILIER 1	PILIER 2	PILIER 3	PILIER 4	TOTAL
		Programme pour les réfugiés	Programme pour les apatrides	Projets de réintégration	Projets pour les déplacés internes	
ASIE DU SUD-OUEST						
Afghanistan	Budget	79 923 684	-	39 774 421	17 928 784	137 626 889
	Dépenses	42 601 493	-	10 394 926	17 010 279	70 006 698
République islamique d'Iran	Budget	97 246 544	-	-	-	97 246 544
	Dépenses	35 123 148	-	-	-	35 123 148
Pakistan	Budget	63 732 140	235 000	59 048 254	4 057 808	127 073 202
	Dépenses	34 237 355	139 759	17 491 276	1 347 602	53 215 991
SOUS-TOTAL	Budget	240 902 368	235 000	98 822 675	21 986 592	361 946 635
	Dépenses	111 961 995	139 759	27 886 202	18 357 881	158 345 837
ASIE CENTRALE						
Kazakhstan - Bureau régional	Budget	4 258 921	1 308 364	-	-	5 567 284
	Dépenses	1 967 195	932 373	-	-	2 899 568
Kirghizistan	Budget	681 910	356 279	-	-	1 038 189
	Dépenses	520 526	345 743	-	-	866 269
Tadjikistan	Budget	1 577 403	770 329	-	-	2 347 732
	Dépenses	1 076 043	644 062	-	-	1 720 105
SOUS-TOTAL	Budget	6 518 234	2 434 971	-	-	8 953 206
	Dépenses	3 563 764	1 922 178	-	-	5 485 943
ASIE DU SUD						
Inde	Budget	15 124 166	106 270	-	-	15 230 436
	Dépenses	6 577 829	105 570	-	-	6 683 399
Népal	Budget	7 229 512	680 619	-	-	7 910 131
	Dépenses	6 320 162	636 626	-	-	6 956 788
Sri Lanka	Budget	5 559 272	60 166	-	-	5 619 439
	Dépenses	3 294 468	17 708	-	-	3 312 175
SOUS-TOTAL	Budget	27 912 951	847 055	-	-	28 760 006
	Dépenses	16 192 458	759 903	-	-	16 952 362
ASIE DU SUD-EST						
Bangladesh	Budget	67 581 999	14 216	-	-	67 596 216
	Dépenses	49 605 720	1 055	-	-	49 606 775
Indonésie	Budget	7 173 894	26 500	-	-	7 200 394
	Dépenses	4 336 050	1 327	-	-	4 337 377
Malaisie	Budget	18 008 274	517 314	-	-	18 525 588
	Dépenses	7 725 662	342 135	-	-	8 067 797
Myanmar	Budget	17 782 489	7 704 243	-	23 675 468	49 162 200
	Dépenses	3 829 238	3 171 029	-	10 536 901	17 537 167
Philippines	Budget	713 572	762 240	-	1 603 281	3 079 094
	Dépenses	653 346	676 078	-	1 461 812	2 791 236
Thaïlande	Budget	32 074 574	1 174 516	-	-	33 249 090
	Dépenses	12 305 242	937 666	-	-	13 242 908
Thaïlande - Bureau régional ¹	Budget	6 609 980	718 572	-	-	7 328 552
	Dépenses	3 242 566	424 720	-	-	3 667 287
SOUS-TOTAL	Budget	149 944 782	10 917 602	-	25 278 749	186 141 132
	Dépenses	81 697 824	5 554 010	-	11 998 713	99 250 547



BUDGET ET DÉPENSES EN ASIE ET DANS LE PACIFIQUE | USD

OPÉRATION		PILIER 1	PILIER 2	PILIER 3	PILIER 4	TOTAL
		Programme pour les réfugiés	Programme pour les apatrides	Projets de réintégration	Projets pour les déplacés internes	
ASIE DE L'EST ET PACIFIQUE						
Australie - Bureau régional ²	Budget	2 995 884	5 000	-	-	3 000 884
	Dépenses	2 369 665	4 614	-	-	2 374 279
Chine - Bureau régional	Budget	2 939 472	255 614	-	-	3 195 086
	Dépenses	2 274 940	218 459	-	-	2 493 399
Japon	Budget	3 396 541	64 927	-	-	3 461 469
	Dépenses	2 968 214	60 672	-	-	3 028 886
République de Corée	Budget	1 610 187	109 813	-	-	1 720 000
	Dépenses	1 399 418	103 421	-	-	1 502 840
Activités régionales	Budget	1 453 413	-	-	-	1 453 413
	Dépenses	184 563	-	-	-	184 563
SOUS-TOTAL	Budget	12 395 498	435 354	-	-	12 830 852
	Dépenses	9 196 801	387 166	-	-	9 583 967
TOTAL	Budget	437 673 832	14 869 983	98 822 675	47 265 341	598 631 831
	Dépenses	222 612 842	8 763 016	27 886 202	30 356 593	289 618 654

¹ Inclut les activités en Mongolie et au Viet Nam.

² Inclut les activités dans les îles du Pacifique, en Nouvelle Zélande et en Papouasie-Nouvelle-Guinée.



CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE | USD

DONATEUR	PILIER 1	PILIER 2	PILIER 3	PILIER 4	TOUS PILIERS	TOTAL
	Programme pour les réfugiés	Programme pour les apatrides	Projets de réintégration	Projets pour les déplacés internes		
États-Unis d'Amérique	24 100 000				104 700 000	128 800 000
Union européenne	18 620 468	65 561	3 398 593	1 189 288	307 172	23 581 081
Japon	11 437 893	392 901	2 140 000	3 417 725		17 388 519
Allemagne	10 922 046		5 051 532		1 085 776	17 059 354
Danemark	7 211 576		3 665 639			10 877 215
Australie	6 389 964				3 190 494	9 580 458
Fonds central pour les interventions d'urgence ¹	3 427 491	853 111		2 449 989	1 393 356	8 123 947
Suède	6 305 613					6 305 613
Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets	5 941 187					5 941 187
Canada	721 732				4 869 888	5 591 621
Donateurs privés au Qatar	5 014 995			500 000		5 514 995
Donateurs privés au Japon	4 560 802			271 995	149 009	4 981 806
Norvège	2 457 578				1 755 413	4 212 990
Donateurs privés en Thaïlande	4 003 456				19 664	4 023 120
Donateurs privés en Espagne					3 286 952	3 286 952
Suisse	2 022 639				986 193	3 008 832
République de Corée					3 000 000	3 000 000
Donateurs privés en Australie	2 891 639					2 891 639
Donateurs privés aux Pays-Bas	2 884 063					2 884 063
Donateurs privés au niveau mondial	2 567 670					2 567 670
Royaume-Uni					1 978 892	1 978 892
Donateurs privés en Allemagne					1 428 167	1 428 167
Donateurs privés aux États-Unis d'Amérique	1 195 394				202 400	1 397 794
Italie	1 104 746		198 572			1 303 318
France				300 000	950 000	1 250 000
Autriche					1 161 440	1 161 440
Donateurs privés en Égypte	56 632				1 000 000	1 056 632
Chine					1 017 942	1 017 942
Donateurs privés à Singapour	913 737				100 000	1 013 737
Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies	1 011 091					1 011 091
Émirats arabes unis	946 800					946 800
Donateurs privés au Canada					598 309	598 309
Luxembourg					523 013	523 013
Donateurs privés en Chine	252 992				201 104	454 096
Donateurs privés aux Émirats arabes unis	404 525				48 410	452 935
Fonds de l'OPEP pour le développement international	400 000					400 000
Donateurs privés en Suède					377 759	377 759
Donateurs privés à Oman	300 000					300 000
Tchéquie	229 885					229 885
Donateurs privés en Italie	188 904				12 205	201 109
Donateurs privés au Royaume-Uni					195 710	195 710

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE | USD

DONATEUR	PILIER 1	PILIER 2	PILIER 3	PILIER 4	TOUS PILIERS	TOTAL
	Programme pour les réfugiés	Programme pour les apatrides	Projets de réintégration	Projets pour les déplacés internes		
Islande	140 000					140 000
Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida	130 000					130 000
Kazakhstan					111 963	111 963
Fédération de Russie	100 000					100 000
Kirghizistan					60 256	60 256
Estonie	58 962					58 962
Donateurs privés au Sénégal	53 130					53 130
Donateurs privés en République de Corée	51 099					51 099
Donateurs privés en Suisse					50 000	50 000
Mexique					50 000	50 000
Donateurs privés au Portugal	46 458					46 458
Slovénie	35 377					35 377
Donateurs privés en France					27 995	27 995
Sri Lanka	25 000					25 000
Lituanie	23 229					23 229
Donateurs privés aux Philippines	9 221					9 221
Donateurs privés au Ghana					2 968	2 968
Donateurs privés en République islamique d'Iran	2 745					2 745
Donateurs privés en Inde	2 556					2 556
Espagne	1 623					1 623
Donateurs privés en Irlande					303	303
TOTAL	129 164 916	1 311 573	14 454 335	8 128 997	134 842 753	287 902 574

Note: Les Contributions incluent 7 pour cent de coûts d'appui aux programmes, et ne comprennent pas 2,76 millions de dollars dont la mise en œuvre est prévue pour 2018.

¹ Le montant inclut 631 000 dollars remboursés en raison de changements des besoins du terrain.



Europe



AVANT-PROPOS

Après la crise des réfugiés qu'a connue l'Europe en 2015 et 2016, l'année 2017 a été une année de transition et de stabilité relative, caractérisée par des défis auxquels il fallait s'attaquer collectivement et des opportunités à saisir et développer.

Les conflits non résolus qui perduraient dans la région et la violence qui troublait d'autres parties du monde ont entraîné des déplacements massifs et prolongés. Quatre ans après le début du conflit dans l'est de l'Ukraine, par exemple, la crise humanitaire a perduré, avec des incidents de sécurité répétés sur la ligne de contact.

Des situations humanitaires désastreuses ont incité certains réfugiés à rechercher la sécurité en dehors de la région environnante. Les restrictions croissantes à l'accès au territoire et à la protection internationale, les obstacles à l'intégration, le nombre limité de voies d'admission sûres et bien souvent associé à la longueur des procédures pour en bénéficier, n'ont laissé que très peu d'options aux nombreuses personnes qui fuyaient les persécutions à travers le monde, dont notamment celles qui cherchaient à rejoindre des membres de leur famille en Europe.

Les réfugiés et les migrants ont continué à entreprendre de dangereux voyages et un nombre considérable d'entre eux ont trouvé la mort ou ont disparu en traversant la mer Méditerranée en 2017. Si cette situation est restée préoccupante, le nombre total de réfugiés et de migrants arrivant en Europe a toutefois diminué de 53 pour cent par rapport à 2016. Ceci s'explique principalement par la diminution du nombre de personnes passant de Turquie en Grèce et d'Afrique du Nord en Italie. Cependant, le nombre d'arrivées en Espagne a augmenté.

En 2017, le nombre de demandes d'asile introduites en Europe a également diminué de 49 pour cent, même si 625 000 nouvelles

© HCR/Christian Mäng

Ahmed, 37 ans, un réfugié somalien pose dans son uniforme à la caserne de pompiers de la ville de Fürstenwalde, dans l'est de l'Allemagne, où il est récemment entré en tant que volontaire.

demandes, émanant principalement de ressortissants de la République arabe syrienne (Syrie), avaient été déposées dans 38 pays européens.

La Turquie a continué d'accueillir le plus grand nombre de réfugiés au monde, et, partout en Europe, les communautés d'accueil ont témoigné de leur volonté de s'engager aux côtés des réfugiés et de les soutenir. De nouveaux partenariats ont été forgés avec des États, des municipalités, les institutions de l'Union européenne (UE), des ONG, des bénévoles, des acteurs du secteur privé et des établissements universitaires. La variété des compétences et des services apportés par chaque partenaire a permis de constituer un réseau de soutien aux réfugiés plus complet, répondant mieux à leurs besoins et créant un environnement au sein duquel beaucoup de réfugiés se sentaient davantage en mesure de participer et contribuant ainsi aux sociétés qui les accueillaient.

En 2017, le HCR a orienté ses efforts sur les programmes de sensibilisation. Une coalition régionale de réfugiés a été établie par le HCR et ses partenaires, afin de donner la parole aux réfugiés sur la manière dont leurs besoins devaient être pris en charge. Cette coalition a réuni des représentants de communautés de réfugiés partout en Europe et leur a fourni une plateforme pour partager leurs opinions, faire connaître leurs besoins et veiller à ce que leurs ressources soient prises en compte lorsque des dirigeants rédigeaient des politiques et prenaient des décisions qui avaient une incidence directe sur leur vie. La coalition avait également pour objectif de promouvoir des actions

concrètes destinées à renforcer les droits des réfugiés et à améliorer leur intégration dans leurs pays d'accueil.

Si les conditions d'accueil des personnes relevant de la compétence du HCR en Europe ne répondaient pas toujours aux normes internationales et européennes, le soutien considérable offert par l'UE et des gouvernements nationaux a permis de renforcer les capacités d'accueil et d'examen des demandes d'asile dans certains pays européens, dont beaucoup étaient le premier point d'entrée de nombreuses personnes relevant de la compétence du HCR.

Le discours négatif de certains et l'instrumentalisation politique de la question des migrants et des réfugiés ont continué à diviser l'opinion et à produire des effets négatifs à long terme sur les réfugiés comme sur les communautés d'accueil. Une telle description des réfugiés a inévitablement alimenté les peurs et la discrimination, et a eu un impact considérable sur l'inclusion sociale et l'aide à l'intégration globale.

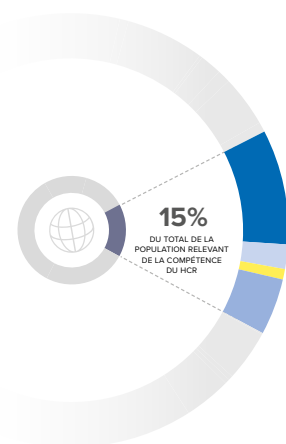
Néanmoins, l'Europe a continué à donner la preuve de sa forte volonté d'assumer ses responsabilités internationales à l'égard des réfugiés, apportant une aide financière aux pays d'accueil et offrant des possibilités de réinstallation et diverses voies d'admission complémentaires aux personnes qui relèvent de la compétence du HCR. À cet égard, le HCR a appelé à poursuivre les efforts pour consolider le leadership de l'Europe sur les questions humanitaires et ses contributions à la solidarité mondiale.

Pascale Moreau

Directrice du Bureau régional du HCR pour l'Europe

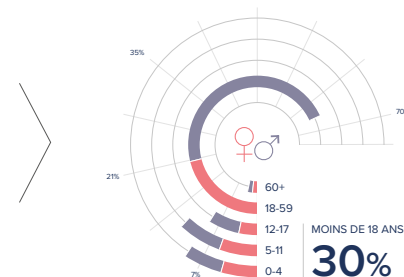


11 MILLIONS DE PERSONNES RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DU HCR EN EUROPE



- RÉFUGIÉS
6,1 MILLIONS | 55%
- DEMANDEURS D'ASILE
1,3 million | 12%
- APATRIDES
552 000 | 5%
- RAPATRIÉS
(Réfugiés et déplacés internes)
600
- DÉPLACÉS INTERNES
3 MILLIONS | 27%
- AUTRES PERSONNES
77 000 | 1%

RÉPARTITION PAR ÂGE ET GENRE DES RÉFUGIÉS ET DEMANDEURS D'ASILE



SITUATION UKRAINIENNE

495 900 UKRAINIENS ont demandé l'asile, principalement dans la Fédération de Russie et dans des pays de l'UE

1,8 million de DÉPLACÉS INTERNES à la fin de l'année

1,4 million d'UKRAINIENS ont demandé d'autres formes de séjour légal, principalement dans la Fédération de Russie, au Bélarus et en Pologne

ESPAGNE

22 100 ARRIVÉES

via la mer Méditerranée

6 300 ARRIVÉES

par voie terrestre

Les ARRIVÉES par la mer ont triplé par rapport à 2016

ITALIE

119 400 ARRIVÉES

via la mer Méditerranée

15 800 MINEURS ISOLÉS

ont traversé la Méditerranée

11 400 DEMANDEURS D'ASILE

ont été relocalisés dans d'autres pays de l'UE à la fin de l'année

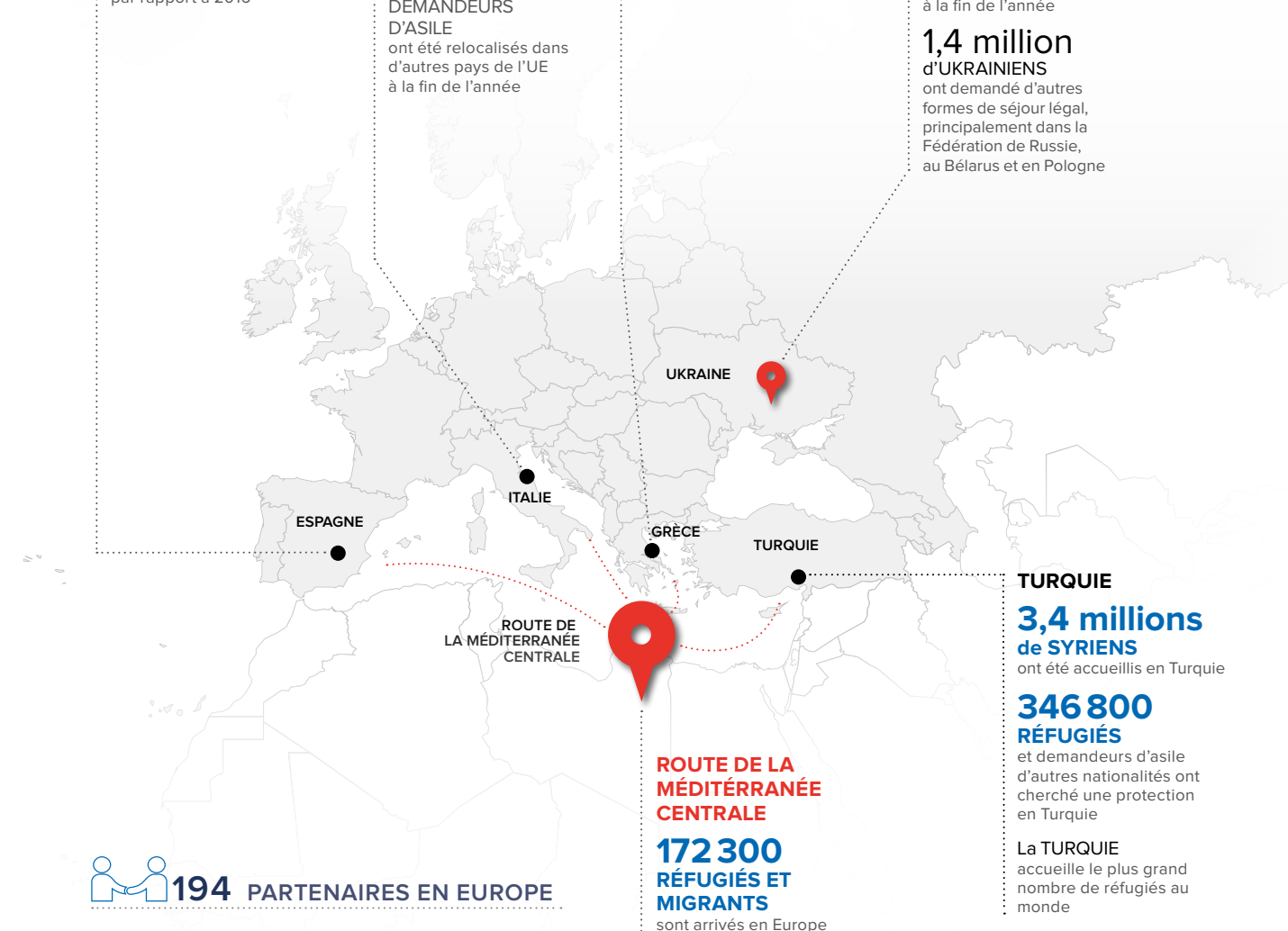
GRÈCE

29 700 ARRIVÉES

via la mer Méditerranée

21 700 DEMANDEURS D'ASILE

ont été relocalisés dans d'autres pays de l'UE à la fin de l'année



TURQUIE

3,4 millions de SYRIENS ont été accueillis en Turquie

346 800 RÉFUGIÉS

et demandeurs d'asile d'autres nationalités ont cherché une protection en Turquie

La TURQUIE accueille le plus grand nombre de réfugiés au monde

ROUTE DE LA MÉDITERRANÉE CENTRALE

172 300 RÉFUGIÉS ET MIGRANTS

sont arrivés en Europe via la mer Méditerranée

18% des ARRIVANTS étaient des enfants, dont plus de la moitié non accompagnés

3 100 RÉFUGIÉS ET MIGRANTS

sont morts en traversant la mer Méditerranée

SITUATIONS

< 1,5 million de personnes relevant de la compétence du HCR

> 3 millions de personnes relevant de la compétence du HCR

PRINCIPALES SITUATIONS

Situation des réfugiés en Europe

En 2017, environ 172 300 réfugiés et migrants sont arrivés en Europe via la Méditerranée, dont 119 400 en Italie, 29 700 en Grèce et 22 100 en Espagne. En outre, 6 300 personnes ont rejoint l'Espagne par voie terrestre via les enclaves de Melilla et de Ceuta. Le nombre total des arrivées a diminué de 53 pour cent par rapport à 2016, principalement en raison d'une réduction du nombre d'arrivées en Grèce depuis la Turquie (83 pour cent) et du nombre d'arrivées en Italie depuis l'Afrique du Nord (34 pour cent). Le nombre d'arrivées par voie maritime en Espagne a presque triplé par rapport à 2016 et celui des arrivées par voie terrestre était en hausse de 5 pour cent.

Plus de 3 100 réfugiés et migrants ont perdu la vie ou sont disparus en mer lors de la dangereuse traversée de la Méditerranée. Environ 18 pour cent du nombre total de personnes arrivant par voie maritime en Europe étaient des enfants et un peu plus de la moitié de ces derniers étaient des mineurs isolés étrangers, séparés de leurs familles. En Italie, près de 15 800 mineurs isolés, représentant 13 pour cent du nombre total d'arrivants dans le pays, avaient effectué le périlleux voyage en

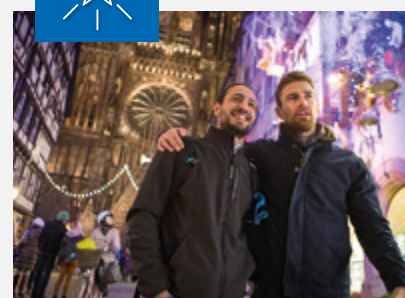
mer (voir le chapitre *Sauvegarder les droits fondamentaux*). En juillet 2017, le HCR a lancé un appel supplémentaire concernant la route de la Méditerranée centrale, sollicitant 421 millions de dollars pour l'année.

Le mécanisme de relocalisation d'urgence de l'UE, un programme lancé en 2015 pour relocaliser 160 000 personnes accueillies en Italie et en Grèce dans un délai de deux ans, est arrivé à terme en septembre 2017. Plus de 33 100 demandeurs d'asile avaient été relocalisés depuis la Grèce (21 700) et l'Italie (11 400) en décembre 2017. Si le programme de relocalisation n'a que partiellement atteint ses objectifs, il s'est avéré essentiel pour atténuer la crise humanitaire en Grèce, alléger quelque peu la charge qui pesait sur l'Italie et améliorer la vie de nombreuses personnes en quête de protection.

En Italie, le HCR a renforcé sa réponse opérationnelle par des interventions de protection communautaire, une gestion des cas de protection centrée sur la protection des mineurs isolés et des initiatives destinées à prévenir les violences sexuelles et de genre et à y répondre. L'organisation a également surveillé les conditions d'accueil et travaillé avec les autorités pour identifier les personnes qui avaient des besoins particuliers et les orienter sur les services et les aides appropriés.

Le soutien des Ambassadeurs de bonne volonté aux réfugiés en Europe

Les célébrités sympathisantes ont donné la preuve de leur engagement aux côtés du HCR en s'efforçant, par leur influence, leur dévouement et leur travail, de mobiliser des fonds, de sensibiliser l'opinion publique et de défendre la cause des réfugiés. En décembre 2017, l'acteur Theo James s'est rendu à Strasbourg en France pour retrouver Houssam, un réfugié dont il avait fait la connaissance à Lakadikia, en Grèce. Houssam a été transféré en Europe dans le cadre du programme de relocalisation d'urgence de l'Union européenne, destiné à assurer un partage plus équitable des responsabilités face à la crise des réfugiés.



Le sympathisant Theo James retrouve le réfugié syrien Houssam.



© HCR



Les habitants de Tilos ont ouvert leur cœur et leurs commerces aux réfugiés.

Au « pays des rêves » : les habitants d'une île grecque ouvrent leur cœur et leurs commerces aux réfugiés

La minuscule île grecque de Tilos compte moins de 800 habitants. En 2017, elle est toutefois devenue un exemple pour le monde entier après que les habitants aient accueilli 10 familles syriennes. « Depuis que je me trouve à Tilos, je l'appelle le pays des rêves ou "Dreamland" », dit Kusai Al-Damad, qui a fui la Syrie et travaille maintenant dans une boulangerie sur cette île pittoresque.



Même si le nombre d'arrivants en Grèce a diminué, des défis considérables, relatifs à la capacité d'accueil et d'enregistrement, subsistaient. Pour y remédier, le HCR et le Bureau européen en matière d'asile ont aidé le service grec de l'asile à organiser une campagne de pré-enregistrement pour permettre aux personnes relevant de la compétence du HCR de faire usage des recours juridiques disponibles. Comme les autorités grecques ont progressivement accru leur rôle dans l'enregistrement des personnes relevant de la compétence du HCR, notamment en renforçant leur présence dans les centres d'identification des îles de la mer Égée, le HCR a réduit son engagement opérationnel. En 2017, le nombre de personnes résidant dans des sites du continent a diminué de 20 000 à 12 500, ce qui a conduit à la fermeture de 15 camps de réfugiés. Cependant, comme les conditions de vie restaient très difficiles dans les îles, en particulier à Chios, Lesbos et Samos, le HCR a fortement recommandé de transférer les réfugiés et les demandeurs d'asile sur le continent. Dans un registre plus positif, des programmes d'hébergement et d'aide en espèces ont facilité une réelle transition vers l'autosuffisance pour les personnes relevant de la compétence du HCR.

La Turquie a continué d'accueillir le plus grand nombre de réfugiés relevant du mandat du HCR au monde, soit 3,4 millions de Syriens et

346 800 réfugiés et demandeurs d'asile de diverses nationalités. Fin 2017, quelque 212 000 personnes originaires d'autres pays que l'Iraq et la Syrie (18 800 réfugiés et 193 000 demandeurs d'asile) étaient enregistrées auprès du HCR, dont 82 000 personnes enregistrées en 2017. Le HCR et la Direction générale de la gestion des migrations, qui dépend du Ministère de l'intérieur, ont lancé en juillet 2017 un processus d'enregistrement conjoint qui a abouti à l'enregistrement de 8 700 personnes. L'organisation a également accru son soutien aux prestataires de services nationaux, en particulier au Ministère de la famille et des politiques sociales, en fournissant à 59 centres sociaux des assistantes sociales, des interprètes, des chauffeurs et autres. Le HCR a également offert un appui technique et une aide au renforcement des capacités sur l'identification et l'orientation des personnes les plus vulnérables et sur les procédures d'asile aux gardes-côtes turcs, qui dépendent de la gendarmerie au sein de la Direction générale de la gestion des migrations. Pour autonomiser les réfugiés et faciliter leur insertion sur le marché du travail, le HCR a aidé à offrir une formation technique et professionnelle et des cours de langue turque à plus de 13 700 réfugiés en 2017. Plus de 1 100 étudiants ont reçu des bourses universitaires complètes et plus de 6 000 étudiants ont participé à un programme de préparation à

13 700
réfugiés ont bénéficié d'une formation technique ou professionnelle et de cours de langue turque.

l'enseignement supérieur qui leur permettra d'acquiescer le niveau linguistique requis pour être admis dans les universités turques. Le HCR a également contribué à mettre 875 réfugiés en relation avec le secteur privé pour faciliter leur parcours vers l'emploi. Environ 1270 personnes relevant de la compétence du HCR ont reçu une formation à l'entrepreneuriat et à la gestion, et 90 autres ont bénéficié d'une aide pour régulariser leurs commerces.

En Europe centrale et du Sud-Est, le nombre d'arrivants a augmenté en Albanie, en Bosnie-Herzégovine, au Monténégro et en Roumanie. En Europe centrale, où le sentiment xénophobe a continué à monter, le HCR a collaboré avec les autorités, les médias et la société civile pour défendre le droit de demander l'asile, assurer des conditions d'accueil convenables, garantir l'accès à des procédures justes et de qualité, et faciliter l'intégration, notamment par l'accès aux soins médicaux et à l'enseignement. Le HCR s'est également efforcé de consolider les régimes d'asile et de constituer des capacités nationales dans le contexte des mouvements mixtes. En outre, l'organisation s'est également concentrée sur l'identification et l'orientation des personnes vulnérables, comme les mineurs isolés, les victimes de violences sexuelles et de genre et les femmes en situation de risque. Enfin, le HCR a travaillé avec les gouvernements, l'UE, l'OSCE et des organisations partenaires pour prévenir l'apatridie, notamment en s'attaquant aux obstacles au niveau de l'enregistrement des actes d'état civil.

En Europe du Nord et de l'Ouest, le HCR s'est attaché à garantir l'accès au territoire et aux procédures d'asile, en accordant une attention particulière aux demandes d'asile déposées par des enfants, à faciliter l'intégration, et à prévenir les cas d'apatridie et y mettre fin. Dans les États baltes, les cadres, les procédures et les pratiques en matière d'asile, ainsi que les dispositifs d'accueil se sont améliorés à la suite de l'élaboration de lois, de la mise en œuvre

des enseignements tirés des formations, de la surveillance aux frontières et d'un plaidoyer incessant.

En Europe de l'Est, les situations non résolues et les déplacements qui en résultaient ont continué de susciter l'inquiétude. Le HCR a travaillé avec les gouvernements concernés pour protéger les droits des déplacés internes, dont leur droit au retour dans leur lieu d'origine, en toute sûreté et dans la dignité.

Situation ukrainienne



En 2017, près d'1,8 millions de personnes étaient déplacées à l'intérieur même de l'Ukraine; tandis que plus de 495 900 personnes avaient demandé l'asile,

essentiellement dans la Fédération de Russie (427 200) mais aussi au sein de l'UE. Au moins 1,4 million d'Ukrainiens continuaient à résider principalement dans la Fédération de Russie, ainsi qu'au Bélarus et en Pologne, où ils avaient sollicité d'autres formes de séjour légal. En 2017, le HCR a continué à promouvoir une stratégie à long terme axée sur des solutions pour les déplacés internes, notamment l'accès à la retraite à taux plein, aux prestations sociales et au logement social. La fourniture d'une aide humanitaire vitale, à proximité de la ligne de contact active et dans les régions non contrôlées par le gouvernement, est restée une priorité pour le HCR.

Des pratiques innovantes transmettent des informations sur la protection aux personnes relevant de la compétence du HCR



En 2017, le HCR a testé un système régional de suivi aux frontières, comprenant deux questionnaires adaptables, pour recueillir des informations via des tablettes ou des smartphones auprès des personnes relevant de sa compétence et de sources d'information secondaires. Ces informations s'articulaient sur quatre domaines principaux: l'accès au territoire, l'accès à l'asile, l'accès aux informations sur l'asile et les incidents de protection à la frontière. Le système permet au HCR d'utiliser les indicateurs pour suivre les évolutions et créer des données communes qui peuvent être comparées d'une opération à l'autre.

En Serbie, le HCR s'est associé à l'organisation IDEAS pour aider le Ministère du travail, de l'emploi, des anciens combattants et des affaires sociales à élaborer un modèle de tutelle professionnelle au sein du système de protection sociale existant. Ensemble, le HCR et les autorités locales ont élaboré un programme de formation précisant les missions des tuteurs et des médiateurs culturels et comportant des manuels à leur intention. Ces médiateurs culturels jouent un rôle-clé dans l'identification des personnes relevant de la compétence du HCR et dans la transmission d'informations sur la protection à ces personnes.

Le HCR, en partenariat avec l'ONG *Independent Diplomat*, a créé la Coalition des réfugiés en Europe, qui rassemble des représentants de réfugiés vivant dans différents pays européens afin de s'assurer que leurs opinions, leurs capacités et leurs besoins soient pris en compte dans les décisions et les politiques qui ont une incidence sur leur vie.

RÉALISATIONS ET IMPACT

Sauvegarder l'espace d'asile et offrir des conditions d'accueil acceptables

En dépit des restrictions physiques, juridiques et administratives, les personnes ayant besoin de protection internationale ont continué à chercher refuge en Europe en 2017. Au vu des refoulements répétés aux frontières et des restrictions croissantes sur l'accès à l'asile, le HCR a plaidé directement auprès des gouvernements et de l'UE, ainsi que dans le cadre d'interventions judiciaires stratégiques, pour que les normes internationales soient respectées. Ces efforts de plaidoyer ont porté leurs fruits: les régimes d'asile de pays clés comme la Grèce et l'Italie ont été renforcés et le HCR a soutenu d'importants investissements nationaux, bilatéraux et de l'UE. Partout en Europe, l'organisation a également promu le respect des normes reconnues par la communauté internationale en matière d'asile. Le HCR a travaillé avec les États sur des solutions, tout en cherchant simultanément à traiter les causes des mouvements secondaires à l'aide d'une approche participative et fondée sur des données observées.

Bien que le renforcement des capacités d'accueil ait considérablement progressé dans plusieurs pays européens en 2017, les conditions n'étaient cependant pas toujours conformes aux normes de la communauté internationale et de l'UE. Le surpeuplement et le manque de moyens pour identifier et orienter les personnes qui avaient des besoins particuliers sont demeurés problématiques. La situation était particulièrement préoccupante dans les îles de la mer Égée, où des milliers de réfugiés continuaient de vivre dans les structures inadaptées de centres d'accueil et d'identification, où ils étaient exposés à des risques en matière de violences sexuelles et de genre, d'hygiène, de santé et de sécurité. En Italie, les capacités d'accueil et d'examen des demandes d'asile sont arrivées à saturation en raison de leur augmentation. Le HCR a donc renforcé son soutien au système d'asile et son aide aux personnes qui avaient des besoins particuliers, comme les personnes ayant subi des violences sexuelles et de genre, des détentions arbitraires, des mauvais traitements graves et des tortures, ou les personnes handicapées, présentes en un nombre alarmant parmi les nouveaux arrivants.

Le surpeuplement et le manque de moyens pour identifier et orienter les personnes qui avaient des besoins particuliers sont demeurés problématiques dans certains pays européens, en particulier dans les îles de la mer Égée.



L'aide en espèces autonomise les réfugiés et stimule les économies locales

En 2017, dans le cadre de la *Greece Cash Alliance*, le HCR a fourni des aides en espèces à près de 40 000 personnes relevant de sa compétence en Grèce ; 85 pour cent des bénéficiaires de ce programme étaient Afghans, Iraniens, Iraquiens, Palestiniens ou Syriens. Cette allocation financière a permis de rendre aux bénéficiaires leur dignité, et de choisir eux-mêmes comment ils subviendraient à leurs besoins essentiels, notamment concernant l'alimentation, les transports, les

télécommunications, les fournitures scolaires, les soins médicaux, ainsi que les vêtements et les produits d'hygiène. Les aides en espèces ont également aidé les communautés d'accueil en stimulant l'économie locale.



En Turquie, 480 000 personnes relevant de la compétence du HCR ont reçu des aides en espèces pour se préparer à l'hiver, que ce soit dans les camps ou en milieu urbain. En outre, 14 200 familles ont reçu une aide en espèces pour subvenir à leurs besoins essentiels, entreprendre des activités génératrices de revenus et satisfaire leurs besoins en matière de protection et d'éducation. En raison de contraintes financières, moins d'un pour cent des réfugiés et demandeurs d'asile originaires d'autres pays que la Syrie ont pu bénéficier du programme ordinaire d'aide en espèces du HCR.



En Europe du Sud-Est, plus de 2 000 personnes ont bénéficié d'aides en espèces, dont 1 200 réfugiés et demandeurs d'asile, plus de 500 déplacés internes et près de 300 personnes de retour en Serbie (et Kosovo (S/RES/1244 (1999))), qui ont bénéficié de cette assistance au titre d'une aide au retour exceptionnelle. Ces allocations financières inconditionnelles, versées aux membres des différents groupes, visaient à réduire les risques de protection immédiats et à répondre aux besoins essentiels des plus vulnérables.

En Ukraine, un accord avec le service postal national a permis de distribuer des espèces en utilisant les systèmes préexistants de versement des prestations sociales. Plus de 840 personnes relevant de la compétence du HCR ont reçu, dans le cadre de la préparation à l'hiver, une aide en espèces essentiellement destinée à financer l'achat de combustible de chauffage au cours du dernier trimestre 2017, lorsque des fonds supplémentaires ont été débloqués.



Alors que le HCR déploie son programme d'aide en espèces à travers la Grèce, une famille syrienne se rend dans un magasin local pour acheter des provisions avec la carte qu'ils ont reçue.

© HCR/Yorgos Kyriakidis

Édifier et maintenir des régimes d'asile et de protection équitables et efficaces

Au niveau de l'UE, les travaux sur la réforme du régime d'asile européen commun ont progressé. Cependant, les discussions entre décideurs sur la mise en place d'un mécanisme de solidarité intracommunautaire pour venir en aide aux États sous pression, ainsi que sur les mesures de gestion des flux mixtes, se sont avérées particulièrement difficiles. Sur ce dernier point, les débats ont été centrés sur les modalités visant à offrir la protection internationale hors de l'UE. Parmi des modalités, il a été proposé

de rendre obligatoire l'application de procédures d'admissibilité, notamment au titre du concept de pays tiers sûr. Sur la base des propositions soumises aux institutions et aux États membres de l'UE au sujet de l'avenir des politiques communautaires en matière de migrations et d'asile, présentées dans le document « Mieux protéger les réfugiés » paru en décembre 2016, le HCR a recommandé d'inclure dans le régime d'asile européen commun réformé un mécanisme de solidarité intracommunautaire entraînant la relocalisation des demandeurs d'asile. L'organisation a également prôné l'utilisation de procédures accélérées et simplifiées pour les demandes

manifestement fondées, ainsi que pour les demandes clairement infondées, ce qui assurerait dans le premier cas l'accès rapide et plus efficace à la protection et faciliterait dans le second cas le retour dans le pays d'origine.

La protection de l'enfance et la lutte contre les violences sexuelles et de genre demeuraient des domaines d'intervention prioritaires en 2017. Dans un document de synthèse sur « l'adoption de politiques et de pratiques renforcées pour les enfants non accompagnés et séparés en Europe », publié en 2017, le HCR a exposé les risques spécifiques auxquels sont confrontés les mineurs isolés. Par un processus consultatif, des partenariats stratégiques et une sensibilisation des communautés, les activités de prévention et de réponse en matière de violences sexuelles et de genre ont été améliorées dans le cadre de divers projets novateurs. Par exemple, en Italie, des médiateurs culturels ont fourni à des enfants des informations sur les régimes d'asile et les services disponibles, alors qu'en Serbie un système de tutelle professionnelle a été mis en place pour aider les mineurs isolés.

Reconnaissant le rôle essentiel que les communautés jouent dans la protection, le HCR a renforcé son approche de protection communautaire pour les déplacés internes, les réfugiés et les autres personnes

relevant de sa compétence en Ukraine. En collaboration avec des partenaires, plus de 400 communautés de déplacés internes vivant dans diverses régions du pays, y compris dans des régions non contrôlées par le gouvernement, ont été mobilisées pour trouver des solutions par elles-mêmes ou avec le concours des communautés d'accueil et des autorités locales. Le HCR a tiré parti des ressources locales et les a consolidées en soutenant et en renforçant activement les capacités de plaidoyer des communautés. L'organisation a facilité l'aide d'égal à égal entre les communautés, où 150 déplacés internes ont échangé leurs bonnes pratiques en matière de collaboration avec le secteur privé et les autorités locales. De modestes subventions ont renforcé les outils et les capacités des communautés existantes. Par exemple, une formation au plaidoyer a été organisée pour des groupes ayant des profils spécifiques et des intérêts communs, comme les personnes handicapées ou les résidents des centres d'hébergement collectifs.

Garantir des solutions durables

Dans l'esprit de la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants, qui appelle à un meilleur partage des responsabilités à l'échelle mondiale, le HCR a continué à promouvoir en 2017 des voies prévisibles et crédibles d'admission en Europe. En 2017, 25 pays européens ont réinstallé environ

400 communautés de déplacés internes en Ukraine ont été mobilisées pour trouver elles-mêmes des solutions ou avec le concours des communautés d'accueil.

© HCR/Bruno Galvão Ruiz



La famille devant sa nouvelle maison à Batalha au Portugal.

Une famille déplacée à trois reprises s'adapte à sa nouvelle vie au Portugal

Duret et sa famille ont enfin trouvé la paix au Portugal, loin de la violence et de la persécution qui ont hanté leur ancienne vie. Dans une manufacture de céramique de la petite ville de Batalha, Duret dépose des assiettes et des bols sur un convoyeur, qui les transportera jusqu'au four.

« Lorsque nous sommes arrivés ici, nous ne savions même pas dire « bonjour », nous ne savions rien », dit Duret, élevant la voix pour se faire entendre dans le bourdonnement des machines. « Mais une fois que nous avons appris à parler un peu portugais, nous avons constaté qu'il n'y avait aucune différence entre nos collègues et nous. Nous travaillons tous ensemble. »



26 400 réfugiés, un chiffre en hausse par rapport aux 17 100 réfugiés réinstallés par 23 États en 2016. Le HCR a formulé des commentaires sur la proposition de la Commission européenne pour un cadre de réinstallation à l'échelle de l'UE, en plaidant pour la création d'un cadre qui réponde aux besoins de réinstallation globaux, qui reflète la réinstallation comme solution durable et représente un instrument de protection et de partage international des responsabilités. Le HCR a également pris part aux négociations sur l'élaboration de procédures opérationnelles standard pour le programme d'admission humanitaire volontaire dans l'UE depuis la Turquie. Ces procédures ont été entérinées en décembre 2017.

Le HCR a continué de travailler en partenariat avec l'OIM et la Commission internationale catholique pour les migrations, sous l'égide du réseau européen pour la réinstallation, financé par l'UE. Grâce à ce réseau, le HCR et ses partenaires ont contribué à la mise en place de voies complémentaires d'admission dans l'UE, dont des dispositifs de parrainage communautaire, des programmes d'admission pour raisons humanitaires et des programmes de bourses d'études (voir le chapitre *Assurer un avenir meilleur*).

Bien que le droit au regroupement familial soit reconnu par la Directive européenne sur le regroupement familial et par les législations nationales, de graves obstacles ont continué d'entraver l'exercice de ce droit par les bénéficiaires de la protection internationale. Le HCR a défendu le droit des réfugiés au regroupement familial, qui offre une voie supplémentaire d'admission en Europe dans de bonnes conditions de sécurité et réduit le recours aux passeurs. L'organisation a également cartographié les procédures de regroupement familial disponibles dans les différents pays européens, et a organisé, dans le cadre de son partenariat suivi avec le Conseil européen pour les réfugiés et les exilés, une consultation avec des juristes sur les

interventions judiciaires concernant le regroupement familial.

Le HCR s'est attaché en premier lieu à faciliter des solutions durables pour les personnes déplacées par les conflits des années 1990, en particulier dans le cadre du «Processus de Sarajevo sur les réfugiés et les personnes déplacées» et de son programme régional de logement. Au niveau stratégique, le HCR s'est également efforcé de renforcer les capacités des autorités à assumer l'entière responsabilité de la recherche de solutions durables pour les catégories de population affectées.

En Ukraine, le HCR a travaillé avec les autorités compétentes à l'application effective d'une stratégie d'intégration des déplacés internes et de recherche de solutions à leur situation, adoptée en novembre 2017. En Europe de l'Est, le Caucase du Sud a considérablement progressé dans l'intégration des déplacés internes et des réfugiés en facilitant des solutions durables en matière de logement et en renforçant l'inclusion sociale.

Prévenir et résoudre l'apatridie

Il reste environ un demi-million d'apatrides en Europe. Grâce aux efforts actuels de réduction des cas d'apatridie, quelque 10 000 apatrides ont, en 2017, acquis une nationalité au Bélarus, en République de Moldova, dans la Fédération de Russie et en Ukraine. Cependant, en raison de garanties juridiques insuffisantes, des risques d'apatridie persistaient dans la plupart des États européens. Vingt ans après la dissolution de l'ex-Yougoslavie et les déplacements qui en ont résulté, quelque 8 500 personnes risquaient encore de devenir apatrides parce qu'elles étaient privées de documents d'identité, notamment d'actes de naissance.

Dans le cadre de la campagne #J'Appartiens visant à mettre fin à l'apatridie, axée sur les minorités apatrides en 2017, le Réseau européen sur l'apatridie — un partenaire du HCR — a publié un rapport sur les Roms apatrides en Europe

de l'Est et du Sud-Est, montrant que la discrimination était à la fois une cause et une conséquence de l'apatridie. Le rapport comprenait une série de recommandations à l'intention des responsables politiques.

En 2017, le Luxembourg a adhéré à la Convention de 1961 sur la réduction des cas d'apatridie, ce qui porte à 31 le nombre d'États européens parties à cette convention. Le Luxembourg a également amendé sa loi sur la nationalité, renforçant les garanties contre l'apatridie à la naissance et prévoyant des procédures d'acquisition de la nationalité pour les apatrides.

Autre événement positif de l'année 2017, l'Albanie a adopté une loi sur les droits de l'enfant, prenant dûment en compte la protection des enfants apatrides et le droit à une nationalité à la naissance.

Renforcer les relations extérieures dans la région

Le HCR a renforcé ses partenariats avec les institutions des Nations Unies, les ONG et le secteur privé en vue d'améliorer les actions communes de plaidoyer, de mobiliser un soutien et d'assurer une utilisation rationnelle des ressources. L'organisation a continué à élaborer des outils, comme des portails de données, pour améliorer le partage d'informations avec les partenaires, aidant ainsi à apporter une réponse plus efficace et plus intégrée aux crises de réfugiés.

Le *Refugee Food Festival*, qui a eu lieu dans 13 villes européennes en 2017, est un exemple de partenariat non traditionnel et créatif. Ce festival gastronomique a été organisé en partenariat avec l'ONG *Food Sweet Food*; cependant, l'événement reposait également sur le soutien de simples citoyens, des autorités locales et d'entreprises privées. Cette expérience culturelle positive a rapproché des membres de la population locale et des réfugiés, encourageant ainsi le «vivre ensemble».

Avec le PNUD, le HCR a coprésidé la Coalition thématique sur les mouvements importants de personnes, le déplacement et la résilience, et a facilité l'adoption de messages communs de sensibilisation entre les membres de la Coalition.

En Ukraine, le HCR a dirigé les groupes sectoriels de la protection et des abris dans le cadre interorganisations pour les déplacés internes et a poursuivi son étroit partenariat avec le CICR, l'OSCE et les ONG dans les zones contrôlées par le gouvernement comme dans celles qui ne l'étaient pas.

En Europe du Sud-Est, le HCR a renforcé son partenariat traditionnel avec les missions de l'OSCE et son Centre de prévention des conflits pour apporter des solutions aux populations déplacées par les conflits en ex-Yougoslavie, et dans le cadre

Le Luxembourg a adhéré à la Convention de 1961 sur la réduction des cas d'apatridie, ce qui porte à 31 le nombre d'États européens parties à cette convention.

© HCR/Xavier Bourgeois



Un volontaire de la Fédération luthérienne mondiale plante de jeunes pousses dans une pépinière du camp de réfugiés de Minawao au Cameroun, dans le cadre du projet de reboisement «Make Minawao Green Again».

Le camp de réfugiés écologique : un environnement durable pour les réfugiés et les communautés d'accueil

Les loteries nationales néerlandaise et suédoise ont accordé plus de 5 millions de dollars en contributions non affectées en 2017. La loterie néerlandaise a également offert une contribution supplémentaire d'1,6 million de dollars pour soutenir le camp de réfugiés écologique, un projet novateur lancé au Cameroun afin de créer un environnement durable pour les réfugiés et les communautés d'accueil. Dans le cadre de ce projet, 40 000 arbres seront plantés pour régénérer le milieu naturel. Environ 25 000 personnes bénéficieront également d'efforts visant à améliorer la durabilité des abris et à introduire des modes de cuisson des aliments plus respectueux de l'environnement.



de deux processus régionaux connus sous le nom de « Processus de Sarajevo » et de « Processus de Skopje ».

CONTRAINTES

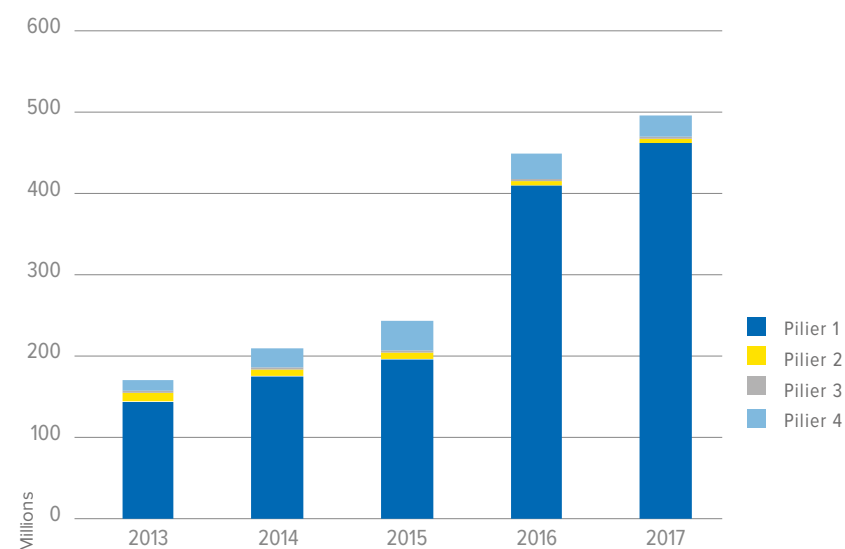
Alors que le HCR a appelé les États européens à faire preuve d'une plus grande volonté de partager les responsabilités et de davantage de solidarité, l'accès direct à la protection en Europe est demeuré restreint aux frontières extérieures du continent. En dépit de l'existence d'un cadre juridique commun et de normes communes aux États membres de l'UE, le traitement officiel des réfugiés et des migrants varie considérablement d'un pays à l'autre, au sein de l'UE et en dehors. Par exemple, un nombre croissant de demandeurs d'asile se sont vu refuser le statut de réfugié en raison de considérations liées à la sécurité nationale. En Europe de l'Est, la politique d'asile est dominée par des problèmes de sécurité, conjugués à des difficultés économiques, tandis que les régimes d'asile

ne disposent pas des moyens nécessaires pour assurer effectivement la protection des plus vulnérables.

L'insuffisance des structures d'accueil a exposé les réfugiés et les demandeurs d'asile à de sérieux risques en matière de protection, les privant d'abris, limitant leurs possibilités d'intégration, et contribuant ainsi à créer un environnement propice aux activités des réseaux criminels. Compte tenu du nombre limité de voies légales disponibles pour entrer en Europe, de nombreuses personnes en quête de protection internationale ont estimé qu'elles n'avaient guère d'autre solution que d'entreprendre de périlleux voyages.

La rhétorique discriminatoire s'est renforcée dans les médias et dans le débat politique, exerçant une pression conduisant les législateurs à voter des lois encore plus restrictives. Trop souvent, celles-ci ont limité l'accès au territoire et aux régimes d'asile nationaux, augmentant le risque de refoulement direct ou indirect.

DÉPENSES EN EUROPE 2013-2017 | USD



INFORMATIONS FINANCIÈRES

Budget

- Budget révisé approuvé par le Comité exécutif: **891,7 millions de dollars.**
- Budget final: **827,7 millions de dollars.**
- Diminution du budget: **63,9 millions de dollars / -7%.**

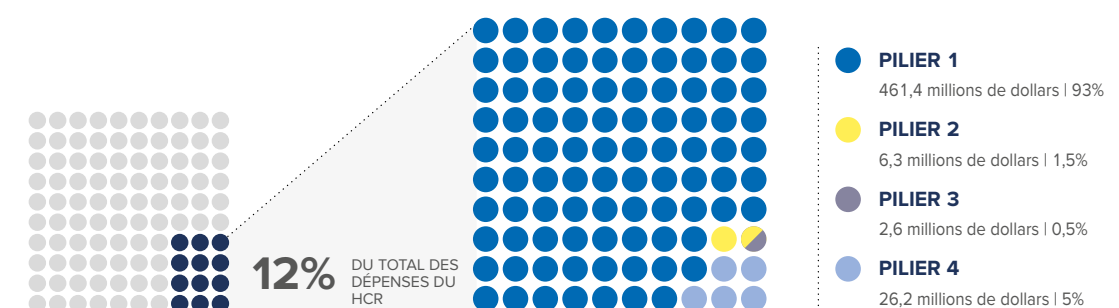
Dépenses

SOURCE DES DÉPENSES		Milliers USD	% du total des dépenses dans la région	% du total des dépenses du HCR par source de financement
Report des années précédentes	Affecté	39 082	7,9%	14%
	Non affecté	-	-	-
Contributions volontaires	Affectées	342 743	69%	16%
	Légèrement affectées	53 743	10,8%	8%
	Non affectées	49 068	9,9%	12%
	Dons en nature	1 998	0,4%	6%
Coûts d'appui aux programmes		-	-	-
Autres revenus		9 845	2%	8%
TOTAL		496 479	100%	12%

- Part du budget non financée: **40%.**
- Forte proportion de fonds à affectation stricte: **75%** des dépenses régionales.
- Total des dépenses en augmentation, passant de 52% en 2016 à 60% en 2017.
- Les dépenses les plus élevées ont été engagées par les opérations en Grèce (217,7 millions de dollars) et en Turquie (149,4 millions de dollars) pour répondre respectivement aux besoins liés aux situations en Méditerranée et en République arabe syrienne (Syrie).
- Le manque de financement de la région a limité la capacité du HCR à offrir protection et assistance aux personnes relevant de sa compétence, en particulier aux personnes déplacées par le conflit en Syrie.

DÉPENSES 2017 EN EUROPE | USD

496 millions de dollars



BUDGET ET DÉPENSES EN EUROPE | USD

OPÉRATION		PILIER 1	PILIER 2	PILIER 3	PILIER 4	TOTAL
		Programme pour les réfugiés	Programme pour les apatrides	Projets de réintégration	Projets pour les déplacés internes	
EUROPE DE L'EST						
Biélorus	Budget	1 329 804	47 815	-	-	1 377 619
	Dépenses	1 318 504	46 934	-	-	1 365 438
Géorgie - Bureau régional ¹	Budget	11 604 704	786 756	-	4 324 911	16 716 372
	Dépenses	6 605 535	482 150	-	2 955 280	10 042 965
Fédération de Russie	Budget	5 283 435	642 847	-	-	5 926 281
	Dépenses	4 017 351	595 275	-	-	4 612 626
Turquie	Budget	367 988 985	2 790	-	-	367 991 775
	Dépenses	149 466 721	2 790	-	-	149 469 511
Ukraine	Budget	6 774 428	632 566	-	30 231 018	37 638 012
	Dépenses	4 821 980	314 012	-	16 293 368	21 429 360
SOUS-TOTAL	Budget	392 981 355	2 112 774	-	34 555 929	429 650 058
	Dépenses	166 230 090	1 441 161	-	19 248 648	186 919 900
EUROPE DU SUD-EST						
Bosnie-Herzégovine ²	Budget	36 436 016	3 274 512	3 812 592	17 684 996	61 208 117
	Dépenses	24 173 828	2 406 665	1 899 693	6 955 167	35 435 353
SOUS-TOTAL	Budget	36 436 016	3 274 512	3 812 592	17 684 996	61 208 117
	Dépenses	24 173 828	2 406 665	1 899 693	6 955 167	35 435 353
EUROPE DU NORD, DE L'OUEST, CENTRALE ET DU SUD						
Belgique - Bureau régional ³	Budget	17 413 681	1 039 462	-	-	18 453 143
	Dépenses	14 383 263	992 139	-	-	15 375 402
Grèce	Budget	245 838 409	27 856	-	-	245 866 265
	Dépenses	217 731 455	9 847	-	-	217 741 301
Hongrie - Bureau régional ⁴	Budget	16 247 223	591 103	774 243	-	17 612 569
	Dépenses	10 955 093	544 095	679 460	-	12 178 648
Italie - Bureau régional ⁵	Budget	31 677 312	225 210	-	-	31 902 522
	Dépenses	19 669 277	192 493	-	-	19 861 769
Suède - Bureau régional ⁶	Budget	4 029 803	646 315	-	-	4 676 118
	Dépenses	3 142 694	428 433	-	-	3 571 128
Activités régionales	Budget	17 929 988	449 087	-	-	18 379 074
	Dépenses	5 090 051	305 242	-	-	5 395 293
SOUS-TOTAL	Budget	333 136 416	2 979 033	774 243	-	336 889 691
	Dépenses	270 971 832	2 472 248	679 460	-	274 123 540
TOTAL	Budget	762 553 787	8 366 319	4 586 836	52 240 925	827 747 866
	Dépenses	461 375 750	6 320 074	2 579 153	26 203 815	496 478 792

¹ Inclut les activités en Arménie et en Azerbaïdjan.² Inclut les activités en Albanie, en ex-République yougoslave de Macédoine, au Kosovo (S/RES/1244(1999)), au Monténégro et en Serbie.³ Inclut les activités en Allemagne, Autriche, France, Irlande, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et du Bureau de liaison en Suisse.⁴ Inclut les activités en Bulgarie, Croatie, Pologne, République de Moldova, Roumanie, Slovaquie, Slovaquie et Tchéquie.⁵ Inclut les activités à Chypre, Espagne et Malte.⁶ Inclut les activités en Lettonie et en Lituanie.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES POUR L'EUROPE | USD

DONATEUR	PILIER 1	PILIER 2	PILIER 3	PILIER 4	TOUS PILIERS	TOTAL
	Programme pour les réfugiés	Programme pour les apatrides	Projets de réintégration	Projets pour les déplacés internes		
Union européenne	246 101 464			4 385 424		250 486 888
États-Unis d'Amérique	74 000 000				52 300 000	126 300 000
Allemagne	23 157 246			1 711 424	564 572	25 433 241
Italie	10 329 748				175 390	10 505 138
Japon	5 378 175			325 950		5 704 125
Département des affaires politiques du Secrétariat (de l'Organisation des Nations Unies)	4 123 557					4 123 557
République de Corée	2 800 000					2 800 000
Norvège	1 543 612			1 185 958		2 729 570
Espagne	2 342 938				325 000	2 667 938
Canada	1 886 792				743 494	2 630 287
Donateurs privés en Allemagne	2 369 668			70 277	21 209	2 461 154
Danemark	2 388 535					2 388 535
France	2 265 676					2 265 676
Donateurs privés en Espagne	1 163 295					1 163 295
Suède				1 106 317		1 106 317
Donateurs privés aux États-Unis d'Amérique	909 491				30	909 521
Royaume-Uni	747 524				20 702	768 226
Donateurs privés au Japon				681 531		681 531
Donateurs privés en France	623 473				53 318	676 791
Fédération de Russie		200 000		350 000		550 000
Estonie	60 096			448 425		508 522
Autriche					350 677	350 677
Hongrie					285 867	285 867
Banque de développement du Conseil de l'Europe				246 957		246 957
Irlande	235 187					235 187
Roumanie					103 521	103 521
Arménie					103 000	103 000
Donateurs privés aux Émirats arabes unis					100 000	100 000
Organisation internationale pour les migrations	91 805					91 805
Monténégro					82 745	82 745
Donateurs privés en Grèce	71 786					71 786
Pologne					65 000	65 000
Malte	53 318					53 318
Donateurs privés au Royaume-Uni	38 429					38 429
Tchéquie					38 100	38 100
Serbie					30 380	30 380
Donateurs privés en Italie	25 607					25 607
Croatie					24 957	24 957
Donateurs privés au niveau mondial	17 046				18	17 064
Luxembourg					10 239	10 239
Azerbaïdjan	6 672					6 672
Donateurs privés en Autriche	738					738
TOTAL	382 731 878	200 000	10 512 262	55 398 219	448 842 359	

Note : Les Contributions incluent 7 pour cent de coûts d'appui aux programmes, et ne comprennent pas 0,61 million de dollars dont la mise en œuvre est prévue pour 2018.

Moyen-Orient et Afrique du Nord

AVANT-PROPOS

La violence. La guerre. La pauvreté. L'instabilité politique. La traite et le trafic d'êtres humains. Les déplacements en masse. Voilà quelques-unes des réalités auxquelles sont confrontés quotidiennement des millions d'hommes, de femmes et d'enfants à travers le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord. En 2017, le HCR a été consterné par l'ampleur des souffrances endurées par les populations civiles déracinées par les conflits, tant à l'intérieur de leurs pays qu'au-delà des frontières. Éloignées de leur foyer, parfois depuis des décennies, de nombreuses personnes ont été réduites à la misère et sont presque totalement dépendantes de l'aide humanitaire.

En 2017, la région accueillait à peine six pour cent de la population mondiale, mais plus d'un tiers du nombre total de personnes relevant de la compétence du HCR. Cette responsabilité a continué de peser très lourd sur les économies, les services publics et sociaux et les structures civiles et politiques, qui étaient sollicités à l'extrême.

La crise humanitaire et des réfugiés de la République arabe syrienne (Syrie) est restée la plus importante du monde. En 2017, des cessez-le-feu fragiles et des modifications dans la dynamique du conflit ont rétabli un calme relatif dans certaines régions du pays, ce qui a permis à des déplacés internes et des réfugiés de rentrer chez eux. Cependant, au cours de la même période, les déplacements se sont poursuivis à l'intérieur de la Syrie et des obstacles considérables au retour ont persisté. Ces obstacles incluent notamment: les opérations militaires en cours, l'insécurité, l'absence de statut et de documents juridiques, des difficultés liées au logement, aux droits fonciers et à la propriété, l'accès limité aux services et aux moyens de subsistance, la présence d'engins non explosés et de mines, et d'autres risques en matière de protection.

Abu Ahmad Al Shawa, la cinquantaine, est rentré chez lui à Alep-Est en Syrie. Bien que l'immeuble ait totalement brûlé, Abu Ahmad a décidé de rouvrir les portes de son restaurant pour accueillir des clients. Son établissement est situé juste en face de la citadelle d'Alep.

En Iraq, s'il y a eu des évolutions positives, notamment le retour d'un grand nombre de déplacés internes, le HCR restait préoccupé par les risques de déplacements supplémentaires, d'expulsions et d'attaques à titre de représailles contre certaines communautés. En ce qui concerne les femmes et les filles, la situation était également loin d'être positive en 2017, ce qui a conduit l'organisation à publier des « alertes » sur le risque élevé de violences sexuelles et de genre auquel cette catégorie de la population était exposée.

Au Yémen, un cycle destructeur de guerre et de déplacement a fait sombrer encore davantage le pays dans la pauvreté et la désolation. Le Yémen est devenu le théâtre de la crise humanitaire la plus aiguë du monde. Du fait d'une escalade de la violence dans l'ensemble du pays, environ les deux tiers de la population avaient besoin d'assistance.

En 2017, des dizaines de milliers de personnes ont entrepris le périlleux voyage en mer vers l'Italie, en partant principalement de Libye. Malgré une diminution significative du nombre d'arrivées par voie maritime au deuxième semestre, ces traversées ont continué à faire de nombreuses victimes.

La dynamique complexe des flux mixtes a présenté un risque croissant pour des milliers de réfugiés et de migrants, pris au piège dans des conditions de détention abominables en Libye. Le HCR a sauvé des centaines de réfugiés vulnérables dans le cadre

d'opérations d'évacuation en 2017. Avec ses partenaires, l'organisation a également conduit de multiples visites d'inspection dans les centres de détention et a continué à faire campagne pour la remise en liberté des personnes en captivité.

En dépit de l'insécurité et des difficultés d'accès, le HCR est resté déterminé à poursuivre son action dans la région. L'organisation a aidé des millions de personnes en Syrie, offrant une protection, des abris, des articles de secours essentiels et une aide médicale. Les Iraquiens ont bénéficié d'une aide en espèces à usages multiples, tandis qu'au Yémen, le HCR a fourni des kits pour abris d'urgence, des kits d'aide au retour et des aides en espèces à des familles.

La Ligue des États arabes a considérablement progressé dans la rédaction d'une convention sur la situation des réfugiés. Le HCR a également travaillé en étroite collaboration avec des États de la région comme l'Iraq, le Maroc et la Tunisie pour développer des législations nationales sur l'asile.

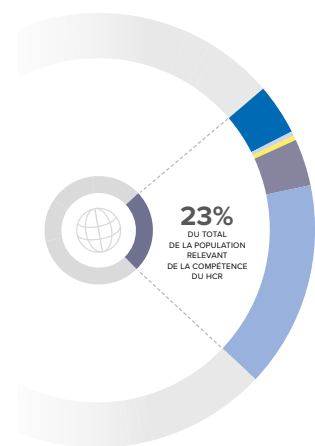
En dépit d'un climat de plus en plus difficile, le HCR gardait l'espoir de voir la solidarité et la compassion internationales l'emporter. Alors que les obstacles continuaient de croître, la détermination du HCR à les surmonter est demeurée inébranlable.

Amin Awad

Directeur du Bureau régional du HCR pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord

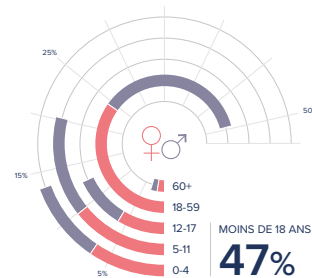


16,8 MILLIONS DE PERSONNES RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DU HCR AU MOYEN-ORIENT ET EN AFRIQUE DU NORD



- RÉFUGIÉS **2,7 MILLIONS** | 16%
- DEMANDEURS D'ASILE **235 000** | 1%
- APATRIDES **371 000** | 2%
- RAPATRIÉS (Réfugiés et déplacés internes) **2,5 millions** | 15%
- DÉPLACÉS INTERNES **11 MILLIONS** | 65%
- AUTRES PERSONNES **15 000**

RÉPARTITION PAR ÂGE ET GENRE DES RÉFUGIÉS ET DEMANDEURS D'ASILE



SITUATION SYRIENNE

5,5 millions RÉFUGIÉS enregistrés dans la région

3,4 millions de RÉFUGIÉS étaient accueillis en Turquie seulement

6,15 millions de DÉPLACÉS INTERNES à la fin de l'année

3 millions de DÉPLACÉS INTERNES vivaient dans des lieux d'accès difficiles



SITUATION IRAQUIENNE

277 000 RÉFUGIÉS et demandeurs d'asile enregistrés dans la région

LES RÉFUGIÉS IRAQUIENS constituent la seconde plus importante population de réfugiés de la région, après les Syriens

2,6 millions de DÉPLACÉS INTERNES à la fin de l'année



SITUATION YÉMÉNITE

280 000 RÉFUGIÉS et demandeurs d'asile étaient accueillis au Yémen

100 000 NOUVEAUX ARRIVANTS au cours de la seule année 2017

2,1 millions de DÉPLACÉS INTERNES à la fin de l'année

1 million de DÉPLACÉS INTERNES RAPATRIÉS



168 PARTENAIRES AU MOYEN-ORIENT ET EN AFRIQUE DU NORD

- 105 ONG LOCALES PARTENAIRES
- 34 ONG INTERNATIONALES PARTENAIRES
- 23 PARTENAIRES GOUVERNEMENTAUX
- 6 AGENCES DES NATIONS UNIES / AUTRES PARTENAIRES



2 409 PERSONNELS AU MOYEN-ORIENT ET EN AFRIQUE DU NORD

60% HOMMES

40% FEMMES

64 SITES

38% BASÉS DANS DES LIEUX D'AFFECTATION DIFFICILES



SITUATION LIBYENNE

165 000 DÉPLACÉS INTERNES à la fin de l'année

342 000 DÉPLACÉS INTERNES RAPATRIÉS

SITUATIONS

< 1,5 million de personnes relevant de la compétence du HCR

1,5 > 3 millions de personnes relevant de la compétence du HCR

> 3 millions de personnes relevant de la compétence du HCR

* Nouvelles urgences

PRINCIPALES SITUATIONS

Situation iraquienne



Fin 2017, près de 277 000 réfugiés et demandeurs d'asile iraqiens étaient enregistrés dans la région, ce qui en faisait la deuxième population de réfugiés de la

région après les Syriens.

Le Gouvernement iraquien a déclaré que Mossoul avait été reprise à la mi-juillet 2017 et annoncé que l'ensemble du territoire iraquien avait été libéré de l'emprise des extrémistes en décembre 2017. Ces nouvelles ont incité de nombreux déplacés internes à regagner leur localité d'origine

mais 2,6 millions d'Iraqiens étaient toujours déplacés dans le pays à la fin de l'année. Il y avait encore de graves défis de protection, susceptibles de produire d'autres déplacements, des violences intercommunautaires et des violences sexuelles et de genre.

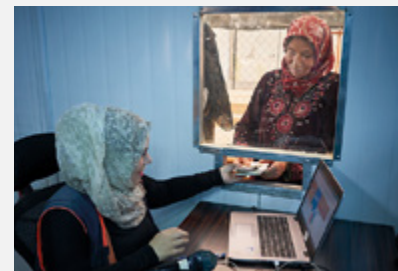
En 2017, le HCR a fourni des articles de secours essentiels à 1,2 million de déplacés internes, rapatriés et membres des communautés d'accueil. Simultanément, plus de 800 000 personnes ont bénéficié d'un suivi de protection, qui comprend notamment des activités de proximité destinées à évaluer les besoins et à offrir une assistance juridique, une aide visant à faciliter l'obtention d'actes d'état civil, et l'orientation de déplacés internes, rapatriés et d'autres Iraqiens affectés par le conflit sur des services spécialisés.



Travailler en partenariat pour améliorer l'aide en espèces offerte aux réfugiés

En 2017, le HCR a eu recours à des aides en espèces pour aider les réfugiés à régler leurs frais d'alimentation, de loyer et de santé, et pour leur permettre de se préparer aux périodes de froid hivernal. La plupart des bénéficiaires résidaient en milieu urbain. Au total, les interventions en espèces ont aidé plus de 2,1 millions de réfugiés et de déplacés internes syriens et iraqiens, ainsi que 334 000 déplacés internes au Yémen.

En Jordanie, le dispositif commun de transfert d'espèces a continué à fonctionner comme un système novateur, conçu pour générer des gains d'efficacité et pouvant être reproduit et modulé d'une opération à l'autre. Ce mécanisme commun, qui réunit 17 partenaires, a continué à renforcer l'alignement et la coordination entre les programmes de transfert d'espèces de multiples organisations.



Une caissière (à gauche) distribue une aide hivernale en espèces à une réfugiée syrienne accueillie au camp de Za'atari, dans le gouvernorat Mafraq en Jordanie.



Situation yéménite



Au Yémen, les besoins urgents de protection ont doublé en 2017 : 3,4 millions de personnes supplémentaires par rapport à 2016 avaient besoin d'une aide humanitaire, dont plus de 2,1 millions de déplacés internes et près

d'1 million de déplacés de retour dans leur localité d'origine. Venant encore aggraver les souffrances de la population yéménite, une épidémie de choléra a fait des milliers de victimes, et une grave insécurité alimentaire a rendu les civils de plus en plus vulnérables. Environ 12 160 réfugiés yéménites vivent en Somalie (6 428), à Djibouti (4 157) et en Éthiopie (1 771), et un petit nombre est concentré dans des zones urbaines au Soudan.

En dépit du conflit et de la situation humanitaire désastreuse, le Yémen accueillait plus de 280 000 réfugiés et demandeurs d'asile enregistrés. En outre, l'afflux en direction du pays s'est poursuivi, avec plus de 100 000 nouveaux arrivants au cours de la seule année 2017. En dépit de cette tendance, la situation au Yémen n'était pas propice à l'asile en raison de la forte insécurité. Le Yémen est resté un pays de transit sur la route empruntée par les

migrants et certains demandeurs d'asile, originaires principalement de la Corne de l'Afrique. Le HCR et ses partenaires ont continué à offrir une protection et une assistance vitale aux personnes relevant de la compétence du HCR qui vivaient dans des conditions précaires. En collaboration avec les autorités yéménites, l'organisation a enregistré environ 3 400 personnes pouvant prétendre à la protection internationale.

En dépit de l'afflux de nouveaux arrivants, la situation au Yémen n'était pas propice à l'asile en raison de la forte insécurité.

© HCR/Natale Schmidhaeuser



Des réfugiés somaliens à bord d'un navire au port d'Aden en route vers la Somalie au cours du premier mouvement de retour spontané au départ du Yémen.

Malgré le danger, des réfugiés somaliens au Yémen rentrent chez eux

Depuis près de dix ans, le Yémen a été une terre d'asile pour Abaya Mursal et sa famille, après qu'ils aient été forcés de fuir leur foyer en Somalie.

« Nous avons une belle vie au Yémen. Je n'avais aucun problème ici », se souvient Abaya. « Mais depuis le début du conflit, les choses sont devenues très difficiles. C'est pourquoi nous avons décidé de rentrer chez nous. »

Un peu plus tard, Abaya et ses sept enfants ont embarqué sur le bateau qui allait les transporter de l'autre côté du Golfe d'Aden pour les ramener en Somalie.



En 2017, le HCR a permis à plus de 4 000 réfugiés affectés par la situation au Yémen de bénéficier d'une aide financière et à plus de 98 000 réfugiés et membres des communautés d'accueil d'accéder à

des services médicaux. Avec l'appui de partenaires, l'organisation a assisté plus de 800 000 déplacés internes en leur offrant une aide vitale et en répondant à leurs besoins transversaux en abris et protection.

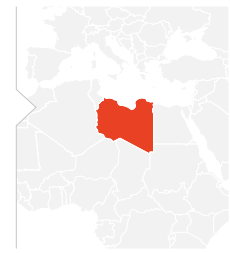


Une campagne du HCR sensibilise sur les dangers des traversées vers le Yémen

En 2017, le HCR a lancé une campagne régionale, intitulée « Dangereuses traversées », dans la Corne de l'Afrique pour informer la population des risques encourus lors du voyage en direction de la péninsule arabique. La campagne visait à contrer les informations mensongères colportées par les passeurs et les trafiquants pour inciter les gens à entreprendre de périlleuses traversées, et s'inscrivait dans les efforts déployés par le HCR pour renforcer les messages transmis aux personnes relevant de sa compétence via des campagnes massives d'information.



Situation libyenne



La situation politique et sécuritaire qui régnait en Libye, très instable, a continué d'impacter les civils en 2017 et a rendu l'accès humanitaire difficile. Bien que la population de déplacés

internes ait diminué, le HCR a offert une assistance — sous forme d'abris, de vivres et de soins médicaux — à plus de 165 000 déplacés internes, dont 1220 originaires de la ville septentrionale de Tawergha, et à 342 000 déplacés de retour dans leur localité d'origine. Pour répondre à ces besoins croissants, le HCR a lancé un appel supplémentaire sollicitant 75 millions de dollars pour étendre sa réponse en Libye. Cet appel incluait 48 millions de dollars en plus par rapport à 2016.

L'environnement de protection des réfugiés et des demandeurs d'asile a continué à se dégrader, des milliers de personnes restant piégées dans des conditions de détention abominables. En 2017, le HCR et ses partenaires ont entrepris au moins 1000 visites dans 35 centres de détention, obtenant la remise en liberté de plus de 1350 réfugiés et demandeurs d'asile

détenus. Les mouvements mixtes de grande ampleur en provenance, en direction et à travers la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, se sont poursuivis en 2017. La Libye en constituait le principal point de départ. Le nombre de personnes arrivant en Europe par voie maritime depuis la région a néanmoins diminué d'environ 50 pour cent par rapport à 2016. Pour de plus amples informations relatives à la situation sur la route de la Méditerranée centrale et en Afrique du Nord, voir le chapitre *Sauvegarder les droits fondamentaux*.

Situation syrienne



Jusqu'à 13,1 millions de personnes, dont 6,15 millions de déplacés internes, avaient besoin d'assistance humanitaire en 2017. Près de 3 millions de personnes dans le

besoin vivaient dans des lieux difficiles d'accès. Du fait de la relative stabilisation de quelques secteurs, près de 77 000 réfugiés syriens et 764 000 déplacés internes ont regagné leur région d'origine en 2017. Ces retours organisés par les personnes elles-mêmes n'ont pas été assistés par la communauté humanitaire internationale, le HCR soulignant que les

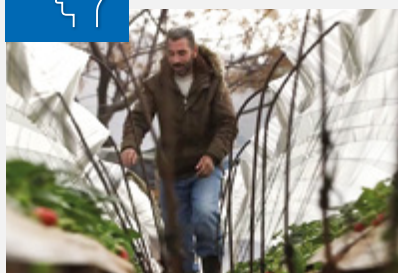
conditions d'un rapatriement sûr, digne et durable des réfugiés n'étaient pas encore réunies. En septembre 2017, le HCR a lancé un appel supplémentaire destiné à préparer des solutions durables en Syrie, sollicitant 156 millions de dollars en plus des 304,2 millions initialement requis pour répondre adéquatement aux besoins des personnes de retour en Syrie et pour accroître sa capacité opérationnelle et de protection.

Le nombre de réfugiés syriens enregistrés dans la région a atteint 5,5 millions, soit une augmentation de près de 500 000 personnes par rapport à 2016. Cette croissance était due aux naissances, ainsi qu'à la régularisation de Syriens enregistrés, et comprenait également les nouvelles arrivées, principalement en Turquie. En décembre 2017, la Turquie accueillait toujours la plus importante population de réfugiés syriens de la région, avec quelque 3,4 millions de réfugiés syriens; elle était suivie par le Liban (997 000), la Jordanie (655 000), l'Iraq (247 000) et l'Égypte (126 000).

Malgré des défis opérationnels, le HCR est parvenu en 2017 à assister environ 6,2 millions de personnes en Syrie même, en leur fournissant des services de protection, des abris, des articles de secours essentiels et une aide médicale, notamment dans le cadre d'interventions transfrontalières menées à partir de la Jordanie et de la Turquie.

Ensemble avec le PNUD, le HCR a continué à diriger le Plan régional pour les réfugiés et la résilience (3RP), destiné à répondre à la crise syrienne. Articulé autour de plans nationaux encadrés par les gouvernements, il contient également des programmes innovants ayant un bon rapport coût-efficacité et rassemble une coalition de plus de 270 partenaires. Le HCR a mis en œuvre une réponse multisectorielle, portant notamment sur l'enregistrement biométrique, l'aide en espèces, la santé, les abris, l'eau, l'hygiène et l'assainissement et l'appui aux moyens de subsistance. Malgré la générosité des donateurs, le Plan n'a été financé qu'à hauteur de 54 pour cent en 2017.

La Turquie accueillait la plus importante population de réfugiés syriens de la région, avec quelque **3,4 millions** de réfugiés.



Le réfugié syrien Mohammed inspecte des plants de fraisières dans une serre à Jiyeh au Liban, où il est employé comme travailleur saisonnier.

La plupart des réfugiés syriens au Liban sont maintenant démunis, selon une étude

Depuis qu'il a fui la guerre en Syrie, il y a trois ans, Mohammed, 38 ans, et sa famille de huit personnes vivent dans la précarité au Liban, en raison de ses revenus irréguliers provenant de son travail agricole saisonnier et d'un endettement croissant pour pouvoir joindre les deux bouts.

« Je travaille ici, dans les champs. Parfois, je travaille une, deux ou trois heures, parfois il n'y a pas de travail du tout », explique Mohammed. « J'emprunte de l'argent pour acheter des vêtements et d'autres articles pour mes enfants. Nous sommes très endettés. Nous travaillons donc essentiellement pour rembourser nos dettes. »



© Fondation IKEA/Vingaline AB



La centrale solaire photovoltaïque du camp de réfugiés d'Azraq s'étend dans le désert en Jordanie.

Azraq, le tout premier camp de réfugiés au monde alimenté en énergie solaire

Financée par la Fondation IKEA, la centrale photovoltaïque solaire d'Azraq, d'une capacité de deux mégawatts, est la première jamais construite dans un camp de réfugiés. Elle fournit, à coût abordable, de l'énergie renouvelable à des personnes qui n'avaient eu qu'un accès sporadique à l'électricité pendant deux ans et demi. Aujourd'hui, 20 000 réfugiés syriens vivant dans près de 5 000 abris peuvent éclairer l'intérieur de leurs maisons, brancher un réfrigérateur, un radiateur et un ventilateur. Ils peuvent également charger leur téléphone.

La centrale a immédiatement fait économiser au HCR 1,5 million de dollars annuellement. Le projet a également contribué à la stratégie énergétique nationale de la Jordanie, dont l'objectif est de parvenir à

une économie verte d'ici à 2020, puisque les émissions de CO₂ du camp sont réduites chaque année de 2400 tonnes grâce à l'énergie solaire.

Lorsque le HCR et la Fondation IKEA ont collaboré pour construire cette centrale, une grande attention a été accordée à l'efficacité, à l'innovation et à la viabilité du projet. En outre, la centrale a fourni des emplois à plus de 50 réfugiés et leur a permis d'être formés.



RÉALISATIONS ET IMPACT

À travers le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, les États ont continué à montrer leurs engagements pour améliorer la vie des personnes relevant de la compétence du HCR, notamment en promulguant des mesures destinées à améliorer l'accès aux régimes d'asile, à mieux protéger les enfants de la violence et de l'exploitation, et à apporter des solutions durables aux réfugiés.

Préserver l'espace de protection et faciliter l'accès aux régimes d'asile nationaux

En 2017, le HCR a conseillé des pays qui élaboraient des projets de loi sur l'asile et collaboré étroitement avec la Ligue des États arabes sur un projet de convention visant à mieux régler le statut des réfugiés dans la région. En Israël, le HCR a plaidé pour que les réfugiés et les demandeurs d'asile aient accès à un statut juridique et a fait valoir la recherche de solutions, en se concentrant sur les mesures qui affectaient les ressortissants érythréens et soudanais ayant besoin d'une protection internationale.

Le HCR a renforcé son appui aux gouvernements pour faciliter l'enregistrement des réfugiés et des

demandeurs d'asile. En 2017, l'Égypte a mis en place une nouvelle procédure et enregistré plus de 50 200 personnes — le nombre le plus élevé depuis 2003. La moitié des inscrits étaient des Syriens, suivis des Éthiopiens, des Érythréens et des Soudanais.

Dans la région, le HCR a assuré la détermination du statut de réfugié conformément à son mandat, tout en cherchant à préserver l'intégrité, la qualité et l'efficacité de la procédure.

Les approches communautaires de protection sont restées au cœur de la réponse du HCR. En 2017, près de 3 000 membres de communautés ont participé à l'identification de personnes particulièrement exposées à la violence et l'exploitation, en les adressant à l'organisation afin qu'elles soient assistées. Plus de 250 centres communautaires ont offert des formations, un accompagnement psychosocial et des informations juridiques aux personnes déplacées et aux communautés d'accueil vulnérables.

En Syrie, plus de 200 000 personnes ont bénéficié d'une assistance communautaire, notamment d'une aide directe, d'un soutien psychologique et social, d'une éducation et de cours de rattrapage scolaire. Cette assistance communautaire comprenait également des services en lien avec la protection, comme la mobilisation des

communautés, la protection de l'enfance, l'aide juridique, la prévention et la réponse en matière de violences sexuelles et de genre, l'appui aux moyens de subsistance et les services destinés aux personnes ayant des besoins particuliers.

Assurer la protection contre la violence et l'exploitation

Avec plus de 2,5 millions d'enfants syriens réfugiés dans la région, la protection de l'enfance est restée essentielle. Les principales priorités consistaient notamment à renforcer les systèmes nationaux de protection de l'enfance et à assurer l'accès non discriminatoire de tous les enfants relevant de la compétence du HCR à ces systèmes. L'organisation a cherché à améliorer l'accès à l'enregistrement des naissances et aux procédures de détermination de l'intérêt supérieur pour tous les enfants relevant de sa compétence. Elle a fourni des services de qualité aux enfants séparés de leur famille et à ceux qui avaient été sujets à des violences, à des abus ou à l'exploitation.

Plus de 694 000 filles et garçons vivant dans les principaux pays d'accueil des réfugiés syriens — en Égypte, en Iraq, en Jordanie, au Liban et en Turquie — ont bénéficié en 2017 de l'action de protection de l'enfance du HCR, ainsi que de ses programmes plus larges de soutien psychologique et social. En collaboration avec l'OIT et l'UNICEF, le HCR a finalisé une stratégie régionale de lutte contre le travail des enfants parmi les réfugiés syriens. L'organisation a également organisé des consultations pour renforcer les programmes axés sur les jeunes en Égypte et en Jordanie.

De janvier à septembre 2017, plus de 135 000 hommes et femmes qui avaient subi des violences sexuelles et de genre ou y étaient exposés, ont bénéficié d'une aide multisectorielle. En 2017, le HCR a renforcé la collecte et la gestion des données sur les incidents de violences sexuelles et de genre, notamment en utilisant le système de gestion de l'information sur les violences liées au genre (voir le chapitre *Apporter une aide vitale*).

694 000
filles et garçons ont bénéficié des activités de protection de l'enfance du HCR dans les principaux pays d'accueil des réfugiés syriens.

200 000

personnes ont bénéficié d'une assistance communautaire en Syrie, dont notamment une aide psychologique et sociale, d'éducation ou de cours de remise à niveau.

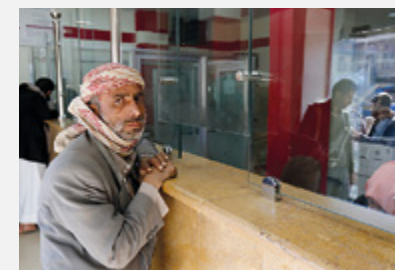


Une aide en espèces pour se loger

En 2017, la plupart des déplacés du Yémen ont continué à vivre dans des familles d'accueil ou dans des logements loués, tandis que d'autres ont dû se mettre à l'abri dans des campements informels ou dans des centres d'hébergement collectifs, comme des écoles, des centres de soins ou des édifices religieux désaffectés. En 2017, près de 90 pour cent d'entre eux étaient déplacés depuis plus d'un an ; parmi les déplacés qui louaient leur logement, beaucoup étaient en permanence menacés d'expulsion.

Pour près de 40 000 familles parmi les plus vulnérables menacées d'expulsion, le HCR a fourni l'équivalent de 200 dollars sous forme d'allocations-logement. Les familles ont été soigneusement identifiées par les équipes de terrain du HCR et de ses partenaires lors de visites à domicile, par des équipes mobiles d'évaluation ou encore par des agents travaillant dans les centres communautaires. Une fois leur dossier confirmé, les familles ont reçu un SMS contenant un code qui leur permettait d'encaisser le montant auprès d'une des nombreuses agences de transfert de fonds du pays.

© HCR/Mohammed Hamoud



Daris Al Askri attend de recevoir une allocation en espèces pour l'hiver à la banque Al Amal de Sana'a au Yémen. Cet homme de 48 ans a été forcé de fuir avec ses sept enfants la région de Nihm, qui était à feu et à sang, lorsque leur maison familiale a été détruite. Ils vivent à présent sous une tente, dans le campement informel de Dharawan, à la périphérie de Sana'a. Ils ont bien du mal à subvenir à leurs besoins essentiels.



Qatar Charity accroît son soutien aux interventions vitales

Qatar Charity est devenue l'un des partenaires les plus précieux du HCR au sein du secteur privé en 2017. L'ONG a fait don de 4,5 millions de dollars aux opérations du HCR, ce qui a permis d'assister environ 170 000 personnes déplacées en Jordanie, au Liban, en Syrie et au Yémen avec des aides vitales. L'organisation caritative basée au Qatar a conclu un accord de cinq ans, par lequel elle s'engage à verser au moins 3 millions de dollars par an.



En décembre 2017, le HCR a publié un rapport sur les bonnes pratiques en matière d'égalité des genres, plus particulièrement axé sur les réfugiés syriens au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Ce rapport mettait en évidence les bonnes pratiques en matière de promotion de l'égalité des genres dans les programmes humanitaires et de lutte contre les violences sexuelles et de genre. Le HCR a également réalisé une étude sur les violences sexuelles à

l'encontre des hommes et des garçons réfugiés en vue de contribuer à la prise en compte de leurs besoins dans les lois, les politiques et les services. Les conclusions de cette étude ont été publiées en octobre 2017 dans un rapport intitulé « *We keep it in our heart: sexual violence against men and boys in the Syria crisis* » (Nous le gardons pour nous : violences sexuelles contre les hommes et les garçons dans la crise syrienne).



La biométrie améliore l'efficacité et la qualité de l'enregistrement

En 2017, le HCR a étendu l'enregistrement biométrique dans la région, enregistrant des personnes en Égypte, en Iran, en Jordanie et au Liban. En Turquie, l'organisation a offert un appui technique aux autorités locales pour faciliter l'enregistrement de 3,5 millions de réfugiés. L'enregistrement biométrique a amélioré la qualité du traitement des dossiers de réinstallation, car il a permis de vérifier les candidatures et renforcé la crédibilité des informations communiquées aux autorités des pays de réinstallation. Par ailleurs, il a facilité la mise en œuvre de systèmes de distribution d'espèces ou de bons infalsifiables. Le HCR a également lancé un nouveau système biométrique de gestion de l'identité en Mauritanie et en Tunisie pour améliorer les procédures d'enregistrement.



Un personnel du HCR effectue un scan de l'iris d'Isak, 24 ans et demandeur d'asile Erythréen, lors de son entretien pour l'enregistrement dans la zone d'accueil du bureau du HCR en Égypte.

Rechercher des solutions durables

En 2017, le HCR a soumis des demandes de réinstallation pour plus de 44 000 réfugiés originaires de la région, dont 37 000 Syriens et 2 900 Iraquiens. Le nombre total de demandes ne représentait que 7,5 pour cent de l'ensemble des besoins de réinstallation à partir de la région (585 900). Parmi les candidats, 33 200 réfugiés syriens et iraqiens sont partis pour être réinstallés.

Le HCR a partagé les bonnes pratiques et débattu des solutions durables possibles —notamment l'évacuation de réfugiés de Libye et leur réinstallation — avec les présidents du Groupe restreint sur la réinstallation des réfugiés syriens (Royaume-Uni) et du Groupe restreint sur la Méditerranée centrale (France), voir le chapitre *Assurer un avenir meilleur*.

Mobiliser un appui public, politique, financier et opérationnel grâce à des partenariats stratégiques

Dans le cadre de l'application pratique du Cadre d'action global pour les réfugiés et du processus de préparation d'un pacte mondial sur les réfugiés, le HCR a continué à consolider ses relations avec les États et d'autres partenaires régionaux. L'organisation a soutenu la mise en place du Réseau de la société civile de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord pour les déplacés, qui doit fournir aux acteurs de la société civile une plateforme pour protéger les personnes déplacées et soutenir les communautés d'accueil. Le réseau devrait être lancé en 2018. Parallèlement, les partenariats traditionnels et non traditionnels ont mobilisé des

fonds importants et intensifié les efforts de plaidoyer. Le HCR a continué à rechercher des sources de financement non traditionnelles, notamment en collaborant

avec des organisations régionales et économiques, des institutions financières, des représentants de la société civile et des partenaires du secteur des médias.



MBC et le HCR donnent de l'espoir aux familles réfugiées

Le *Middle East Broadcasting Center Group* (MBC), la plus grande société de radiotélédiffusion par satellite de la région, a fait un don de 3,8 millions de dollars au HCR par l'intermédiaire de son organisme philanthropique MBC Al Amal (MBC Espoir). Pour la deuxième année consécutive, une série télévisée sur la vie d'une famille de réfugiés a été diffusée à une heure de grande écoute pendant le Ramadan. *Basmet Amal* (« Une touche d'espoir »), née d'une initiative conjointe du HCR et de MBC, a été l'une des émissions les plus regardées de la chaîne en 2017. Elle a servi à récolter des fonds pour le programme d'aide en espèces du HCR, qui permet de verser une allocation mensuelle de 175 dollars à plus de 20 000 familles de réfugiés en Jordanie et au Liban.



L'Ambassadrice de bonne volonté Praya Lundberg et Sahsa, la benjamine du groupe TIGER.

Le soutien des Ambassadeurs de bonne volonté aux réfugiés dans la région

Les Ambassadeurs de bonne volonté ont accru la visibilité de l'action du HCR dans la région en 2017. Certaines personnalités influentes sur les médias sociaux, invitées à la cérémonie annuelle de remise de la distinction Nansen, ont suscité de l'intérêt sur Instagram, élargissant et diversifiant l'audience du HCR. « La prière à la mer », un film immersif à 360° de Khaled Khosseini, romancier lauréat de nombreux prix et Ambassadeur de bonne volonté du HCR, a été présenté lors de 15 festivals dans le monde. L'actrice et mannequin Praya Lundberg s'est rendue en Jordanie, où elle a partagé ses impressions sur le travail de terrain du HCR avec les 30 millions de personnes dans le monde qui la suivent sur les réseaux sociaux.



CONTRAINTES

Les besoins humanitaires au Moyen-Orient et en Afrique du Nord ont de nouveau excédé la capacité de réponse du HCR en 2017. L'insécurité et la rapidité des déplacements ont rendu difficile la mise en place de réponses durables. Le manque d'accès humanitaire sûr et sans entraves a continué d'entraver la capacité du HCR et de ses partenaires à fournir une aide dans des environnements non sécurisés. De même, la gestion des frontières a rendu l'accès à l'asile de plus en plus difficile dans certains contextes. Enfin, la situation de plus en plus incertaine et prolongée de nombreux déplacés, notamment syriens et yéménites, a entraîné l'épuisement de leurs ressources financières et les a souvent contraints à recourir à des stratégies d'adaptation néfastes.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Budget

- Budget révisé approuvé par le Comité exécutif : **2,17 milliards de dollars**.
- Budget final : **2,26 milliards de dollars**.
- Augmentation du budget : **89,5 millions de dollars / +4%** - principalement liée aux besoins croissants en Libye, en Syrie et au Yémen.

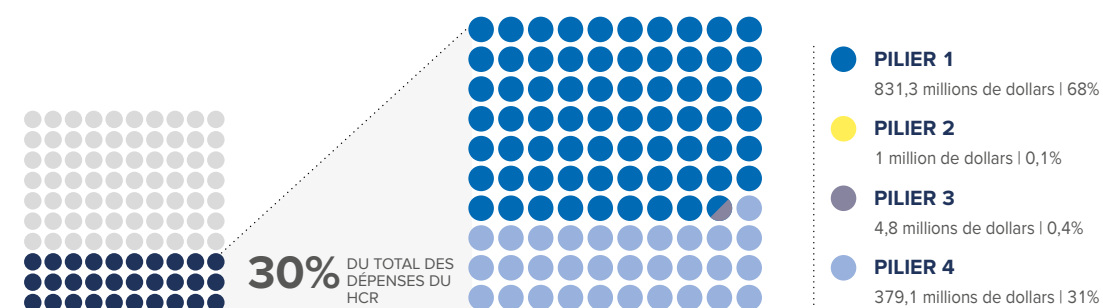
Dépenses

SOURCE DES DÉPENSES		Milliers USD	% du total des dépenses dans la région	% du total des dépenses du HCR par source de financement
Report des années précédentes	Affecté	65 282	5,4%	23%
	Non affecté	-	-	-
Contributions volontaires	Affectées	848 233	69,7%	39%
	Légèrement affectées	233 272	19,2%	36%
	Non affectées	52 103	4,3%	0%
Coûts d'appui aux programmes	Dons en nature	1 980	0,2%	2%
Autres revenus		-	-	-
TOTAL		1 216 225	100%	30%

- Part du budget non financée: **44%**.
- La région Moyen-Orient et Afrique du Nord se distingue par une très forte proportion de fonds à affectation stricte: **75%** des dépenses régionales et 39% de l'ensemble des dépenses affectées du HCR.
- Les opérations à travers la région ont été pénalisées par les graves problèmes de sous-financement et par l'affectation stricte des crédits. En particulier, les opérations qui répondaient à la crise syrienne n'ont pas pu exécuter intégralement leurs programmes d'aides en espèces.
- Au Yémen, le financement limité a réduit la capacité du HCR à offrir une assistance dans une grande partie du sud du pays.
- Dans d'autres opérations, par exemple en Mauritanie, les plans d'amélioration des infrastructures des camps ont été considérablement limités.

DÉPENSES 2017 AU MOYEN-ORIENT ET EN AFRIQUE DU NORD | USD

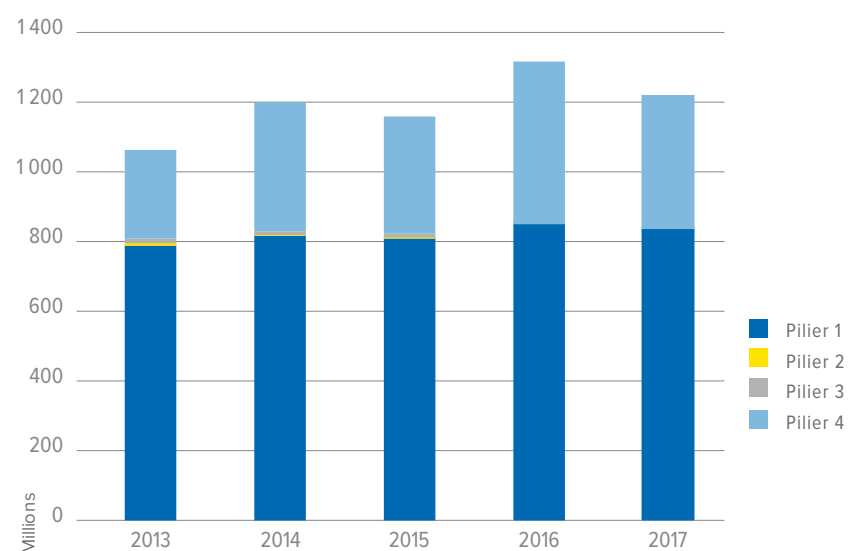
1,216 milliard de dollars



BUDGET ET DÉPENSES AU MOYEN-ORIENT ET EN AFRIQUE DU NORD | USD

OPÉRATION		PILIER 1	PILIER 2	PILIER 3	PILIER 4	TOTAL	
		Programme pour les réfugiés	Programme pour les apatrides	Projets de réintégration	Projets pour les déplacés internes		
MOYEN-ORIENT							
Iraq	Budget	137 529 390	623 739	-	418 940 632	557 093 761	
	Dépenses	78 071 264	267 251	-	174 038 181	252 376 697	
Israël	Budget	3 731 972	-	-	-	3 731 972	
	Dépenses	2 867 664	-	-	-	2 867 664	
Jordanie	Budget	277 212 606	-	-	-	277 212 606	
	Dépenses	238 507 054	-	-	-	238 507 054	
Liban	Budget	463 887 386	606 297	-	-	464 493 683	
	Dépenses	325 267 608	549 420	-	-	325 817 028	
Arabie saoudite	Budget	5 472 287	175 288	-	-	5 647 575	
	Dépenses	4 529 821	138 592	-	-	4 668 413	
Syrie - Bureau régional de coordination pour les réfugiés	Budget	26 188 949	-	-	30 079 617	56 268 566	
	Dépenses	17 051 225	-	-	14 457 945	31 509 170	
République arabe syrienne	Budget	47 400 000	211 170	146 000 000	303 988 899	497 600 068	
	Dépenses	16 498 206	7 318	4 841 298	138 381 631	159 728 453	
Émirats arabes unis	Budget	4 148 107	-	-	-	4 148 107	
	Dépenses	3 195 608	-	-	-	3 195 608	
Yémen	Budget	63 273 754	-	-	50 375 894	113 649 648	
	Dépenses	28 778 660	-	-	41 285 615	70 064 275	
Activités régionales	Budget	48 382 497	-	-	-	48 382 497	
	Dépenses	227 287	-	-	-	227 287	
SOUS-TOTAL		Budget	1 077 226 947	1 616 494	146 000 000	803 385 041	2 028 228 482
		Dépenses	714 994 398	962 580	4 841 298	368 163 372	1 088 961 648
AFRIQUE DU NORD							
Algérie	Budget	36 540 226	-	-	-	36 540 226	
	Dépenses	15 471 442	-	-	-	15 471 442	
Égypte - Bureau régional	Budget	79 089 587	-	-	-	79 089 587	
	Dépenses	42 600 464	-	-	-	42 600 464	
Libye	Budget	59 926 440	-	-	14 145 268	74 071 708	
	Dépenses	33 187 947	-	-	10 965 047	44 152 994	
Mauritanie	Budget	19 773 461	-	-	-	19 773 461	
	Dépenses	12 858 475	-	-	-	12 858 475	
Maroc	Budget	7 379 727	-	-	-	7 379 727	
	Dépenses	5 612 362	-	-	-	5 612 362	
Tunisie	Budget	6 570 697	-	-	-	6 570 697	
	Dépenses	4 200 839	-	-	-	4 200 839	
Sahara occidental: Mesures de rétablissement de la confiance	Budget	5 915 270	-	-	-	5 915 270	
	Dépenses	1 985 714	-	-	-	1 985 714	
Activités régionales	Budget	2 715 206	-	-	-	2 715 206	
	Dépenses	381 205	-	-	-	381 205	
SOUS-TOTAL		Budget	217 910 614	-	14 145 268	232 055 882	
		Dépenses	116 298 449	-	10 965 047	127 263 496	
TOTAL		Budget	1 295 137 562	1 616 494	146 000 000	817 530 309	2 260 284 364
		Dépenses	831 292 847	962 580	4 841 298	379 128 419	1 216 225 144

DÉPENSES AU MOYEN-ORIENT ET EN AFRIQUE DU NORD 2013-2017 | USD



CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES POUR LE MOYEN-ORIENT ET L'AFRIQUE DU NORD | USD

DONATEUR	PILIER 1	PILIER 2	PILIER 3	PILIER 4	TOUS PILIERS	TOTAL
	Programme pour les réfugiés	Programme pour les apatrides	Projets de réintégration	Projets pour les déplacés internes		
États-Unis d'Amérique	261 040 000			70 000 000	166 550 000	497 590 000
Allemagne	106 573 709			98 761 153	101 609 381	306 944 242
Union européenne	57 171 217			8 945 611	13 743 237	79 860 066
Japon	21 213 534			29 591 841	1 792 436	52 597 811
Canada	24 905 660			7 473 842	5 998 457	38 377 959
Norvège	20 142 372			11 234 482	3 510 825	34 887 679
Royaume-Uni	8 180 024			13 450 344		21 630 368
Pays-Bas	15 130 824					15 130 824
Arabie saoudite	5 000 000			9 661 880		14 661 880
Suède	5 038 835			6 272 132	2 102 002	13 412 969
Italie	10 534 542			2 055 902		12 590 444
Donateurs privés en Allemagne	126 304				12 334 900	12 461 205
France	5 457 329			5 285 993	200 000	10 943 322
Finlande	4 268 943			1 067 236	2 809 396	8 145 575
Koweït	7 580 000				39 490	7 619 490
Donateurs privés au Qatar	200 000			5 773 605	739 303	6 712 908
Fonds de financement commun				6 701 890		6 701 890
Australie	6 042 296					6 042 296
Suisse	3 034 438			1 972 387	986 193	5 993 018
Danemark	4 744 583				1 000 000	5 744 583
Donateurs privés aux Émirats arabes unis	3 393 551			937 000	597 869	4 928 420
Belgique	2 559 727			2 275 313		4 835 040
Espagne	4 039 310			590 926		4 630 236
Autriche	1 387 407			2 347 919	542 888	4 278 214
Donateurs privés aux États-Unis d'Amérique	664 279			194 733	2 978 419	3 837 431
Donateurs privés aux Pays-Bas	1 499 890			2 085 476	56 946	3 642 313
Donateurs privés au niveau mondial	1 345 044			4 375	1 986 509	3 335 928
République de Corée	1 000 000				2 200 000	3 200 000
Luxembourg	784 519				1 830 544	2 615 063
Fonds des Nations Unies pour l'enfance	1 500 000			871 755		2 371 755
Donateurs privés en Indonésie	2 000 000					2 000 000

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES POUR LE MOYEN-ORIENT ET L'AFRIQUE DU NORD | USD

DONATEUR	PILIER 1	PILIER 2	PILIER 3	PILIER 4	TOUS PILIERS	TOTAL
	Programme pour les réfugiés	Programme pour les apatrides	Projets de réintégration	Projets pour les déplacés internes		
Tchéquie	1 924 497					1 924 497
Donateurs privés en République de Corée					1 846 807	1 846 807
Donateurs privés au Canada	1 383 366				201 724	1 585 091
Donateurs privés au Royaume-Uni	824 465			60 399	372 142	1 257 005
Ile de Man	1 217 772					1 217 772
Donateurs privés en Suisse	50 050			10 100	1 036 670	1 096 821
Donateurs privés en Australie	261 490				812 326	1 073 816
Fonds central pour les interventions d'urgence	429 768			570 573		1 000 340
Donateurs privés en Suède	24 334			273 417	575 878	873 628
Chine	835 333					835 333
Fédération de Russie	300 000			500 000		800 000
Pologne	602 377					602 377
Donateurs privés au Koweït	534 138				40 387	574 525
Donateurs privés en Italie	415 806			21 990	106 848	544 644
Donateurs privés à Singapour	232 700			30 838	164 610	428 148
Donateurs privés en Arabie saoudite	377 879				555	378 434
Donateurs privés en Espagne	7 964				299 661	307 625
Monaco	244 161					244 161
Islande					220 000	220 000
Liechtenstein				203 252		203 252
Donateurs privés en Égypte	184 451					184 451
Portugal					162 816	162 816
Malaisie	150 000					150 000
Campagne des Nations Unies contre la violence sexuelle en temps de conflit	140 213					140 213
Émirats arabes unis					126 000	126 000
Donateurs privés en France	118 064			187	2 920	121 171
Bulgarie				58 072	54 289	112 361
Estonie	96 051					96 051
Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida	85 000					85 000
Donateurs privés au Liban	75 750					75 750
Donateurs privés en Chine				6 425	60 875	67 300
Donateurs privés au Japon					67 075	67 075
Donateurs privés à Monaco					65 510	65 510
Lituanie				17 773	42 965	60 737
Philippines					50 000	50 000
Donateurs privés en Thaïlande					48 853	48 853
Chypre	35 545					35 545
Slovénie					33 520	33 520
Donateurs privés aux Philippines					31 671	31 671
Maroc					23 629	23 629
Malte	23 229					23 229
Donateurs privés au Brésil				6 663		6 663
Donateurs privés en Turquie	83			1 600	3 941	5 623
Saint-Siège					5 000	5 000
Donateurs privés en Grèce					1 685	1 685
Donateurs privés en Inde					1 257	1 257
Donateurs privés à Oman	1 213					1 213
Donateurs privés en Autriche	111				904	1 016
Donateurs privés en Irlande					671	671
Donateurs privés au Bangladesh					278	278
TOTAL	597 134 148			289 317 081	330 070 265	1 216 521 494

Note : Les Contributions incluent 7 pour cent de coûts d'appui aux programmes, et ne comprennent pas 14,66 millions de dollars dont la mise en œuvre est prévue pour 2018.

Gestion et appui aux opérations



© HCR/Mitra Salima Suryono

Robina Kolok, administratrice adjointe chargée de l'approvisionnement, a grandi au Kenya où elle s'était réfugiée après avoir fui l'actuel Soudan du Sud. Elle a été affectée à l'opération d'urgence pour les Rohingyas, dans le district de Cox's Bazar, au Bangladesh.

Le personnel du Siège du HCR, basé à Genève, à Budapest, à Copenhague et dans d'autres capitales régionales, veille à ce que l'organisation s'acquitte de son mandat de manière efficace, cohérente et transparente.

Tout au long de l'année 2017, les divisions et les bureaux du Siège ont continué à guider et à soutenir les opérations sur le terrain, notamment en assumant les fonctions clés suivantes :

- Élaboration de la doctrine et de la politique générale.
- Formulation des orientations stratégiques.
- Hiérarchisation et allocation des ressources.
- Gestion des urgences, de la sécurité et de l'approvisionnement à l'échelle de l'organisation.
- Contrôle financier conformément aux règles et règlements des Nations Unies et du HCR.
- Direction de la gestion et du développement de l'organisation.
- Suivi, mesure et rédaction de rapports (dont gestion axée sur les résultats).
- Contrôle (inspections, évaluations, enquêtes et audits).
- Gestion de la collecte de fonds et mobilisation des ressources.
- Coordination et gestion de la communication et des relations extérieures.
- Appui au Comité exécutif et aux autres organes de gouvernance, pour leur permettre d'assumer leurs fonctions de contrôle.
- Appui aux relations interorganisations et aux partenariats stratégiques.

Siège

La catégorie gestion et administration qui figure dans le budget du Siège regroupe les coûts nécessaires à la gestion et à la direction de l'organisation. Elle intègre les unités fonctionnelles chargées de la direction exécutive, de la politique et de l'évaluation organisationnelles, des relations extérieures, des technologies de l'information et de l'administration.

Programmes globaux

En plus de ses opérations au niveau national ou régional, le HCR mène divers projets et activités, regroupés sous le nom de « programmes globaux ». Destinés à être exécutés sur le terrain, ces programmes sont néanmoins budgétisés et gérés au Siège.

Les programmes globaux ont encouragé l'innovation et harmonisé les approches dans une vaste gamme d'activités opérationnelles, concernant notamment la santé publique, le VIH-sida et la santé de la procréation, la nutrition et la sécurité alimentaire, l'eau, l'assainissement et l'hygiène (WASH), les abris et les zones d'installation, l'éducation, les moyens de subsistance, ainsi que la gestion de l'environnement et de l'énergie. L'enregistrement et la gestion de l'identité et de l'information, ainsi que l'utilisation appropriée des aides en espèces, ont permis des programmes mieux adaptés et mieux ciblés. Les interventions ont été guidées par les stratégies globales à cinq ans définies en 2014 pour la santé publique, les zones d'installation et les abris, les moyens de subsistance et l'accès sûr aux combustibles et à l'énergie, ainsi que par une politique quinquennale sur l'aide en espèces lancée en 2016.

Les interventions techniques variaient de la fourniture d'une aide vitale dans le cadre de réponses d'urgence, à une recherche de solutions facilitée pour les réfugiés et les autres personnes relevant de la compétence du HCR dans les camps et en milieu urbain. Les programmes ont été mis

en œuvre en étroite collaboration avec les partenaires et ont visé à rapprocher l'action humanitaire des efforts de développement à plus long terme, au bénéfice des personnes relevant de la compétence du HCR. Ils s'inscrivent dans la vision exprimée dans la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants, le Cadre d'action global pour les réfugiés et les objectifs de développement durable.

À titre d'exemple des réalisations de l'année 2017, les programmes globaux ont contribué à la mise en œuvre de réponses d'urgence rapides, flexibles et efficaces, notamment dans le secteur des abris via le déploiement de la nouvelle unité de logement pour les réfugiés à des milliers d'exemplaires, par l'aménagement de sites et par l'envoi de spécialistes de l'enregistrement au Bangladesh dans le cadre de l'opération d'urgence menée pour les Rohingyas. Ils ont également contribué à l'amélioration des conditions de vie grâce à la qualité des programmes, à l'intégrité technique et à l'innovation. Ceci comprenait un recours étendu à l'utilisation de l'énergie solaire comme au camp de

Zaatari en Jordanie ou pour alimenter le fonctionnement des pompes à eau en Afrique, la mise en œuvre d'approches respectueuses de l'environnement et présentant un bon rapport coût-efficacité dans le secteur de l'assainissement, la gestion plus efficace de l'identité, ou encore le recours accru à l'aide en espèces. Des projets pilotes de valorisation des déchets exécutés dans des camps de réfugiés en Éthiopie et au Kenya ont réduit le coût des services d'assainissement, multiplié par deux la durée de vie des infrastructures, et généré des produits dérivés utiles, comme du combustible de cuisson. De plus, le HCR suit à présent le coût de l'approvisionnement en eau au moyen d'un outil spécifique d'estimation des coûts.

Ces exemples, ainsi que d'autres, sont également cités et contextualisés dans les résumés régionaux et les chapitres thématiques de ce rapport. Les tableaux et les graphiques indiquant les budgets, les dépenses et les contributions volontaires de l'année 2017 pour les programmes globaux et le Siège sont présentés dans les pages suivantes.



Les fonctions et les activités du Siège sont décrites de manière plus détaillée sur le site internet Global Focus et l'on trouvera, dans les chapitres thématiques et régionaux de ce Rapport global, des informations complémentaires sur le rôle des programmes globaux et les résultats qu'ils ont produit.

BUDGET ET DÉPENSES POUR LES PROGRAMMES GLOBAUX | USD

ACTIVITÉS	PILIER 1 - PROGRAMME POUR LES RÉFUGIÉS	
	Budget	Dépenses
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		
Interventions en espèces	521 965	522 977
Solutions durables	1 981 813	1 742 919
Projets liés à l'éducation	22 056 029	18 769 383
Projets liés aux urgences (y compris les stocks)	41 878 335	34 062 122
Projets liés à l'environnement	452 500	371 867
Groupes sectoriels globaux	2 615 890	1 847 551
Projets liés à la santé (y compris VIH et sida, anémie, eau et assainissement)	3 301 132	2 434 011
Projets d'innovation	8 089 209	2 419 615
Projets liés à la protection	9 530 637	4 545 361
Collecte de fonds du secteur privé	112 505 036	106 968 743
Projets liés à l'information et aux médias	8 677 709	6 701 547
Femmes, enfants et adolescents réfugiés	3 463 245	2 502 258
Enregistrement, gestion des données et des connaissances	6 356 328	5 493 928
Recherche, évaluation et documentation	1 566 814	576 985
Réinstallation	23 224 390	11 362 990
Projets liés aux abris	1 794 500	1 786 414
Projets liés à la formation	1 076 196	1 016 296
Divers	610 090	552 828
SOUS-TOTAL	249 701 817	203 677 796
ACTIVITÉS D'APPUI AUX PROGRAMMES		
DIRECTION EXÉCUTIVE ET GESTION		
Projet d'innovation	1 217 929	794 088
Bureau de l'Inspecteur général - activités de terrain	2 275 232	1 403 958
Section des affaires juridiques - activités de terrain	458 261	455 244
Connectivité pour les réfugiés	552 565	467 097
DIVISION DES RELATIONS EXTÉRIEURES		
Division des relations extérieures	15 741 051	12 476 644
Collecte du secteur privé (fonds d'investissement et activités)	13 033 724	11 429 481
DIVISION DE LA PROTECTION INTERNATIONALE		
Division des systèmes d'information et des télécommunications	13 716 592	9 133 196
DIVISION DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS		
Division de la gestion et de l'appui aux programmes	28 866 750	28 080 016
DIVISION DES URGENCES, DE LA SÉCURITÉ ET DE L'APPROVISIONNEMENT		
Section de la gestion des capacités dans les situations d'urgence	7 453 324	6 582 844
Section de la sûreté sur le terrain - appui à la sécurité sur le terrain	12 345 090	12 184 522
Gestion de l'approvisionnement - renforcement et appui au terrain	20 593 358	18 042 708
DIVISION DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES		
Soutien global au logement du personnel	1 168 178	1 160 930
Coûts spéciaux relatifs au personnel	22 705 515	22 011 645
Formation du personnel du HCR	7 648 497	7 571 152
DIVISION DE LA GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE		
Appui global	181 786	173 298

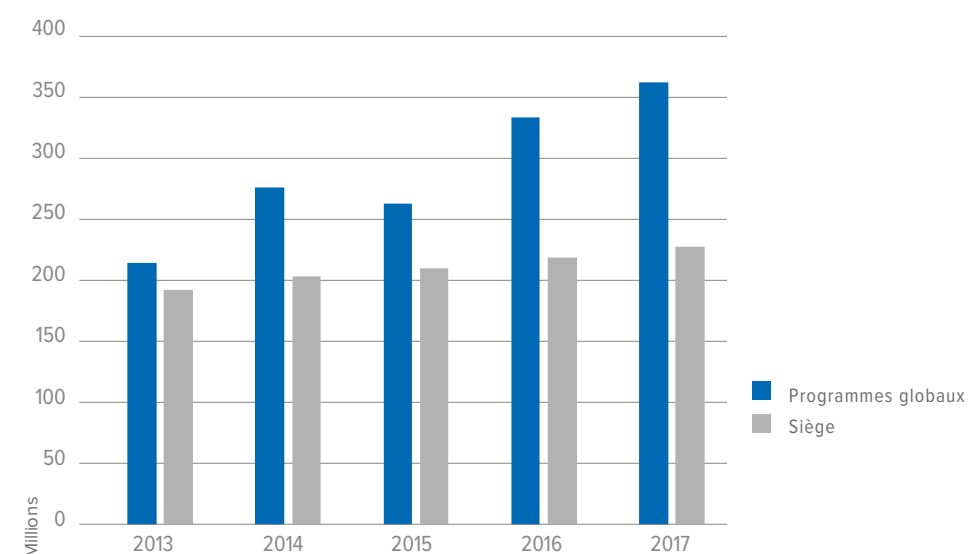




BUDGET ET DÉPENSES POUR LES PROGRAMMES GLOBAUX | USD

ACTIVITÉS	PILIER 1 - PROGRAMME POUR LES RÉFUGIÉS	
	Budget	Dépenses
Audit et service de gestion des partenariats opérationnels	5 000 000	7 767
CENTRE DE SERVICES GLOBAUX (BUDAPEST)		
Division des urgences, de la sécurité et de l'approvisionnement	1 871 854	1 858 014
CENTRE DE SERVICES GLOBAUX (COPENHAGUE)		
Division de la Protection internationale	1 464 774	1 406 554
Division de la gestion et de l'appui aux programmes	7 009 173	6 837 680
Division des systèmes d'information et des télécommunications	621 529	617 376
Division des Relations extérieures	8 634 329	7 613 311
SOUS-TOTAL	185 829 256	162 405 149
TOTAL	435 531 073	366 082 944

DÉPENSES POUR LES PROGRAMMES GLOBAUX ET LE SIÈGE (PILIER 1) | 2013-2017



BUDGET ET DÉPENSES AU SIÈGE | USD

DIVISIONS/ DÉPARTEMENTS	PILIER 1 - PROGRAMME POUR LES RÉFUGIÉS	
	Budget ¹	Dépenses ¹
DIRECTION EXÉCUTIVE ET GESTION		
Bureau exécutif	6 291 883	6 097 055
Bureau de New York	4 688 663	4 344 566
Bureau de l'Inspecteur général	11 337 673	10 893 453
Section des Affaires juridiques	3 985 693	3 662 611
Bureau du Médiateur	774 451	711 505
Bureau de la déontologie	2 368 920	2 287 562
Gestion des risques au sein de l'entreprise	525 543	439 075
Service de l'Évaluation	2 035 331	1 806 916
Service du développement et de la gestion organisationnelle	1 506 875	1 440 217
Bureau du Directeur de la gestion du changement	1 726 538	1 038 716
SOUS-TOTAL	35 241 571	32 721 675
DIVISION DES RELATIONS EXTÉRIEURES		
Bureau du Directeur	2 877 110	2 827 156
Service des relations avec les donateurs et de la mobilisation des ressources	7 248 668	7 085 752
Service de la collecte de fonds du secteur privé	1 154 505	1 140 030
Service de gouvernance, de partenariat et de coordination interorganisations	3 213 003	3 193 616
Service des communications et de l'information	5 143 100	4 841 930
Section des archives et des documents	2 029 898	2 000 445
Service de la coordination interorganisations	1 225 288	1 185 365
Utilisation des technologies numériques	416 075	411 347
Événements, campagnes et Ambassadeurs de bonne volonté	1 080 327	1 032 918
Contributions aux activités communes des Nations Unies	1 300 000	1 239 394
SOUS-TOTAL	25 687 973	24 957 954
DIVISION DE LA PROTECTION INTERNATIONALE		
Bureau du Directeur	3 553 652	3 461 521
Sections spécialisées	16 408 002	15 181 100
SOUS-TOTAL	19 961 654	18 642 622
DIVISION DE L'APPUI ET DE LA GESTION DES PROGRAMMES		
Bureau du Directeur	3 078 344	3 057 422
Sections spécialisées	5 917 881	5 735 682
SOUS-TOTAL	8 996 225	8 793 103
DIVISION DES URGENCES, DE LA SÉCURITÉ ET DE L'APPROVISIONNEMENT		
Bureau du Directeur	2 165 496	2 145 586
SOUS-TOTAL	2 165 496	2 145 586
BUREAUX RÉGIONAUX		
Bureau du Directeur pour l'Afrique	13 066 353	12 775 759
Bureau du Directeur pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord	8 667 714	7 615 642
Envoyé spécial pour la situation de la route de la Méditerranée centrale	520 605	363 071
Bureau du Directeur pour l'Asie et le Pacifique	5 672 175	5 404 618





BUDGET ET DÉPENSES AU SIÈGE | USD

DIVISIONS/ DÉPARTEMENTS	PILIER 1 - PROGRAMME POUR LES RÉFUGIÉS	
	Budget ¹	Dépenses ¹
Réponse d'urgence pour l'Europe	5 183 967	4 051 230
Bureau du Directeur pour l'Europe à Bruxelles	2 418 305	2 341 273
Bureau du Directeur adjoint pour l'Europe à Genève	3 336 179	3 284 179
Bureau du Directeur pour les Amériques	2 971 265	2 935 522
SOUS-TOTAL	41 836 563	38 771 294
DIVISION DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS		
Bureau du Directeur et des coûts fixes des TIC	16 041 135	15 882 672
Service des télécommunications et des infrastructures	6 577 523	6 523 298
SOUS-TOTAL	22 618 658	22 405 970
DIVISION DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES		
Bureau du Directeur	3 740 625	3 632 070
Sections spécialisées	10 529 216	10 406 773
SOUS-TOTAL	14 269 841	14 038 843
DIVISION DE LA GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE		
Bureau du Contrôleur et Directeur	6 769 746	6 600 442
Services et sections spécialisés	6 123 087	5 978 942
Audit	789 052	789 052
Division des finances des Nations Unies	1 111 889	1 111 889
Coûts de fonctionnement du Siège (y compris pour la sécurité et la sûreté du Siège)	15 126 042	14 808 969
SOUS-TOTAL	29 919 815	29 289 293
CENTRE DE SERVICES GLOBAUX (BUDAPEST)		
Groupe de gestion	3 616 667	3 550 200
Bureau du Médiateur	130 082	107 673
Division de la gestion administrative et financière	4 198 994	3 949 284
Division de la gestion des ressources humaines	17 386 570	17 245 161
Division des systèmes d'information et des télécommunications	2 968 467	2 675 000
Division des urgences, de la sécurité et de l'approvisionnement	6 427 398	6 355 853
SOUS-TOTAL	34 728 179	33 883 171
CENTRE DE SERVICES GLOBAUX (COPENHAGUE)		
Groupe de gestion	4 667 699	4 442 515
SOUS-TOTAL	4 667 699	4 442 515
Conseil du personnel	1 085 426	1 069 082
TOTAL	241 179 100	231 161 109

¹ Inclut les allocations du Budget ordinaire des Nations Unies suivantes : 43 326 060 dollars (Budget) et 43 326 060 dollars (Dépenses).

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES POUR LES PROGRAMMES GLOBAUX | USD

DIVISIONS/ DÉPARTEMENTS	DONATEURS	PILIER 1		
		Programme pour les réfugiés	TOUS PILIERS	TOTAL
DIVISION DES URGENCES, DE LA SÉCURITÉ ET DE L'APPROVISIONNEMENT				
Préparation et réponse aux situation d'urgence	Émirats arabes unis	2 612 454		2 612 454
Déploiement d'experts de réserve	Suisse	2 487 000		2 487 000
Déploiement d'experts de réserve	Conseil norvégien pour les réfugiés	1 521 000		1 521 000
Déploiement d'experts de réserve	Suède	1 262 500		1 262 500
Déploiement d'experts de réserve	Conseil danois pour les réfugiés	1 235 500		1 235 500
E-centre du HCR	Japon	322 233	215 092	537 325
Gestion globale du parc de véhicules	Fondation UPS	408 110		408 110
Préparation et réponse aux situation d'urgence	Luxembourg	313 808		313 808
Déploiement d'experts de réserve	Irlande	218 500		218 500
Déploiement d'experts de réserve	RedR Australia	211 500		211 500
Moustiquaires	Fondation des Nations Unies	168 300		168 300
Chariots élévateurs	Sverige för UNHCR	50 600		50 600
Déploiement d'experts de réserve	IMMAP	45 500		45 500
Déploiement d'experts de réserve	Royaume-Uni	8 500		8 500
Gestion globale du parc de véhicules	Donateurs privés en Suisse	2 305		2 305
	SOUS-TOTAL	10 867 809	215 092	11 082 902
DIVISION DES RELATIONS EXTÉRIEURES				
Cadre d'action global pour les réfugiés	Union européenne	2 257 798		2 257 798
Cadre d'action global pour les réfugiés	Japon		1 792 436	1 792 436
Cadre d'action global pour les réfugiés	Allemagne		1 306 749	1 306 749
Distinction Nansen pour les réfugiés	Suisse	225 620		225 620
Distinction Nansen pour les réfugiés	Norvège	103 439		103 439
Éducation pour tous	Loterie nationale néerlandaise	100 320		100 320
Distinction Nansen pour les réfugiés	Fondation IKEA	100 000		100 000
Déploiement d'experts de réserve	Conseil norvégien pour les réfugiés	90 500		90 500
	SOUS-TOTAL	2 877 677	3 099 185	5 976 862
DIVISION DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES				
Énergie renouvelable	Norvège	403 598		403 598
Prévention de la détention des enfants	Union européenne	148 576		148 576
Groupe sectoriel global de protection	États-Unis d'Amérique	85 600		85 600
	SOUS-TOTAL	637 774		637 774
DIVISION DE LA PROTECTION INTERNATIONALE				
Initiative académique allemande Albert Einstein pour les réfugiés (DAFI)	Allemagne	17 520 320		17 520 320
Protection globale et réinstallation	États-Unis d'Amérique	8 171 302		8 171 302
Projet pour une intégration de qualité - Réinstallation	Royaume-Uni	3 672 939		3 672 939
Fonds de contrepartie pour l'Éducation	Fondation Education Above All (EAA)	1 848 813		1 848 813
Bourses d'études supérieures pour les réfugiés syriens	Fondation Said	1 109 139		1 109 139
Activités pour l'amélioration de la réinstallation	Norvège	1 012 025		1 012 025
Fonds pour les activités liées aux solutions	Danemark	684 000		684 000
Déploiement d'experts de réserve	Conseil norvégien pour les réfugiés	267 500		267 500
Mécanisme conjoint de soutien des pays de réinstallation émergents	Organisation internationale pour les migrations	248 439		248 439
Bourses d'études supérieures pour les réfugiés syriens	Fondation The Hands Up	214 805		214 805
Conseiller de protection	Suisse	198 610		198 610



CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES POUR LES PROGRAMMES GLOBAUX | USD

DIVISIONS/ DÉPARTEMENTS	DONATEURS	PILIER 1		TOTAL
		Programme pour les réfugiés	TOUS PILIERS	
Bourses d'études supérieures pour les réfugiés syriens	Fondation Asfari	107 403		107 403
Déploiement d'experts de réserve	Save The Children UK	100 500		100 500
Maintenir la protection au centre de l'action humanitaire	Union européenne	71 941		71 941
Relocalisation de camp (Albanie)	Département des affaires politiques du Secrétariat (de l'Organisation des Nations Unies)	50 000		50 000
Initiative académique allemande Albert Einstein pour les réfugiés (DAFI)	Fondation culturelle KOR NCSOFT	33 326		33 326
Initiative académique allemande Albert Einstein pour les réfugiés (DAFI)	SAP (UK) Ltd.	25 000		25 000
Projet lié au changement climatique	Monaco	23 697		23 697
Jurisprudence de la réinstallation	Allen & Overy LLP	16 171		16 171
Initiative académique allemande Albert Einstein pour les réfugiés (DAFI)	Donateurs privés en République de Corée	11 109		11 109
Initiative académique allemande Albert Einstein pour les réfugiés (DAFI)	Donateurs privés au Royaume-Uni	3 750		3 750
	SOUS-TOTAL	35 390 787		35 390 787
DIVISION DE LA GESTION ET DE L'APPUI AUX PROGRAMMES				
Fonds pour les activités liées aux solutions	Danemark	1 569 881		1 569 881
VIH/sida	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida	1 178 580		1 178 580
Transport des unités d'habitation pour les réfugiés	HRH Princess Haya Bint Al Hussein	1 115 475		1 115 475
Groupe sectoriel global des abris et interventions en espèces	Union européenne	893 593		893 593
Déploiement d'experts de réserve	Suisse	870 921		870 921
Alternatives aux camps	Union européenne	413 722		413 722
Lien entre activités humanitaires et celles du développement	Luxembourg	400 035		400 035
Projets <i>Saving new born lives and waste to water</i>	Fondation Bill et Melinda Gates	268 867		268 867
Projet de garantie de crédit	Suède	180 986		180 986
Amélioration de l'état nutritionnel des enfants	Fondation La Caixa	76 886		76 886
Énergie renouvelable	Fondation IKEA	19 667		19 667
	SOUS-TOTAL	6 988 614		6 988 614
BUREAU EXÉCUTIF				
Éducation dans les situations d'urgence	Royaume-Uni	970 732		970 732
Programme <i>Instant Network Schools</i>	Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux		292 684	292 684
Connectivité pour les réfugiés	USA for UNHCR	38 498		38 498
Innovation	Fondation Vodafone	3 594		3 594
	SOUS-TOTAL	1 012 824	292 684	1 305 509
PROGRAMMES GLOBAUX				
Ensemble des Programmes globaux	États-Unis d'Amérique		42 240 000	42 240 000
	SOUS-TOTAL		42 240 000	42 240 000
TOTAL		57 775 486	45 846 962	103 622 448

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES POUR LE SIÈGE | USD

DIVISIONS/ DÉPARTEMENTS	DONATEURS	PILIER 1		TOTAL
		Programme pour les réfugiés	TOUS PILIERS	
SIÈGE	Nations Unies	43 399 500		43 399 500
	SOUS-TOTAL	43 399 500		43 399 500
CENTRES DE SERVICES GLOBAUX (BUDAPEST)	Hongrie		2 537 746	2 537 746
	Donateurs privés aux États-Unis d'Amérique	47 080		47 080
	Union européenne	28 109		28 109
	SOUS-TOTAL	75 189	2 537 746	2 612 935
CENTRE DE SERVICES GLOBAUX (COPENHAGUE)	Danemark		2 207 356	2 207 356
	SOUS-TOTAL		2 207 356	2 207 356
DIVISION DE LA PROTECTION INTERNATIONALE	Allemagne		209 071	209 071
	États-Unis d'Amérique	139 631		139 631
	Danemark	75 750		75 750
	SOUS-TOTAL	215 381	209 071	424 452
BUREAUX RÉGIONAUX	Département des affaires politiques du Secrétariat (de l'Organisation des Nations Unies)	99 954		99 954
	Allemagne	6 958		6 958
	SOUS-TOTAL	106 912		106 912
DIVISION DES URGENCES, DE LA SÉCURITÉ ET DE L'APPROVISIONNEMENT	Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination (CCS)	67 000		67 000
	SOUS-TOTAL	67 000		67 000
TOTAL		43 863 981	4 954 173	48 818 154

Sauvegarder les droits fondamentaux

Des réfugiés Rohingyas franchissant la frontière près du village d'Anzuman Para, Palong Khali, au Bangladesh.

De nombreux facteurs combinés contraignent des familles à abandonner leur foyer. Ces facteurs incluent: les conflits, le sous-développement et la pauvreté, les catastrophes naturelles, le changement climatique et la dégradation de l'environnement. Ils comprennent également les inégalités, l'exclusion sociale et économique, les violations des droits humains, la défaillance ou l'absence de gouvernement conduisant à un état de droit inexistant, l'extrémisme violent et les activités de la criminalité organisée ou des gangs.

Il est fondamental de protéger les droits des personnes relevant de la compétence du HCR pour parvenir à des solutions durables aux déplacements. L'engagement général pour la protection de toutes ces personnes trouve un écho aujourd'hui et est profondément ancré dans les cultures et les religions. Pour que ces traditions d'accueil se traduisent en véritables résultats, il est nécessaire d'encourager toutes les entités de la société à coopérer ensemble afin d'assurer des réponses plus prévisibles et coordonnées face aux déplacements. Cela implique de renforcer les systèmes

nationaux de protection ainsi que les capacités et la résilience des communautés d'accueil et des personnes relevant de la compétence du HCR.

Guidé par son mandat et ses Orientations stratégiques pour la période de 2017 à 2021, le HCR a continué d'œuvrer pour façonner la réponse globale aux déplacements forcés et à l'apatridie en 2017. L'organisation a ainsi aidé les États à relever les défis de protection et à développer des systèmes nationaux de protection, en mettant les personnes relevant de sa compétence au cœur de son travail et en abordant l'ensemble du spectre des déplacements, y compris les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays.

La Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants et le Cadre d'action global pour les réfugiés (CRRF) constituent toujours des références importantes pour la solidarité et la protection internationales. À l'heure où les principes et les normes de la protection internationale sont remis en question par certains, la Déclaration constitue une réaffirmation importante du régime de protection internationale, fondé sur la coopération et la responsabilité.

Ce chapitre décrit les actions menées par le HCR en 2017 pour renforcer les systèmes nationaux et répondre aux besoins de protection des demandeurs d'asile, des réfugiés, des rapatriés, des déplacés internes et des apatrides.

De nombreux pays d'accueil ont maintenu leurs frontières ouvertes en 2017, manifestant un engagement et une solidarité remarquables envers les personnes ayant besoin d'une protection internationale. Cependant, l'espace de protection a rétréci dans certains endroits et des défis importants subsistent concernant la réponse aux mouvements mixtes, irréguliers et plus complexes. La priorité axée sur le contrôle des frontières, ainsi que les commentaires très négatifs concernant les personnes en déplacement, ont eu un impact direct sur les réfugiés. De graves préoccupations sont apparues en 2017 concernant la pratique de certains États en matière d'asile, qui ont notamment restreint l'éligibilité au statut de réfugié, limité ou interdit l'accès à des procédures d'asile équitables et efficaces et à des droits, et ont eu recours de manière généralisée à la détention, y compris d'enfants, pour des motifs liés à l'immigration.

Thaïlande, tandis que cette pratique a cessé dans d'autres, notamment en Lituanie. Les activités de surveillance de la détention ont augmenté de 22 pour cent pendant la période couverte par le présent rapport et le nombre d'enfants en détention a diminué de 14 pour cent dans les pays cibles au cours de cette même période.

De nombreux systèmes d'asile ont été confrontés à des défis de plus en plus importants, soit à cause du volume même des demandes, soit du fait que les personnes souhaitant obtenir des permis de séjour s'inscrivaient dans la procédure d'asile à défaut d'autre voie légale. Le HCR a aidé des États à améliorer l'efficacité de leurs procédures d'asile tout en maintenant des systèmes équitables. Il a également soutenu les États qui commençaient à assumer eux-mêmes la procédure de détermination du statut de réfugié (DSR) ou qui augmentaient sensiblement le volume de demandes traitées. Par ailleurs, le HCR s'est engagé dans des initiatives d'assurance qualité, en coopération avec les autorités compétentes, afin de renforcer les systèmes de DSR. Ce travail a notamment été mené dans les Amériques et en Europe de l'Est (voir les résumés régionaux). Afin d'aider au processus de décision en matière de DSR, le HCR a collaboré avec des partenaires pour produire des rapports d'informations sur les pays d'origine et a publié des conseils juridiques sur certains pays. Parallèlement aux responsabilités des États en matière de DSR, en 2017 le HCR a également reçu environ 263 400 demandes directes de DSR, soit une augmentation par rapport à 2016. Le HCR a également fourni des conseils techniques pour prendre en compte les préoccupations de sécurité sans compromettre la protection des réfugiés dans le cadre des procédures d'asile.

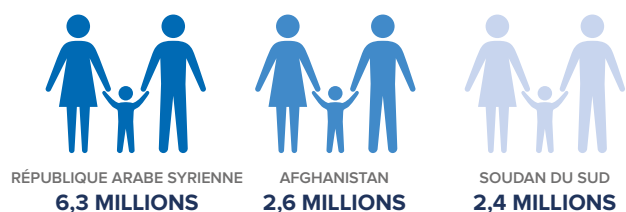
Ces dernières années, le HCR a approfondi son approche systémique, en coopérant avec des experts en matière d'état de droit et de gouvernance et en adoptant des pratiques conformes à la Déclaration de New York et au CRRF afin de parvenir à une meilleure

En 2017, 20 opérations au total ont œuvré pour mettre fin à la détention des enfants et pour mettre en place des alternatives à la détention.

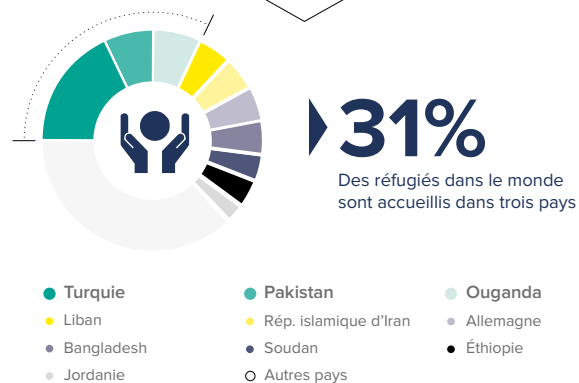
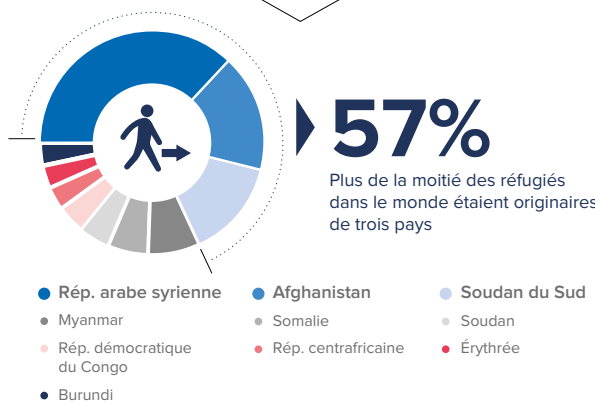
1,9 million
En 2017, environ 1,9 million de demandes d'asile ont été introduites auprès des États ou du HCR dans 162 pays ou territoires.

RENFORCER LES SYSTÈMES NATIONAUX

LES 10 PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE | 2017



LES 10 PRINCIPAUX PAYS D'ASILE | 2017



À la fin de 2017, près de 140 pays disposaient de lois nationales sur l'asile, mettant en œuvre les conventions internationales relatives à la protection des réfugiés.

Le mandat et la responsabilité uniques du HCR ont continué d'en faire une autorité de premier plan concernant les questions juridiques relatives aux déplacements forcés en 2017. En exerçant sa responsabilité de surveillance des instruments internationaux de protection des réfugiés, en particulier la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés et son Protocole de 1967, le HCR a continué de remplir un rôle crucial pour le développement

du droit international et des normes dans le domaine des déplacements forcés, y compris dans le contexte des mouvements mixtes de personnes et des déplacements dus aux changements climatiques et aux catastrophes. Grâce à ses actions fortes en matière de plaidoyer, le HCR s'est efforcé de veiller à ce que les politiques et les normes de protection aient un impact positif sur la vie des personnes relevant de sa compétence.

inclusion et de soutenir l'élaboration de plans nationaux. L'Agenda 2030 offre un cadre pertinent pour l'inclusion des réfugiés, des demandeurs d'asile, des rapatriés, des déplacés internes et des apatrides dans les plans nationaux de développement. Le HCR a poursuivi son plaidoyer auprès des États et des acteurs du secteur du développement pour l'inclusion des personnes relevant de sa compétence dans les plans nationaux de développement et dans toutes les autres activités relatives aux objectifs de développement durable (ODD).

Par ailleurs, le HCR s'est efforcé de renforcer les cadres juridiques nationaux en faveur de toutes les personnes relevant de sa compétence, en transmettant des conseils aux gouvernements, aux organisations internationales et aux centres juridiques sur les questions, les politiques et les pratiques en matière de protection. Pour obtenir des résultats positifs pour les personnes relevant de la compétence du HCR, il est nécessaire de renforcer la coopération avec toute une série d'acteurs, notamment les autorités judiciaires et celles chargées des questions d'état de droit. La collaboration

sur ces questions avec d'autres agences et entités des Nations Unies, telles que le Département des opérations de maintien de la paix, ONU-Femmes, la Police des Nations Unies, le PNUD et l'UNICEF, et d'autres acteurs nationaux et internationaux chargés des questions d'état de droit, est également essentielle pour renforcer les systèmes nationaux grâce à des interventions humanitaires mieux coordonnées avec les activités des acteurs du développement.

Le HCR a continué de plaider pour le respect des normes de protection par les États en leur fournissant des recommandations, un soutien pratique et des solutions, y compris pour élaborer des réponses globales. L'application du CRRF a conduit à des évolutions juridiques positives dans les pays qui le déploient. Djibouti, le Kenya et la Zambie ont notamment introduit des réformes législatives qui contribueront à faire en sorte que davantage de réfugiés puissent accéder à des opportunités d'éducation et d'emploi et bénéficier d'une plus grande liberté de circulation (voir le chapitre *Élargir les partenariats*).

DOMAINES D'INTERVENTION

PRINCIPALES RÉALISATIONS

ENVIRONNEMENT DE PROTECTION FAVORABLE

OEUVRER POUR L'ÉLABORATION OU LE RENFORCEMENT DES LOIS ET POLITIQUES. EN 2017, LE HCR :

Défendre et améliorer la protection et la sécurité des personnes relevant de sa compétence

A collaboré avec le CICR pour préserver le caractère civil et humanitaire des sites et des installations et a contribué à la rédaction de l'«Aide-mémoire: orientations opérationnelles sur le respect du caractère civil et humanitaire des sites et des installations».

En collaboration avec le CICR, a organisé un séminaire en ligne sur les évacuations humanitaires.

Plaider pour des lois et des politiques qui protègent et respectent les droits des personnes relevant de sa compétence

A renforcé les capacités de son personnel et de ses partenaires dans le domaine des questions juridiques et politiques, notamment concernant les droits humains et les mouvements mixtes; et s'est également impliqué dans les processus législatifs et judiciaires régionaux et nationaux, en lien avec les acteurs concernés.

A fourni aux États des documents de voyage vierges délivrés conformément à la Convention à titre transitoire, en puisant dans son stock, jusqu'à ce que les États puissent délivrer leurs propres documents. Au total, 13 États non parties ont mis en place des pratiques pour délivrer des documents de voyage aux réfugiés et aux apatrides. Parmi eux, 6 États ont délivré des documents conformes aux normes internationales de l'aviation.

A présenté 33 rapports pays dans le cadre de l'examen périodique universel (EPU), transmis 113 rapports aux organes des Nations Unies créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme et effectué 25 interventions orales devant ces organes.

A organisé 12 séminaires en ligne destinés au personnel sur la procédure de participation à l'EPU et aux organes des Nations Unies créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme.

A rédigé 104 rapports de suivi sur certains pays dans le cadre des mécanismes relatifs aux droits de l'homme, conformément à sa stratégie de plaidoyer.

Encourager l'adoption ou la révision des lois conformes aux normes internationales

A soutenu 80 processus législatifs relatifs à la protection des réfugiés, la conclusion d'une Convention de la Ligue arabe sur les réfugiés et la révision actuelle des instruments juridiques sur l'asile au sein de l'UE.

A soumis 19 interventions officielles relatives à l'interprétation et à l'application des normes juridiques pour la protection des réfugiés et des demandeurs d'asile devant 9 juridictions.

Élaborer, publier et diffuser des avis sur la protection internationale des réfugiés

A publié des avis juridiques sur: l'applicabilité de l'article 1D de la Convention de 1951 aux réfugiés palestiniens; les migrants en situation de vulnérabilité et les personnes ayant besoin d'une protection internationale; les opérations de recherche et de secours impliquant des réfugiés et des migrants en mer; la confiscation et la fouille d'objets électroniques appartenant aux demandeurs d'asile; le traitement des réfugiés reconnus en vertu de la Convention de l'OUA de 1969.

Œuvrer pour mettre fin à la détention des enfants demandeurs d'asile et apatrides, surveiller les conditions de détention et promouvoir des alternatives à la détention

A soutenu 20 pays cibles pour qu'ils envisagent des alternatives à la détention conformément à la stratégie du HCR visant à aller au-delà de la détention.

A élaboré un programme d'apprentissage en ligne sur la détention pour des motifs liés à l'immigration et 2 programmes d'apprentissage mixte sur la surveillance de la détention pour des motifs liés à l'immigration et les conditions d'accueil, les dispositifs de prise en charge et les alternatives à la détention des enfants et des familles.

A dispensé 3 ateliers régionaux sur la détention pour des motifs liés à l'immigration à l'attention de son personnel et de ses partenaires dans les Amériques, en Asie et Pacifique et en Europe.

PROCESSUS ÉQUITABLE DE PROTECTION ET D'ÉTABLISSEMENT DE DOCUMENTS

AMÉLIORER L'ACCÈS ET LA QUALITÉ DES PROCÉDURES DE DÉTERMINATION DU STATUT DE RÉFUGIÉ. EN 2017, LE HCR :

Développer et superviser la mise en œuvre de politiques, directives, normes et procédures relatives à la détermination du statut de réfugié (DSR)

A piloté un projet au Malawi pour évaluer les capacités des institutions impliquées dans le système d'asile de ce pays.

A mis à jour les instructions clés de son manuel sur les «Normes relatives aux procédures de détermination du statut de réfugié relevant du mandat du HCR» et a publié de nouvelles directives sur la procédure de DSR.

A fourni des avis juridiques, des recommandations procédurales et des instructions opérationnelles à des gouvernements, à son personnel et à ses partenaires sur les normes et les procédures d'éligibilité en matière de DSR, notamment dans les domaines de l'exclusion, du retrait, de l'extradition et des questions relatives au caractère civil et humanitaire de l'asile.

Renforcer les capacités du personnel du HCR chargé de la DSR et des opérations, notamment par des déploiements

A élaboré un nouveau programme d'apprentissage en ligne pour la formation initiale des nouveaux employés chargés de la DSR.

A dispensé une formation ciblée sur la DSR, notamment 2 sessions du programme d'apprentissage sur la DSR, au bénéfice de 60 employés.

A déployé 9 experts de la DSR dans des opérations.

A déployé un nouveau programme d'apprentissage sur la conduite d'entretiens dans 6 opérations, au bénéfice de 126 employés chargés d'interroger les personnes dans le cadre de la DSR et de la réinstallation.

Fournir au personnel chargé de statuer sur les demandes d'asile un accès à des informations actualisées sur les pays d'origine et à des recommandations spécifiques sur certains pays

A publié de nouvelles recommandations spécifiques comme sur le Pakistan et la République arabe syrienne (Syrie), et d'autres documents juridiques et politiques ainsi que des rapports d'informations sur les pays d'origine en collaboration avec des partenaires. Le HCR a mis à jour le recueil d'informations sur les pays d'origine sur le site internet *Refworld*.

A lancé une plateforme pour les praticiens de la DSR, soit une nouvelle communauté électronique interne, visant à faciliter la coopération et les échanges privés entre employés chargés de la DSR.

RÉSOLUTION ET RÉPONSE AUX MOUVEMENTS MIXTES



Un garde-côte italien debout à l'avant d'un bateau après le sauvetage de demandeurs d'asile d'Afrique sub-saharienne au cours d'une opération nocturne en mer Méditerranée, à environ 50 milles marins au large des côtes de la Libye.

175 500

En 2017, plus de 175 500 réfugiés et migrants sont arrivés en Europe via des routes maritimes en provenance d'Afrique.

La mobilité humaine est devenue de plus en plus complexe ces dernières années. En 2017, des mouvements mixtes ont eu lieu dans plusieurs régions, notamment à travers la Méditerranée, depuis la région des Grands Lacs et la Corne de l'Afrique vers l'Afrique australe, à travers la mer Rouge et le golfe d'Aden vers le Yémen, à travers le nord de l'Amérique centrale, ainsi qu'en Asie et Pacifique. En quête d'une vie meilleure, les réfugiés et les migrants ont fait face aux mêmes risques au cours de leur périple. Les routes empruntées étaient semées de dangers, comme lors de voyages à bord d'embarcations de fortune surchargées ou de traversées de déserts torrides. Le trafic illicite de migrants et la traite des êtres humains ont représenté

des défis considérables auxquels ont été confrontés non seulement les réfugiés et les migrants eux-mêmes, mais également les États et les sociétés en 2017.

La Déclaration de New York, adoptée en 2016, prévoyait que les parties prenantes compétentes, notamment le HCR, contribueraient à l'élaboration du pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, et qu'ils rédigeraient des principes directeurs non contraignants sur le traitement des migrants en situation de vulnérabilité. Par conséquent, le HCR a poursuivi sa collaboration avec le Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour les migrations internationales et

d'autres partenaires sur la complémentarité des deux pactes bien qu'ils aient été élaborés dans le cadre de processus distincts et indépendants. Par ailleurs, la Déclaration de New York contenait des engagements concernant à la fois les réfugiés et les migrants, notamment celui d'intensifier la coopération internationale pour le renforcement des mécanismes de recherche et de sauvetage. En 2017, le HCR a publié des considérations juridiques générales sur les opérations de recherche et sauvetage en mer impliquant des réfugiés et des migrants.

Afin d'apporter un appui aux États et aux autres acteurs dans leur réponse aux mouvements mixtes, le HCR a actualisé son « Plan d'action en 10 points sur la protection des réfugiés et les mouvements migratoires mixtes », qui présente des outils et des recommandations pratiques pour aider à identifier et à répondre aux besoins des personnes en déplacement en danger ou ayant besoin d'une protection internationale et/ou présentant des besoins spéciaux. Ces recommandations contiennent des bonnes pratiques provenant d'Europe et de pays comme le Maroc, le Soudan et la Thaïlande pour

répondre aux besoins des victimes de la traite, ainsi que des recommandations pour l'identification et la protection des victimes. Dans le cadre des négociations relatives au pacte mondial sur les migrations, le HCR a publié des directives concernant les personnes ayant besoin d'une protection internationale et les migrants en situation de vulnérabilité. De plus, début 2017, le HCR a lancé une campagne de sensibilisation aux dangers de la traversée du golfe d'Aden et de la mer Rouge entre l'Afrique et le Yémen, soulignant les risques liés au périple et l'insécurité à l'arrivée (voir le résumé régional du *Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord*).

Le HCR, en coopération avec l'UNICEF et d'autres partenaires, a continué d'apporter un soutien aux familles de réfugiés et de migrants le long des routes les plus fréquentées vers l'Europe dans des centres spéciaux appelés « *Blue Dots* ». Ces centres leur ont permis d'accéder à des endroits sûrs et adaptés aux besoins des enfants, ainsi qu'à des pièces séparées pour bénéficier d'un soutien psychologique et social. Ils ont également offert des conseils juridiques, des services pour rétablir les liens familiaux et un bureau d'information.

Près de 45 000 demandes d'asiles de mineurs isolés étrangers, principalement afghans et syriens, ont été introduites dans 67 pays en 2017.

Répondre aux besoins de protection internationale des personnes impliquées dans les mouvements mixtes le long de la route de la Méditerranée centrale

La majorité des réfugiés et des migrants qui arrivent en Italie par voie maritime sont originaires de l'Afrique sub-saharienne. En 2017, 11 pour cent du total des arrivées provenaient de l'Afrique de l'Est et de la Corne de l'Afrique, tandis que près de 41 pour cent provenaient de l'Afrique de l'Ouest et 10 pour cent de l'Afrique du Nord.

Parmi toutes les situations de mouvements mixtes, la route de la Méditerranée centrale entre l'Afrique sub-saharienne et l'Italie était l'une des plus fréquentées et des plus dangereuses pour les réfugiés et les

migrants cherchant à atteindre l'Europe. Elle était empruntée par une majorité de personnes effectuant la traversée de la mer vers l'Europe depuis la Libye, principal point de départ.

ARRIVÉES EN ITALIE PAR MER MORTS OU DISPARUS EN MÉDITERRANÉE CENTRALE | 2017

● Arrivées ● Morts ou disparus

153 842 | 2 913

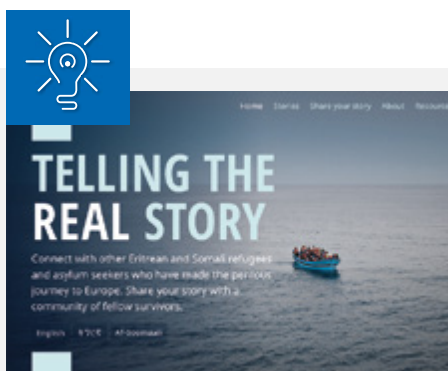
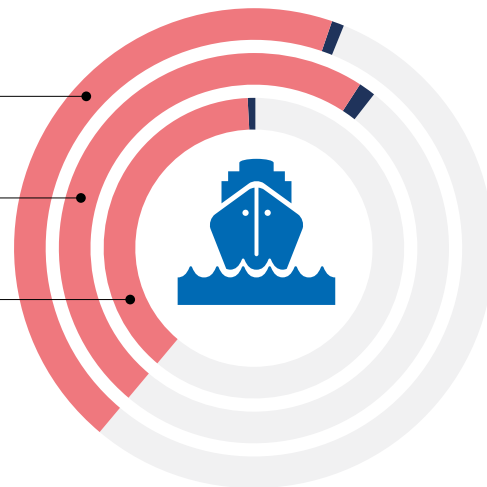
2015

181 436 | 4 578

2016

119 369 | 2 873

2017



Communiquer avec les communautés

Intensifiant ses efforts pour remédier aux risques de protection le long des routes migratoires mixtes, le HCR s'est engagé dans des campagnes d'information et de communication dans le cadre d'initiatives communautaires, comme le projet « *Telling the Real Story* ».



Compte tenu de l'ampleur et de la complexité de ces mouvements, le Haut Commissaire a désigné un Envoyé spécial pour renforcer les mécanismes de coordination et de coopération, et pour soutenir des approches concertées dans la recherche de solutions, notamment dans le cadre du CRRF.

La stratégie d'atténuation des risques de l'Envoyé spécial, lancée en octobre 2017, comporte trois objectifs globaux ainsi que des activités ciblées dans les pays d'origine, de transit et de destination en Afrique sub-saharienne, en Afrique du Nord et en Europe. Ces objectifs sont :

- Remédier aux risques de protection le long des routes migratoires dans la région.
- Renforcer l'espace de protection dans les pays de transit pour offrir de véritables alternatives à un périple dangereux.
- Identifier des solutions durables en coopération et en coordination avec les autorités et les partenaires concernés.

Afin d'encourager de véritables discussions entre les pays d'origine et de destination sur les défis essentiels en matière de protection, le HCR a initié un dialogue avec des pays d'Afrique de l'Ouest et d'Europe pour aborder des questions comme l'enregistrement civil et la délivrance de documents, les programmes transnationaux pour les victimes de la traite et les personnes disparues le long des routes, les mesures pour les mineurs isolés en déplacement, et l'implication des diasporas.

Des progrès ont été réalisés au cours du dernier trimestre de l'année dans la mesure où certains pays d'origine se sont efforcés de délivrer des documents à leurs ressortissants à l'étranger. Le plaidoyer contre la traite a également constitué une partie essentielle des actions du HCR visant à réduire les risques. Les recommandations spécifiques du HCR sur la lutte contre la traite et l'assistance aux victimes ont influencé les décisions prises par les États et conduit à davantage de mesures correctives en Égypte, au Niger et au Soudan, mais des efforts supplémentaires restent à faire.

ÉVACUATIONS DE LIBYE | 2017



Le HCR a renforcé les capacités d'accueil et amélioré la fourniture de services pour les demandeurs d'asile, en particulier au Niger. Dans ce pays, la mise en place d'un mécanisme de transit d'urgence (ETM) visant à faciliter l'évacuation de demandeurs d'asile et de réfugiés extrêmement vulnérables de la Libye vers des pays de réinstallation, a fait partie des efforts menés pour trouver des solutions durables aux personnes relevant de la compétence du HCR en transit. La Libye a également réalisé des progrès dans la mesure où les autorités ont autorisé l'ouverture d'un centre de transit et de

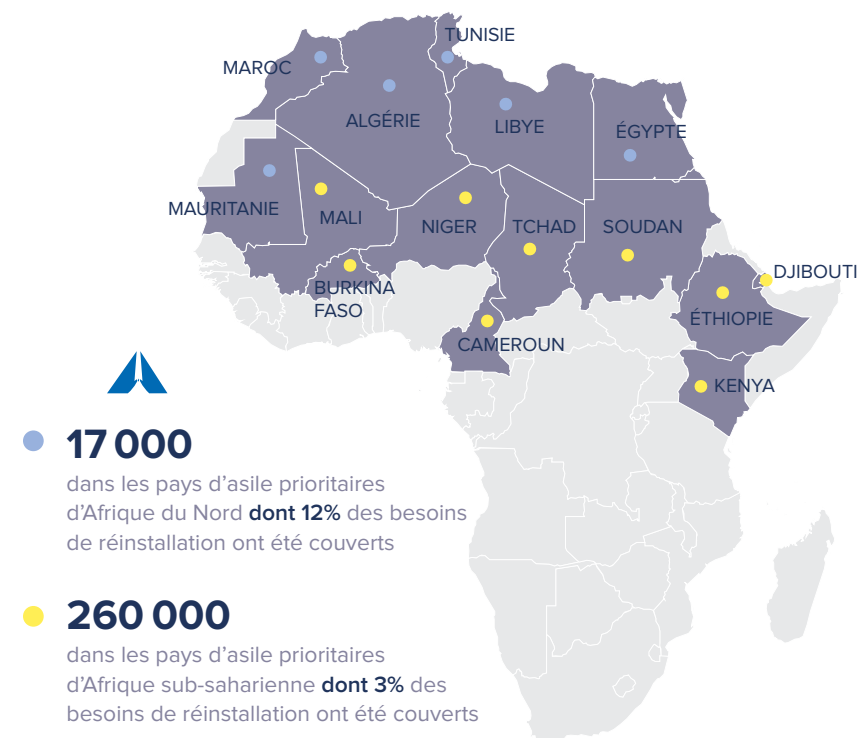
départ pour les réfugiés à Tripoli, ce qui a permis de renforcer les activités de terrain du HCR en matière de protection et de solutions. Les réfugiés et les demandeurs d'asile bloqués en Libye ont été évacués soit par le biais de l'ETM au Niger, dans le cadre des évacuations humanitaires parrainés par le gouvernement italien, ou soit directement de la Libye vers des pays de réinstallation. La réponse destinée aux déplacés internes en Libye a également été renforcée grâce à des progrès importants réalisés par la mise en œuvre de projets à impact rapide pour les déplacés internes et les rapatriés libyens.

« Les évacuations de réfugiés ne peuvent être qu'une partie des efforts plus larges visant à construire des systèmes d'asile et à gérer les migrations pour faire face au mouvement complexe des migrants et des réfugiés qui se lancent dans des voyages périlleux à travers le désert du Sahara et la mer Méditerranée. Il est clairement nécessaire de créer davantage de moyens réguliers et sûrs afin de permettre aux réfugiés de trouver la sécurité et la protection internationale, et de s'attaquer aux causes profondes et aux facteurs à l'origine des déplacements forcés ».

—Vincent Cochetel, Envoyé spécial du HCR pour la situation en Méditerranée centrale

BESOINS EN RÉINSTALLATION | 2017

277 000 PERSONNES RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DU HCR AYANT BESOIN D'UNE RÉINSTALLATION DANS 15 PAYS PRIORITAIRES



Dans une perspective transrégionale, le HCR a intensifié ses efforts pour mieux identifier et étudier les questions relatives aux mouvements mixtes, notamment les incidents de protection le long des routes. En août 2017, un groupe restreint pour la réinstallation et des voies complémentaires renforcées le long de la route de la Méditerranée centrale a été créé. Il est devenu un lieu de discussion important pour le plaidoyer du HCR en faveur de véritables alternatives aux voyages dangereux. Près de 17 000 promesses de réinstallation ont été reçues pour les 15 pays d'asile prioritaires concernés par la situation en Méditerranée centrale (voir le chapitre *Assurer un avenir meilleur*).

Dans l'ensemble, malgré quelques succès, peu, voire aucun, des facteurs à l'origine des mouvements mixtes ont été résolus dans de nombreux pays d'origine. Il y a donc eu peu d'opportunités de retours durables et un risque élevé d'afflux continu. Pour les personnes ayant la possibilité d'être rapatriées, le manque d'aide à la réinsertion a constitué un problème. Pour les personnes n'ayant pas la possibilité de rentrer chez elles, les solutions autres que le rapatriement volontaire, comme la réinstallation et les voies légales complémentaires telles que la réunification familiale, étaient insuffisantes.

COMPRENDRE LES BESOINS DES PERSONNES RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DU HCR



Des données biométriques sont recueillies pendant l'enregistrement par le HCR à Jakarta en Indonésie.

Pendant leur fuite, certaines personnes font face à des risques accrus en matière de protection et à des obstacles pour accéder à leurs droits. Parmi les personnes les plus vulnérables figurent les femmes et les enfants, les mineurs isolés étrangers, les victimes de violences sexuelles et de genre, les personnes handicapées, les personnes ayant une orientation sexuelle et une identité de genre différentes et les groupes minoritaires. Les réponses de protection doivent prendre en compte leurs besoins spécifiques et leurs capacités. Pour y parvenir, en 2017, le HCR a amélioré son système de gestion des données et de l'information pour renforcer l'analyse de protection, la protection à long-terme et la planification des solutions. Il a aussi accordé la priorité à la protection des personnes exposées aux risques les plus importants et encouragé l'égalité des genres dans les différentes régions du monde.

Gestion de l'identité et enregistrement

L'accès à des informations exactes et à jour sur les personnes relevant de la compétence du HCR est indispensable à la mise en œuvre d'une assistance humanitaire efficace et ciblée. Conformément à ses Orientations stratégiques pour la période de 2017 à 2021, l'organisation a renforcé sa position en tant qu'autorité garante des normes et des systèmes de gestion de l'identité afin d'améliorer les réponses aux déplacements forcés dans le secteur humanitaire et du développement.

Enregistrement

Le HCR a harmonisé ses activités en matière de données et amélioré l'interopérabilité des systèmes de gestion de l'identité et des dossiers. À la fin de 2017, le HCR avait déployé sa base de données internet pour la gestion des dossiers, *proGres in Partnership (proGres v4)*, dans 37 pays. Plus de 4,4 millions de réfugiés et demandeurs d'asile avaient été enregistrés dans 48 pays par un système biométrique du HCR comme les systèmes de gestion de l'identité BIMS et *IrisGuard*. Le HCR a ainsi aidé ses partenaires et les gouvernements des pays d'accueil à standardiser leurs pratiques en matière d'enregistrement et de gestion des dossiers. L'organisation est actuellement en bonne voie pour atteindre son engagement dans le cadre du Grand compromis visant à ce que 75 pays bénéficient de systèmes biométriques de gestion de l'identité d'ici à 2020. Le HCR a également poursuivi ses discussions avec les pays de réinstallation, l'OIM et le PAM sur le partage des données d'enregistrement et l'interopérabilité technique des systèmes, pour améliorer l'efficacité et l'intégrité des processus (pour plus d'information, voir *Solutions globales* dans le chapitre *Assurer un avenir meilleur*).



Technologies innovantes dans le domaine des espèces

En Jordanie, le HCR et ses partenaires ont coopéré avec des prestataires de services du secteur privé pour soutenir 32 000 familles de réfugiés vulnérables, en utilisant une technologie de pointe permettant de s'assurer que les réfugiés enregistrés ciblés grâce à des évaluations de vulnérabilité obtiennent un montant adéquat d'argent au bon moment. Le HCR a utilisé un scanner de l'iris pendant l'enregistrement des réfugiés pour vérifier et authentifier leur identité et les enregistrer instantanément dans une base de données numériques. Tout en soutenant l'économie locale, les réfugiés pouvaient recevoir de l'argent sans carte bancaire et satisfaire leurs besoins dans la dignité.

Le HCR a mis en œuvre un outil de recueil de données sur téléphone portable fournissant des données précieuses sur l'identité et les besoins dans le cadre de la réponse d'urgence pour les réfugiés Rohingyas (voir le chapitre *Apporter une aide vitale*). L'exercice d'enregistrement a permis au HCR et à ses partenaires de mieux connaître la taille et la répartition de la population, la localisation des personnes et leurs besoins de protection dès le début de l'urgence. Ces informations étaient essentielles pour fournir une aide adéquate aux bonnes personnes. Les données recueillies ont également été utilisées pour rationaliser et vérifier l'identité des réfugiés pour la distribution des articles de secours d'urgence. Les données agrégées issues de l'exercice ont aussi été communiquées aux partenaires pour améliorer la planification et la programmation basées sur des données d'observation et assurer des interventions de protection en temps voulu.

Gestion de l'identité

Le HCR s'est imposé comme un acteur essentiel pour la gestion de l'identité et l'optimisation des systèmes numériques. L'organisation a développé et encouragé de nouveaux partenariats stratégiques — notamment avec les acteurs internationaux du secteur du développement, les États, la société civile et des prestataires de services du secteur privé. Ces partenariats ont encouragé une compréhension commune de l'identité et des bénéfices de la technologie liée à l'identité pour autonomiser les réfugiés, les déplacés internes et les apatrides.

Le HCR a participé à plusieurs ateliers organisés par la Banque mondiale et l'initiative ID2020 en Afrique, notamment ceux axés sur les systèmes d'identification et les systèmes d'identité numérique. L'organisation a également organisé son premier atelier sur l'identité numérique afin d'explorer comment l'utilisation des systèmes numériques pouvait renforcer

760 000

La technologie sur téléphone portable a permis de recueillir les données de plus de 760 000 réfugiés Rohingyas au Bangladesh avec les coordonnées GPS des abris des familles. Cela a conduit à des réponses mieux coordonnées et ciblées en matière de protection et d'aide vitale.

l'inclusion et l'autonomisation, et contribuer à atteindre l'ODD 16.9 visant à garantir une identité juridique à tous d'ici à 2030.

Étant donné que près de 85 pour cent des réfugiés vivent dans des pays en développement et que plus de la moitié des déplacés le sont depuis plus de quatre ans, les interventions humanitaires doivent être complétées par une réponse à plus long terme dans le secteur du développement, notamment dans le domaine de la gestion des données. La Banque mondiale et le HCR se sont associés pour créer un centre commun de données sur les déplacements

forcés afin d'améliorer les statistiques sur les personnes déplacées de force, les apatrides et les communautés d'accueil. Le centre vise à contribuer à une réponse mieux informée et plus durable face aux déplacements forcés, impliquant une approche coordonnée entre les acteurs de l'humanitaire et du développement. Il s'appuie sur le rôle du HCR comme institution de référence en matière de données sur les réfugiés et intègre l'expertise analytique et l'expérience de la Banque mondiale dans l'aide aux gouvernements pour améliorer leurs capacités en matière de statistiques.

DOMAINES D'INTERVENTION

PRINCIPALES RÉALISATIONS

ENVIRONNEMENT DE PROTECTION FAVORABLE

AMÉLIORER OU MAINTENIR LA QUALITÉ DE L'ENREGISTREMENT ET DU PROFILAGE. EN 2017, LE HCR :

Améliorer le logiciel d'enregistrement et de gestion des dossiers

A déployé son dernier logiciel d'enregistrement et de gestion des dossiers, *proGres in Partnership (proGres v4)*, dans 25 opérations en 2017, en organisant des ateliers régionaux en Europe de l'Ouest et dans les Amériques.

Améliorer la gestion de l'identité

A déployé BIMS dans 17 opérations, poursuivant la mise en œuvre d'une identité unique pour les personnes relevant de sa compétence.

A déployé l'outil global de distribution au Burundi, à Djibouti et au Kenya, lequel vérifie l'identité biométrique du bénéficiaire par rapport au document attestant ses droits avant que les partenaires du PAM distribuent l'aide.

En collaboration avec le PAM, le HCR a élaboré un addendum sur le partage mondial des données pour étudier le partage des données biographiques et biométriques et assurer l'interopérabilité entre les systèmes PRIMES du HCR et SCOPE du PAM.

A aidé l'Ouganda et le Rwanda à renforcer les systèmes de gestion de l'identité pour l'enregistrement et la distribution de l'aide en utilisant ses outils et ses processus.

A initié des discussions concernant des soumissions en ligne avec plusieurs États de réinstallation et a lancé des consultations sur l'élaboration d'un système standard de transfert des données depuis la base de données centrale du HCR, permettant le transfert automatisé et sécurisé des données aux États dans le cadre des soumissions pour la réinstallation.

A autorisé l'accès de l'OIM au Kenya à la vérification biométrique des réfugiés au point de traitement des départs pour la réinstallation.

Apporter un soutien aux activités d'enregistrement sur le terrain

A massivement investi dans la préparation à l'enregistrement dans les situations d'urgence, le renforcement des capacités et la réponse, en organisant sa troisième session de formation sur l'enregistrement dans les situations d'urgence.

A facilité des formations institutionnelles sur l'enregistrement dans les situations d'urgence et déployé 7 experts en Angola, au Bangladesh et en Ouganda pour soutenir les activités d'enregistrement.

A fourni du matériel pour l'enregistrement en puisant dans ses stocks pour soutenir les urgences et a effectué des activités de vérification sur le terrain.

A facilité un atelier pilote sur les méthodes stratégiques d'enregistrement auprès de 11 opérations en Asie et Pacifique, afin de renforcer l'accès des personnes relevant de la compétence du HCR à l'enregistrement et à la gestion de l'identité, ainsi que la conduite de ces activités.

A rédigé une politique et des instructions sur la gestion de l'identité et l'enregistrement.

A créé un manuel contenant des modèles et des documents types, ainsi que des outils de planification et de mise en œuvre pour les exercices de vérification. Il contenait un outil complet pour l'élaboration de rapports et de surveillance pour analyser l'efficacité des activités de vérification de la qualité et l'utilisation des données.

Identifier les besoins des personnes relevant de la compétence du HCR



Une employée du HCR conseille des enfants réfugiés séparés de leurs familles parmi les nouveaux arrivants dans le camp de Nayapara au Bangladesh.

Le HCR applique une approche communautaire pour protéger les personnes relevant de sa compétence comme celles ayant des besoins spécifiques. L'organisation met l'accent sur une communication claire et sur la transparence, la participation et l'inclusion, le retour d'informations et la réponse, ainsi que le perfectionnement professionnel et l'adaptation comme éléments essentiels. La protection axée sur une approche communautaire permet aux communautés d'exercer leurs droits dans la dignité et la sécurité. Par exemple, en 2017, le soutien à des centres communautaires répondant aux besoins de divers groupes et l'exécution de programmes par des volontaires de proximité, en coopération avec des partenaires, faisaient partie des initiatives menées par le HCR dans le cadre de son approche communautaire.

Le HCR a élaboré et mis en œuvre une série d'initiatives communautaires mettant l'accent sur l'amélioration de la protection des personnes handicapées. Ces initiatives comprenaient des actions visant à renforcer les capacités des prestataires

de services, en particulier celles d'offrir des services inclusifs. Ce travail a permis de réduire les obstacles rencontrés par les personnes handicapées et âgées pour accéder aux services, tout en améliorant leur capacité de participer à des activités communautaires. Dans d'autres situations, l'organisation a travaillé en partenariat avec les organisations locales travaillant dans le domaine du handicap sur des projets de rééducation et de développement pour des enfants handicapés.

Les enfants représentent plus de la moitié des réfugiés dans le monde, contre seulement 31 pour cent de l'ensemble de la population mondiale, et ils sont affectés de manière disproportionnée par les déplacements forcés. En 2017, le HCR a renforcé son programme de protection des enfants, des adolescents et des jeunes en mettant l'accent sur leur inclusion dans les systèmes de protection nationaux, en continuant d'appliquer le principe de « l'intérêt supérieur de l'enfant », ainsi qu'en améliorant les approches communautaires pour la protection des enfants et les programmes destinés aux jeunes, ainsi que

les programmes destinés aux adolescents et aux jeunes dans les contextes de déplacement forcé.

L'application du principe de l'intérêt supérieur de l'enfant a également constitué une priorité stratégique globale pour le HCR. Après avoir consulté diverses parties prenantes, le HCR a révisé ses «Principes directeurs relatifs à la détermination de l'intérêt supérieur de l'enfant».

S'appuyant sur les résultats des consultations mondiales des jeunes réfugiés menées en 2016, le HCR a mis davantage l'accent sur les programmes destinés aux adolescents et aux jeunes. En 2017, l'organisation a créé un groupe

consultatif mondial de jeunes, composé de 15 jeunes délégués âgés de 18 à 25 ans. Ces délégués ont présenté des recommandations pour l'élaboration du pacte mondial sur les réfugiés lors du Dialogue du Haut Commissaire sur les défis de protection en décembre 2017. Prenant acte du fait que les jeunes sont les futurs responsables des réponses mondiales aux déplacements, l'organisation a investi dans des activités de renforcement des capacités axées sur les jeunes. Celles-ci ont notamment consisté à offrir à certains jeunes l'accès à des programmes spécialisés de formation et à encourager leur implication dans des initiatives communautaires de proximité.



Donnez-nous la chance de construire un avenir meilleur, déclarent de jeunes réfugiés

Plus d'une douzaine de jeunes délégués de pays aussi divers que la République islamique d'Iran, l'Iraq et le Soudan du Sud ont participé à une réunion de haut niveau à Genève en décembre 2017. 500 représentants de gouvernements, d'autorités locales, de la société civile, d'entreprises privées, d'universités, d'organisations internationales et d'institutions financières se sont réunis pour le 10^{ème} Dialogue annuel du Haut Commissaire sur les défis de protection en décembre 2017. Ce forum de deux jours a donné aux jeunes réfugiés l'opportunité de s'adresser aux décideurs politiques et de partager leurs points de vue et leurs expériences, en particulier sur l'importance de l'accès à l'éducation pour les jeunes réfugiés.

Certains délégués ont souligné l'importance de donner aux jeunes réfugiés la possibilité de participer aux décisions qui affecteront leur vie et, parmi eux, Safia Ibrahimkhel, 25 ans, une réfugiée afghane qui est née et a grandi au Pakistan. « Je ne m'exprime pas seulement en tant que jeune, mais aussi en tant que réfugiée », explique-t-elle. « Les jeunes réfugiés et les femmes... devraient avoir la possibilité de participer à la prise de décisions... nous avons la capacité, nous avons le potentiel... nous sommes intelligents, et nous avons le pouvoir d'apporter un changement positif dans le monde ».



Safia Ibrahimkhel, 25 ans, une réfugiée afghane née au Pakistan, a participé en tant que déléguée des jeunes au Dialogue du Haut Commissaire sur les défis de protection.



Les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenre et intersexuées (LGBTI) déplacées de force constituent un autre groupe de population exposé à des risques accrus de discrimination et de violence. Le HCR a poursuivi l'élaboration d'orientations pour veiller à ce que les LGBTI bénéficient d'un accès sûr, digne et équitable à la protection, à l'assistance et à des solutions. En 2017,

l'organisation a renforcé ses efforts visant à protéger les personnes LGBTI relevant de sa compétence en dispensant des formations pour sensibiliser le personnel à leurs besoins spécifiques. L'organisation a également dispensé un programme d'apprentissage intensif sur les LGBTI dans trois endroits, bénéficiant à un total de 62 employés de 37 pays et qui a conduit à l'élaboration de plans d'action pour

renforcer la protection des LGBTI dans chacune de ces opérations. Ces plans d'actions comprenaient : l'amélioration des conditions d'accueil des LGBTI grâce à des actions de sensibilisation du personnel, des partenaires et des interprètes ; la création de lieux sûrs ; la sensibilisation et le plaidoyer auprès des communautés déplacées et des autorités locales pour le respect des droits des personnes LGBTI et la mise en place de mécanismes d'orientation et de réseaux pour échanger sur les pratiques et les outils de protection.

Compte tenu de la sensibilité du traitement des questions liées aux LGBTI dans certains pays d'asile, le HCR a mis l'accent sur l'intégration de la réponse de protection pour les personnes LGBTI dans les services existants. Certains pays ont également créé des réseaux et des systèmes de référents constitués de personnel formé

pour répondre aux besoins spécifiques des personnes LGBTI, notamment une identification sûre et l'orientation des cas à risques. Dans certains pays, les partenariats avec des organisations LGBTI locales ont été élargis et des formations sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre ont également été développées pour inclure les partenaires. Dans d'autres pays, le HCR a coopéré avec des groupes LGBTI pour partager les meilleures pratiques soutenant les personnes LGBTI. L'organisation a également publié un rapport sur les pratiques exemplaires en matière d'égalité des genres dans ses activités auprès des réfugiés syriens au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Ce rapport comprenait une partie décrivant les bonnes pratiques pour travailler avec des personnes LGBTI dans ce contexte.



DOMAINES D'INTERVENTION

PRINCIPALES RÉALISATIONS

AUTONOMISATION ET AUTOSUFFISANCE DES COMMUNAUTÉS

RENFORCER ET DÉVELOPPER LA MOBILISATION COMMUNAUTAIRE. EN 2017, LE HCR :

Renforcer les capacités de concevoir, mettre en œuvre, surveiller et évaluer des programmes de protection et d'assistance, en collaboration étroite avec les personnes relevant de la compétence du HCR

A déployé des programmes d'apprentissage de la protection communautaire ciblant en particulier l'Afrique de l'Ouest, l'Europe de l'Est et l'Europe du Sud.

A transmis des connaissances, des compétences et des ressources pratiques à 46 employés afin qu'ils soient en mesure d'appliquer une approche communautaire efficace de la protection dans leurs opérations.

Renforcer l'approche participative du HCR et les mécanismes de redevabilité envers les populations affectées

A piloté le cadre et les instructions opérationnelles en matière de redevabilité envers les populations affectées (APP) et les a intégrés dans plusieurs programmes d'apprentissage, ainsi que dans la politique actualisée en matière d'âge, de genre et de diversité (AGD) qui sera publiée en 2018.

A aidé 11 pays à élaborer et à mettre en œuvre des mécanismes de redevabilité.

A développé des ressources de formation dans le domaine de l'APP et les a intégrées dans les programmes nouveaux et existants de formation à la protection.

BESOINS ET SERVICES ESSENTIELS

RENFORCER LES SERVICES POUR LES PERSONNES AYANT DES BESOINS SPÉCIFIQUES. EN 2017, LE HCR :

Renforcer les capacités de réponse aux besoins spécifiques des personnes LGBTI relevant de la compétence du HCR

A organisé une « formation de formateurs » sur la protection des LGBTI pour 12 employés issus de 5 régions et du siège.

A dispensé près de 350 sessions de formation sur la manière de travailler avec des personnes LGBTI relevant de sa compétence. La formation a été dispensée par 22 employés du HCR, formateurs qualifiés dans ce domaine.

A encouragé les bonnes pratiques pour répondre aux besoins des personnes LGBTI en dispensant un programme de formation spécialisé à 3 cohortes et en mettant en place une communauté de praticiens en ligne. Cette communauté a contribué à faciliter l'apprentissage entre pairs grâce à des échanges d'idées entre travailleurs humanitaires et employés chargés de la protection dans le monde entier.

A partagé les bonnes pratiques provenant du terrain, telles que les approches sûres de l'identification des personnes LGBTI relevant de sa compétence; la création de lieux sûrs; la mise en place de mécanismes d'orientation; l'inclusion et la participation des personnes LGBTI dans les évaluations et la fourniture d'un soutien médical et psychosocial adéquat.

Renforcer les capacités de réponse aux besoins spécifiques des personnes handicapées

A développé un programme d'apprentissage en ligne pour le personnel travaillant auprès des personnes handicapées dans les situations de déplacement forcé afin de mieux comprendre et promouvoir une approche basée sur les droits dans le travail auprès des personnes handicapées et d'améliorer leur accessibilité et leur pleine participation et inclusion dans les services fournis par le HCR.

SÉCURITÉ FACE À LA VIOLENCE ET L'EXPLOITATION

RENFORCER LA PROTECTION DES ENFANTS. EN 2017, LE HCR :

Renforcer les programmes destinés aux adolescents et aux jeunes

A soutenu 31 projets initiés par des jeunes, dans le cadre du fonds du HCR pour l'initiative des jeunes.

A mis en œuvre des projets dans 22 pays, dont 14 conçus explicitement pour favoriser la promotion de l'égalité des genres dans la prévention et la réponse aux violences sexuelles et de genre.

Renforcer la réponse en matière de protection des enfants dans les situations d'urgence

A déployé du personnel spécialisé en matière de protection de l'enfance dans 14 opérations à travers le monde, ce qui représente un total de 108 mois d'expertise.

A formé plus de 300 employés et partenaires, fonctionnaires gouvernementaux et bénévoles réfugiés sur les droits de l'enfant, ainsi que sur la prévention et la réponse en matière de protection de l'enfance.

A soutenu la mise en œuvre de procédures de détermination de l'intérêt supérieur de l'enfant, notamment en Ouganda et en République islamique d'Iran, et pour intensifier rapidement la réponse en matière de protection de l'enfance au Bangladesh.

Renforcer les capacités en matière de protection de l'enfance

A élaboré et diffusé des outils opérationnels, notamment des résumés thématiques sur la protection de l'enfance et organisé 2 ateliers régionaux sur les programmes d'apprentissage à la protection de l'enfance, auxquels ont participé 43 employés du HCR dans les Amériques et en Afrique de l'Ouest.

A organisé des formations au niveau global, régional et national, y compris une session de formation conjointement avec *Save the Children* sur la protection de l'enfance et l'éducation dans les situations de réfugiés, qui s'est tenue au Kenya.

Promouvoir l'égalité des genres

Dans le cadre de son approche en matière d'âge, de genre et de diversité (AGD), le HCR a réalisé des progrès pour promouvoir l'égalité des genres et la mettre en œuvre dans ses activités. En 2017, l'organisation a finalisé des actions essentielles ciblant les

femmes et les jeunes filles relevant de sa compétence, qui seront intégrées dans la politique actualisée en matière d'âge, de genre et de diversité dont la publication est prévue en 2018. Le HCR a également commencé à développer et à renforcer son système de référents pour les questions

de genre, conformément au plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-SWAP). À cet effet, l'organisation a élaboré et dispensé un programme d'apprentissage sur l'égalité des genres, initié un programme d'apprentissage en ligne sur l'égalité des genres, et élaboré des lignes directrices pour promouvoir l'application d'une politique actualisée en matière d'âge, de genre et de diversité.

En outre, le HCR a continué de renforcer son approche communautaire qui vise à encourager la participation des femmes à la prise de décisions. Dans ce cadre, l'organisation a régulièrement organisé des réunions sur le terrain avec des femmes et des jeunes filles pour améliorer la communication et effectuer des

évaluations participatives des besoins. Le HCR a continué d'assurer l'inclusion des femmes et des jeunes filles dans les processus de prise de décisions ainsi que l'enregistrement individuel des femmes. L'organisation a également mené des actions visant à prévenir et à répondre aux violences sexuelles et de genre (voir le chapitre *Apporter une aide vitale*). Malgré les progrès importants réalisés en 2017, des défis et des obstacles subsistaient pour parvenir à l'égalité, surtout en raison d'attitudes sociétales souvent difficiles à changer. Les progrès pour surmonter ce défi sont lents car les croyances et les attentes sont profondément ancrées dans la société et nécessitent souvent des changements progressifs.

DOMAINES D'INTERVENTION

PRINCIPALES RÉALISATIONS

AUTONOMISATION ET AUTOSUFFISANCE DES COMMUNAUTÉS

SOUTENIR ET RENFORCER LES CAPACITÉS ET LES CONNAISSANCES SUR L'ÉGALITÉ DES GENRES. EN 2017, LE HCR :

Élaborer et mettre en œuvre une politique relative à l'égalité des genres

A consolidé son travail pour mettre à jour ses engagements à l'égard des femmes réfugiées et les a intégrés dans l'actualisation de sa politique en matière d'âge, de genre et de diversité.

Développer et mettre en œuvre des orientations et des bonnes pratiques en matière d'égalité des genres

A commencé à travailler sur l'élaboration de lignes directrices en matière d'égalité des genres pour soutenir la mise en œuvre d'une politique actualisée en matière d'âge, de genre et de diversité dont la publication est prévue pour 2018.

A publié le rapport 2016 sur la prise en compte de l'âge, du genre et de la diversité.

A effectué des recherches, documenté et publié des pratiques exemplaires en matière d'égalité des genres dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord.

A effectué un examen des pratiques exemplaires en matière d'égalité des genres en Asie.

Renforcer les capacités du personnel du HCR en matière d'égalité des genres

A réalisé des enquêtes et identifié les besoins d'apprentissage pour identifier des référents pour les questions de genre.

A lancé un programme pilote d'apprentissage en matière d'égalité des genres pour les référents pour les questions de genre en octobre 2017.

A continué de travailler et d'élaborer le programme d'apprentissage en ligne sur l'égalité des genres qui sera lancé en 2018.

Fournir une expertise technique en matière d'égalité des genres

A aidé un certain nombre de pays à renforcer leurs efforts en matière d'égalité des genres par le biais des référents pour les questions de genre issus de la première cohorte ayant suivi le programme d'apprentissage à l'égalité des genres. Les référents pour les questions de genre provenant de divers pays comme l'Afghanistan, le Maroc, le Rwanda et la République-Unie de Tanzanie se sont réunis pour travailler au renforcement des programmes d'égalité des genres dans leurs pays.

METTRE FIN À L'APATRIDIE



« Un apatride ne peut pas posséder de biens. Je me sens rabaissé et déshonoré par la situation dans laquelle je me trouve. »

Shaame Hamisi, 55 ans, communauté Pemba, Kenya.

L'apatridie est un problème créé par l'homme qui a des conséquences désastreuses, comme l'ont récemment montré les violences et les abus qui ont conduit des centaines de milliers de Rohingyas à trouver refuge au Bangladesh. Avec une volonté politique suffisante et le soutien des États, des millions de personnes dans le monde pourraient acquérir une nationalité et permettre que leurs enfants ne naissent pas apatrides. En obtenant une nationalité, les apatrides du monde entier bénéficieraient de l'accès complet à leurs droits fondamentaux et jouiraient d'un sentiment d'appartenance. La campagne du HCR #J'Appartiens (#IBelong) visant à mettre fin à l'apatridie d'ici à 2024 énonce des mesures concrètes pour aider les États à résoudre ce problème.

Atteindre des solutions

Au cours des trois dernières années, plusieurs États et organisations régionales ont renforcé leur détermination à mettre fin à l'apatridie en adhérant aux conventions sur l'apatridie, en adoptant des lois et des

procédures pour faciliter l'acquisition d'une nationalité ou en appliquant des procédures de détermination de l'apatridie permettant d'identifier et de protéger les apatrides. En 2017, le Burkina Faso et le Luxembourg ont adhéré à la Convention de 1961 sur la réduction des cas d'apatridie, portant à 70 le nombre d'États parties à cette Convention. Par ailleurs, le Chili et Haïti ont pris des mesures en vue d'adhérer à cette Convention pendant l'année.

Grâce au soutien technique du HCR, plusieurs États ont renforcé leurs lois sur la nationalité afin de contribuer à prévenir et à réduire les cas d'apatridie. Madagascar et la Sierra Leone ont amendé leurs lois sur la nationalité pour permettre aux mères de transmettre leur nationalité à leurs enfants sur un pied d'égalité avec les pères. Quatre autres États — le Libéria, la Somalie, le Soudan et le Togo—sont aussi en train de revoir leur législation à cet égard. Malgré ces évolutions positives, 25 pays dans le monde continuent d'avoir ce type de discrimination liée au genre dans leurs lois sur la nationalité.

En 2017, le HCR a aidé quelques 56 500 personnes apatrides dans 29 pays à acquérir ou confirmer leur nationalité.

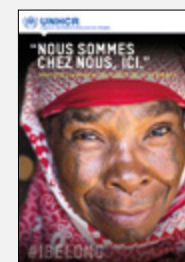
Le partenariat du HCR avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a conduit à l'adoption d'un plan d'action juridiquement contraignant pour l'élimination de l'apatridie, le « Plan d'action de Banjul de la CEDEAO pour l'éradication de l'apatridie 2017-2024 ». Grâce au soutien du HCR, la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL) a adopté

une déclaration ministérielle et un plan d'action qui ouvriront la voie à d'importantes réformes dans les États membres de la CIRGL. En s'appuyant sur leur collaboration existante, le HCR et la Ligue arabe sont parvenus à l'adoption d'une déclaration sur l'égalité hommes-femmes en matière de droits à la nationalité.

© HCR/Roger Arnold



Julieta Metambili Rashid fait partie des milliers de Makonde qui ont obtenu la nationalité kenyane après des années d'apatridie.



Minorités apatrides : les Makonde du Kenya obtiennent une nationalité, ce qui met fin à leur existence d'apatrides

Les Makonde, originaires du Mozambique, vivent au Kenya depuis les années 1930. Mais bien que de nombreuses familles Makonde vivent au Kenya depuis une période antérieure à l'indépendance de ce pays en 1963, elles ne sont pas reconnues comme citoyens kenyans. Dépourvues de cartes d'identité, elles ont souvent dû se battre pour gagner leur vie, n'ont pas pu voyager, posséder de biens ou obtenir des certificats de naissance et de mariage. Leur apatridie a été transmise d'une génération à l'autre, et les enfants Makonde n'ont pas pu obtenir de diplômes à l'école ou demander des bourses. Toutefois, après des années de lobbying, l'avenir des Makonde et d'autres minorités apatrides au Kenya s'est éclairci quand, en 2017, le Président a publié une directive visant à les reconnaître comme la 43^{ème} tribu kenyane, permettant ainsi leur enregistrement en tant que citoyens kenyans.

« Ma vie a changé depuis que je possède une carte d'identité » raconte Julieta, qui fait partie des milliers de Makonde qui se sont vus délivrer des documents d'identité et la nationalité kenyane après des années d'apatridie.

La reconnaissance des Makonde par le gouvernement suscite l'espoir que la situation puisse changer pour d'autres ethnies minoritaires au Kenya qui demeurent apatrides et pour les millions d'autres personnes dépourvues de nationalité dans le monde. Beaucoup de ces personnes apatrides appartiennent à une minorité ethnique, religieuse ou linguistique dans des pays où elles vivent, souvent depuis des générations.

Le HCR a publié un rapport sur les minorités apatrides intitulé « 'Nous sommes chez nous, ici.' Minorités apatrides en quête de citoyenneté », à l'occasion du 3^{ème} anniversaire de la campagne du HCR #J'Appartiens. Ses conclusions soulignent le besoin crucial des minorités de bénéficier du droit à une nationalité.



Renforcer les partenariats pour mettre fin à l'apatridie

Un certain nombre d'États, engagés en tant qu'« Amis de la campagne #J'Appartiens », ont pris des mesures pour résoudre l'apatridie, en faisant du plaidoyer ou en adoptant des résolutions du Conseil des droits de l'homme relatives à la nationalité et à l'apatridie. Après le lancement, en décembre 2016, d'une campagne HCR-UNICEF conjointe sur le droit de chaque enfant à une nationalité qui visait à sensibiliser et à combattre le problème caché de l'apatridie des enfants, une dizaine de pays ont adopté des stratégies communes dans le domaine de l'apatridie en 2017. Dans le cadre de l'initiative ID4D, le HCR a collaboré avec la Banque mondiale sur des principes d'identification des apatrides. Ces principes visaient à soutenir la mise en œuvre de l'ODD 16.9

qui appelle les États à garantir à tous une identité juridique, notamment grâce à l'enregistrement des naissances, d'ici à 2030.

Ces partenariats stratégiques, parmi d'autres, seront essentiels pour mobiliser des soutiens en faveur d'un événement de haut niveau qui se tiendra sur l'apatridie en 2019 – à mi-parcours de la campagne #J'Appartiens lancée sur 10 ans. Lors de cet événement, il est prévu que les progrès réalisés soient examinés et que de nouvelles promesses soient encouragées pour prévenir et réduire davantage les cas d'apatridie d'ici à 2024.

Le HCR s'est également efforcé d'améliorer le recueil de données sur l'apatridie dans le monde. En 2017, quatre nouvelles études ont été réalisées. Trente autres ont été commandées en vue d'améliorer les informations qualitatives sur les apatrides.

En 2017, des données sur les apatrides étaient communiquées par 75 pays.



Soutien des Ambassadeurs de bonne volonté du HCR

Les Ambassadeurs de bonne volonté aident à sensibiliser à l'importance de sauvegarder les droits fondamentaux, en prêtant leur voix lors des campagnes du HCR. Emi Mahmoud, poète et activiste, engagée aux côtés du HCR, a attiré l'attention sur la campagne #J'Appartiens en récitant un poème en slam pour célébrer le 3ème anniversaire de cette campagne et le lancement d'un nouveau rapport du HCR sur l'apatridie.

« Qu'est-ce qui fait une personne? Est-ce que ce sont les choses que nous perdons, la façon de nous effondrer, la façon de tomber comme si c'était la première et la dernière fois à chaque fois? »

— Emi Mahmoud, sympathisante du HCR



La sympathisante du HCR Emi Mahmoud lors d'une représentation à l'occasion du 3ème anniversaire de la campagne #J'Appartiens à Amsterdam aux Pays-Bas.

© HCR/Nino Kurovski

DOMAINES D'INTERVENTION

PRINCIPALES RÉALISATIONS

ENVIRONNEMENT DE PROTECTION FAVORABLE

ÉLABORER OU RENFORCER LES LOIS ET LES POLITIQUES. EN 2017, LE HCR :

Promouvoir la réforme des lois, des politiques et des procédures en matière de nationalité afin de combler les lacunes susceptibles d'engendrer des situations d'apatridie et de permettre aux apatrides d'acquiescer une nationalité, et fournir des conseils techniques aux gouvernements dans ce domaine

A fourni des conseils techniques et des recommandations concernant les lois sur la nationalité à 47 pays, afin de soutenir les réformes juridiques nécessaires à la prévention et à la réduction des cas d'apatridie.

S'est félicité de l'adoption de procédures visant à faciliter la naturalisation des apatrides au Brésil, au Costa Rica et en Équateur.

Plaider pour l'introduction ou l'amélioration des procédures de détermination de l'apatridie et fournir des conseils techniques aux gouvernements dans ce domaine

A soutenu le Brésil et la Bulgarie pour la mise en place de procédures de détermination de l'apatridie.

Plaider pour l'élimination de la discrimination liée au genre dans les lois sur la nationalité et fournir des conseils techniques aux gouvernements dans ce domaine

A fourni des conseils techniques à Madagascar et au Sierra Leone pour introduire des réformes législatives visant à éliminer la discrimination liée au genre dans les lois sur la nationalité.

A soutenu la déclaration finale de la première Conférence arabe sur les bonnes pratiques et les opportunités régionales en vue de renforcer les droits à la nationalité des femmes, qui s'est tenue en octobre 2017.

ADHÉRER, RATIFIER OU RENFORCER LES INSTRUMENTS INTERNATIONAUX ET RÉGIONAUX. EN 2017, LE HCR :

Promouvoir l'adhésion à la Convention de 1954 relative au statut des apatrides et à la Convention de 1961 sur la réduction des cas d'apatridie

A soutenu le Burkina Faso et le Luxembourg dans leur adhésion à la Convention de 1961.

A coopéré avec les États membres de la CEDEAO qui ont adopté le plan d'action de Banjul pour l'éradication de l'apatridie. Le plan d'action comprend des mesures pour l'adhésion des États qui ne sont pas encore parties aux conventions sur l'apatridie d'ici à 2024.

A soutenu les États membres de la CIRGL qui ont adopté un « Plan d'action de la Conférence internationale de la région des Grands Lacs (CIRGL) sur l'éradication de l'apatridie 2017-2019 » en octobre 2017. Le plan d'action comprend des étapes pour l'adhésion des États qui ne sont pas encore parties aux conventions sur l'apatridie.

PROCESSUS ÉQUITABLE DE PROTECTION ET ÉTABLISSEMENT DE DOCUMENTS

AMÉLIORER L'IDENTIFICATION DES APATRIDES. EN 2017, LE HCR :

Soutenir les exercices d'identification/enregistrement et les études pour améliorer les connaissances sur le nombre d'apatrides, leur situation et les solutions possibles

A mené 4 études de pays en Autriche, au Kazakhstan, au Kirghizistan et en Zambie, en coopération avec des partenaires, pour recueillir des informations qualitatives sur les populations apatrides.

A soutenu 30 États et 2 régions – l'Afrique de l'Est et l'Europe de l'Ouest – pour la réalisation d'études qualitatives sur l'apatridie dont certaines comprennent une dimension quantitative.

Plaider et offrir des conseils techniques pour améliorer les statistiques sur les apatrides

A communiqué des données statistiques sur 75 pays.

SOLUTIONS DURABLES

RÉDUIRE DAVANTAGE LES CAS D'APATRIDIE. EN 2017, LE HCR :

Aider les apatrides et les personnes sans nationalité déterminée à acquiescer une nationalité ou à confirmer leur nationalité

A aidé 56 500 apatrides à acquiescer une nationalité ou à confirmer la leur.

Élaborer et mettre en œuvre des stratégies pour remédier aux situations d'apatridie prolongées

A guidé des opérations pour inclure l'apatridie dans 18 stratégies de solutions pluriannuelles afin de remédier aux situations d'apatridie prolongées.

Offrir des formations et des conseils techniques aux fonctionnaires gouvernementaux sur les mesures de réduction de l'apatridie, notamment sur l'acquisition de la nationalité par les apatrides ou la confirmation de leur nationalité par les personnes sans nationalité déterminée

A dispensé 2 cours spécialisés sur l'apatridie à l'Institut international de droit humanitaire de San Remo, en Italie, l'un en anglais et l'autre en arabe, et a soutenu un cours spécialisé à l'Université de Tilburg aux Pays-Bas.

A dispensé 6 sessions de formations sur la prévention de l'apatridie en Afrique du Sud, en Afrique de l'Ouest (en portugais), dans des pays francophones d'Afrique, ainsi que dans les Amériques et en Europe.

A formé des députés en Namibie, en Afrique du Sud et au Swaziland.

S'ENGAGER DANS LES SITUATIONS DE DÉPLACEMENT INTERNE



Faiza (au centre, en violet), 31 ans, originaire du village de Manono dans la province de Tanganyika, en République démocratique du Congo, est assise parmi un groupe de femmes congolaises qui ont installé un site pour déplacés internes dans l'école primaire EP Moni à Kalemie.

En 2017, deux États supplémentaires ont adhéré à la Convention de l'Union africaine sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique – connue sous le nom de Convention de Kampala. Cela porte à 27 le nombre d'États parties parmi les 55 États membres de l'Union africaine.

Selon l'Observatoire des situations de déplacement interne (IDMC), environ 40 millions de personnes étaient déplacées à l'intérieur de leur propre pays fin 2017, soit une diminution par rapport aux 40,3 millions de 2016. En tant que responsable ou co-responsable au niveau global de trois groupes sectoriels – protection, abris, coordination et gestion des camps (CCCM) – le HCR joue un rôle majeur dans la réponse aux déplacements internes. Face au niveau toujours élevé de déplacement et conformément à l'Agenda 2030 pour les objectifs de développement durable, en particulier l'engagement de « ne pas faire de laissés-pour-compte », le HCR a encouragé et soutenu les actions visant à réduire les déplacements et à donner aux déplacés internes les moyens de parvenir à des solutions à l'échelle nationale, régionale et globale.

L'engagement du HCR dans les situations de déplacement interne est devenu plus prévisible grâce à la mise en œuvre de nouvelles lignes directrices adoptées en 2016 dans ce domaine. En 2017, 90 pour cent des interventions opérationnelles du HCR étaient conformes à « l'empreinte

des déplacés internes » (« IDP Footprint ») énoncée dans ces orientations. Le HCR a démontré son leadership en matière de protection dans les États affectés par des conflits actifs comme la République centrafricaine, l'Iraq et la Syrie. Pendant toute l'année, l'organisation et ses partenaires ont fait le point sur leurs expériences opérationnelles dans les zones de conflit actif dans le cadre de tables rondes, notamment une table ronde organisée conjointement avec le CICR sur le caractère civil et humanitaire des sites et des installations, et une table ronde sur la coordination civile et militaire en matière de protection qui a conduit à l'adoption d'une série de bonnes pratiques pour les opérations sur le terrain.

Le HCR a coopéré avec les gouvernements nationaux pour les aider à élaborer et à mettre en œuvre des lois et des politiques visant à sauvegarder les droits et à trouver des solutions pour les personnes déplacées à l'intérieur des frontières de leur propre pays. En collaboration avec le Rapporteur spécial sur les droits de l'homme des personnes déplacées dans leur propre pays, le HCR a mené des activités de renforcement des capacités, fourni des

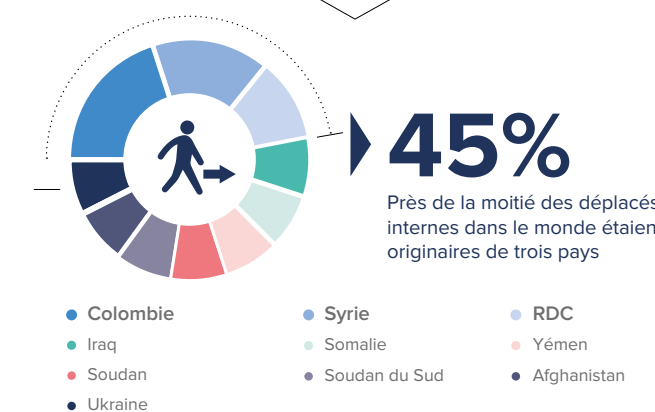
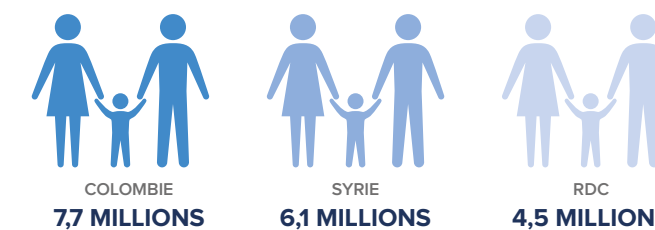
conseils techniques aux États et plaidé pour la mise en conformité des lois et politiques nationales avec les Principes directeurs relatifs au déplacement de personnes à l'intérieur de leur propre pays. Ces efforts ont permis de parvenir à des évolutions positives des législations et des politiques relatives aux déplacés internes dans dix opérations différentes, en particulier en Afghanistan, en Géorgie, au Honduras, au Mali, au Niger, en Somalie et en Ukraine.

Afin de remplir ses engagements dans le cadre du Grand compromis, le HCR a mis l'accent sur la réduction des situations de déplacement prolongées dans des conditions de sécurité et de dignité. En 2017, 4,2 millions de déplacés internes sont retournés dans leurs localités d'origine, un nombre inférieur à celui de 2016

(6,5 millions) toutefois considérablement plus élevé qu'en 2015 (2,3 millions). Cependant, beaucoup de retours ont eu lieu vers des zones dangereuses, ce qui ne constitue pas une solution durable au sens de la définition du HCR. Dans ces conditions, les opérations du HCR ont assuré un suivi de protection et fourni des informations aux communautés à risque, notamment lors des retours vers Mossoul en Iraq.

Les solutions requièrent des données factuelles solides. En 2017, le HCR a soutenu la mise en œuvre d'un cadre interorganisations pour des solutions durables en faveur des déplacés internes.

LES 10 PRINCIPALES OPÉRATIONS DE DÉPLACÉS INTERNES | 2017



L'organisation a également encouragé l'implication de diverses parties prenantes dans le recueil de données en travaillant sur un rapport technique contenant des statistiques sur les déplacés internes pour des commissions statistiques nationales. Par exemple, le HCR a œuvré pour des solutions en faveur des déplacés internes en Honduras en aidant le Gouvernement à enregistrer les foyers abandonnés par les déplacés internes et à assurer la restitution finale des biens grâce à des actions de renforcement des capacités dans le domaine des systèmes de données en matière de propriété foncière.

Renforcer l'engagement du HCR dans les situations de déplacement interne

Dans ses Orientations stratégiques pour la période de 2017 à 2021, le HCR s'est engagé à travailler plus systématiquement sur tous les aspects du déplacement, notamment par un engagement plus ferme et plus prévisible dans les situations de déplacement interne. En septembre 2017, l'organisation a effectué une révision de ses opérations dans les situations de déplacement interne, suite à laquelle le Haut Commissaire a désigné un Conseiller spécial sur le déplacement interne. Le rôle du Conseiller spécial a consisté à coordonner la mise en œuvre des recommandations issues de la révision, avec le soutien d'une équipe spécialisée au siège.

La révision recommandait des transformations dans le travail du HCR auprès des déplacés internes, portant sur la préparation et la réponse aux situations d'urgence, le désengagement et les solutions. Elle appelait aussi à des modifications fondamentales des procédures, des pratiques, des capacités et de la culture institutionnelle au sein du HCR, avec un accent fort sur le renforcement de l'exécution des programmes sur le terrain.

En octobre 2017, le Conseiller spécial a travaillé en collaboration avec l'opération du HCR en République démocratique du Congo (RDC) pour assurer une réponse plus automatique et plus solide à la déclaration du niveau de situation d'urgence le plus élevé (déclaration de situation d'urgence de niveau 3 à l'échelle du système). Cela a consisté notamment à piloter de nouvelles méthodes de gestion des données relatives aux déplacés internes, en coopération avec l'OIM. Lors d'une mission aux Philippines en décembre 2017, le Conseiller spécial a souligné la nécessité pour le HCR de développer sa stratégie opérationnelle et de collaborer avec les institutions nationales et les acteurs locaux afin de faciliter leur engagement responsable à l'avenir.

Le groupe sectoriel global chargé de la protection et ses équipes ont effectué 15 missions sur le terrain pour soutenir neuf pays en 2017, notamment dans le cadre d'urgences de niveau 3 à l'échelle du système selon l'IASC et dans le cadre d'urgences de niveau 2 selon le HCR.

Groupe sectoriel global chargé de la protection

Le groupe sectoriel global chargé de la protection (GPC), dirigé par le HCR, a travaillé dans le cadre des mécanismes de coordination établis au niveau global et sur le terrain. En 2017, le HCR a dirigé 25 des 35 groupes sectoriels activés au niveau des pays et autres mécanismes interorganisations de coordination des questions de protection dans le monde. Cinq groupes sectoriels nationaux chargés de la protection ont été codirigés avec un partenaire gouvernemental ou une organisation des Nations Unies et neuf autres ont été co-facilités par des ONG internationales comme le Conseil danois pour les réfugiés, le Conseil norvégien pour les réfugiés (NRC) et IRC. Le GPC coopère étroitement avec le FNUAP, l'UNICEF, le Service de la lutte anti-mines des Nations Unies et NRC, qui ont des responsabilités spécifiques concernant respectivement les violences basées sur le genre, la protection de l'enfance, la lutte anti-mines et le logement, les terres et les biens.

S'appuyant sur son cadre stratégique pour la période 2016 à 2019, le GPC a renforcé les approches innovantes en matière de protection, comme les aides en espèces, la gestion de l'information et les médias sociaux. Faisant écho aux recommandations sur la manière dont la protection fonctionne dans le contexte de l'action humanitaire, contenues dans la «révision indépendante systémique de la protection dans le contexte de l'action humanitaire», le GPC a lancé une étude préliminaire pour un laboratoire d'innovation en matière de protection. Les conclusions de l'étude recommandaient de créer un laboratoire au sein du GPC. Le laboratoire d'innovation en matière de protection devrait être créé en 2018 et contribuera à identifier et intensifier des processus innovants face aux défis de protection.

Guidé par sa cellule de révision des opérations, le GPC a renforcé les capacités des groupes sectoriels nationaux, en particulier par un soutien en matière de coordination et de plaidoyer, l'élaboration de stratégies de protection, la fourniture de conseils sur la conception et la mise en œuvre des programmes, ainsi que des formations. Tout au long de l'année, le GPC a attiré l'attention sur les causes et les conséquences des violations du droit international humanitaire dans les situations de famine. Le groupe a également souligné la vision limitée de la réponse humanitaire en matière de sécurité alimentaire et de nutrition en RDC (centrée sur la situation au Kasai), au Nigéria, en Somalie, au Soudan du Sud et au Yémen.

Dans le cadre de ses efforts destinés à assurer une approche cohérente et globale de la protection, le GPC a réalisé un examen annuel des pratiques préconisant de mettre la protection au centre des actions. Le rapport, publié en février 2017, décrit les bonnes pratiques issues de six opérations et énonce des recommandations détaillées pour les coordinateurs humanitaires et les équipes humanitaires des pays. L'équipe de travail a lancé un apprentissage en ligne sur l'intégration de la protection.

Le GPC a également amélioré la gestion de l'information, notamment les informations fournies sur le site internet du groupe sectoriel, afin de soutenir les réponses basées sur des données d'observation et permettant le déploiement de personnels de renfort.



Groupe sectoriel global chargé de la coordination et de la gestion des camps

Le groupe sectoriel global CCCM a continué d'élaborer des normes et des politiques globales, de renforcer les capacités de préparation et de réponse aux situations d'urgence et de fournir un soutien opérationnel aux plateformes de coordination CCCM nationales pour leur permettre d'assumer leurs fonctions essentielles. Des représentants du groupe sectoriel se sont rendus dans certains pays pour recueillir des enseignements tirés de la mise en œuvre de l'initiative en matière de déplacement urbain et de la politique d'alternative aux camps, tandis que d'autres membres du groupe sectoriel ont élaboré des orientations sur la façon d'adapter les approches de gestion des camps à divers contextes opérationnels. Le conseil consultatif stratégique du groupe

Groupe sectoriel global chargé des abris

Le groupe sectoriel global chargé des abris (GSC) est codirigé par le HCR dans les situations d'urgences liées à des conflits et par la FICR en cas de catastrophe naturelle. En 2017, le HCR a dirigé 12 groupes sectoriels et en a codirigé 1 sur les 28 groupes sectoriels chargés des abris activés au niveau des pays. Le HCR a soutenu la coordination de 417 partenaires fournissant des abris et des produits non alimentaires à plus de 8 millions de personnes.

Afin de faciliter la coordination sectorielle à l'échelle nationale et mondiale, le HCR a accueilli l'atelier annuel de coordination du GSC – qui a regroupé 122 participants de 38 organisations différentes – ainsi qu'une réunion de ce groupe, offrant ainsi un lieu de discussion permettant aux équipes de coordination et aux partenaires du GSC de partager leurs meilleures pratiques et d'élaborer des outils et des méthodologies.

sectoriel global CCCM a été renouvelé; ACTED, le Conseil danois pour les réfugiés, NRC et la Fédération luthérienne mondiale sont demeurés membres.

Les organisations partenaires du groupe sectoriel global CCCM ont répondu à des urgences majeures à la demande du Coordinateur des secours d'urgence des Nations Unies et lorsque l'ampleur de la crise dépassait les capacités d'intervention des autorités nationales. Le groupe sectoriel a également élaboré une nouvelle stratégie sur cinq ans pour la période de 2017 à 2021 mettant l'accent sur une gestion et une coordination des camps axées sur l'être humain, la prise en compte des informations et des retours dans les réponses, le soutien stratégique et inclusif, la collaboration avec les autres groupes sectoriels et partenaires et les réponses adaptées au but poursuivi.



En 2017, le HCR a effectué neuf missions de terrain en matière de CCCM au soutien de six pays, pour un total de 385 jours, y compris pour co-activer le groupe sectoriel CCCM en Somalie.

Afin d'améliorer les capacités de coordination sur le terrain, le HCR, dans le cadre du GSC, a co-dirigé avec la FICR deux sessions de formation sur la coordination humanitaire en matière d'abris.

Le GSC a révisé sa précédente stratégie quinquennale avant qu'elle s'achève en 2017 afin d'éclairer l'élaboration de sa nouvelle stratégie pour la période de 2018 à 2022. Cette nouvelle stratégie guide les actions des partenaires du groupe sectoriel pour soutenir les personnes affectées par les crises, les aider à vivre dans des abris et des installations sûrs, dignes et adéquats, grâce à des actions de coordination, de plaidoyer et de soutien pour renforcer les capacités de réponse. La contribution au processus de révision des standards SPHÈRE fait partie des réalisations les plus importantes du GSC et du HCR au cours des derniers mois de l'année 2017.



Le groupe sectoriel chargé des abris a apporté un appui aux groupes sectoriels nationaux pour un total de 306 jours de mission sur place et de 313 jours de soutien à distance auprès de 12 groupes sectoriels au niveau des pays dirigés par le HCR.

RÉPONDRE AUX DÉPLACEMENTS CAUSÉS PAR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LES CATASTROPHES



Maryama Yassin Mohamed, déplacée interne au Somaliland, a été contrainte de déménager dans le district de Wajaale avec sa famille à cause de la sécheresse.

L'Observatoire des situations de déplacement interne (IDMC) estimait qu'en 2017 plus de 18,8 millions de déplacements liés à des catastrophes avaient été enregistrés dans 135 pays ou territoires. Les effets des changements climatiques et des catastrophes ont continué d'aggraver des situations déjà précaires et d'alimenter des conflits liés à l'épuisement des ressources.



En 2017, la priorité du HCR a consisté à encourager des solutions normatives, à promouvoir la cohérence des politiques et à élaborer des outils pour soutenir les réponses nationales, notamment dans les domaines du changement climatique, de la réduction des risques de catastrophe, des droits humains et du transfert planifié. Dans un rapport sur le changement climatique, les catastrophes et les déplacements humains, le HCR a souligné la nécessité d'une approche globale de l'organisation pour répondre aux déplacements liés au changement climatique et aux catastrophes. En avril 2017, le HCR a publié des considérations juridiques concernant les personnes fuyant les pays affectés par des conflits et la famine dans un document

intitulé « Considérations juridiques concernant la protection des personnes fuyant les pays affectés par les conflits et la famine ». Ce document réaffirmait la pertinence et analysait l'applicabilité des définitions d'un réfugié énoncées par les instruments internationaux et régionaux comme la Convention de l'OUA de 1969. L'organisation a également soutenu l'élaboration d'une résolution du Conseil des droits de l'homme sur les droits de l'homme, les changements climatiques, les migrants et les personnes déplacées d'un pays à l'autre, qui a été adoptée en juin 2017.

Le HCR a continué de soutenir les organes de coordination établis en 2016, comme la Plateforme sur les déplacements liés aux

catastrophes, en élaborant notamment un guide avec NRC et l'OIM pour mettre en œuvre les dispositions relatives aux déplacements liés aux catastrophes contenues dans le Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe. L'organisation a également apporté un soutien technique et politique à la CCNUCC, en tant que membre du groupe de travail sur les déplacements du Mécanisme international de Varsovie relatif aux pertes et préjudices liés aux incidences des changements climatiques, créé par la COP21 à Paris en 2016 pour élaborer des recommandations sur des approches permettant de discuter, minimiser et répondre aux déplacements liés aux changements climatiques.

Apporter une aide vitale



Des réfugiés Rohingyas originaires du Myanmar franchissent la rivière Naf à bord de radeaux de fortune, en direction des camps de réfugiés de Teknaf, au Bangladesh.

Avec 71,4 millions de personnes relevant de la compétence du HCR en 2017, le HCR et ses partenaires ont répondu aux besoins des réfugiés, des déplacés internes et des apatrides dans le contexte d'urgences complexes multiples et simultanées, ainsi que de conflits prolongés.

Fin 2017, plus de 30 opérations du HCR répondaient à 13 urgences à grande échelle, dont notamment six nouvelles urgences déclarées en Angola, au Bangladesh, en République démocratique du Congo (RDC), en République du Congo, en Libye, en Zambie et pour la situation

vénuélienne. L'organisation a par conséquent déployé l'ensemble de ses capacités de préparation et de réponse aux situations d'urgence dans le cadre de sa nouvelle politique de préparation et de réponse aux situations d'urgence publiée en juillet 2017. Afin de mieux protéger et assister les personnes relevant de sa compétence dès le début d'une urgence, le HCR a augmenté ses activités opérationnelles et leur coordination dans les pays connaissant des situations de déplacement nouvelles ou en phase de détérioration. Le HCR a également renforcé

sa réponse en déployant du personnel qualifié dans le secteur de la protection et de la coordination et dans des domaines techniques comme l'enregistrement, la prévention et la réponse aux violences sexuelles et de genre, les abris, la santé, l'eau, l'assainissement et l'hygiène (WASH).

Dans l'esprit du Cadre d'action global pour les réfugiés (CRRF), le HCR a mis l'accent sur la fourniture d'un soutien global pour répondre aux besoins immédiats des personnes relevant de sa compétence et de leurs communautés d'accueil, ainsi que sur le lien entre la réponse et les solutions mis en place dès le début d'une urgence. Conformément aux engagements pris dans le cadre du Grand compromis, le

HCR a collaboré avec les autorités locales, les communautés et les partenaires pour améliorer la préparation aux situations d'urgence, notamment en renforçant ses aides en espèces et en aidant les personnes à satisfaire leurs besoins essentiels dans le domaine des abris, de la santé, de la nutrition, de la nourriture et du secteur WASH.

Ce chapitre présente la réponse du HCR aux urgences en 2017 et la recherche et l'emploi de pratiques innovantes. Il souligne les progrès réalisés et les défis auxquels l'organisation a été confrontée pour fournir une assistance vitale aux personnes relevant de sa compétence dans le cadre d'urgences multiples et simultanées.

Se préparer aux situations d'urgence

Au cours des trois dernières années, le HCR a renforcé ses capacités de préparation aux situations d'urgence, en investissant dans une réponse plus rapide et plus efficace basée sur une évaluation solide des risques. Les efforts ont notamment porté sur la collaboration avec les partenaires locaux — gouvernements, société civile et autres parties prenantes — afin de se préparer aux afflux de personnes déplacées par des conflits et de répondre à leurs besoins immédiats (voir le chapitre *Élargir les partenariats*).

La préparation aux situations d'urgence nécessite de mener des évaluations pour étudier la possibilité de recourir à des aides en espèces, de pré-positionner des articles de secours essentiels et d'offrir une formation à la préparation aux situations d'urgence aux acteurs locaux. Le HCR a poursuivi son investissement dans l'analyse des risques et a collaboré avec d'autres organisations, notamment dans le cadre de sessions globales régulières d'«analyse prospective» organisées par le groupe de référence du Comité permanent interorganisations (IASC) sur les risques, l'alerte précoce et la préparation aux situations d'urgence.

Le HCR a utilisé HALEP, la liste d'alerte pour la préparation aux situations d'urgence, pour aider les opérations à évaluer leurs capacités de réponse à une situation d'urgence et a mis d'autres mesures en place. La nouvelle politique du HCR en situation d'urgence a rendu HALEP obligatoire pour les opérations à risque moyen et élevé et a encouragé l'appui ciblé du Siège pour la préparation aux situations d'urgence. Des sessions de formation ont renforcé les capacités de plus de 1350 employés et partenaires en matière de préparation et de réponse, notamment pour évaluer les risques, améliorer les plans de préparation et augmenter les capacités de réponse locales.

Le HCR a amélioré sa coordination, en particulier dans les situations de réfugiés, et a continué d'explorer les moyens d'impliquer les acteurs du développement plus tôt dans les réponses aux situations d'urgence. Des initiatives en matière de conseils techniques et de renforcement des capacités ont également été menées au cours de l'année 2017 à l'attention du personnel du HCR, des partenaires et des représentants des gouvernements des pays d'accueil, conformément au modèle de coordination pour les réfugiés. Des planifications et des analyses régionales communes ainsi que des stratégies nationales de protection et de solutions pour les déplacés internes et les réfugiés ont également été élaborées sous la direction des coordinateurs régionaux pour les réfugiés.

En 2017, le HCR a publié cinq plans régionaux de réponse pour les réfugiés (RRP), couvrant 19 pays. Ces plans ont été élaborés en partenariat avec les gouvernements des pays d'accueil, des agences des Nations Unies, des ONG internationales et les principaux intervenants locaux. En 2017, deux nouveaux coordinateurs régionaux pour les réfugiés—chargés de diriger la planification opérationnelle et la mobilisation des ressources—ont été nommés pour couvrir les situations burundaise et sud-soudanaise. Le HCR a également étendu le mandat des coordinateurs régionaux pour les réfugiés pour les situations nigériane et syrienne. De plus, un exercice de planification des interventions d'urgence pour la RDC a été effectué afin d'améliorer la préparation pour l'activation d'un plan régional de réponse pour les réfugiés en 2018.

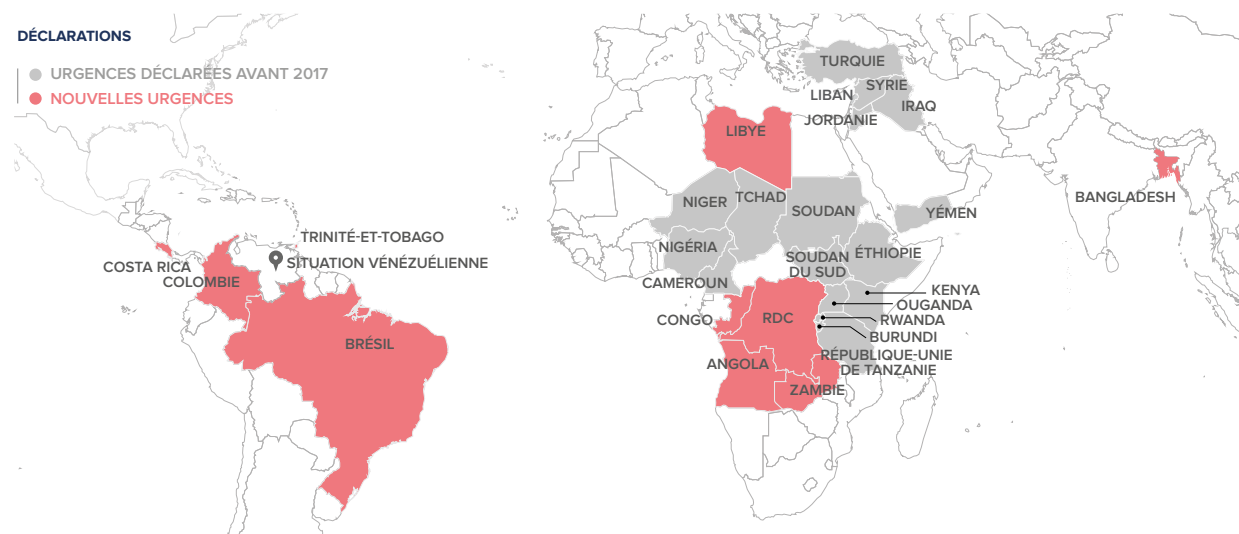
Les RRP fournissent une présentation globale des besoins identifiés et de l'impact sur les communautés hôtes ainsi que des besoins opérationnels, stratégiques et financiers. En 2017, cinq RRP ont été élaborés, impliquant plus de 540 partenaires dans 19 pays. Un total de 7,4 milliards de dollars était sollicité pour répondre aux besoins. Avec 3,5 milliards de dollars reçus, le niveau de financement représentait 48 pour cent.

PRÉPARATION ET RÉPONSE AUX SITUATIONS D'URGENCE



DÉCLARATIONS

- URGENCES DÉCLARÉES AVANT 2017
- NOUVELLES URGENCES



249 PERSONNELS D'URGENCE DÉPLOYÉS

110 DÉPLOIEMENTS PAR LES 18 PARTENAIRES DE RÉSERVE*

1350 PERSONNELS DU HCR ET DE SES PARTENAIRES FORMÉS À LA PRÉPARATION ET À LA RÉPONSE AUX URGENCES

PARTENAIRES DE RÉSERVE

*Les 18 accords du HCR avec les partenaires de réserve permettent de déployer du personnel d'urgence qualifié, par exemple dans le secteur de la coordination, de l'enregistrement et des abris

L'Agence suédoise pour la protection civile (MSB) | L'Agence fédérale allemande de secours technique (THW) | CANADEM | Centres pour le contrôle et la prévention des maladies, États-Unis d'Amérique | La Commission des Casques blancs, Argentine | Le Conseil danois pour les réfugiés | Le Conseil norvégien pour les réfugiés (NRC) | La Direction de la protection civile et de la planification en cas d'urgence, Norvège (DSB) | L'Agence suisse pour le développement et la coopération (SDC) | Dutch Surge Support Water (précédemment Netherlands Enterprise Agency) | Emergency.lu, Ministère des Affaires étrangères, Luxembourg | La Fondation Veolia Environnement | IMMAP | International Humanitarian Partnership | Irish Aid | Le Ministère du développement international, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (DFID) | RedR Australie | Save the Children Norvège



Mieux se préparer et mieux répondre aux besoins des personnes déplacées dans les situations d'urgence: la nouvelle politique du HCR

En juillet 2017, le HCR a publié sa nouvelle **Politique sur la préparation et la réponse aux situations d'urgence**, qui fixe le cadre de ses efforts visant à mieux se préparer et à mieux répondre aux besoins des personnes déplacées dans les situations d'urgence. Cette politique est fondée sur les Orientations stratégiques du HCR pour la période 2017 à 2021 et sur les enseignements tirés des urgences récentes à travers le monde. Elle reflète également le rôle du HCR dans la mise en œuvre récente du CRRF.

La politique du HCR introduit **trois niveaux d'urgence**, avec des rôles clairement définis en matière de responsabilité et de coordination.

Le niveau d'urgence 1 met l'accent sur les mesures proactives de préparation. Il déclenche des mesures de préparation à une éventuelle crise humanitaire, notamment des missions de préparation et un appui financier, matériel et humain.

Le niveau d'urgence 2 est déclenché lorsqu'une opération nécessite un appui et des ressources supplémentaires de la part du Siège du HCR afin de répondre efficacement et en temps voulu.

Le niveau d'urgence 3 s'applique à une situation dans laquelle l'ampleur, le rythme d'évolution, la complexité ou les répercussions de la crise dépassent les capacités existantes de réponse de l'opération présente dans le pays. Une urgence de Niveau 3 nécessite une réponse globale impliquant l'ensemble du HCR.



Les urgences humanitaires de niveau 3 à l'échelle du système de l'IASC sont déclarées par le Coordinateur de l'aide d'urgence des Nations Unies. Dans ces cas, le HCR :

- Est responsable des groupes sectoriels de la protection, des abris, et de la coordination et gestion des camps (CCCM) lorsqu'il s'agit de déplacements internes liés à des conflits.
- Détermine ses interventions et assume la responsabilité des groupes sectoriels au cas-par-cas dans des contextes de déplacement interne causés par des catastrophes naturelles.



10 670 tonnes d'articles de secours, d'une valeur de 55,3 millions de dollars ont été distribuées à 1,2 million de personnes relevant de la compétence du HCR dans 31 opérations à travers le monde.

Répondre aux urgences

Conformément à sa nouvelle politique sur la préparation et la réponse aux situations d'urgence, le HCR a effectué 359 déploiements d'urgence en 2017, en fournissant 31881 jours d'appui en personnel aux opérations sur le terrain, grâce notamment au redéploiement de personnel depuis d'autres opérations et depuis le Siège. Des équipes polyvalentes ont assuré une réponse d'urgence globale et des partenaires de réserve ont fourni un appui essentiel, à travers notamment 110 déploiements de personnel, principalement vers le Bangladesh, le Soudan du Sud et l'Ouganda.

Le HCR a pré-positionné ses articles de secours essentiels dans sept entrepôts répartis dans le monde : en Afrique, en Europe et au Moyen-Orient. Cela lui permet de fournir des articles de secours essentiels à tout moment à 600 000 personnes déplacées dans différents endroits par voie aérienne, terrestre ou maritime. La simplification des règles pour la passation des marchés en cas d'urgence a également facilité l'achat de produits à l'échelle locale et régionale.

© HCR/Roger Arnold



Des milliers de réfugiés Rohingyas récemment arrivés franchissent la frontière près du village d'Anzuman Para, Palong Khali, au Bangladesh.

Réponse à la crise des réfugiés Rohingyas

Entre août et décembre 2017, près de 655 000 réfugiés ont fui au Bangladesh en provenance de l'État rakhine au Myanmar pour échapper à des violences ciblées et à des violations graves des droits de l'homme. Ils ont rejoint les plus de 276 000 réfugiés du Myanmar qui avaient fui au Bangladesh les années précédentes (voir le résumé régional *Asie et Pacifique*).

En réponse à cette situation d'urgence, le HCR a fourni des services essentiels dans les domaines de la protection, des abris, de l'eau, de l'assainissement, de la santé et de la nutrition et a également offert des services d'appui aux survivants de violences sexuelles et de genre (SGBV).

APERÇU

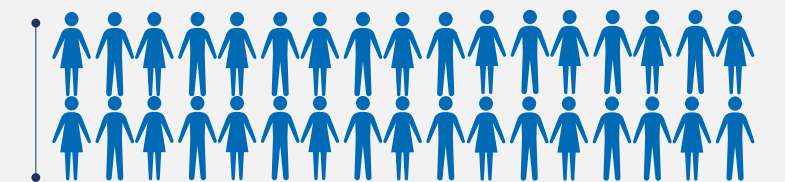
AOÛT 2017

DÉCEMBRE 2017



31 MILLIONS DE DOLLARS

Récoltés par le secteur privé et ses six partenaires nationaux pour la crise d'urgence des réfugiés Rohingyas au Bangladesh



1 = 10 000 RÉFUGIÉS

En partenariat avec le Gouvernement, le HCR a élaboré et mis en œuvre un système numérique de recueil des données s'appuyant sur une approche innovante d'enregistrement des ménages. Ce système a permis au HCR et à ses partenaires de connaître la taille et la composition des ménages, leur localisation et leurs besoins de protection. Les familles réfugiées dans le camp de Kutupalong — connu sous le nom de site d'expansion Kutupalong-Balukhali — et dans les installations environnantes, n'ont pas eu besoin de faire la queue pour se faire connaître du HCR, grâce à une application sur smartphone qui a permis au personnel de recueillir des données abri par abri. Plus de 175 000 familles réfugiées originaires du Myanmar ont été enregistrées et se sont vues délivrer des documents. Les données recueillies ont aussi été

utilisées pour simplifier et vérifier l'identité des réfugiés avant la distribution d'articles de secours essentiels. Les données globales de l'exercice ont également été partagées avec les partenaires pour améliorer la planification et la programmation concrètes et assurer des interventions de protection en temps utile pour les réfugiés ayant besoin d'un soutien.

En outre, le HCR et ses partenaires ont construit le site d'expansion Kutupalong-Balukhali en cinq mois à peine, et plus de 40 000 abris ont été installés depuis le début de la crise. En collaboration avec ses partenaires, l'organisation a fourni rapidement des services WASH conformes aux normes dans la plupart des installations pendant la phase d'urgence et s'est assuré de la durabilité de ses interventions.

Intervenir dans des contextes sécuritaires à haut risque

Le HCR a protégé et assisté des personnes forcées de fuir leur foyer dans des contextes sécuritaires complexes et à haut risque. En Afghanistan, en Iraq, en Somalie, au Soudan du Sud, en République arabe syrienne (Syrie) et au Yémen, des mesures de sécurité ont été cruciales pour protéger le personnel et leur permettre de continuer de fournir une aide vitale aux réfugiés tout en recherchant des solutions.

En 2017, le personnel de sécurité du HCR a géré plus de 400 incidents. Des conseillers en matière de sécurité ont

fait partie des équipes polyvalentes déployées vers les situations d'urgence, chargés en particulier de l'accès aux personnes déplacées et des systèmes adéquats de gestion de la sécurité. Le HCR a appliqué le cadre de la criticité des programmes — une politique commune du système des Nations Unies qui donne des principes directeurs pour déterminer les niveaux des risques de sécurité acceptables pour les programmes et les activités mis en œuvre par le personnel des Nations Unies — afin d'évaluer comment fournir un soutien adéquat aux personnes relevant de sa compétence dans des contextes à haut risque.



Soutien de l'Ambassadeur de bonne volonté

Grâce à des activités très variées, les personnalités engagées aux côtés du HCR illustrent la capacité de l'organisation à intervenir de façon efficace et en temps voulu en fournissant un soutien vital aux personnes déplacées. Les rencontres de l'Ambassadeur de bonne volonté Jung Woo-sung avec des réfugiés Rohingyas au Bangladesh ont, par exemple, contribué à mettre en évidence les besoins et les défis immenses de la réponse d'urgence. Par ailleurs, la visite de l'Ambassadrice de bonne volonté Helena Christensen à des personnes âgées déplacées par le conflit dans l'est de l'Ukraine a attiré l'attention sur le rôle central que le HCR a joué en fournissant des abris à certaines personnes parmi les plus vulnérables dans la région.



L'Ambassadeur de bonne volonté du HCR, Jung Woo-sung, rencontre des réfugiés Rohingyas au Bangladesh.

© HCR/Jordi Miras

DOMAINES D'INTERVENTION

PRINCIPALES RÉALISATIONS

PRÉPARATION ET RÉPONSE AUX SITUATIONS D'URGENCE

RENFORCER LA CAPACITÉ ET L'EFFICACITÉ DES RÉPONSES AUX SITUATIONS D'URGENCE. EN 2017, LE HCR :

Améliorer la préparation aux situations d'urgence

A introduit dans le cadre de sa nouvelle Politique sur la préparation et la réponse aux situations d'urgence une réponse spécialisée pour le niveau d'urgence 1 qui déclenche des activités de préparation aux situations d'urgence.

A organisé 10 missions de préparation intensive, pour évaluer et établir un ordre de priorité parmi les interventions locales et nationales de préparation aux situations d'urgence.

A utilisé la liste HALEP dans 90 opérations afin d'évaluer leur état de préparation en cas de déplacements et élaboré 33 plans d'urgence pour les réfugiés.

Renforcer les capacités en matière de préparation et de réponse aux situations d'urgence, de sécurité et de gestion de la chaîne d'approvisionnement

A formé plus de 850 personnes à la préparation et à la réponse aux situations d'urgence à travers 3 ateliers sur la gestion des urgences, 2 programmes d'encadrement d'une équipe d'urgence, 1 programme d'encadrement supérieur en cas d'urgence, 11 sessions de formation avec mise en situation d'urgence, 2 sessions de formation à la gestion des urgences, 1 session de formation sur la gestion des informations dans les situations d'urgence, 1 session de formation sur l'enregistrement dans les situations d'urgence et 5 séances d'initiation à la réponse du HCR aux situations d'urgence.

A formé plus de 500 personnes originaires de 28 pays via son centre régional pour la préparation aux situations d'urgence (e-Centre) à Bangkok, qui a organisé 19 ateliers et formations. Les participants comprenaient des partenaires régionaux, nationaux et locaux, ainsi que des employés du HCR.

A formé 600 personnes à la sécurité en organisant des programmes d'apprentissage à la gestion de la sécurité, des ateliers pour les conseillers en charge de la sécurité sur le terrain, des exercices de gestion de la sécurité, des ateliers sur la gestion des risques de sécurité et un programme visant à renforcer la sensibilisation des femmes à la sécurité.

A formé 2 500 personnes sur la gestion de la chaîne d'approvisionnement notamment dans les situations d'urgence.

A continué de tester des approches innovantes, en mettant l'accent sur sa responsabilité envers les personnes relevant de sa compétence, ainsi que les évaluations participatives et la communication avec les communautés.

Déployer des équipes de réserve pour coordonner, préparer et répondre aux urgences

A assuré le déploiement vers des situations d'urgence en s'appuyant sur des accords avec 18 partenaires de réserve, ainsi que sur ses capacités internes. Ses capacités internes comprenaient l'équipe de réserve des services d'urgence du HCR, le fichier d'urgence des cadres, son équipe de réponse d'urgence et les fichiers techniques incluant des spécialistes de l'approvisionnement, des ressources humaines, de l'administration, des finances et des programmes.

A déployé 359 employés du HCR et des partenaires de réserve vers des urgences en 72 heures pour travailler au sein d'équipes polyvalentes dans le cadre de 25 opérations.

Renforcer les partenariats interorganisations et stratégiques

A poursuivi sa collaboration avec le groupe des directeurs des programmes d'urgence de l'IASC, le groupe de référence sur le risque, l'alerte précoce et la préparation, ainsi qu'avec le groupe de travail des Nations Unies sur la gestion des crises.

A participé activement et contribué aux forums interorganisations sur la sécurité, notamment les groupes de travail, les groupes de pilotage du réseau interorganisations de gestion de la sécurité et le Système de gestion de la sécurité des Nations Unies.

Améliorer l'élaboration de politiques

A publié sa nouvelle Politique sur la préparation et la réponse aux situations d'urgence et l'a intégrée dans les programmes d'apprentissage. L'organisation a mis à jour son Manuel des situations d'urgence (en anglais et en français) pour refléter les changements de la nouvelle politique.

A effectué un examen en temps réel de la réponse d'urgence en Angola et intégré les enseignements tirés dans les programmes de formation et les activités en cours.

Conformément au devoir de protection du personnel dans les lieux d'affectation à haut risque, l'organisation a élaboré un dispositif d'appui pour le bien-être du personnel.

DOMAINES D'INTERVENTION

PRINCIPALES RÉALISATIONS

PRÉPARATION ET RÉPONSE AUX SITUATIONS D'URGENCE

RENFORCER LA CAPACITÉ ET L'EFFICACITÉ DES RÉPONSES AUX SITUATIONS D'URGENCE. EN 2017, LE HCR :

Renforcer la gestion de la sécurité dans la culture de l'organisation

- A continuellement évalué les opérations afin de veiller à ce que des mesures adéquates d'atténuation des risques soient mises en place et a géré 404 incidents de sécurité.
- A effectué 62 missions d'appui en 588 jours, notamment en Angola, au Bangladesh, en Iraq, en Ouganda et au Zimbabwe.
- A poursuivi sa campagne visant à réduire les accidents de la route et formé plus de 50 formateurs pour améliorer la sensibilisation.
- A élaboré des lignes directrices sur la criticité des programmes pour garantir la conduite de programmes efficaces dans des contextes à haut risque.
- A formé 15 femmes (sur la sécurité et le bien-être du personnel) pour mener une formation de sensibilisation à la sécurité des femmes à l'échelle globale.

OPTIMISER LA GESTION GLOBALE DES APPROVISIONNEMENTS POUR UNE DISTRIBUTION EFFICACE. EN 2017, LE HCR :

Optimiser la chaîne d'approvisionnement pour la livraison d'abris et d'articles de secours essentiels dans les situations d'urgence

- A entretenu sa capacité à livrer des articles de secours à 600 000 personnes dans des situations d'urgence simultanées grâce au système de stock global.
- A distribué 10 670 tonnes d'articles de secours essentiels depuis ses stocks globaux à 31 opérations d'urgence grâce à 31 ponts aériens, ainsi que par transport maritime et terrestre.
- A amélioré le système de stock global en créant un nouvel entrepôt en Ouganda et en signant 72 nouveaux accords-cadres avec des fournisseurs.
- A effectué 21 missions d'appui à l'approvisionnement dans des opérations d'urgence et révisé les règles pour la passation des marchés ainsi que le nouveau guide pratique local pour la passation des marchés.
- A soutenu 23 opérations pour le développement et la mise en œuvre d'aides en espèces, d'études de marché, d'outils et de conseils.

PRÉVENIR, ATTÉNUER ET RÉPONDRE AUX VIOLENCES SEXUELLES ET DE GENRE



Des femmes brésiliennes et vénézuéliennes réalisent une peinture murale pendant la campagne des 16 jours d'activisme contre les violences sexuelles et de genre.

Que ce soit la principale cause de leur déplacement ou un risque important au cours de leur fuite, les hommes, les femmes et les enfants sont trop souvent exposés au risque d'être victimes de violences sexuelles et de genre (SGBV) et d'autres formes d'abus comme l'exploitation et l'enlèvement. Les SGBV demeurent une préoccupation de protection essentielle pour le HCR. Elles ont des conséquences dévastatrices et à long terme pour les personnes déplacées qui les subissent et, si les femmes et les jeunes filles sont plus exposées à ces violences, elles affectent également les hommes et les garçons.

Assurer des programmes de lutte contre les violences sexuelles et de genre dans les situations d'urgence

En 2017, le HCR a déployé des administrateurs chargés de la protection spécialisés dans le domaine de la lutte contre les SGBV dans les situations

d'urgence dans 11 opérations, pour 60 mois au total, dans le cadre de l'initiative « Safe from the start ». Les évaluations réalisées lors du suivi de ces déploiements ont montré que les opérations du HCR avaient augmenté leurs activités multisectorielles de prise en charge des SGBV et élargi la couverture géographique des programmes de lutte contre ces violences. Le risque de SGBV était par conséquent atténué et l'accès à des services de qualité pour les survivants était amélioré.

En 2017, 41 stagiaires originaires d'Afrique et de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord ont complété un programme d'apprentissage sur la prévention et la réponse aux SGBV. Cela a contribué à augmenter les capacités du HCR en personnels pour dispenser des formations pour les réfugiés et les organisations partenaires.

En 2017, le HCR a réalisé des progrès importants pour lutter contre les violences sexuelles et de genre en renforçant le soutien apporté aux survivants dans 33 situations de réfugiés et quatre situations de déplacés internes à travers le monde.



Aides en espèces et programmes de lutte contre les violences sexuelles et de genre

En 2017, le HCR a réalisé des études en Équateur, au Liban et au Maroc pour mieux comprendre comment optimiser l'utilisation des aides en espèces pour atteindre les objectifs de protection. Les conclusions serviront à élaborer des directives pour la programmation des aides en espèces afin de prévenir, d'atténuer et de répondre aux SGBV.

De plus, le HCR s'est efforcé d'augmenter la proportion de femmes parmi les bénéficiaires directs des aides en espèces. En particulier, des survivants et des personnes exposées au risque de SGBV ont reçu des aides en espèces au Congo, en RDC et au Maroc, parallèlement à d'autres formes d'assistance comme des conseils et des moyens de subsistance.

Innover pour protéger

Le HCR et ses partenaires ont continué de piloter des projets innovants et multisectoriels visant à améliorer la protection des femmes et des jeunes filles contre les SGBV dans différents contextes. Ces projets ont identifié les approches les plus efficaces et mis en lumière des moyens prometteurs de lutte contre les SGBV.

En 2017, 10 projets multisectoriels ont été mis en œuvre dans neuf pays. Focalisés sur les risques de SGBV, ils ont mis l'accent sur quatre situations dans lesquelles ces

violences étaient le plus susceptibles de se produire, notamment lorsque les opportunités de subsistance sont limitées, lorsqu'il n'y a pas d'accès sûr à l'énergie pour cuisiner, ainsi que lorsque l'accès la technologie est réduit ou que les niveaux d'éclairage sont insuffisants la nuit.

Gardant cela à l'esprit, le HCR pilote des projets qui offrent aux communautés réfugiées l'accès à des sources d'énergie alternative au Rwanda et en République-Unie de Tanzanie afin de réduire le risque de SGBV lié au ramassage du bois de chauffage.



Grâce à l'utilisation du gaz de pétrole liquéfié, un projet réduit les risques de violences sexuelles et de genre à l'égard des femmes et des enfants en République-Unie de Tanzanie

C'est aux femmes et aux jeunes filles qu'incombent le ramassage du bois de chauffage et la cuisine dans la plupart des situations de réfugiés. Ce travail est dur et il peut être dangereux. Dans les camps de la République-Unie de Tanzanie, les femmes et les jeunes filles peuvent marcher 10 kilomètres pour ramasser du bois de chauffage et nombreuses ont été victimes d'agressions sexuelles alors qu'elles effectuaient cette tâche.

Pour répondre à ce problème, le HCR a piloté un projet basé sur l'utilisation du gaz de pétrole liquéfié (GPL) qui offre non seulement une autre source de combustible aux réfugiés mais contribue aussi à assurer leur protection. Un kit GPL comprend une bonbonne pleine de GPL, un brûleur et un allumeur. Grâce à ce projet, le nombre de femmes et de jeunes filles obligées de ramasser du bois de chauffage est passé de 92 pour cent à 30 pour cent. Face au succès de ce projet, il a suscité d'autres demandes, et le HCR réfléchit à la façon de développer l'accès au GPL à l'ensemble des camps en 2018.

« Le gaz nous aide beaucoup. J'avais l'habitude de ramasser du bois de chauffage dès six heures du matin et j'étais toujours en retard à l'école. Maintenant, j'arrive à l'heure à l'école »

— Frida Nehebawayo, réfugiée burundaise en République-Unie de Tanzanie



Frida Nehebawayo, réfugiée burundaise de 17 ans, attend que sa bonbonne de GPL soit rechargée dans le camp de Nyarugusu en République-Unie de Tanzanie.

© HCR/Georgina Goodwin

Améliorer l'efficacité de la gestion des données

En 2017, le HCR a mis en œuvre le Système de gestion des informations sur la violence basée sur le genre (GBVIMS), une initiative interorganisations permettant aux acteurs humanitaires de recueillir, stocker, analyser et partager des données sur les incidents de SGBV de manière sûre, efficace, cohérente et coordonnée. Des données de meilleure qualité peuvent contribuer à éclairer la prise de décisions afin d'améliorer *in fine* la prévention et les soins

fournis aux survivants. L'initiative GBVIMS a renforcé le recueil et la gestion sûre des données sur les incidents de SGBV et les évolutions dans plusieurs opérations, notamment dans le contexte de la réponse en Syrie.

En 2017, l'initiative GBVIMS a élaboré des « lignes directrices interorganisations pour la gestion des cas de violence basée sur le genre », qui ont été utilisées pour renforcer les capacités en vue d'améliorer la qualité de la gestion des cas de violence.

Fin 2017, l'initiative GBVIMS était opérationnelle dans 14 pays.



Crise syrienne : tortures sexuelles et viols généralisés à l'égard des hommes et jeunes garçons

Détenu durant la guerre en Syrie, son pays d'origine, Tarek a été confiné dans une cellule sans lumière pendant un mois avec 80 personnes – mais ce fut loin d'être le pire qu'il a enduré. Nus, ils étaient suspendus par les mains la nuit, torturés avec de l'électricité sur leurs parties génitales et violés collectivement par leurs ravisseurs. « Ils rentraient dans la cellule pour nous violer, mais il faisait noir – on ne les voyait pas. Tout ce qu'on entendait, c'était des gens qui disaient 'Stop! Arrête!' Je pensais que j'allais mourir », se rappelle-t-il.

Tarek est loin d'être le seul à avoir subi une telle expérience. Selon une étude publiée par le HCR en 2017, les violences sexuelles et les tortures à l'égard des hommes et des garçons en Syrie, commises par différentes parties au conflit, semblent nettement plus répandues qu'on ne l'estimait précédemment. Les chercheurs du HCR ont entendu des récits évoquant des violences tant à l'égard de jeunes garçons de 10 ans que d'hommes mûrs, y compris d'octogénaires.

Des recommandations sont énoncées dans cette étude à l'attention des organisations humanitaires et d'autres acteurs travaillant auprès des réfugiés. Elles soulignent notamment la nécessité de renforcer les stratégies de prévention, d'améliorer les dispositions relatives à la confidentialité, d'assurer la protection contre des représailles, d'améliorer les soins apportés aux survivants et de renforcer la sensibilisation aux risques de SGBV parmi les travailleurs humanitaires.

« Ces récits affligeants dévoilent la gravité du risque de violences sexuelles tant pour les femmes et les jeunes filles que pour les hommes et les jeunes garçons, comme le révèle ce tout dernier rapport »

— Volker Türk, Haut Commissaire assistant du HCR en charge de la protection internationale

© UNHCR/Dominic Nahr



« Nous gardons ça au fond de notre cœur », les violences sexuelles à l'égard des hommes et des garçons dans le contexte de la crise Syrienne.



L'étude révèle que les homosexuels, bisexuels, transsexuels ou intersexuels sont particulièrement vulnérables aux violences sexuelles et que cette vulnérabilité ne s'arrête pas quand ces personnes quittent la Syrie. En Syrie, les principaux auteurs de ces violences seraient les groupes armés tandis qu'en dehors de la Syrie, les abus seraient le plus souvent commis de manière opportuniste.

Dans les pays d'asile, les violences sexuelles subies par les jeunes garçons réfugiés provient d'autres hommes, des réfugiés comme eux, ou issus de la population locale. Des récits d'exploitation sexuelle et de chantage sexuel dans les pays d'asile sont également rapportés par des hommes réfugiés, en particulier ceux travaillant dans l'économie informelle, sachant que la grande majorité des familles vivent en dessous du seuil de pauvreté.

ÉTENDRE L'UTILISATION DES AIDES EN ESPÈCES



Brahim (à gauche), avec sa femme Halima et leurs six enfants, originaires de Syrie, montre la carte qu'ils viennent de recevoir de la part du HCR et de ses partenaires en Grèce. Les aides mensuelles en espèces aideront à couvrir les besoins de base de la famille, en leur donnant la dignité de choisir.

Le HCR utilise les aides en espèces à des fins très diverses, généralement sous la forme d'aides en espèces à usages multiples, pour aider les personnes relevant de sa compétence à satisfaire leurs besoins de base, notamment l'accès à la protection, à un abri, à la santé, à l'éducation et à des moyens de subsistance. Les aides en espèces accompagnées d'aides en nature et de services, améliorent l'efficacité, donnent davantage de choix et d'options aux personnes relevant de la compétence du HCR et font partie intégrante de sa stratégie de protection.

Distribuer des aides en espèces

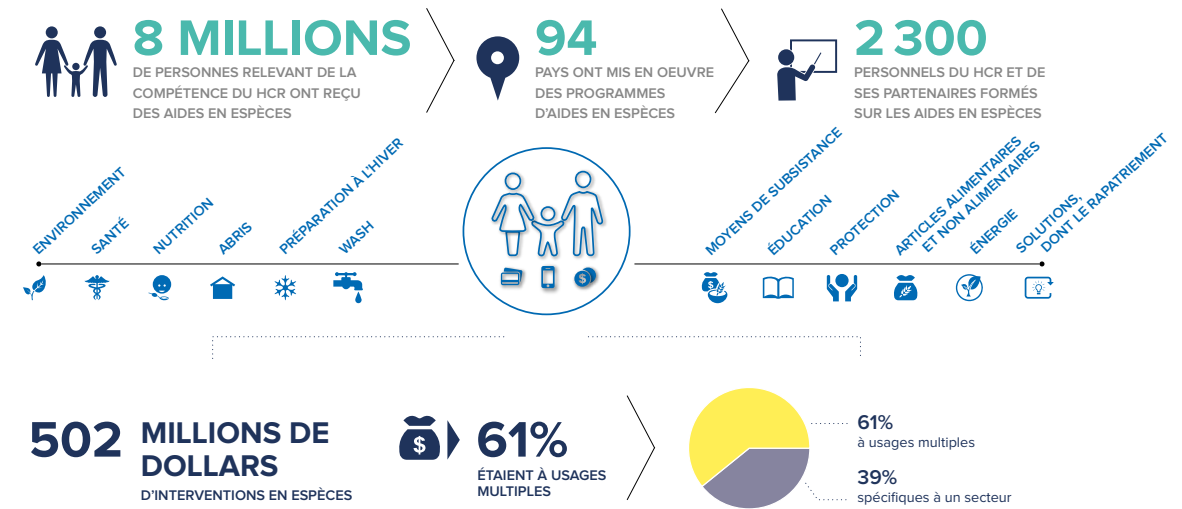
La politique du HCR en matière d'aides en espèces et sa stratégie pour l'institutionnalisation des aides en espèces (2016-2020) énoncent ses engagements et ses objectifs d'utiliser les aides en espèces de manière plus large, systématique et

innovante. En 2017, l'organisation a distribué 502 millions de dollars d'aides en espèces aux personnes relevant de sa compétence, ce qui représente une augmentation significative par rapport à la base de 325 millions de dollars fixée en 2015 dans le Grand compromis. Si le volume global des aides en espèces est en diminution par rapport à l'année précédente, principalement en raison d'un nombre plus limité d'aides au retour en Afghanistan en 2016, davantage d'opérations, notamment en Grèce, au Rwanda et en Somalie, ont introduit ou développé les aides en espèces (voir les résumés régionaux et les chapitres *Sauvegarder les droits fondamentaux* et *Assurer un avenir meilleur* pour des exemples d'aides en espèces).

L'organisation a continué d'étudier les effets du recours aux aides en espèces pour améliorer la protection, la santé, l'éducation, le secteur WASH et les résultats au niveau

L'AIDE EN ESPÈCES | 2017

Le HCR développe l'utilisation des aides en espèces pour s'assurer que les personnes puissent satisfaire leurs besoins en toute dignité, qu'ils soient protégés et puissent être accompagnés vers des solutions



des besoins de base. Plus de 60 pour cent des aides en espèces ont été à usages multiples, ce qui permet aux personnes relevant de la compétence du HCR de choisir comment répondre au mieux à leurs besoins et, élément important, de contribuer à l'économie locale et aux communautés d'accueil. En outre, 25 pour cent de l'ensemble des aides en espèces ont été fournis afin de répondre à des objectifs spécifiques de protection.

Conformément à sa stratégie d'institutionnalisation, le HCR a intégré les aides en espèces dans ses orientations, outils et processus existants tout en développant des outils supplémentaires. L'organisation a ainsi effectué une cartographie mondiale des aides en espèces favorisant la protection couvrant plus de 180 programmes d'aides en espèces à travers 42 opérations. Le HCR a également étudié les résultats liés à la santé, l'éducation, le secteur WASH et les besoins de base lors de la distribution d'aides en espèces.



Maximiser l'efficacité, la rentabilité et l'innovation

Le HCR a encouragé les dispositifs unifiés de transferts d'espèces afin de maximiser la rentabilité de ces aides. *CashAssist*, l'outil utilisé par l'organisation pour gérer les aides en espèces, a été renforcé en créant un lien direct entre le système d'enregistrement et le fournisseur de service financier.

Cette amélioration permet au HCR et à ses partenaires de distribuer et de suivre l'assistance fournie aux personnes relevant de sa compétence. Le personnel du HCR et de ses partenaires peuvent désormais suivre les mouvements d'espèces.

En Jordanie, la facilité commune de financement (CCF) est un dispositif pour le transfert d'espèces qui est sûr, efficace et évolutif et qui rend les paiements plus prévisibles. La CCF fournit 90 pour cent de la totalité des aides d'espèces aux

réfugiés vulnérables qui vivent en dehors des camps. Avec dix-sept partenaires du HCR ayant rejoint le dispositif commun, les frais bancaires pour les transferts sont passés de 5 pour cent à 1 pour cent. Fort de cette expérience en Jordanie, le projet a été étendu à la Grèce et fait partie d'un addendum au mémorandum d'accord entre le HCR et le PAM consacré aux aides en espèces.

Par ailleurs, le HCR a établi des partenariats clés avec des acteurs du secteur du développement en Afrique et au Moyen-Orient afin d'inclure les réfugiés et autres personnes relevant de sa compétence dans leurs programmes. Parmi ces partenaires figurent le Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU), le *Financial Sector Deepening Africa*, la Fondation Grameen Crédit Agricole and l'Agence suédoise pour le développement international (Sida).



Le HCR intensifie son aide aux déplacés syriens pour l'hiver

Assis dans l'unique pièce non chauffée qui leur sert de résidence dans un quartier délabré de Beyrouth, la capitale libanaise, Samira et son mari Hussein ont une appréhension à la perspective de leur sixième hiver en exil depuis qu'ils ont fui la Syrie.

Comme la majorité parmi environ un million de réfugiés syriens enregistrés vivant au Liban, le couple originaire de Deir Ez-Zour a de bonnes raisons de craindre l'arrivée du froid et des tempêtes hivernales. La situation a été particulièrement difficile les années précédentes quand les températures sont descendues en dessous de zéro. Pour aider les réfugiés vulnérables à faire face au froid, le HCR a commencé à fournir des aides en espèces pour l'hiver d'une valeur allant de 225 à 375 dollars pour couvrir les frais supplémentaires de combustible, de vêtements et de soins médicaux. Environ 650 000 personnes ont bénéficié de cette aide financière. Ce programme ciblait les familles vulnérables et offrait une combinaison d'aides en espèces, de matériaux de construction pour réparer les abris et les protéger contre les intempéries, et de distributions d'articles pour l'hiver comprenant des couvertures thermiques, des chauffages à gaz et des vêtements chauds. Il comprenait également des projets visant à aider plus de 1,1 million de personnes déplacées à l'intérieur de la Syrie, la priorité étant accordée aux personnes récemment déplacées et à celles vivant dans des zones difficiles d'accès ou assiégées.

Samira et sa famille, qui font partie des bénéficiaires du programme, affirment que ce soutien supplémentaire les a aidés à rester au chaud. « Pour le chauffage par exemple, surtout avec le climat rigoureux ici, cette aide est particulièrement utile pour mieux gérer la mauvaise santé de mon fils ».



Les réfugiés syriens au Liban ont reçu du HCR des aides en espèces pour l'hiver, qu'ils utilisent pour payer nourriture, bois de chauffage, vêtements et médicaments.



DOMAINES D'INTERVENTION

PRINCIPALES RÉALISATIONS

BESOINS ET SERVICES ESSENTIELS

AIDES EN ESPÈCES. EN 2017, LE HCR :

Permettre aux opérations d'envisager et de distribuer systématiquement des aides en espèces

A augmenté le nombre d'experts spécialistes des aides en espèces basés dans les opérations, de 26 en 2015 à 29 fin 2017.

A soutenu 31 opérations pour traiter les achats de services financiers.

Distribuer des aides en espèces à travers toutes ses opérations

A distribué 60 pour cent d'aides en espèces sous forme d'interventions en espèces à usages multiples.

A fourni 80 pour cent des financements d'aides en espèces aux opérations.

Continuer de renforcer ses capacités afin d'envisager, de distribuer et de surveiller les aides en espèces

A formé plus de 2 300 employés du HCR et des partenaires aux aides en espèces.

A fourni un soutien spécialisé en matière d'aides en espèces à 57 pays et 5 bureaux régionaux.

A effectué 22 missions de soutien aux pays dans le domaine des aides en espèces et autres.

A mis à jour son système de gestion financière.

Mener des études et élaborer des outils et des orientations sur les aides en espèces

A effectué 15 études et évaluations centrées sur les aides en espèces couvrant les secteurs techniques et la protection.

SATISFAIRE LES BESOINS DE BASE ET SERVICES ESSENTIELS



Vue aérienne du site d'expansion Kutupalong-Balukhali construit récemment. Les nouveaux arrivants ont été transférés à cet endroit sur des terres allouées par le gouvernement du Bangladesh et récemment équipées de latrines et de puits.

Plusieurs urgences, nouvelles et existantes, ont continué de susciter des défis cruciaux, en particulier en matière de santé publique, de sécurité alimentaire et d'abris dans des zones urbaines et semi-urbaines. Le HCR conçoit ses besoins de base et ses interventions vitales dans le cadre d'une réponse souple, adaptable et adaptée au contexte pour les réfugiés, les déplacés internes et les apatrides. Ses interventions sont conformes à l'Agenda 2030 pour le développement durable, à la politique du HCR relative à l'âge, au genre et à la diversité, et à l'objectif collectif des Nations Unies de faire progresser l'égalité des sexes.

Comme le souligne le CRRF, des partenariats efficaces, stratégiques et opérationnels sont essentiels pour répondre aux besoins immédiats des personnes relevant de la compétence du HCR et améliorer leur qualité de vie. Ces besoins comprennent les abris, le secteur WASH, la nutrition et la sécurité alimentaire, ainsi que la santé, notamment la prévention et le traitement du VIH et la santé procréative.

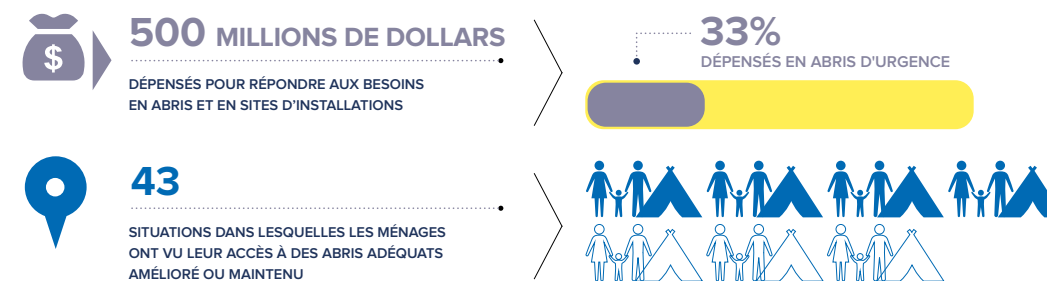
Abris et sites d'installation

La Stratégie globale du HCR pour les sites d'installation et les abris (2014-2018) constitue un cadre visant à assurer l'accès à des sites d'installation et à des abris dignes et sûrs pour les réfugiés et les autres personnes relevant de la compétence du HCR, qu'ils vivent dans des zones urbaines ou rurales. Ce cadre cherche à améliorer la qualité de la réponse d'urgence en matière d'abris et soutient les solutions durables en matière d'installations grâce à une méthodologie intégrée de plan directeur.

En 2017, le HCR a amélioré la qualité des abris et des zones d'installation. Il a fourni un toit à plus de 4,5 millions de réfugiés dans des camps planifiés ou spontanés. Dès le début des urgences, il a déployé des experts et des nouvelles technologies et a développé de nouveaux partenariats pour améliorer sa réponse.

Au Bangladesh, par exemple, le HCR a mobilisé toute son expertise technique pour assurer une planification et une gestion solides des sites de réfugiés densément peuplés. En s'appuyant sur la technologie

APERÇU | 2017



des drones pour cartographier les zones inaccessibles et pour évaluer les risques d'inondation et de glissement de terrain,

le HCR a fourni une réponse rapide en assurant des abris à 80 000 familles.

© HCR/Sebastian Rich



Familles vivant dans des unités de logement pour réfugiés dans le camp d'Al Jamea'a en Iraq.

Améliorer les solutions en matière d'abris

Dans le cadre du partenariat bien établi entre le HCR, *Better Shelter* et la Fondation IKEA, le modèle d'unité de logement pour réfugiés a été amélioré, en consultation avec les personnes relevant de la compétence du HCR. Cette solution d'abri « tout-en-un », durable, rentable et adaptable comprend une unité d'énergie solaire permettant d'alimenter un éclairage LED et un chargeur de téléphone, et offre aux familles déplacées plus de dignité, d'intimité et de protection contre les éléments.

En 2017, près de 10 000 unités de logement pour réfugiés ont été installées afin de favoriser des réponses plus durables en matière d'abris dans huit opérations en Afrique et au Moyen-Orient. « Cela nous offre plus d'intimité. Ma femme et moi dormons derrière le rideau et nos enfants dorment de ce côté, dans la pièce principale. L'unité de logement pour réfugiés est une bénédiction de Dieu pour nous dans le désert » racontent Hamid et Fatma, bénéficiaires dans le camp d'Al Jamea'a en Iraq.

Le HCR a également développé une nouvelle tente familiale autoportante — une structure légère, autonome qui peut être montée par trois personnes seulement en 30 minutes.

L'unité de logement pour réfugiés et la nouvelle tente familiale autoportante offrent toutes les deux de meilleures solutions d'abris et des améliorations en termes de protection.

Dans les situations de réfugiés prolongées, le HCR a employé la méthodologie du plan directeur afin d'élaborer des options plus durables d'installation pour les personnes relevant de sa compétence. Par exemple, à Damak au Népal, le HCR s'est engagé à améliorer les conditions de vie de 7 000 réfugiés bhoutanais en favorisant la

consolidation du camp et en faisant évoluer les abris d'urgence temporaires vers des solutions semi-permanentes d'ici trois ans. Des partenariats avec le secteur privé et des universités ont permis de renforcer la recherche et les approches techniques employées par le HCR sur le terrain et d'améliorer la rentabilité.



« Aucun réfugié laissé pour compte », la campagne mondiale de collecte de fonds pour les abris

Face à un besoin important de financements pour les abris et la protection, le HCR a lancé en mai 2016 une campagne mondiale de collecte de fonds sur trois ans intitulée « Aucun réfugié laissé pour compte », ciblant les donateurs du secteur privé.

Fin 2017, la campagne avait collecté plus de 20 millions de dollars auprès d'entreprises, de fondations, de mécènes et de particuliers du monde entier, permettant ainsi d'offrir des solutions d'abris à des milliers de familles dans certaines des opérations les plus complexes du HCR et de distribuer des aides en espèces et des abris d'urgence dans les crises humanitaires.

La campagne, ouverte jusqu'en mai 2019, est mise en œuvre par les bureaux du HCR dans 20 pays et par des partenaires nationaux du HCR.

« Notre principal objectif est de veiller à ce que les réfugiés bénéficient de la protection physique dont ils ont besoin et qu'ils méritent à juste titre »

— Phoebe Goodwin, responsable associée du HCR pour la planification du site, en mission d'urgence au Bangladesh



Une réfugiée Rohingya, Slin Nisa avec sa fille sur le site d'expansion de Kutupalong-Balukhali au Bangladesh.

© HCR/Roger Arnold

DOMAINES D'INTERVENTION

PRINCIPALES RÉALISATIONS

ABRIS ET ZONES D'INSTALLATION

CRÉER, AMÉLIORER ET ENTREtenir LES ABRIS ET LES INFRASTRUCTURES. EN 2017, LE HCR :

Mettre en œuvre sa Stratégie mondiale pour les sites d'installation et les abris (2014-2018)

A aidé 17 opérations à élaborer des stratégies globales dans le domaine des abris et des installations.

A appliqué la méthodologie du plan directeur pour la planification de sites dans 3 opérations supplémentaires au Malawi, au Népal et en Ouganda.

Poursuivre le développement de la politique d'alternatives aux camps et de la méthodologie du plan directeur

A développé un programme complet de formation technique à la planification de sites comprenant 88 licences d'utilisation de logiciels destinés à des experts techniques et a envoyé sur le terrain 33 manuels pratiques pour la planification de sites, dont 15 dans le contexte d'un déploiement d'urgence.

A élaboré 4 modules complets d'apprentissage en ligne, en partenariat avec *Microdesk*.

A renforcé ses partenariats, en particulier avec UN-Habitat, pour contribuer à l'élaboration d'orientations pour les interventions en zone urbaine.

A élaboré des outils pratiques et des lignes directrices sur la manière dont les aides en espèces peuvent soutenir les interventions dans le domaine des abris.

Assurer le déploiement systématique de personnel expérimenté dans le domaine des abris et des installations dès le début des urgences

A déployé des experts techniques qui ont effectué 51 missions pour veiller à l'intégrité des réponses sur le terrain et renforcer les capacités de réponse aux situations d'urgence.

A développé des accords de partenariats de réserve pour des déploiements d'urgence de spécialistes des abris.

Améliorer la gamme des solutions d'abris disponibles dans ses opérations

A terminé la conception d'un modèle amélioré d'unité de logement pour réfugiés, en partenariat avec *Better Shelter*.

A terminé la conception de la tente familiale autoportante, prête à être déployée dans les opérations du HCR en 2018.

Santé publique



Personnel soignant dans le centre de santé de Nyumanzi destiné à la fois aux ressortissants ougandais et aux réfugiés du Soudan du Sud.

Les réfugiés et les demandeurs d'asile ne sont souvent pas en mesure de bénéficier d'opportunités de subsistance et d'une protection sociale, ce qui rend difficile leur accès aux services essentiels comme les soins de santé. Dans sa Stratégie de santé publique (2014-2018), l'objectif du HCR était de veiller à ce que tous les réfugiés puissent avoir accès à des soins de santé essentiels et vitaux. L'organisation plaide également pour l'inclusion des personnes relevant de sa compétence dans les programmes nationaux. En partenariat avec les gouvernements des pays d'accueil, les agences des Nations Unies et les partenaires du secteur du développement, le HCR vise à développer une approche globale afin de répondre aux besoins des réfugiés comme des communautés d'accueil (voir aussi les chapitres *Élargir les partenariats* et *Assurer un avenir meilleur*).

En 2017, des évaluations au niveau des pays ont été menées en RDC, à Djibouti, en Guinée et au Rwanda en partenariat

avec l'OIT sur l'inclusion des réfugiés dans les structures nationales de santé, notamment par le biais de régimes d'assurance maladie communautaires. Des activités de renforcement des capacités en Algérie, au Congo, au Soudan du Sud et en Ouganda ont permis de former quelque 240 prestataires de soins de santé primaire afin qu'ils apportent un soutien aux réfugiés dans le domaine de la santé mentale. Ces efforts visaient aussi à promouvoir l'intégration de la santé mentale dans les soins de santé primaire des réfugiés.

Le HCR a continué de mener des programmes dans le domaine de la prévention et du traitement du VIH ainsi que de la santé procréative dans un cadre dédié à la santé publique, à la protection et au développement communautaire. En 2017, le HCR a renforcé ses programmes dans le domaine de la santé procréative, ainsi que de la prévention et du traitement du VIH au Cameroun, au Niger, au Rwanda, en République-Unie de Tanzanie et en

Le HCR utilise son système d'informations médicales, *Twine*, pour surveiller l'état de santé des réfugiés, la couverture et la qualité des interventions pour près de 4,7 millions de réfugiés dans 26 pays.

Zambie. Grâce à des mesures visant à améliorer les résultats dans le domaine de la santé maternelle, 17 opérations du HCR ont obtenu des taux d'accouchements sous surveillance qualifiée supérieurs à 90 pour cent. Des interventions néonatales avec un rapport coût-efficacité et un impact élevés ont été développées en Jordanie, au Kenya et au Soudan du Sud.

Le HCR a aidé les autorités nationales dans des activités de prévention du VIH et d'application de la thérapie antirétrovirale à des réfugiés, notamment au Rwanda. Conjointement avec le FNUAP, il a renforcé les services de santé maternelle et de VIH pour des réfugiés sud-soudanais en Ouganda en proposant des formations à ses employés et à ceux de ses partenaires ainsi que des services médicaux à des survivants de SGBV. L'organisation a organisé un enseignement par des pairs pour des réfugiés au Niger.



Aides en espèces pour la santé

En Jordanie, le HCR et ses partenaires utilisent les aides en espèces dans le cadre d'un programme plus vaste de services d'orientation permettant aux réfugiés d'accéder à des soins de santé. Les femmes réfugiées enceintes ont pu utiliser des espèces pour payer les frais liés à leur accouchement. L'utilisation des aides en espèces permet au HCR d'être au service de plus de réfugiés et autres personnes relevant de sa compétence avec le même niveau de financement, dans la mesure où le coût d'utilisation d'un système d'orientation est environ trois fois plus élevé.



Amina Asafi, sage-femme réfugiée centrafricaine, travaille dans le centre de santé du village tchadien de Beureuh, et s'occupe de réfugiés et de Tchadiens.

Une sage-femme réfugiée centrafricaine rend à la communauté dans le sud du Tchad

Amina Assafi, 37 ans, est mère de deux enfants. Elle a rejoint ses parents dans un camp de réfugiés au sud du Tchad après l'assassinat de son mari pendant la guerre en RCA. Elle vit désormais avec sa famille dans le camp d'Amboko. Elle est fière de sa réussite, après avoir gravi les échelons entre agent de santé communautaire et sage-femme grâce au soutien du HCR et à une bourse DAFI. Elle travaille dans le centre de santé du village tchadien de Beureuh, et s'occupe à la fois de réfugiés et de Tchadiens.

« J'ai beaucoup d'espoir. Avant, je n'étais pas allée à l'université. Mais maintenant je suis dans un camp. J'ai été patiente pendant 10 ans et j'ai eu l'opportunité de faire des études. C'est l'espoir. Je ne connaissais pas mon titre avant mais maintenant je suis sage-femme, diplômée de l'Etat. C'est une réussite. Que je sois au Tchad ou en RCA ou n'importe où en Afrique, je peux travailler » déclare Amina.

DOMAINES D'INTERVENTION

PRINCIPALES RÉALISATIONS

BESOINS ET SERVICES ESSENTIELS

AMÉLIORER L'ÉTAT DE SANTÉ DE LA POPULATION. EN 2017, LE HCR :

Renforcer les interventions pour réduire l'incidence et l'impact des maladies contagieuses, notamment des épidémies

A collaboré avec les Centres pour le contrôle et la prévention des maladies afin d'élaborer un manuel pratique relatif à un programme élargi de vaccination (PEV) et de l'inclure en tant que module dans le tableau de bord prospectif (TBP), outil de surveillance utilisé pour les soins de santé primaire.

Améliorer l'accès à des services élargis pour les maladies non contagieuses au niveau des soins de santé primaire

A déployé la deuxième phase de son projet sur les maladies non contagieuses en Algérie et au Rwanda. Cela a permis de renforcer le traitement des maladies non contagieuses au niveau des soins de santé primaire grâce à des actions ciblées de renforcement des capacités menées par les partenaires et à des liens vers les programmes nationaux.

Soutenir et renforcer la fourniture de services de santé mentale via des prestataires de soins primaires

A réalisé une évaluation qui a montré que des employés formés étaient capables de mieux identifier et traiter les réfugiés ayant des problèmes de santé mentale. En partenariat avec la *War Trauma Foundation*, a formé 240 prestataires de soins de santé primaire à la santé mentale en Algérie, en République du Congo, en Ouganda et au Soudan du Sud.

ASSURER L'ACCÈS DES PERSONNES RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DU HCR AUX SERVICES DE SANTÉ REPRODUCTIVE ET DE VIH. EN 2017, LE HCR :

Prendre des mesures pour améliorer l'accès à des accouchements sous surveillance qualifiée

A assuré une surveillance qualifiée pour 90% des accouchements dans 17 opérations.

Étendre la disponibilité de soins néonataux

A achevé un projet sur deux ans visant à renforcer les soins néonataux en Jordanie, au Kenya et au Soudan du Sud. Ce projet a aidé les agents de santé à apprendre à améliorer leurs compétences en soins néonataux et à surveiller le déroulement des accouchements.

Prendre des mesures pour améliorer l'accès à une gamme complète de services de prévention et de traitement du VIH

A soutenu les structures nationales pour qu'elles rendent accessible la thérapie antirétrovirale, notamment pour la prévention de la transmission mère-enfant au sein de la population réfugiée en RCA, en RDC et au Soudan du Sud.

Sécurité alimentaire et nutrition



Des réfugiés congolais récupèrent leur aide alimentaire mensuelle dans un centre de distribution du camp de réfugiés de Nyarugusu en République-Unie de Tanzanie où les rations ont été réduites par manque de financements.

En 2017, de nombreux enfants ont souffert de malnutrition sévère, en particulier lorsque les coupes budgétaires ont conduit à des réductions dans le domaine de la nourriture, de l'eau et de la santé. Environ 3,3 millions de réfugiés ont reçu un niveau d'aide alimentaire inférieur à la norme acceptable (basée sur 2100 kcal/personne/jour). Les pays d'Afrique — en particulier les pays subsahariens — ont connu des diminutions de rations alimentaires plus importantes que d'autres (voir le résumé régional sur l'Afrique). L'insécurité alimentaire a conduit à la malnutrition et a créé des risques de protection. Selon des données provenant du Rwanda et du Tchad, certaines femmes ont eu recours à des rapports sexuels monnayés pour contribuer à couvrir les besoins de base de leur famille. La violence domestique augmente également souvent lorsque les hommes ne sont pas capables de subvenir aux besoins de leur famille.

En 2017, la malnutrition aiguë globale (GAM) a atteint des niveaux acceptables dans 62 pour cent des sites de réfugiés enquêtés — ce qui représente une légère amélioration par rapport à 2016. Dans seulement un quart (23 pour cent) des sites de réfugiés enquêtés, les enfants de moins de cinq ans ne souffraient pas de retard de croissance et dans la moitié (50 pour cent) d'entre eux, des niveaux critiques d'anémie ont été constatés chez les enfants. Cela indique une situation de plus en plus précaire. Le cadre pour l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant (IYCF) a été déployé via des programmes de traitement et de prévention dans le domaine de la nutrition, notamment lors de la situation d'urgence au Bangladesh où les niveaux de malnutrition des enfants et des adultes étaient élevés.

Afin de traiter les causes complexes de la malnutrition, le HCR encourage des interventions à fort impact et à moindre

coût. En collaboration avec le PAM, il a mis en œuvre une stratégie d'autosuffisance pour faire le meilleur usage des ressources limitées. Ciblant les personnes les plus vulnérables parmi celles relevant de la compétence du HCR, l'approche consiste

à fournir des aides en espèces et une assistance pour couvrir leurs besoins de base. L'organisation a également mené des initiatives pour promouvoir l'autosuffisance des réfugiés.



Les aides en espèces contribuent à stimuler l'économie locale

Le HCR poursuit le développement des aides en espèces en collaboration étroite avec les pays d'accueil et les donateurs. Une étude récente au Rwanda a montré une augmentation du revenu réel des communautés vivant dans les environs des camps de réfugiés, soit entre 0,31 et 0,75 centimes par dollar, lorsque les réfugiés recevaient des aides en espèces plutôt qu'une aide alimentaire. Cela joue un rôle dans les relations entre les communautés d'accueil et les réfugiés et contribue à améliorer l'environnement de l'asile et la coexistence pacifique.

DOMAINES D'INTERVENTION

PRINCIPALES RÉALISATIONS

BESOINS ET SERVICES ESSENTIELS

AMÉLIORER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LE BIEN-ÊTRE NUTRITIONNEL. EN 2017, LE HCR :

Développer l'utilisation du cadre pour l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant (IYCF) et de la feuille de route en matière de nutrition

En partenariat avec *Save the Children*, a déployé le cadre IYCF dans 4 pays supplémentaires (Éthiopie, Ouganda, Soudan et Soudan du Sud).

A renforcé l'application du cadre au Bangladesh, en Jordanie et au Kenya, où il avait déjà été déployé.

Renforcer les liens entre les services de santé procréative et la nutrition

A effectué une mission conjointe de soutien dans le domaine de la nutrition, de la sécurité alimentaire, de la santé procréative et du VIH en Ouganda pour encourager une nutrition et des services de santé procréative de meilleure qualité et souligner les liens entre eux.

A élaboré une feuille de route en matière de nutrition destinée à guider les opérations pour renforcer les liens entre les services de santé procréative et la nutrition.

Développer les projets d'autosuffisance en matière de sécurité alimentaire et de nutrition

A élaboré une stratégie mondiale dans le domaine de l'agriculture et soutenu des programmes dans ce domaine afin d'améliorer la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance en Éthiopie, au Kenya, en Ouganda, au Soudan et au Soudan du Sud.

Améliorer la disponibilité des données pour éclairer la prise de décision en matière de nutrition et de sécurité alimentaire

A effectué des enquêtes nutritionnelles dans 98 sites de réfugiés. Les données ont également fourni des indicateurs clés en matière de sécurité alimentaire.

A examiné et mis à jour les données pour intégrer les normes internationales et éclairer la révision des enquêtes nutritionnelles standardisées et élargies.

Améliorer les programmes conjoints au niveau du pays

A élaboré des plans d'action conjoints faisant suite à des missions d'évaluation conjointes à Djibouti et au Népal.

Renforcer la surveillance de la sécurité alimentaire dans le contexte des initiatives de moyens de subsistance afin de mieux évaluer leur impact

A formé ses employés et ceux des partenaires à mener des enquêtes pour mesurer l'impact des programmes agricoles sur les moyens de subsistance des réfugiés dans 11 opérations (Burkina Faso, Cameroun, Éthiopie, Ghana, Guinée, Malawi, Niger, Somalie, Tchad, Zambie et Zimbabwe).

Améliorer les méthodes de ciblage en matière d'aide alimentaire

A réalisé des évaluations de vulnérabilité au Cameroun et en Ouganda.

A signé les principes communs HCR/PAM destinés à concevoir des approches ciblées pour la distribution de nourriture et d'autres aides essentielles.

Eau, assainissement et hygiène

APERÇU | 2017



En 2017, le HCR a fourni des services gérés en toute sécurité dans le secteur de l'eau et de l'assainissement à près de 8,5 millions de personnes dans 50 pays. Des partenariats stratégiques lui ont permis d'utiliser des technologies WASH rentables et durables. Le HCR a encouragé l'inclusion des personnes relevant de sa compétence dans les systèmes nationaux de services WASH et dans les plans de développement nationaux conformément au CRRF et à l'ODD 6 («Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau»).

Le HCR a complété un projet sur quatre ans visant à créer une base de données en ligne sur les puits de forage dans les installations pour réfugiés dans le monde entier, ainsi qu'un outil pour mesurer l'efficacité des interventions dans le secteur WASH. Cet outil a amélioré la budgétisation de la fourniture de l'eau dans les camps, en particulier dans les situations post urgences, et encouragé l'utilisation accrue des pompes à eau équipées de moteurs

hybrides ou solaires plutôt qu'à combustible fossile, capables de réduire les coûts de 80 pour cent. En 2017, le HCR a réduit le coût des services d'assainissement au Bangladesh, en Éthiopie, au Kenya et au Mozambique grâce à des solutions d'assainissement permettant de convertir les déchets produits par les réfugiés en produits à valeur ajoutée, comme des briquettes servant de combustibles, du biogaz, de l'engrais et le recyclage des déchets solides.

Par ailleurs, le HCR a renforcé sa réponse d'urgence dans le secteur WASH, en particulier en Angola, au Bangladesh, en RDC et en Zambie. L'organisation a davantage impliqué les réfugiés dans la conception et la mise en œuvre des programmes WASH, ce qui a conduit notamment à créer des modèles de toilettes spécifiques améliorant l'accès des personnes handicapées. En outre, le fait de positionner les points d'eau dans des endroits plus sûrs a permis de réduire le risque de SGBV.



Aides en espèces pour le secteur WASH

Le HCR met davantage l'accent sur les aides en espèces comme moyen d'assistance dans le secteur WASH. Le rapport du HCR sur les aides en espèces pour les programmes WASH dans les installations de réfugiés («Cash-based interventions for WASH programmes in refugee settings») présente des recommandations et des exemples de meilleures pratiques pour l'utilisation d'aides en espèces dans les installations de réfugiés. Une matrice sur la réponse WASH et les aides en espèces a également été élaborée pour fournir un soutien continu aux opérations sur le terrain utilisant les aides en espèces dans le cadre des programmes WASH pour les réfugiés.



DOMAINES D'INTERVENTION

PRINCIPALES RÉALISATIONS

BESOINS ET SERVICES ESSENTIELS

AMÉLIORER OU ENTRETENIR LA FOURNITURE D'EAU POTABLE POUR VEILLER À CE QUE LA POPULATION CONCERNÉE VIVE DANS DES CONDITIONS D'ASSAINISSEMENT ET D'HYGIÈNE SATISFAISANTES. EN 2017, LE HCR :

Améliorer la rapidité et l'efficacité de la réponse d'urgence dans le secteur WASH

S'est engagé dans une réponse d'urgence dans le secteur WASH et a fourni une aide à distance aux équipes en Angola, au Bangladesh, en Ouganda, en RDC et en Zambie. En collaboration avec l'UNICEF, a mis à jour le catalogue relatif aux spécifications du matériel d'urgence et les accords-cadres. En collaboration avec l'UNICEF, a soutenu des formations pour ses employés et ceux des partenaires de réserve sur la fourniture des services WASH pendant les situations d'urgence. A publié le rapport intitulé «*Rapid methods for assessing water, sanitation and hygiene (WASH) services at refugee camps in emergency settings*» (*Méthodes rapides d'évaluation des services d'eau, d'assainissement et d'hygiène dans des camps de réfugiés en situation d'urgence*). L'organisation a appliqué ces méthodes avec succès au Bangladesh et a ainsi pu fournir des informations clés aux partenaires du secteur WASH.

Renforcer la programmation fondée sur des données d'observation

A élaboré des mécanismes de surveillance dans le secteur WASH, notamment un bulletin et une enquête KAP standardisée dans 4 pays supplémentaires (Cameroun, Éthiopie, RDC et Tchad) pour améliorer l'analyse des lacunes et l'allocation des ressources. A conçu un outil hydraulique permettant aux opérations de mieux calculer le coût de leurs programmes dans le domaine de l'eau et d'intégrer les coûts associés dans leur planification.

Soutenir l'élaboration de stratégies pluriannuelles dans le secteur WASH et de plans opérationnels au niveau des sites

A élaboré des stratégies pluriannuelles dans le secteur WASH et des plans opérationnels au niveau des sites dans 18 situations, comprenant des plans à court terme (urgence), moyen terme (post-urgence) et long terme (situation prolongée).

Développer des solutions innovantes pour des solutions WASH rentables et durables dans les situations prolongées

A soutenu 7 opérations (Cameroun, Congo, Éthiopie, Niger, RDC, République-Unie de Tanzanie et Tchad) menant des programmes d'espèces pour des services WASH.

Améliorer les niveaux de fourniture de services WASH dans les contextes urbains

A passé en revue les programmes WASH urbains et publié une note d'orientation sur la fourniture des services WASH aux réfugiés dans les contextes urbains, qui comprend des études de cas au Liban, en Ouganda et en Turquie.

Assurer un avenir meilleur

Un groupe de réfugiés syriens vivant en Turquie se sont vus attribuer des bourses DAFI pour étudier à l'université d'Ankara.

Les personnes déplacées et les apatrides ne sont pas différents des autres personnes et souhaitent, comme tout le monde, un avenir meilleur et plus digne pour elles-mêmes et pour leurs proches. Mais pour atteindre ce rêve, les personnes relevant de la compétence du HCR ont besoin d'opportunités en termes d'éducation, de documents d'identité, de liberté de circulation, de travail et d'emploi. Tout cela peut avoir un impact considérable sur leur vie.

En 2017, le HCR a continué de coopérer avec les gouvernements des pays d'accueil dans l'objectif d'atteindre des solutions durables et globales pour toutes les personnes relevant de sa compétence. Conformément à la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants, des efforts collectifs ont été réalisés pour fournir des réponses durables dès le début d'une urgence et promouvoir l'inclusion des réfugiés dans les systèmes nationaux.

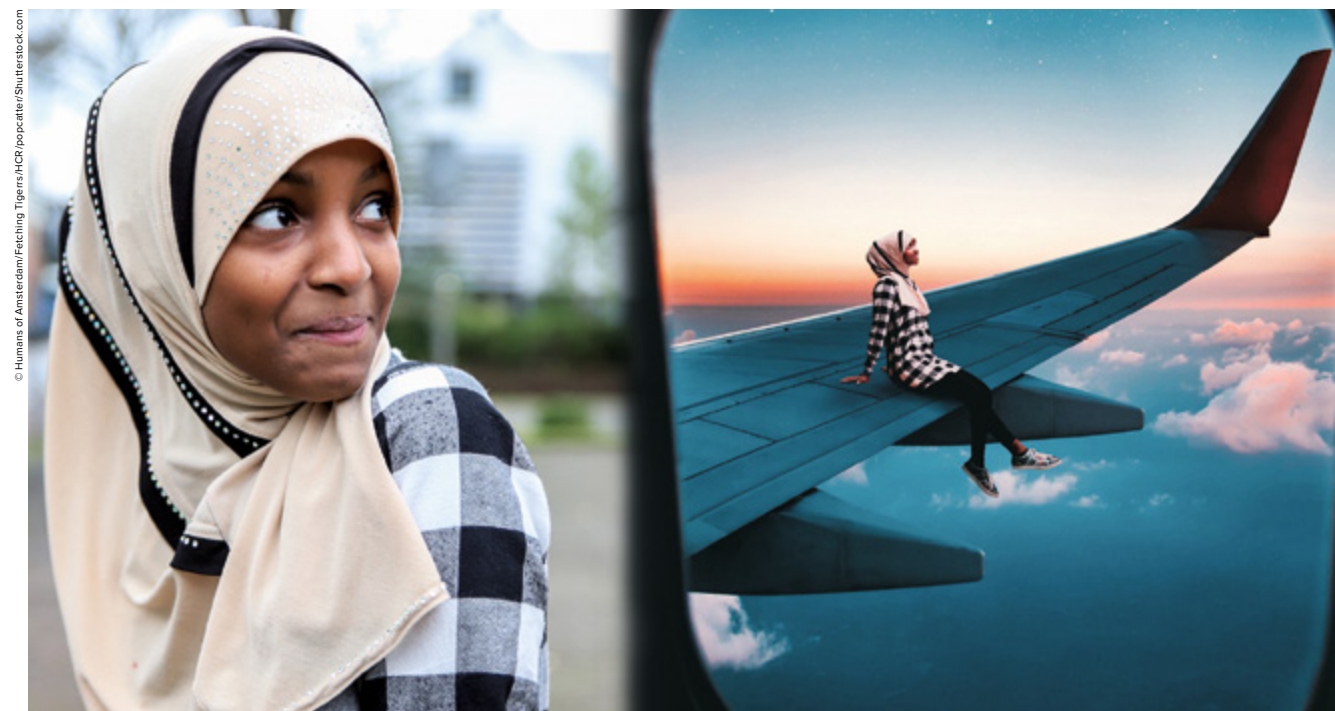
Ces dernières années, des évolutions essentielles des politiques, notamment l'Agenda 2030 pour le développement durable et son engagement de « ne pas faire de laissés-pour-compte », l'engagement du Sommet humanitaire mondial pour une « nouvelle façon de travailler » et le Cadre d'action global pour les réfugiés (CRRF) annexé à la Déclaration de New York, ont contribué à une réorientation vers des solutions plus systématiques et plus prévisibles aux situations de déplacement forcé. L'objectif ultime est toujours de trouver des solutions pour toutes les personnes relevant de la compétence du HCR et, dans cette attente, d'aider les réfugiés à contribuer activement aux communautés d'accueil et à bénéficier des services de base au même titre que les ressortissants des pays qui les accueillent.

S'appuyant sur ces évolutions, en 2017 le HCR s'est employé à collaborer avec les gouvernements et d'autres partenaires pour assurer une meilleure coordination des actions humanitaires et de développement au bénéfice tant des réfugiés que des communautés d'accueil. À cette fin, le HCR a déployé le CRRF dans 13 pays, en développant des réponses basées sur des partenariats à des situations de réfugiés de grande ampleur et en coopérant avec de nouveaux partenaires gouvernementaux comme les autorités locales. L'application du CRRF a conduit à un renforcement du partage des responsabilités à l'échelle mondiale, conformément à son objectif premier d'alléger la pression sur les pays d'accueil.

Grâce à un plus grand engagement avec les acteurs de l'aide bilatérale au développement, de nouveaux projets ont été lancés pour soutenir l'accès aux services pour les réfugiés comme pour les communautés d'accueil qui, à leur tour, ont encouragé des politiques inclusives dans les zones accueillant des réfugiés. Les approches globales ont favorisé des synergies plus fortes avec les objectifs de l'Agenda 2030 pour le développement durable et renforcé l'inclusion des réfugiés dans les plans nationaux de développement et les plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement (voir le chapitre *Élargir les partenariats*).

Ce chapitre présente la réponse du HCR, notamment les pratiques innovantes, les progrès réalisés et les défis rencontrés dans la recherche de solutions globales et durables pour les personnes relevant de sa compétence.

SOLUTIONS GLOBALES



Manaal, 14 ans, est originaire de Somalie et vit à Amsterdam, aux Pays-Bas. Elle rêve de devenir hôtesse de l'air pour « pouvoir voyager, voir Paris et avoir des papillons dans le ventre ».

Le rapatriement volontaire

La plupart des personnes déplacées préféreraient retourner dans leur pays ou leur région d'origine, même après de nombreuses années d'exil. Dans le cadre de la Déclaration de New York, les États se sont engagés à promouvoir des solutions durables, et en particulier pour un retour rapide et durable, dans la sécurité et la dignité. Ces engagements, pris dans le cadre de la Déclaration de New York et du CRRF qui en fait partie, reconnaissent que le rapatriement volontaire ne nécessite pas seulement un soutien pour le processus de retour mais aussi que les retours durables nécessitent davantage d'efforts dans le domaine de l'aide humanitaire, du développement et de la consolidation de la paix.

Si les conditions pour le rapatriement volontaire sont restées difficiles en 2017, le nombre de réfugiés rapatriés dans leur pays d'origine a augmenté de 552 100 en 2016 à 667 400 en 2017. La majorité d'entre eux (518 600) ont été assistés par le HCR. Même si le retour dans le pays

d'origine reste la solution préférée pour la plupart des réfugiés, le retour doit être basé sur une décision libre et éclairée et avec un engagement entier du pays d'origine dans le processus de réintégration afin de s'assurer que les personnes de retour puissent reconstruire leurs vies en toute sécurité. C'est dans ces contextes le plus souvent complexes que la plupart des retours se sont effectués en 2017. Dans les endroits où des personnes sont rentrées bien que la situation ne soit pas propice à une réintégration durable, le HCR a effectué un suivi des conditions de protection et a fourni aux réfugiés et aux déplacés internes des informations sur les conditions de retour, les risques de protection et les obstacles afin de s'assurer que leur décision de rentrer soit prise de manière libre et éclairée. Pour les personnes relevant de la compétence du HCR souhaitant rentrer volontairement dans leur pays ou région d'origine, des facteurs demeuraient essentiels dans leur prise de décision comme notamment l'existence d'un gouvernement opérationnel et d'un

état de droit, la reconnaissance juridique de leurs droits de propriété, ainsi que la sécurité et la sûreté. En dehors de ces considérations générales, les facteurs liés à la culture et à l'identité pesaient également dans leur décision de rentrer.

Lorsque les conditions ne sont pas propices au retour, les personnes peuvent se retrouver déplacées internes, chercher refuge en dehors de leur pays ou être en danger pour d'autres raisons. Le HCR a globalement observé des retours de grande ampleur organisés par les personnes elles-mêmes vers des zones potentiellement dangereuses et où la durabilité de la réintégration n'était pas assurée. Ce scénario illustre les dynamiques complexes et fluctuantes dans lesquelles de nombreux réfugiés se retrouvent. Les personnes qui souhaitent rentrer avant que les conditions ne soient propices, ont le droit de le faire. La réponse du HCR face à cette situation consiste à trouver un équilibre entre le respect du droit de toute personne de rentrer dans son pays d'origine ou son pays de résidence habituelle, et le principe selon lequel tout rapatriement doit se fonder sur une décision libre et éclairée des réfugiés sans les inciter ni les encourager à rentrer prématurément. En 2017, l'organisation a continué de coopérer avec ses partenaires pour favoriser l'état de droit et progresser dans les secteurs du développement, de la prévention des conflits et de la consolidation de la paix afin de contribuer à la création de conditions propices au retour des personnes relevant de sa compétence.

Par exemple, le HCR a facilité le retour volontaire d'un groupe de réfugiés en République du Congo vers une région

de la République centrafricaine (RCA), tout en répondant simultanément à un déplacement d'urgence dans une autre région de ce pays. Au Nigéria, alors que des informations faisaient état de retours importants organisés par les réfugiés eux-mêmes, le HCR n'a pas à ce jour facilité de rapatriement volontaire dans les pays voisins en raison des conditions existantes. À l'avenir, le HCR prévoit de faciliter le rapatriement volontaire depuis le Cameroun et le Niger des réfugiés nigériens qui souhaitent rentrer au nord-est du pays si la situation sécuritaire dans les régions potentielles de retour se stabilise.

En 2017, le HCR a aidé environ 58 800 réfugiés afghans enregistrés à rentrer volontairement, essentiellement depuis le Pakistan, et a renforcé ses systèmes de surveillance des retours en Afghanistan. La capacité d'absorption était néanmoins limitée dans les régions de retour surtout en raison d'un manque d'opportunités de travail et d'emploi, d'une absence de clarté en matière de droits et de restitution des terres et des biens et d'hébergements insuffisants. Compte tenu de la dégradation de la situation sécuritaire et de l'augmentation des déplacements internes, le rapatriement volontaire et la réintégration durable en Afghanistan demeurent difficiles.

La situation au Burundi est restée telle que le HCR n'a pas pu globalement encourager ou promouvoir les retours. L'organisation a toutefois soutenu le retour volontaire de 13 000 réfugiés burundais depuis la République-Unie de Tanzanie entre septembre et décembre 2017. Au Burundi, un programme conjoint de la FAO, du FNUAP, du PNUD et du HCR a soutenu

la surveillance des frontières et l'accès à la justice, les services sociaux et de sécurité pour les rapatriés et les communautés locales, ainsi que le développement d'opportunités de travail et d'emploi. Le HCR a également facilité le retour volontaire de réfugiés dans d'autres pays, notamment vers la Côte d'Ivoire, le Mali, la Somalie, le Soudan et le Sri Lanka.

En Somalie, le HCR a participé à plusieurs programmes conjoints des Nations Unies. L'un d'entre eux, qui impliquait les partenaires du PNUD et de UN-Habitat, visait à rendre les institutions pertinentes

accessibles tant aux déplacés internes qu'aux rapatriés en améliorant les mécanismes locaux de gouvernance. Il a aussi contribué à améliorer l'accès des réfugiés à des hébergements abordables et aux autres services essentiels nécessaires au processus d'intégration. Le HCR s'est également engagé activement dans l'élaboration de la phase suivante du Projet conjoint des Nations Unies sur l'état de droit qui devrait étendre l'accès à la justice et à la police de proximité aux déplacés internes, aux rapatriés et aux autres communautés affectées par les déplacements.



Aides en espèces pour les rapatriés

En 2017, le HCR a commencé à aider les rapatriés depuis le Kenya à accéder aux services bancaires en Somalie. Les rapatriés ont pu utiliser les cartes d'identité délivrées par le HCR pour accéder à leur argent. Dans le cadre de cette initiative, le HCR a apporté son expertise en matière de programmes d'aides en espèces et ses relations avec les partenaires du secteur privé pour créer des opportunités d'inclusion financière aux personnes relevant de sa compétence.



Des programmes d'aide pour donner un nouvel avenir aux rapatriés somaliens



Fadumo vend ses propres tissus teints sur le marché de Kismayo, ainsi que des fruits et légumes.

Malgré la persistance des difficultés liées à la sécheresse, à l'insécurité alimentaire, au conflit et au manque de services en Somalie, quelque 111 000 réfugiés somaliens sont rentrés dans leur pays depuis 2014, principalement depuis Djibouti, le Kenya et le Yémen. En 2017, le HCR a aidé à rapatrier volontairement plus de 35 000 réfugiés du Kenya en Somalie.

Avec ses partenaires, le HCR aide les rapatriés comme Fadumo à se réinsérer dans leur pays d'origine. La jeune femme de 24 ans est née et a grandi dans le camp de Dadaab au Kenya mais, avec sa famille, elle a décidé de retourner à Kismayo, au sud de la Somalie.

L'installation en Somalie n'a toutefois pas été facile. En plus de l'adaptation à un nouvel environnement exposé à l'insécurité et à un manque sévère d'infrastructures, Fadumo avait besoin d'un travail pour subvenir aux besoins de ses trois jeunes garçons. Elle a entendu parler d'un centre d'aide aux rapatriés à Kismayo, géré par le Comité américain pour les réfugiés et le HCR. Elle s'est inscrite à des cours d'informatique et de formation technique et professionnelle.



Faduma a créé sa propre entreprise et gère désormais un atelier florissant qui fabrique de beaux vêtements qu'elle vend sur le marché local. Elle a rencontré le succès et éprouvé un sentiment d'appartenance pour la première fois de sa vie. « La vie est tellement meilleure ici que dans le camp de réfugiés », explique-t-elle. « J'ai les moyens de nous nourrir, je peux payer le loyer et j'ai inscrit mon fils aîné à l'école. »

En RCA, le HCR a collaboré avec des partenaires travaillant dans le domaine de la consolidation de la paix et du développement pour inclure des déplacés internes et des rapatriés potentiels dans une enquête nationale sur la perception de la justice, de la sécurité et de la paix. En coopération avec des partenaires, le HCR a également soutenu l'accès des rapatriés au logement, aux terres et à la propriété, en plus de l'aide apportée au travail de comités locaux pour la paix et la réconciliation.

Le HCR a globalement soutenu d'autres mécanismes encourageant la cohésion sociale, comme des plateformes interconfessionnelles et des comités de retour pour favoriser des liens plus forts entre les rapatriés et la société civile nationale. Au Honduras, pour aider à régler des conflits potentiels dans les zones où les réfugiés étaient de retour, le HCR a encouragé la coopération entre la société civile et les autorités locales et nationales. Il y a notamment eu un travail d'analyse des

situations locales en matière de logement, des terres et propriété conformément au Cadre global régional de protection et de solutions (connu sous le nom de MIRPS—*Marco Integral Regional para la Protección y Soluciones*), la déclinaison régionale du CRRF. Au Soudan, un programme conjoint des Nations Unies a continué de renforcer la justice et la sécurité, notamment par des mécanismes de règlement des litiges et la reconstruction du système de justice pénale dans des régions pilotes où les déplacés internes sont susceptibles de revenir.

L'intégration locale

L'intégration locale pour les réfugiés dans un pays d'asile est un processus complexe et progressif dans l'espoir de parvenir à une solution durable. Ce processus présente des dimensions différentes qui sont étroitement liées entre elles.

L'intégration locale est un processus juridique, civil et politique. Les États d'accueil accordent progressivement aux réfugiés un ensemble plus large de droits et de prestations quasi comparables à ceux dont bénéficient les nationaux. Il s'agit notamment de la liberté de circulation, de l'accès à l'éducation et au marché du travail, de l'accès aux services publics, de la possibilité d'acquiescer et de disposer d'une propriété, ainsi que de documents d'identité et de voyage valables. La réunification familiale est également cruciale pour l'intégration locale. Par conséquent, en 2017 le HCR a continué de plaider auprès des États en faveur de la naturalisation et du droit au séjour permanent. L'organisation a également aidé les réfugiés à régler les obstacles administratifs et pratiques pour accéder à ces droits et a coopéré avec les autorités nationales pour l'adoption de politiques et de législations sur l'intégration locale.

Entre fin 2016 et 2017, le Costa Rica, l'Inde, le Kazakhstan, le Mexique et l'ex-République yougoslave de Macédoine ont tous accordé la citoyenneté aux

réfugiés. La Zambie a également confirmé qu'elle délivrerait des titres de séjour de trois ans aux anciens réfugiés rwandais qui n'avaient plus besoin de protection internationale, sans exiger de passeport national. Elle progresse aussi vers l'octroi de visas de séjour permanent aux anciens réfugiés angolais.

Au-delà de ses dimensions juridiques et sociales, l'intégration locale constitue également un processus économique grâce auquel les réfugiés deviennent au fil du temps moins dépendants de l'aide étatique et humanitaire. Comme les réfugiés deviennent plus indépendants au plan économique, leur contribution à leurs communautés d'accueil augmente également. Aussi, compte tenu de l'importance de l'inclusion économique pour les réfugiés, le HCR a continué en 2017 d'encourager les États à faciliter davantage l'accès des réfugiés à l'emploi (pour en savoir plus, voir la section sur *L'inclusion économique et les moyens de subsistance* dans ce chapitre).

De plus, l'intégration locale constitue un processus social et culturel qui implique une relation entre les communautés d'accueil et les réfugiés, et qui exige des institutions publiques qu'elles répondent aux besoins d'une population diversifiée. La promotion de la coexistence pacifique entre les déplacés et les communautés d'accueil fait partie des priorités stratégiques globales du HCR, conformément aux principes d'inclusion inclus dans le CRRF. En 2017, des approches communautaires en matière de protection ont offert l'opportunité aux déplacés et aux communautés d'accueil d'identifier des préoccupations communes et de concevoir et mettre en œuvre des actions pour y répondre.

Au Brésil, le gouvernement national et la municipalité de São Paulo ont poursuivi leurs efforts visant à créer des conditions propices à l'inclusion des réfugiés. La municipalité, les organisations internationales, les membres de la société civile, les migrants et les réfugiés ont

élaboré tous ensemble la première politique publique pour l'inclusion et l'intégration.

Des approches communautaires ont encouragé la cohésion sociale au sein de la population déplacée en assurant l'inclusion et la représentation de tous les groupes, y compris de ceux ayant des besoins spécifiques et des plus marginalisés. Des évaluations participatives régulières ont été réalisées avec les réfugiés concernant leurs expériences d'intégration, et leurs propositions et commentaires ont été transmis aux autorités nationales.

À l'échelle globale, d'autres interventions ont porté sur des initiatives avec des instituts culturels, la participation à des groupes de travail de l'État, des évaluations conjointes des difficultés d'intégration locale prenant en compte les points de vue des réfugiés et des communautés locales, ainsi que le travail avec les acteurs du secteur privé et de la société civile impliqués dans l'amélioration des conditions d'accueil et des perspectives d'intégration. Par exemple, au Mexique, le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés a rencontré des dirigeants d'entreprises pour parler du rôle des entreprises dans l'intégration des réfugiés. En Gambie, le HCR a rencontré les autorités pour discuter de la façon dont l'accès des réfugiés aux terres agricoles pourrait faire partie des plans de ce pays pour stimuler le développement et la croissance économique des zones rurales.

Le HCR a continué d'élargir sa collaboration avec les autorités locales et nationales, ainsi qu'avec les communautés d'accueil. Toutes ces parties prenantes ont un rôle à jouer dans l'intégration réussie des réfugiés. En Europe, le HCR a développé un partenariat avec l'OCDE pour réaliser dix études de cas sur l'engagement des autorités locales auprès des réfugiés afin de mieux comprendre la politique des villes envers eux. La ville de Gdansk, en Pologne, constitue un exemple dans lequel des autorités locales ont joué un rôle de premier plan en matière d'intégration. Dans cette

ville, les autorités locales ont élaboré un plan d'intégration en 2016 qui a remporté un tel succès qu'il a été déployé par la suite dans 11 autres villes polonaises en 2017.

En 2017, le HCR a été fortement encouragé par les travaux du Sommet mondial des Maires et des Villes solidaires. Ces entités ont montré l'importance du leadership au niveau local pour construire avec succès des politiques et des méthodes pour l'intégration des réfugiés. En Amérique latine, où l'initiative des Villes solidaires est basée, les autorités au Brésil, au Chili, au Costa Rica et en Équateur ont progressé vers une meilleure inclusion des réfugiés dans les régimes de protection sociale et dans les programmes de santé et d'hébergement (voir le résumé régional des *Amériques*). Au Mexique, le HCR a soutenu le transfert de réfugiés des régions frontalières vers la ville de Saltillo où un programme spécifique d'intégration locale et des opportunités de travail formel existent. Les ministères et les employeurs concernés ont assuré un soutien coordonné pour les réfugiés souhaitant accéder au marché du travail. Compte tenu de la nécessité de garantir un régime foncier pour faciliter l'intégration locale, le HCR a coopéré avec les autorités colombiennes afin de légaliser 30 installations urbaines informelles pour déplacés internes, ce qui représente une étape essentielle vers l'intégration locale et qui aide les déplacés internes à exercer leurs droits comme l'accès à un logement, à une terre, à un travail et à un emploi. En Colombie également, le HCR espère que l'élaboration d'une nouvelle politique gouvernementale sur la gestion des installations urbaines permettra d'apporter des avantages aux personnes relevant de sa compétence ainsi qu'aux communautés d'accueil.

Le Sommet mondial des Maires et des Villes solidaires illustre l'importance du leadership local dans l'intégration des réfugiés en Amérique latine.

200

L'Équateur a délivré plus de 200 cartes nationales d'identité à des réfugiés en 2017, qui leur permettent de bénéficier des mêmes droits et services que les nationaux.

La réinstallation

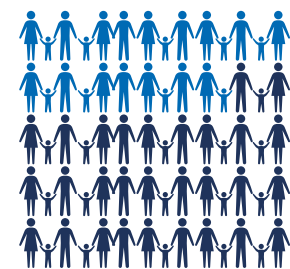
APERÇU | 2017

71,4 MILLIONS
DE PERSONNES RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DU HCR

19,9 MILLIONS
DE RÉFUGIÉS SOUS LE MANDAT DU HCR

1,2 MILLION
DE RÉFUGIÉS AYANT BESOIN D'ÊTRE RÉINSTALLÉS

75 200
DEMANDES DE RÉINSTALLATION

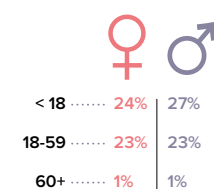


Les cinq principales nationalités ayant besoin d'être réinstallées



- République arabe syrienne
- République démocratique du Congo
- République centrafricaine
- Soudan du Sud
- Afghanistan
- Autres

Demandes de réinstallation par âge et genre



De nombreux réfugiés ne peuvent pas rentrer dans leur pays d'origine car les conflits et les persécutions n'ont pas cessé. Certains vivent dans des situations dangereuses ou ont des besoins spécifiques qui ne peuvent pas être couverts dans le pays où ils ont demandé une protection. Dans ces cas, le HCR les aide à se réinstaller dans un pays tiers.

En 2017, 19,9 millions de personnes étaient réfugiées et relevaient de la compétence du HCR dont 1,2 million avaient besoin d'être réinstallées. Cependant, seules près de 75 200 places de réinstallation ont été proposées, soit une baisse de 54 pour cent par rapport à 2016 (163 200). La diminution s'explique par un nombre plus réduit de possibilités de réinstallation du fait d'un contexte international mouvant.

En réaction, le HCR a intensifié ses efforts de plaidoyer pour augmenter le nombre de places de réinstallation et s'assurer que les programmes restent axés sur la protection et soient stratégiques et conformes aux priorités globales en matière de réinstallation. L'organisation a amélioré la qualité et l'intégrité des processus de réinstallation, en particulier dans le cadre d'un projet innovant qui lui a permis de

passer en revue ses procédures internes tout en exploitant les innovations existantes dans le processus de réinstallation.

Tout au long de l'année, le HCR a aidé les États à mettre en œuvre des programmes de réinstallation axés sur la protection et s'est efforcé d'influencer les évolutions juridiques et politiques susceptibles d'affecter la réinstallation, en particulier dans l'Union européenne. L'organisation a élargi la base globale de réinstallation à travers le Mécanisme d'appui conjoint aux pays de réinstallation émergents (ERCM). Les efforts de plaidoyer ont contribué à augmenter les quotas de réinstallation de certains États et de garantir en particulier l'accès à des places de réinstallation d'urgence à des réfugiés dont la vie était en danger imminent (voir les résumés régionaux).

Le « groupe restreint pour la réinstallation des Syriens » a joué un rôle crucial pour mobiliser des soutiens en faveur d'une réinstallation à grande échelle, testant de nouvelles méthodes pour traiter les demandes de réinstallation, partageant les meilleures pratiques entre États et établissant des relations entre eux dans l'objectif essentiel de mieux répondre

aux flux de réfugiés en provenance de la République arabe syrienne (Syrie). En août 2017, un « groupe restreint pour une réinstallation et des voies complémentaires d'admission renforcées le long de la route de la Méditerranée centrale » a été créé. Le groupe s'est mobilisé pour développer la réinstallation des réfugiés les plus vulnérables et a recherché de manière proactive des possibilités d'admission sûres et réglementées par le biais de voies complémentaires (voir le chapitre *Sauvegarder les droits fondamentaux sur la situation en Méditerranée centrale*).

Le HCR s'est investi dans ses partenariats avec les États et avec des acteurs non traditionnels, et les a développés afin d'élargir les possibilités de réinstallation et d'admission humanitaire. L'organisation a participé à l'Initiative globale de parrainage de réfugiés afin de promouvoir et de soutenir la mise en place de programmes de parrainage communautaires. L'organisation a également favorisé l'implication de la société civile dans ces programmes en réalisant deux évaluations sur leur portée en Argentine et au Chili et en coordonnant une table ronde au Brésil. Ses efforts ont permis une participation accrue de la société civile dans la mise en œuvre des programmes de parrainage communautaires. Par le biais des consultations annuelles tripartites sur la réinstallation et des groupes de travail sur l'intégration, l'intégrité et le renforcement des capacités, le HCR a également établi et entretenu des partenariats avec les États, les organisations de parrainage, les partenaires multilatéraux, les ONG, le secteur privé, les acteurs du secteur du développement, les universités et les communautés réfugiées.

Les voies complémentaires d'accès à la protection et aux solutions

Si la réinstallation demeure l'un des outils les plus importants grâce auquel les États peuvent répondre aux besoins de protection des réfugiés, les voies complémentaires d'admission peuvent

fournir d'autres opportunités de parvenir à des solutions durables. En acquérant de nouvelles compétences, en contribuant au marché du travail, en recevant une éducation ou en rejoignant des membres de leur famille dans des pays tiers, les réfugiés peuvent bénéficier d'un séjour sûr et légal dans un lieu où leur protection internationale est assurée. Les voies complémentaires d'admission ne sont pas censées se substituer à la protection accordée aux réfugiés en vertu du régime de protection internationale : elles le complètent et, comme le réaffirme la Déclaration de New York et le CRRF, elles sont une manifestation importante de la solidarité internationale et du partage des responsabilités.

Bien que les réfugiés rencontrent de nombreux obstacles et difficultés pour accéder aux voies complémentaires d'admission, par exemple pour obtenir des autorisations de sortie, des visas d'entrée ou des documents de voyage ou pour répondre aux critères d'éligibilité stricts, des progrès importants ont été réalisés en 2017. Le HCR a soutenu les actions liées aux promesses des États et les initiatives existantes en matière de voies complémentaires d'admission, par exemple les programmes d'enseignement supérieur offerts par la France et le Japon à des réfugiés syriens. L'organisation a élaboré des recommandations relatives à la mise en place de systèmes et de mécanismes nécessaires pour soutenir les voies complémentaires d'admission et a collaboré avec tous les acteurs concernés, notamment les États, la société civile, le secteur privé, les universités, les organisations gouvernementales et les réfugiés.



Soutien des Ambassadeurs de bonne volonté

Les Ambassadeurs de bonne volonté du HCR, comme Khaled Hosseini, mettent en lumière le travail essentiel du HCR pour construire un avenir meilleur aux personnes déplacées. La mission de Khaled Hosseini en Ouganda a permis d'étudier l'impact d'approches innovantes comme le partage des terres entre ressortissants ougandais et réfugiés, tandis que la rencontre de David Morrissey avec une famille syrienne hébergée depuis peu à Londres a donné une dimension humaine au processus de réinstallation. Alek Wek a également écrit une tribune pour CNN, soulignant auprès d'un public mondial l'importance fondamentale de l'éducation pour l'autonomisation des réfugiés.



L'Ambassadeur de bonne volonté du HCR Khaled Hosseini, en compagnie du responsable ougandais du Comité local, Yahaya Onduga, dans l'installation de Bidibidi en Ouganda.

Le HCR a aidé des pays dans les régions d'Asie et Pacifique et du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, ainsi que des pays concernés par la situation sur la route de la Méditerranée centrale, à concevoir des stratégies de solutions pour les réfugiés et a identifié des interventions et des partenariats susceptibles d'élargir l'accès des réfugiés à ces voies sûres et réglementées. Au niveau régional, l'organisation a soutenu l'adoption d'un

protocole de l'Union Africaine relatif à la libre circulation des personnes, au droit de séjour et au droit d'établissement, qui créera des opportunités d'accès à des solutions pour les réfugiés dans la région. Le HCR a également forgé de nouveaux partenariats, par exemple avec *United World Colleges (UWC)* afin d'élargir l'accès des étudiants réfugiés à l'enseignement secondaire dans des pays tiers.



Le réseau *United World Colleges* permet d'élargir l'accès des réfugiés à l'enseignement secondaire

Cette initiative soutenue par le HCR vise à offrir chaque année 100 bourses d'études à des jeunes réfugiés et déplacés internes pour leur permettre d'étudier dans l'un des collèges membres du réseau UWC.

En 2017, moins de un pour cent des réfugiés sont allés à l'université et seuls 23 pour cent ont suivi un enseignement secondaire. Mais UWC, membre de l'initiative du HCR #Aveclesréfugiés, espère que son engagement envers les jeunes réfugiés et déplacés internes dans le monde contribuera à changer la donne.

Le manque d'accès à l'éducation est un problème majeur pour les jeunes réfugiés. La moitié des 19,9 millions de réfugiés relevant de la compétence du HCR sont des enfants. L'éducation de ces jeunes réfugiés est capitale pour le développement paisible et durable de leurs pays d'accueil et de leurs pays d'origine en cas de retour. Si l'on compare leur situation à celle des autres enfants et adolescents à l'échelle mondiale, le fossé ne cesse cependant de se creuser au détriment des réfugiés.

UWC, qui compte 17 collèges sur quatre continents, a aidé 47 étudiants réfugiés à préparer leur baccalauréat international en 2017, ce qui leur donne accès aux universités du monde entier. Les étudiants du réseau UWC sont sélectionnés par 159 comités nationaux répartis dans le monde sur la seule base de leur potentiel, indépendamment de leurs moyens socio-économiques.



United World Colleges a contribué à élargir l'accès des réfugiés à l'enseignement.



En partenariat avec l'OCDE, le HCR a lancé une cartographie des voies d'entrée sûres et régulières et des visas non-humanitaires utilisés par les réfugiés pour entrer dans les pays de l'OCDE. Les conclusions initiales, présentées en novembre 2017, devraient éclairer les futures orientations du HCR relatives aux voies complémentaires d'accès à la protection et améliorer les

programmes de développement et les approches politiques de cette question dans les pays de l'OCDE. En 2017, l'OIT et le HCR ont exploré ensemble des moyens de mettre en œuvre des voies complémentaires d'accès à la protection grâce à la mobilité de la main d'œuvre, qui sont détaillés dans un programme de travail commun.

DOMAINES D'INTERVENTION

PRINCIPALES RÉALISATIONS

SOLUTIONS DURABLES

SOUTENIR LE RAPATRIEMENT VOLONTAIRE DANS LA SÉCURITÉ ET LA DIGNITÉ. EN 2017, LE HCR :

Soutenir le rapatriement volontaire des réfugiés dans la sécurité et la dignité lorsque les conditions sont propices

A aidé 518 600 réfugiés à rentrer volontairement dans leur pays d'origine en sécurité et dans la dignité lorsque les conditions le permettaient.

A aidé 19 000 Rwandais à rentrer dans leur pays d'origine. La Stratégie globale de solutions pour le Rwanda s'est officiellement terminée en décembre 2017. Depuis son lancement en 2009, quelque 70 000 Rwandais sont rentrés.

A organisé des dialogues structurés avec les réfugiés dans les pays d'asile, en coopération avec les autorités nationales, les partenaires du secteur du développement et d'autres parties prenantes, ainsi qu'avec les déplacés internes et les rapatriés dans les pays d'origine afin de prévoir et de soutenir une réintégration durable.

Développer des stratégies de solutions pluriannuelles et de partenariats multiples, en coopération avec les autorités nationales, les partenaires du secteur du développement et d'autres parties prenantes, pour la réintégration des rapatriés réfugiés et déplacés internes

A développé 22 stratégies de protection et de solutions pluriannuelles et de partenariats multiples. Selon le contexte, ces stratégies comprennent le cas échéant une aide au rapatriement volontaire et à la réintégration.

RÉALISER LE POTENTIEL POUR L'INTÉGRATION. EN 2017, LE HCR :

Rendre l'intégration plus durable

A soutenu les gouvernements et a coopéré avec les équipes de pays des Nations Unies concernant l'inclusion des personnes relevant de sa compétence dans les plans de développement locaux et nationaux et les projets sectoriels, notamment à travers l'application du CRRF et des stratégies de protection et de solutions pluriannuelles et de partenariats multiples.

A élaboré des conseils techniques pour les opérations concernant l'inclusion des personnes relevant de sa compétence dans les plans de développement locaux et nationaux.

A aidé le gouvernement du Malawi à réaliser une auto-évaluation de ses capacités institutionnelles concernant les systèmes de DSR.

Renforcer les capacités pour inclure les besoins spécifiques des personnes relevant de la compétence du HCR dans les processus nationaux de projets portant sur le logement, les terres et la propriété, en partenariat avec les acteurs du secteur du développement

A mis en œuvre 3 projets dans le domaine du logement, des terres et de la propriété en partenariat avec des acteurs du secteur du développement au Myanmar, en Somalie et en Ukraine.

A continué de déployer un projet au Niger destiné à identifier et à résoudre les difficultés actuelles et potentielles en matière de logement, de terres et de propriété pour parvenir à des solutions durables pour les réfugiés, les déplacés internes et les rapatriés.

SOUTENIR L'AUTONOMISATION ET L'AUTOSUFFISANCE DES COMMUNAUTÉS. EN 2017, LE HCR :

Identifier les obstacles pour l'accès aux droits et aux services nationaux du point de vue des communautés affectées

A collaboré avec des partenaires du secteur de la consolidation de la paix et du développement afin d'inclure des réfugiés originaires de la RCA dans une enquête nationale sur la perception de la justice, de la sécurité et de la paix.

RÉALISER LE POTENTIEL DE RÉINSTALLATION. EN 2017, LE HCR :**Soumettre des dossiers de réinstallation**

A soumis 75 200 demandes de réinstallation à 35 États dans le monde.

A aidé 6 pays à élaborer et à développer leurs programmes de réinstallation et d'admission humanitaire en leur offrant des recommandations et des conseils techniques, des activités de formation et de renforcement des capacités et en mobilisant l'expertise internationale.

A commandité une étude de ses méthodes de traitement des dossiers de réinstallation afin d'en maximiser l'efficacité et de cartographier les pratiques innovantes sur le terrain.

A soumis 10 propositions complètes soulignant les priorités clés en matière de réinstallation aux États de réinstallation, notamment à l'Union européenne. Cela a conduit à l'augmentation des quotas de plusieurs programmes étatiques de réinstallation importants, notamment en Australie, en Islande, en Suède et au Royaume-Uni.

A plaidé auprès des États de réinstallation, par l'intermédiaire du « groupe restreint pour la réinstallation des Syriens », pour la soumission de plus de 37 000 dossiers de réfugiés syriens.

A créé un nouveau « groupe restreint pour une réinstallation et des voies complémentaires d'admission renforcées le long de la route de la Méditerranée centrale ».

Organiser les départs vers les pays de réinstallation

A organisé le départ de quelque 65 100 réfugiés dans le monde à destination de 34 pays de réinstallation.

Assurer l'intégrité de la procédure

A publié une nouvelle politique de prévention et de répression des fraudes commises par des personnes relevant de sa compétence.

A effectué des missions d'évaluation des fraudes et fourni des conseils réguliers pour soutenir des opérations ciblées de prévention et de réponse aux risques de fraude.

A développé un module de formation en ligne sur sa nouvelle politique anti-fraude.

A organisé des séminaires en ligne pour le personnel chargé de la réinstallation sur les mesures d'intégrité à respecter dans le traitement des dossiers.

Formation et renforcement des capacités

A organisé des programmes de formation à la réinstallation et à la conduite d'entretien, des ateliers pour développer les compétences de conseil, ainsi que des formations en matière de politique et de procédures de réinstallation pour 300 employés du HCR et personnels affiliés.

A formé 46 fonctionnaires gouvernementaux et employés d'ONG de pays de réinstallation nouveaux ou émergents au ERCM.

A lancé un portail complet de données en ligne sur la réinstallation (<http://rsq.unhcr.org>) afin de fournir une base accessible de données sur le programme global de réinstallation du HCR.

SOUTENIR ET DÉVELOPPER LES VOIES COMPLÉMENTAIRES D'ADMISSION. EN 2017, LE HCR :**Faciliter les voies complémentaires d'admission pour les réfugiés dans des pays tiers et les mécanismes de protection et de solutions renforcées**

A soutenu les États et les partenaires dans 6 pays pour établir et développer les parrainages communautaires, notamment en tant que cofondateur de l'Initiative globale de parrainage de réfugiés.

En collaboration avec le gouvernement japonais, a aidé 19 étudiants syriens et leurs familles à obtenir un diplôme de Master au Japon.

Avec l'implication de la société civile, a aidé 25 réfugiés syriens à poursuivre leurs études dans les Universités de Toulouse et de Montpellier, grâce à des bourses subventionnées par la Région Occitanie-Pyrénées-Méditerranée.

A aidé l'Argentine et le Brésil à mettre en œuvre leurs programmes de visa humanitaire pour des Syriens, ce qui a conduit à l'arrivée de plus de 600 Syriens en Argentine et à la mise en place des capacités juridiques et institutionnelles nécessaires au Brésil.

Renforcer les capacités et les partenariats pour l'identification, l'élaboration et le développement de voies complémentaires d'admission

A forgé de nouveaux partenariats pour développer la réinstallation et les voies complémentaires d'accès à la protection et aux solutions, notamment avec l'Initiative globale de parrainage de réfugiés pour développer les parrainages communautaires, avec le Centre pour le développement mondial pour augmenter les financements de la réinstallation et avec la communauté de Sant'Egidio pour le projet de couloirs humanitaires.

Avec l'ONG partenaire *Talent Beyond Boundaries*, a créé une base de données de réfugiés talentueux en Jordanie et au Liban afin de développer des opportunités de mobilité de travail dans les pays tiers. Plus de 9 000 réfugiés étaient enregistrés en 2017.

A élaboré un module de formation sur les voies complémentaires d'admission et a formé du personnel dans les opérations.

AMÉLIORER L'ACCÈS À UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ

Des enfants réfugiés Rohingyas dans une classe, après avoir reçu des fournitures scolaires dans une école d'un camp au Bangladesh.

« Les réfugiés ont des compétences et des talents qui ne demandent qu'à s'épanouir et à prospérer ».

— Filippo Grandi, Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés

Dans le cadre d'une approche engageant l'ensemble de la société, le HCR s'efforce systématiquement de poursuivre l'engagement de l'objectif de développement durable 4 (ODD 4) visant à « assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ». Tous

les partenaires sont encouragés à inclure les enfants et les jeunes réfugiés dans les programmes nationaux d'éducation. L'approche du CRRF s'appuie sur cet engagement en faisant de l'inclusion des enfants et des jeunes réfugiés dans les systèmes nationaux d'éducation un élément fondamental.

- ENFANTS RÉFUGIÉS
- ENFANTS DU MONDE

TAUX D'INSCRIPTION DANS L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE



Source: UNESCO/HCR

61%
91%



En tant que membre des agences co-organisatrices de l'ODD 4-Éducation 2030, le HCR a soutenu la réunion régionale des Ministres de l'éducation d'Amérique latine et des Caraïbes en janvier 2017 et le Forum ministériel régional sur l'ODD 4 pour l'Afrique de l'Est qui s'est tenu en République-Unie de Tanzanie en février 2017. Dans ces deux régions, les États ont pris des engagements et formulé

des priorités afin d'inclure les réfugiés dans leurs systèmes nationaux d'éducation. Une collaboration renforcée avec l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), couvrant sept pays d'Afrique de l'Est, a conduit à l'engagement d'inclure les réfugiés dans les systèmes nationaux d'éducation d'ici 2020 (voir le résumé régional *Afrique*).



Le programme Éduquer un enfant - Fondation Education Above All

Le partenariat pluriannuel entre le HCR et Éduquer un enfant (EAC), une initiative de la Fondation *Education Above All*, fondée et présidée par son Altesse Sheikha Moza bint Nasser du Qatar, a continué d'offrir une éducation de qualité et d'augmenter le taux de scolarisation primaire des enfants réfugiés et déplacés dans 12 pays d'Afrique, d'Asie et du Moyen-Orient.

Ce partenariat entre EAC et le HCR a contribué à renforcer les programmes d'éducation, en permettant d'identifier et de répondre aux obstacles auxquels les enfants réfugiés sont confrontés pour s'inscrire à l'école primaire, suivre les cours et terminer leur cursus. Ce résultat a été obtenu grâce à des activités comme la délivrance de qualifications reconnues, des formations pour enseignants de l'école primaire, l'amélioration des infrastructures et des aides en espèces. Le partenariat a également soutenu les efforts des pays d'accueil visant à inclure les enfants réfugiés et déplacés internes dans les programmes nationaux d'éducation. Près de 680 500 enfants ont été inscrits à l'école primaire dans les pays cibles de EAC depuis le début du projet, dont plus de 355 000 en 2017. « *J'aime enseigner aux enfants réfugiés qui ont besoin d'enseignants qui peuvent mieux comprendre leur situation et leur accorder l'attention spéciale dont ils ont besoin* », explique Bako, une enseignante réfugiée qui a reçu des manuels scolaires du projet HCR-EAC en Ouganda.



Bako, une enseignante réfugiée à l'école primaire d'Ofonze dans l'installation de Bidibidi en Ouganda, pose en montrant les fournitures scolaires qu'elle a reçues grâce au programme Éduquer un enfant.



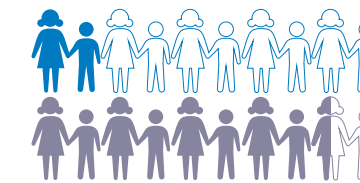
- ENFANTS RÉFUGIÉS
- ENFANTS DU MONDE

TAUX D'INSCRIPTION DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE



Source: UNESCO/HCR

23%
84%



En 2017, le HCR a continué de s'attaquer aux obstacles à l'éducation pour les élèves réfugiés en soutenant des voies alternatives à l'enseignement secondaire. À cette fin, l'organisation a lancé l'année dernière un programme pluriannuel d'éducation des jeunes pour améliorer l'accès et le maintien dans l'enseignement secondaire de plus de 230 000 jeunes déplacés et issus des communautés locales au Kenya, en Ouganda, au Pakistan et au Rwanda. Le programme cherche à créer des opportunités d'éducation et de formation en ouvrant des passerelles vers l'enseignement supérieur et en encourageant activement les jeunes à participer au processus de décision et à surveiller l'impact du programme.

Le HCR a continué de soutenir des options d'éducation alternatives et adaptées pour les enfants et les jeunes réfugiés ayant manqué une partie importante de leur scolarité en raison de leur déplacement forcé. Des programmes certifiés d'éducation accélérée ont aidé à améliorer l'accès à des programmes éducatifs condensés adaptés. En outre, le HCR a continué de diriger le groupe de travail interorganisations sur l'éducation accélérée (AEWG). Ce groupe de travail, qui comprend des agences des Nations Unies, des ONG et des partenaires du secteur du développement, s'efforce d'améliorer la qualité des programmes d'éducation accélérée dans le monde.

Le HCR a lancé un programme pluriannuel d'éducation des jeunes ciblant 230 000 jeunes réfugiés dans quatre pays pour encourager la poursuite des études dans l'enseignement secondaire et l'acquisition de compétences.

Aides en espèces pour l'éducation



Les aides en espèces, associées à des programmes éducatifs, sont devenues un outil utile pour surmonter les obstacles à l'éducation dans divers contextes.

Le HCR utilise de plus en plus les aides en espèces pour soutenir l'éducation des réfugiés et des autres personnes relevant de sa compétence, tout en respectant leur droit de choisir leurs propres besoins. Au Pakistan, le HCR distribue des aides en espèces aux jeunes filles inscrites au lycée (classes de 3^{ème} à terminale) dans les villages de réfugiés du Balochistan. Pour tenir compte des contraintes culturelles uniques s'imposant aux jeunes filles dans cette région, le HCR a créé des salles de classe réservées aux filles, avec des enseignantes de sexe féminin et situées à moins de deux kilomètres des villages de réfugiés. Cela permet aux jeunes filles d'aller à l'école à pied en groupes plutôt que d'emprunter les transports publics. Ces adaptations apparemment simples à la conception du programme, combinées aux récompenses financières pour la fréquentation de l'école, encouragent les familles à autoriser leurs filles à rester à l'école.



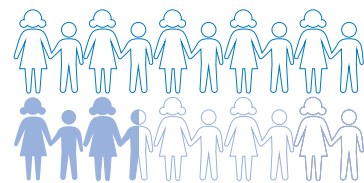
- ENFANTS RÉFUGIÉS
- ENFANTS DU MONDE

TAUX D'INSCRIPTION DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



Source: UNESCO/HCR

1%
36%



L'accès des réfugiés à l'enseignement supérieur est un élément de la recherche de solutions car il leur permet de développer des compétences d'encadrement, qui sont souvent cruciales pour leurs futures perspectives d'emploi. L'éducation les aide également à acquérir les connaissances, les compétences et les expériences

nécessaires pour construire leur avenir et celui de leur communauté. De nombreux réfugiés qui obtiennent un diplôme de l'enseignement supérieur deviennent des dirigeants dans leurs communautés, qu'ils retournent dans leur pays d'origine ou qu'ils s'installent dans leur pays d'accueil.



L'innovation pour l'éducation

Les programmes d'éducation innovants et les interventions comme les *Instant Network Schools* et le *Humanitarian Education Accelerator*, ont contribué à stimuler l'inscription des réfugiés à l'école, à améliorer la qualité de l'enseignement et des apprentissages et à mettre en place des programmes d'éducation innovants fondés sur des données d'observation.

En partenariat avec la Fondation Vodafone, le HCR a créé 31 *Instant Network Schools* en RDC, au Kenya, au Soudan du Sud et en République-Unie de Tanzanie. L'introduction de nouvelles technologies — en particulier des technologies numériques interactives — dans un cadre d'enseignement et d'apprentissage, a transformé les salles de classe en pôles d'innovation pour l'apprentissage, améliorant ainsi l'accès à un enseignement de qualité et à des ressources pédagogiques. À la fin 2017, près de 62 500 jeunes réfugiés et plus de 860 enseignants avaient bénéficié de ces services.

Dans le cadre du programme *Humanitarian Education Accelerator*, l'UNICEF et le HCR travaillent sur des méthodes pour mettre en place des projets éducatifs innovants. Le programme aide cinq organisations partenaires clés — *Caritas*, *Kepler*, *Bibliothèques sans Frontières*, *War Child* et *World University Service* — à améliorer leurs capacités de surveillance et d'évaluation de leur travail pour mener des projets éducatifs dans plus de neuf pays en Afrique, en Europe et au Moyen-Orient. Avec le soutien de l'*American Institute for Research*, des organisations partenaires de ce programme ont désormais toutes élaboré des projets de recherche et d'évaluation.

En plus de la mise en place d'une gestion solide des données et de l'amélioration de la qualité des données en matière d'éducation, le HCR a commencé à déployer en 2017 un système de gestion des informations sur l'éducation des réfugiés qui recueille des statistiques sur l'éducation des enfants réfugiés. Un séminaire régional, réunissant des participants de cinq pays d'Afrique de l'Est, consacré à ce nouveau système s'est tenu au Rwanda.



De jeunes élèves utilisent des tablettes équipées d'un logiciel éducatif dans leur classe du programme des *Instant Network Schools (INS)* à l'école primaire de Juba, à Dadaab au Kenya.

© HCR/Assadullah Nasrullah

© HCR/Helena Pies



Fatimetou est soulagée après avoir terminé son premier examen d'anglais à l'Université de Nouakchott.



Lauréate d'une bourse, une réfugiée malienne devient étudiante à l'université en Mauritanie

Fatimetou est la seule fille parmi le groupe de 18 lauréats de bourses d'études DAFI en 2017 à l'Université de Nouakchott. Cette bourse permet à de jeunes réfugiés de s'inscrire dans l'enseignement supérieur. Après la fermeture de son école dans le nord du Mali et sa fuite forcée vers la Mauritanie, elle n'aurait jamais imaginé pouvoir retourner à l'école, sans même parler d'étudier l'anglais à l'université.

La plupart des réfugiés en Mauritanie ont manqué des années d'école et ont dû lutter pour avoir accès à l'éducation, surtout au niveau supérieur. Beaucoup se heurtent à la barrière de la langue ou au manque d'argent pour subvenir à leurs besoins pendant leurs études. Souvent les filles qui, comme Fatimetou, ont des parents illettrés, grandissent en pensant que l'éducation n'est pas une option pour elles.

Fatimetou a passé son baccalauréat au camp de Mbera, ce qui lui a permis de solliciter une bourse d'étude DAFI. Elle compte parmi les rares étudiants qui ont relevé le défi d'étudier l'anglais dans un pays arabophone et francophone. « Ce qu'il y a de plus important pour moi, c'est d'aider ma communauté », dit-elle. « Je veux pouvoir dire au monde la réalité de ce que nous vivons et je sais que je pourrai le faire en apprenant l'anglais. Cela m'aidera aussi à comprendre le monde et à découvrir des choses différentes et des façons de vivre nouvelles et intéressantes ».

L'initiative académique allemande Albert Einstein pour les réfugiés (DAFI), financée par le gouvernement allemand avec le soutien d'autres partenaires dont un nombre croissant de donateurs privés, fournit des bourses qui permettent à des réfugiés d'obtenir un diplôme de premier cycle dans leur pays d'asile. Depuis sa création en 1992, plus de 14 000 étudiants réfugiés DAFI ont été soutenus dans leurs études supérieures, dont 6 700 étudiants

réfugiés dans 50 pays en 2017. Le programme a connu une augmentation de 44 pour cent des bourses d'études en 2017 par rapport à 2016 et il a couvert 13 pays supplémentaires. En plus des bourses, plus de 3 500 étudiants réfugiés dans 12 pays ont participé à ce jour à des programmes d'apprentissage par connexion numérique gérés par plusieurs universités et organisations.

Le programme DAFI de bourses d'études de l'enseignement supérieur a continué de contribuer à améliorer l'accès des réfugiés à l'enseignement supérieur. En 2017, le programme a soutenu 6 700 étudiants réfugiés dans 50 pays.

DOMAINES D'INTERVENTION

PRINCIPALES RÉALISATIONS

BESOINS ET SERVICES ESSENTIELS

AMÉLIORER L'ACCÈS À UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ. EN 2017, LE HCR :

Fournir un soutien technique aux opérations pour l'inclusion des réfugiés dans les systèmes et les programmes nationaux d'éducation

En coopération avec le Partenariat mondial pour l'éducation, a soutenu 22 programmes au niveau des pays visant à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques, de programmes et de pratiques éducatives nationales qui ont permis à des étudiants issus à la fois de la population réfugiée et des communautés d'accueil d'avoir accès à une éducation de grande qualité dans le cadre des systèmes nationaux.

A dispensé 20 programmes de formation et de tutorat.

Augmenter l'inscription et le maintien à l'école des enfants et des jeunes sortis du système scolaire primaire et post-primaire dans les opérations pays

A augmenté le taux d'inscription à l'école primaire de 50% à 61% globalement et a inscrit plus de 355 000 enfants réfugiés à l'école primaire dans 12 pays dans le cadre du partenariat HCR-EAC.

A développé et lancé un Programme d'éducation des jeunes dans 4 pays, axé sur l'enseignement secondaire.

Développer et promouvoir l'utilisation de l'innovation dans l'éducation

A développé des services éducatifs innovants dans 20 pays, au bénéfice de plus de 150 000 réfugiés par le biais du programme *Instant Network Schools* et du *Humanitarian Education Accelerator* et d'autres programmes.

A coordonné le groupe de travail interorganisations sur l'éducation accélérée. Ce groupe de travail a lancé une série de documents d'orientation et un programme d'apprentissage pour renforcer les données en matière d'éducation accélérée. Les réfugiés ont eu accès à des programmes d'éducation accélérée dans 10 pays.

Améliorer l'accès à l'éducation tertiaire

A élargi l'allocation de bourses par le biais du programme DAFI à 6 700 étudiants.

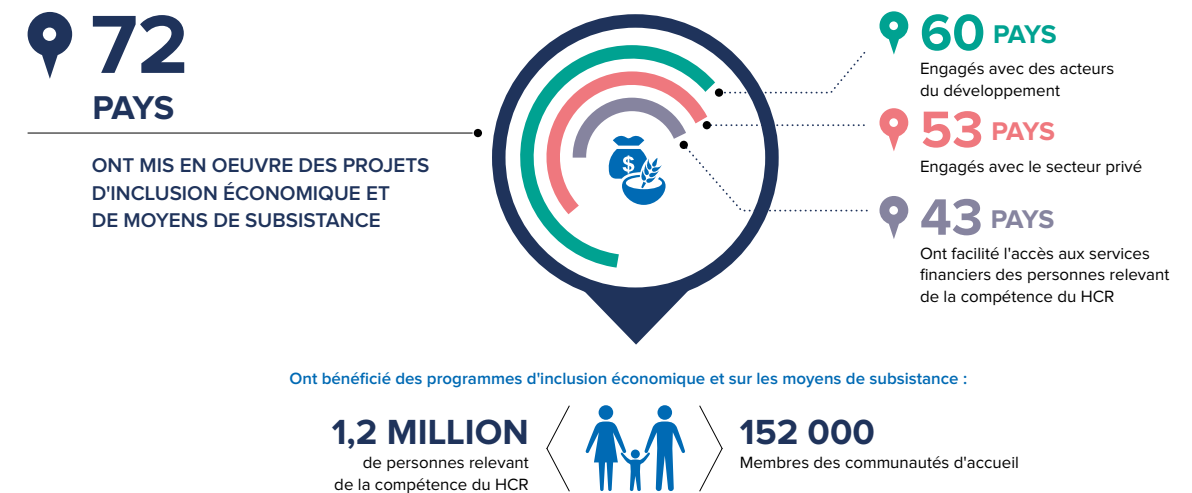
A déployé 10 programmes d'apprentissage connecté pour aider 3 500 étudiants réfugiés à participer à des programmes d'enseignement supérieur.

INCLUSION ÉCONOMIQUE ET MOYENS DE SUBSISTANCE

Le HCR s'engage à œuvrer pour trouver de nouveaux moyens d'inclure et d'autonomiser les réfugiés et les autres personnes relevant de sa compétence. L'organisation s'efforce de s'appuyer sur leur résilience, leurs connaissances et leurs compétences, en reconnaissant la contribution qu'ils peuvent apporter au développement de leurs

communautés d'accueil. Fort des résultats obtenus les années précédentes, le HCR a élargi son travail et ses partenariats en 2017 pour améliorer l'autosuffisance et l'inclusion économique des réfugiés, conformément à sa stratégie globale pour les moyens de subsistance et ses Orientations stratégiques pour la période de 2017 à 2021.

APERÇU | 2017



Les activités destinées à soutenir l'indépendance économique des réfugiés ont continué de nécessiter divers partenariats avec le secteur du développement, le secteur privé, les gouvernements et la société civile. En 2017, le HCR s'est attelé en particulier à assurer la durabilité et l'efficacité de son travail en faveur de l'inclusion économique et des initiatives dans le domaine des moyens de subsistance dans 72 pays. Ces efforts se sont nécessairement appuyés sur l'implication et le soutien de partenaires clés. Reflétant la prise de conscience croissante de l'importance du travail et de l'emploi pour le bien-être des réfugiés, le HCR a également augmenté le nombre d'experts du domaine des moyens de subsistance dans les pays, qui sont passés de 39 en 2016 à 61 en 2017. Le HCR a

également coopéré avec l'OIT pour évaluer le marché du travail et d'autres facteurs économiques dans les pays d'accueil de réfugiés et a réalisé des analyses dans six pays. Ces évaluations ont permis de s'assurer que les initiatives conçues pour aider à stimuler l'indépendance économique des réfugiés tiennent compte de la situation du marché local.

Renforcer les efforts visant à l'inclusion économique et financière des réfugiés dans les pays d'accueil

S'appuyant sur les résultats des projets pilotes de son modèle de progression depuis 2014, le HCR s'est associé à l'ONG *Trickle Up* pour déployer de nouveaux projets basés sur cette méthodologie en faveur de réfugiés et de membres des communautés d'accueil vivant dans

Le modèle de progression s'appuie sur des interventions limitées dans le temps et échelonnées visant à renforcer les moyens de subsistance des ménages. Cette méthodologie s'est révélée efficace pour aider des personnes vivant dans l'extrême pauvreté et d'autres populations vulnérables à obtenir un revenu durable et des gains suffisants pour commencer à sortir de l'extrême pauvreté.

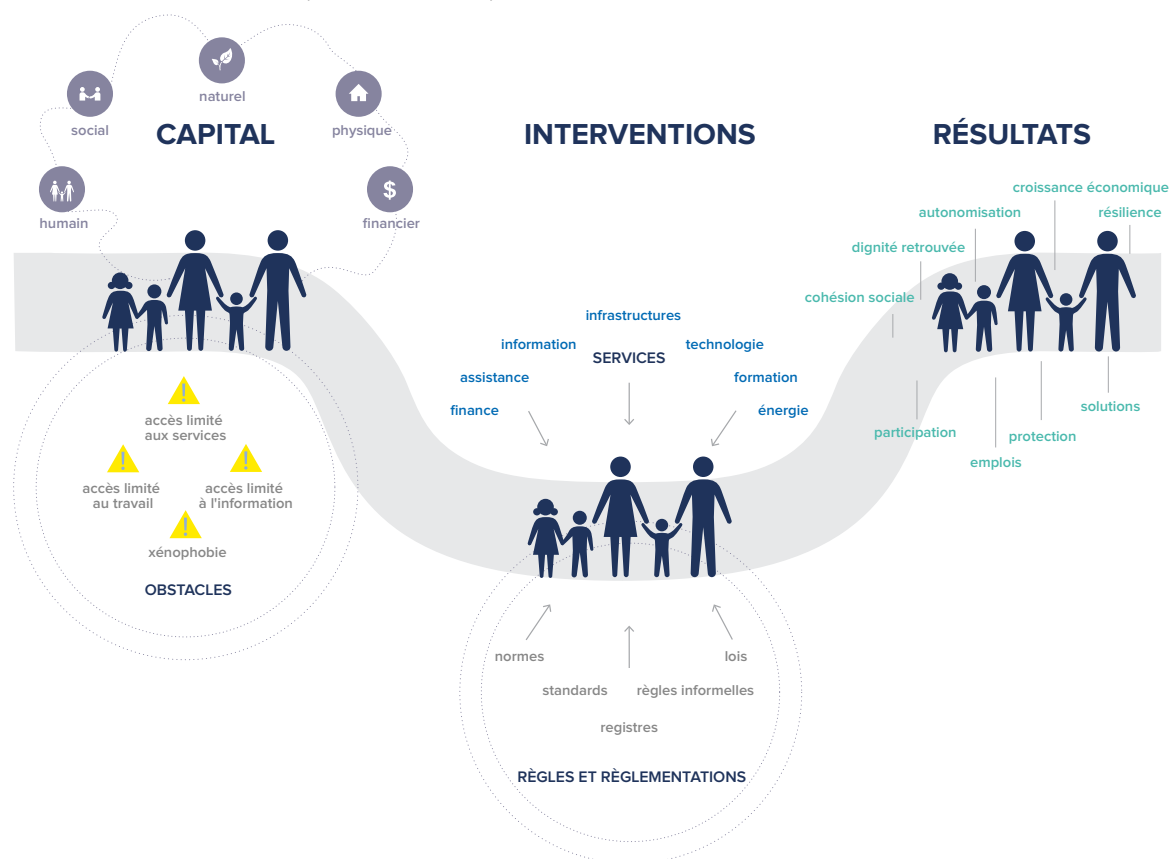
l'extrême pauvreté en Argentine, au Mozambique et au Soudan en 2017. L'organisation a également continué de soutenir les projets en cours dans six autres pays – au Burkina Faso, au Costa Rica, en Équateur, en Égypte, en Zambie et au Zimbabwe. Dans tous les pays, le HCR et l'ONG *Trickle Up* ont collaboré avec des parties prenantes du gouvernement et des ONG locales. Les activités du HCR visant

à promouvoir le modèle de progression ont suscité de l'intérêt de la part des acteurs gouvernementaux et du secteur du développement dans de nouveaux contextes, comme au Liban, en Ouganda et au Pakistan, qui se sont montrés désireux d'étudier les opportunités d'investir dans des programmes similaires intégrant les réfugiés.

Système de marché inclusif

APERÇU | 2017

Améliorer les moyens de subsistance des populations relevant de la compétence du HCR et des communautés d'accueil par l'inclusion économique et financière.



Dans le cadre de ses efforts destinés à renforcer l'inclusion financière des réfugiés, le HCR a aussi établi un partenariat avec le Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) pour mettre en place un mécanisme pluriannuel conjoint visant à améliorer la coopération avec les prestataires de services financiers dans dix pays. La création de ce nouveau mécanisme a permis d'encourager les prestataires de services financiers à ouvrir l'accès des réfugiés et des communautés d'accueil à

des crédits, à une épargne, à des services financiers et à la micro-assurance. Le HCR et l'Agence suédoise de coopération internationale et de développement (SIDA) se sont aussi associés à la Fondation Grameen Crédit Agricole pour mettre en œuvre un mécanisme de garantie de crédit en Jordanie et en Ouganda, permettant l'accès des réfugiés et des communautés d'accueil à des services financiers grâce à un mécanisme de garantie pour le prêteur, ainsi qu'à des prêts (pour de plus amples

informations sur les *Aides en espèces*, voir le chapitre *Apporter une aide vitale*).

Promouvoir l'entrepreneuriat

En 2017, le HCR a intensifié sa collaboration avec les acteurs du secteur du développement et du secteur privé. Ces efforts ont contribué à démultiplier significativement les atouts de chacun et les ressources. Le HCR s'est engagé dans une initiative mondiale et collaborative visant

à améliorer l'accès des artisans réfugiés aux marchés internationaux, régionaux et locaux par le biais de l'initiative *MADE51* axée sur l'accès au marché, le design et l'autonomisation des artisans réfugiés. Le HCR a présenté des gammes de produits créés par des réfugiés en partenariat avec des entreprises locales du secteur social dans onze pays. Les produits ont été mis à l'épreuve du marché lors du salon professionnel *Maison et Objet* à Paris.

« C'est uniquement grâce à la vente de leurs produits que les artisans réfugiés pourront utiliser leur savoir-faire et toucher un revenu. En incluant des produits créés par des réfugiés dans leurs filières de distribution, les commerçants et les marques ont un rôle vital à jouer. Ils peuvent être parties prenantes de la solution »

— Filippo Grandi, Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés

© HCR/M Nairobi



Kapya Katungwa, réfugié du Congo, dispose ses pièces lors d'un salon à Nairobi, au Kenya.

Des débouchés commerciaux s'ouvrent pour les entrepreneurs réfugiés

Kapya est un réfugié de 40 ans qui vit au Kenya depuis qu'il a fui la guerre dans son pays en 2000. Il a emporté une seule chose avec lui : son talent de sculpteur. Il emploie aujourd'hui six réfugiés et trois Kenyans et il participe au programme de développement des entreprises du HCR.

« J'ai commencé à sculpter dans mon pays, le Congo, quand j'avais environ 20 ans. Il y a énormément d'arbres dans mon pays et le travail du bois fait partie de notre tradition », raconte Kapya.

Les artisans réfugiés sont confrontés à de nombreux défis dont un accès limité aux marchés locaux, nationaux et internationaux du fait de l'absence de documents, du manque d'informations sur les marchés existants et de l'inaccessibilité des services de développement de produits.



Le HCR travaille avec la FAO et le FIDA dans le cadre de programmes conjoints de développement agricole dans 12 pays, notamment pour le développement des chaînes de valorisation pour l'élevage, le fourrage, les récoltes et les légumes. Grâce à un financement de la Fondation IKEA, le HCR a continué d'œuvrer pour le développement des infrastructures d'irrigation et pour des interventions dans le domaine de l'élevage qui bénéficient

à la fois aux réfugiés et à la communauté d'accueil à Dollo Ado, dans le sud de l'Éthiopie (voir le résumé régional *Afrique*). À la fin de 2017, les résultats semblaient positifs avec des opportunités d'emploi autonome fournies à plus de 1 500 ménages notamment dans les secteurs de l'irrigation, de l'agriculture, de l'élevage, de la gestion du bétail et de la maroquinerie.

Promouvoir le droit au travail

De nouvelles politiques accordant aux réfugiés des droits plus importants pour encourager leur autosuffisance et leur inclusion ont été adoptées, ou sont en cours d'application, dans des pays comme Djibouti et l'Éthiopie.

Bien que les gouvernements des pays d'accueil, les acteurs du secteur du développement et du secteur privé et le HCR aient fait des progrès importants pour améliorer l'autosuffisance des réfugiés, l'accès à un emploi légal et à un travail décent reste limité dans certains contextes.

Plusieurs pays appliquant le CRRF ont commencé à adopter de nouvelles politiques permettant aux réfugiés de bénéficier de services sociaux essentiels dans les mêmes conditions que les nationaux, dans le cadre d'efforts visant à fournir des services intégrés à la fois aux réfugiés et aux communautés d'accueil (voir le chapitre *Élargir les partenariats*).

Afin de promouvoir l'accès des réfugiés aux marchés du travail locaux, le HCR a approfondi sa collaboration avec l'OIT et

l'OCDE en 2017. Une recommandation de l'OIT concernant « l'emploi et le travail décent au service de la paix et de la résilience » a servi d'outil de plaidoyer et de point de départ utile pour des entretiens avec les parties prenantes sur l'accès des réfugiés à l'emploi et au travail décent. Le HCR et l'OCDE ont travaillé avec des acteurs du secteur privé pour s'attaquer aux obstacles à l'emploi des réfugiés et ont fait campagne pour que les réfugiés aient accès au marché du travail dans les pays de l'OCDE. Les quatrièmes dialogues de l'OCDE qui ont eu lieu au Canada ont permis à 36 employeurs du secteur privé de discuter et d'élaborer des recommandations afin de lever les obstacles à l'emploi des réfugiés. Une note de synthèse conjointe du HCR et de l'OCDE a été publiée et sa promotion assurée auprès des principaux défenseurs des réfugiés dans les pays de l'OCDE.



Un nouvel avenir pour des réfugiés afghans au Tadjikistan grâce au HCR et à l'Hôtel Sheraton

Le Tadjikistan est le pays qui accueille le plus grand nombre de réfugiés dans la région de l'Asie centrale, dont principalement 3 000 personnes originaires de l'Afghanistan voisin.

Afin d'aider tant les réfugiés que la population locale à affronter la concurrence sur le marché du travail, le HCR et l'Hôtel Sheraton ont lancé un programme innovant. Ce stage de formation de quatre mois est organisé deux fois par an. À l'issue de leur formation, les stagiaires obtiennent un certificat d'accréditation.

Nargis Alinazar Timuri, une réfugiée afghane déterminée de 27 ans, est l'une des cinq réfugiés sélectionnés pour ce programme pilote de stage aux côtés de cinq jeunes Tadjiks. Elle a été affectée au service chargé de l'entretien ménager. « *Après la première journée, je ne parvenais pas à dormir ; j'étais tellement impatiente !* » dit-elle. Leur petit groupe sera formé aux secrets de l'hôtellerie haut de gamme — du plus haut niveau de l'entretien ménager et de la restauration gastronomique, aux notions de base de gestion. « *Je me suis dit : j'ai l'occasion de me former dans un hôtel international* », raconte Nargis. « *Cela pourrait m'ouvrir des portes pour l'avenir, peut-être même un emploi dans un hôtel ailleurs dans le monde* ».



Nargis a fui l'Afghanistan et a été contrainte d'abandonner ses études. Elle a été sélectionnée dans le cadre du programme pilote de stage du HCR et de l'Hôtel Sheraton.



DOMAINES D'INTERVENTION

PRINCIPALES RÉALISATIONS

ENVIRONNEMENT DE PROTECTION FAVORABLE

DÉVELOPPER OU RENFORCER LA LOI ET LA POLITIQUE. EN 2017, LE HCR :

Plaider pour que la loi et la politique protègent, respectent et assurent le droit au travail des réfugiés

A apporté une contribution technique et une expertise en matière de protection pendant l'élaboration de la recommandation de l'OIT concernant « l'emploi et le travail décent au service de la paix et de la résilience ».

SOLUTIONS DURABLES

AMÉLIORER L'AUTOSUFFISANCE ET L'ACCÈS À DES MOYENS DE SUBSISTANCE. EN 2017, LE HCR :

Soutenir et renforcer un environnement propice à l'inclusion économique des réfugiés

S'appuyant sur les résultats des consultations avec les employeurs du secteur privé en Europe et au Canada, le HCR et l'OCDE ont élaboré un plan d'action afin d'encourager les employeurs à engager des réfugiés.

A collaboré avec l'OIT pour collecter des fonds afin de mettre en œuvre des projets dans le domaine des moyens de subsistance fondés sur le marché. Cela a conduit à l'élaboration d'une proposition de projet agricole et à l'approbation d'un financement initial de 6,1 millions de dollars au Cameroun.

Promouvoir l'inclusion financière des réfugiés

A renforcé son partenariat avec SIDA pour mettre en œuvre un mécanisme de garantie de crédit d'un montant de 15 millions de dollars en Jordanie et en Ouganda.

A développé les services financiers pour les réfugiés en s'associant à *Financial Sector Deepening Africa* au Rwanda pour mener une analyse du marché et un « concours de design » pour les prestataires de services financiers.

A créé un partenariat avec le FENU pour mettre en place un mécanisme d'assistance technique pour les prestataires de services financiers dans 10 pays, ainsi que des activités de recherche sur les questions touchant à l'accès des réfugiés à des possibilités de transferts de fonds abordables.

Augmenter les niveaux de revenus et les opportunités d'emploi des réfugiés pauvres et très pauvres de manière coordonnée

En partenariat avec l'ONG *Trickle Up*, a déployé le modèle de progression en faveur des réfugiés et des membres des communautés d'accueil les plus pauvres et les plus vulnérables dans 3 pays (Argentine, Mozambique et Soudan). Il a également continué de soutenir les 6 projets pilotes en cours (au Burkina Faso, au Costa Rica, en Équateur, en Égypte, en Zambie et au Zimbabwe) pour la mise en œuvre de la stratégie.

En partenariat avec la FAO, a lancé des programmes agricoles conjoints pour les réfugiés dans 12 pays.

Augmenter la capacité technique des opérations pays du HCR pour les programmes dans les domaines de l'inclusion économique et des moyens de subsistance

A formé des membres de son personnel et de ses partenaires dans 18 opérations et a aidé à mesurer l'impact des interventions dans le domaine des moyens de subsistance grâce à des indicateurs de subsistance révisés, des enquêtes et des outils sur téléphones mobiles.

A déployé des experts des moyens de subsistance dans 13 opérations, dont 10 identifiés grâce au fichier des spécialistes des moyens de subsistance.

A formé 50 membres de son personnel et de ses partenaires sur les moyens de subsistance et l'inclusion économique, notamment dans le cadre d'une session de formation mondiale qui s'est tenue en Hongrie et d'une session de formation au Cameroun associant des acteurs gouvernementaux, humanitaires et du secteur du développement.

A publié conjointement avec l'OIT le « Guide des interventions d'appui aux moyens de subsistance axées sur le marché en faveur des réfugiés » en 4 langues et l'a communiqué à son personnel sur le terrain et à d'autres praticiens.

A formé 40 participants du HCR, de l'OIT, des organismes gouvernementaux, du secteur privé et de la société civile aux interventions d'appui aux moyens de subsistance axées sur le marché en faveur des réfugiés. Ce cours, dispensé par le HCR et le CIF-OIT sera organisé chaque année à l'avenir.

Améliorer la planification stratégique pour l'inclusion économique et les moyens de subsistance

En collaboration avec l'OIT, a aidé 6 pays (Argentine, Cameroun, RDC, Djibouti, Pakistan, et Tunisie) à réaliser des analyses de marché et des chaînes de valorisation. Les résultats des évaluations ont été utilisés pour concevoir des stratégies d'inclusion économique et de moyens de subsistance axées sur les marchés.

En coopération avec le FIDA, a élaboré une étude pour cibler les réfugiés qui bénéficieront d'un projet sur 3 ans dans le domaine de l'élevage dans 4 districts de Jordanie.

ACCÈS À L'ÉNERGIE ET À UN ENVIRONNEMENT SAIN



Une réfugiée burundaise travaille dans une pépinière de plantation d'arbres créée par l'ONG Relief to Development Society dans le camp de Nduta, en République-Unie de Tanzanie.

Près de 10 millions de personnes déplacées de force vivent dans des camps. La grande majorité d'entre elles n'ont qu'un accès limité à l'énergie pour cuisiner, s'éclairer, étudier ou mener des activités de subsistance. De nombreux camps et installations pour réfugiés sont situés dans des zones écologiquement fragiles qui sont également vulnérables au changement climatique (voir le chapitre *Sauvegarder les droits fondamentaux*). En 2017, le HCR s'est attaqué en priorité aux risques écologiques qui menacent les personnes relevant de sa compétence et les communautés d'accueil et s'est efforcé d'atténuer les impacts des dommages causés à l'environnement.

Accès à l'énergie

Conformément à sa stratégie mondiale pour un accès sûr aux combustibles et à l'énergie (SAFE) élaborée en 2014, le HCR a continué de traiter de la question de l'énergie comme une question transversale. L'organisation a mis l'accent sur le développement des

énergies vertes pour la cuisine, l'électricité, l'éclairage ainsi que sur l'utilisation d'énergies non polluantes et abordables dans les écoles pour réfugiés et les centres de santé et communautaires.

S'appuyant sur l'approche du CRRF, le HCR a révisé ses outils et indicateurs de surveillance pour améliorer la manière de mesurer l'impact de ses programmes dans le domaine de l'énergie et permettre de baser la programmation des interventions des partenaires du secteur privé et du développement dans les installations pour réfugiés sur des données d'observation. Les enseignements tirés de l'utilisation de combustibles moins polluants pour les ménages et pour les communautés et de la dépendance plus limitée aux combustibles fossiles ont été pris en compte pour rendre la programmation future plus efficace. Le HCR a aussi mis l'accent sur l'amélioration de l'accès des réfugiés aux énergies non polluantes pour améliorer leur santé et leur bien-être, en

Selon les estimations, assurer les besoins de base en énergie des réfugiés hébergés dans des camps revient à plus de 500 millions de dollars par an.

particulier ceux vivant dans des camps. L'amélioration de l'accès des réfugiés et des communautés d'accueil à l'électricité et à l'éclairage renforce leur sécurité et leur dignité et leur donne la possibilité de travailler et d'étudier plus tard. En Éthiopie, le HCR a ainsi créé des coopératives énergétiques au sein des communautés réfugiées et des communautés d'accueil,

leur permettant d'acheter de l'énergie pour leurs activités commerciales, de subsistance et ménagères en utilisant des mini réseaux solaires pour compléter les sources d'alimentation électriques existantes. Des réfugiés ont également reçu une formation pour devenir vendeurs des produits de l'entreprise, ce qui leur offre une opportunité de gagner des revenus.



Une mère rapporte du bois de chauffage vers son abri, dans le camp de réfugiés de Mahama, dans la province orientale du Rwanda. Quand la nuit tombe, le camp est plongé dans l'obscurité.

Lancement d'une campagne du Comité international olympique pour éclairer les camps de réfugiés

Près de 4 millions de réfugiés à travers le monde vivent aujourd'hui dans plus de 230 camps sans éclairage adéquat. Quand la nuit tombe, presque toutes les activités s'arrêtent, et les conséquences sont terribles. Les familles et la communauté n'ont pas la possibilité de se retrouver ou d'organiser des activités ; plus rien n'est possible, ni travail, ni sport, ni culture, ni éducation, ni musique.

Même les activités les plus anodines, telles que se rendre aux toilettes ou aller voir un ami peuvent être dangereuses pour les réfugiés, surtout pour les femmes et les jeunes filles qui s'exposent à un risque élevé de violences sexuelles et de genre.

Dans le cadre de sa campagne « À ton tour de briller », le Comité international olympique a fait équipe avec le HCR pour installer des éclairages pour les habitants du camp de réfugiés de Mahama, dans le nord du Rwanda, où vivent plus de 55 000 réfugiés qui ont fui les violences au Burundi voisin.



Protection de l'environnement

Le HCR a aidé les réfugiés et les communautés d'accueil à accéder aux mécanismes de financement de l'action climatique pour leur permettre d'accroître leur résilience et les sensibiliser aux changements climatiques. Afin d'améliorer la compréhension et la gestion des ressources naturelles, l'organisation a collaboré avec des partenaires pour réaliser des évaluations de la biomasse et des ressources forestières et a élaboré des plans de gestion de l'environnement.

Pour mieux comprendre et atténuer les impacts environnementaux au cours des phases initiales critiques des urgences,

le HCR a collaboré avec des partenaires pour réaliser des évaluations de manière coordonnée dans les cas d'action humanitaire. Cette initiative visait à améliorer la coordination entre les acteurs humanitaires et environnementaux avant et après les catastrophes. Dans les régions accueillant des réfugiés Rohingyas au Bangladesh, la suppression de la végétation sur les collines a provoqué une érosion et augmenté les risques de glissement de terrain et d'inondation. Le HCR a collaboré avec le Centre asiatique de préparation aux catastrophes et le PNUD pour élaborer une carte des risques qui seront pris en compte dans les systèmes de préparation et d'alerte pour les réfugiés.



Opération de reforestation dans le site de réfugiés de Minawao, au Cameroun

Alors que la région de Minawao au Cameroun fait face à une déforestation critique liée au réchauffement climatique et à l'activité de quelque 58 000 réfugiés nigériens, le HCR et ses partenaires, *Land Life Company* et *LWF*, ont démarré un projet de reforestation. Au cours des deux prochaines années, ils souhaitent planter — avec l'aide des réfugiés — 20 000 arbres à l'intérieur et autour du site, en s'appuyant sur la technologie du « cocon » pour permettre aux plantes de survivre dans un environnement hostile.



Le projet « *Make Minawao green again* » vise à combattre la déforestation causée par le réchauffement climatique et les activités humaines au Cameroun.

© HCR/Xavier Bourgois

Afin de remédier à certains impacts immédiats de la dégradation de l'environnement, le HCR a coopéré avec les communautés pour améliorer les pratiques de cuisson non polluantes pour les réfugiés et les communautés d'accueil. Ces pratiques ont permis de s'attaquer aux risques importants en matière de santé et d'environnement ainsi qu'aux risques sociaux liés aux combustibles de mauvaise

qualité. Au Tchad, l'introduction du bois à bon rendement énergétique a réduit de 27 pour cent la consommation mensuelle de bois par les ménages. Si les ménages continuent d'utiliser cette technologie de la même façon en 2018, cela pourrait économiser l'équivalent de la surface de 27 terrains de foot de forêts et éviter 331 tonnes d'émissions de CO₂.

DOMAINES D'INTERVENTION

PRINCIPALES RÉALISATIONS

BESOINS ET SERVICES ESSENTIELS

AMÉLIORER L'ACCÈS DE LA POPULATION À DES ÉNERGIES NON POLLUANTES. EN 2017, LE HCR :

Créer des solutions d'éclairage pour améliorer la sécurité dans l'obscurité

A installé des mini réseaux solaires en Éthiopie et au Népal pour fournir éclairage et électricité.
A construit une centrale solaire de 12 mégawatt en Jordanie, qui fournit de l'électricité à 80 000 personnes dans le camp de Zaatar.

Améliorer l'accès aux produits et services énergétiques

A créé au Rwanda des opportunités de subsistance pour les réfugiés en facilitant l'accès du secteur privé aux camps et en vendant des appareils solaires portables afin d'assurer aux ménages un accès à une source d'éclairage durable.
A formé des réfugiés au métier de vendeurs de produits, ce qui crée des opportunités génératrices de revenus.

Réduire les émissions de carbone

A lancé une initiative pour réduire les émissions du siège du HCR et le besoin de compensations dans le futur. La ferme solaire en Jordanie permet une réduction annuelle d'environ 14 000 tonnes de CO₂.

Améliorer la santé et le bien-être grâce à des initiatives dans le domaine des énergies sûres

En collaboration avec d'autres organisations et le secteur privé, a mis en œuvre une stratégie pour trouver des « alternatives aux générateurs ». Un modèle de futures solutions d'énergie hybride est en cours d'élaboration en Éthiopie et au Zimbabwe.
A finalisé les spécifications en matière d'achats de fourneaux améliorés dans le cadre d'accords à long terme avec des fournisseurs.
Au Cameroun, a poursuivi le partenariat avec l'entreprise Landlife pour son cocon d'arrosage innovant qui aide les arbres à survivre et à prospérer dans des conditions difficiles. Il a installé 10 000 cocons d'arbres sur les terrains des camps et de la communauté d'accueil, dans la perspective d'améliorer la forêt de Zamay à long terme.

Renforcer les capacités et l'expertise ainsi que les partenariats

A renforcé ses partenariats avec le secteur privé et les ONG, notamment avec Eurelectric, Fondation Phillips Lighting, GIZ, *Practical Action*, Schneider et UNITAR afin d'améliorer l'accès des réfugiés à l'énergie.
A actualisé et standardisé les méthodes d'évaluation de l'impact environnemental dans les situations d'urgence.

Affiner et améliorer les interventions dans le domaine de l'énergie grâce à la surveillance et à l'évaluation

A élaboré et amélioré les indicateurs énergétiques qui permettront de mieux mesurer (et surveiller) les programmes dans le domaine de l'énergie. L'organisation a testé ces nouveaux indicateurs au Burkina Faso, au Tchad, au Rwanda et en République-Unie de Tanzanie.

MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF DU HCR ET ÉTATS PARTIES AUX CONVENTIONS RELATIVES AUX RÉFUGIÉS ET À L'APATRIDIE

Le HCR est placé sous la direction de l'Assemblée générale des Nations Unies et du Conseil économique et social (ECOSOC). En 1958, l'ECOSOC a établi le Comité exécutif du Programme du Haut Commissariat suite à une résolution de l'Assemblée générale. Il a pour fonctions principales d'approuver les programmes du Haut Commissariat, de conseiller le Haut Commissaire dans l'exercice de ses fonctions (principalement sur les questions de protection) et de surveiller les finances et la gestion de l'organisation.

Le Comité exécutif tient une session annuelle à Genève, au mois d'octobre. La soixante-huitième session a eu lieu du 2 au 6 octobre 2017. Des réunions du Comité permanent du Comité exécutif sont organisées à différentes dates au cours de l'année afin de poursuivre le travail entre les sessions plénières.

La participation à l'ExCom est fondée sur la base géographique la plus large possible parmi les États, ayant un intérêt manifeste et se consacrant à la recherche de solutions au problème des réfugiés. Fin 2017, l'ExCom comptait 101 membres – en bleu – dans le tableau ci-dessous qui présente également les pays signataires des Conventions relatives aux réfugiés (Convention relative au statut des réfugiés de 1951 et son Protocole de 1967) et des Conventions relatives à l'apatridie (Convention de 1954 relatif au statut des apatrides et Convention de 1961 sur la réduction des cas d'apatridie).

	Convention relative au statut des réfugiés et Protocole de 1967		Conventions relative au statut des apatrides et sur la réduction de l'apatridie	
	1951	1967	1954	1961
Afghanistan	2005	2005		
Afrique du Sud	1996	1996		
Albanie	1992	1992	2003	2003
Algérie	1963	1967	1964	
Allemagne	1953	1969	1976	1977
Angola	1981	1981		
Antigua-et-Barbuda	1995	1995	1988	
Argentine	1961	1967	1972	2014
Arménie	1993	1993	1994	1994
Australie	1954	1973	1973	1973
Autriche	1954	1973	2008	1972
Azerbaïdjan	1993	1993	1996	1996
Bahamas	1993	1993		
Bangladesh				
Barbade			1972	
Bélarus	2001	2001		
Belgique	1953	1969	1960	2014
Belize	1990	1990	2006	2015
Bénin	1962	1970	2011	2011
Bolivie (État plurinational de)	1982	1982	1983	1983
Bosnie-Herzégovine	1993	1993	1993	1996
Botswana	1969	1969	1969	
Bésil	1960	1972	1996	2007
Bulgarie	1993	1993	2012	2012
Burkina Faso	1980	1980	2012	2017
Burundi	1963	1971		
Cabo Verde		1987		
Cambodge	1992	1992		
Cameroun	1961	1967		
Canada	1969	1969		1978
Chili	1972	1972		
Chine	1982	1982		
Chypre	1963	1968		
Colombie	1961	1980		2014
Congo	1962	1970		
Costa Rica	1978	1978	1977	1977
Côte d'Ivoire	1961	1970	2013	2013
Croatie	1992	1992	1992	2011
Danemark	1952	1968	1956	1977
Djibouti	1977	1977		
Dominique	1994	1994		
Égypte	1981	1981		
El Salvador	1983	1983	2015	
Équateur	1955	1969	1970	2012
Espagne	1978	1978	1997	
Estonie	1997	1997		
États-Unis d'Amérique		1968		
Éthiopie	1969	1969		
Ex-République yougoslave de Macédoine	1994	1994	1994	
Fédération de Russie	1993	1993		
Fidji	1972	1972	1972	
Finlande	1968	1968	1968	2008
France	1954	1971	1960	
Gabon	1964	1973		

Les Fidji, la Lituanie et le Paraguay sont devenus membres de l'ExCom en 2017

Le Burkina Faso et le Luxembourg ont adhéré en 2017 à la Convention de 1961 sur la réduction de l'apatridie.

	1951	1967	1954	1961
Gambie	1966	1967	2014	2014
Géorgie	1999	1999	2011	2014
Ghana	1963	1968		
Grèce	1960	1968	1975	
Guatemala	1983	1983	2000	2001
Guinée	1965	1968	1962	2014
Guinée-Bissau	1976	1976	2016	2016
Guinée équatoriale	1986	1986		
Haïti	1984	1984		
Honduras	1992	1992	2012	2012
Hongrie	1989	1989	2001	2009
Îles Salomon	1995	1995		
Inde				
Iran (République islamique d')	1976	1976		
Irlande	1956	1968	1962	1973
Islande	1955	1968		
Israël	1954	1968	1958	
Italie	1954	1972	1962	2015
Jamaïque	1964	1980		2013
Japon	1981	1982		
Jordanie				
Kazakhstan	1999	1999		
Kenya	1966	1981		
Kirghizistan	1996	1996		
Kiribati			1983	1983
Lesotho	1981	1981	1974	2004
Lettonie	1997	1997	1999	1992
Liban				
Libéria	1964	1980	1964	2004
Libye			1989	1989
Liechtenstein	1957	1968	2009	2009
Lituanie	1997	1997	2000	2013
Luxembourg	1953	1971	1960	2017
Madagascar	1967			
Malawi	1987	1987	2009	
Mali	1973	1973	2016	2016
Malte	1971	1971		
Maroc	1956	1971		
Mauritanie	1987	1987		
Mexique	2000	2000	2000	
Monaco	1954	2010		
Monténégro	2006	2006	2006	2013
Mozambique	1983	1989	2014	2014
Namibie	1995	1995		
Nauru	2011	2011		
Nicaragua	1980	1980	2013	2013
Niger	1961	1970	2014	1985
Nigéria	1967	1968	2011	2011
Norvège	1953	1967	1956	1971
Nouvelle-Zélande	1960	1973		2006
Ouganda	1976	1976	1965	
Pakistan				
Panama	1978	1978	2011	2011
Papouasie-Nouvelle-Guinée	1986	1986		
Paraguay	1970	1970	2014	2012
Pays-Bas	1956	1968	1962	1985
Pérou	1964	1983	2014	2014
Philippines	1981	1981	2011	
Pologne	1991	1991		
Portugal	1960	1976	2012	2012
République centrafricaine	1962	1967		
République de Corée	1992	1992	1962	
République démocratique du Congo	1965	1975		
République de Moldova	2002	2002	2012	2012
République dominicaine	1978	1978		
République-Unie de Tanzanie	1964	1968		
Roumanie	1991	1991	2006	2006
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	1954	1968	1959	1966
Rwanda	1980	1980	2006	2006
Saint Kitts et Nevis	2002			
Saint-Siège	1956	1967		
Saint-Vincent-et-les-Grenadines	1993	2003	1999	
Samoa	1988	1994		
Sao Tomé-et-Principe	1978	1978		
Sénégal	1963	1967	2005	2005
Serbie	2001	2001	2001	2011
Seychelles	1980	1980		
Sierra Leone	1981	1981	2016	2016
Slovaquie	1993	1993	2000	2000
Slovénie	1992	1992	1992	
Somalie	1978	1978		
Soudan	1974	1974		
Suède	1954	1967	1965	1969
Suisse	1955	1968	1972	
Suriname	1978	1978		
Swaziland	2000	1969	1999	1999
Tadjikistan	1993	1993		
Tchad	1981	1981	1999	1999
Tchéquie	1993	1993	2004	2001
Thaïlande				
Timor-Leste	2003	2003		
Togo	1962	1969		
Trinité-et-Tobago	2000	2000	1966	
Tunisie	1957	1968	1969	2000
Turkménistan	1998	1998	2011	2012
Turquie	1962	1968	2015	
Tuvalu	1986	1986		
Ukraine	2002	2002	2013	2013
Uruguay	1970	1970	2004	2001
Venezuela (République bolivarienne du)		1986		
Yémen	1980	1980		
Zambie	1969	1969	1974	
Zimbabwe	1981	1981	1998	
Total	145	146	89	70

Affectation (des contributions)

Condition émise par un donateur, limitant ou orientant l'usage des fonds.

CONTRIBUTIONS NON AFFECTÉES

Aucune restriction quant à l'usage des fonds.

CONTRIBUTIONS LÉGÈREMENT AFFECTÉES

Contributions affectées à une région (par ex. l'Afrique), à une sous-région (par ex. l'Afrique de l'Ouest), au Siège ou aux Programmes globaux. Les contributions destinées à un Pilier précis (par ex. le Pilier 1 – Réfugiés) au niveau mondial, régional ou sous-régional, ainsi qu'à des programmes supplémentaires couvrant plus d'un pays, c'est-à-dire au niveau sous-régional ou régional pour une situation spécifique (par ex. la situation somalienne) et les contributions affectées à un thème ou à une activité spécifique au niveau sous-régional ou supérieur entrent également dans cette catégorie.

CONTRIBUTIONS AFFECTÉES

Contributions affectées à un pays précis, à un lieu ou à une population spécifique, sans aucune autre restriction. Les contributions destinées à des programmes supplémentaires mais limitées à un seul pays, rentrent également dans cette catégorie.

CONTRIBUTIONS À AFFECTATION STRICTE

Contributions affectées au niveau d'un pays, du siège ou aux Programmes globaux et destinées à des secteurs et/ou activités spécifiques. Toutes les contributions en nature, et toutes les contributions relatives au personnel y compris les JEA, les consultants et agents détachés rentrent dans cette catégorie.

Aides en espèces

Désignent toutes les aides où les réfugiés et les autres personnes relevant de la compétence du

HCR reçoivent, à titre individuel ou collectif, des espèces ou des bons pour des produits ou services. Les liquidités ou bons remis aux gouvernements ou aux autres acteurs de l'État, de même que les paiements destinés aux travailleurs humanitaires ou aux prestataires de services ne sont pas inclus dans cette définition. Les expressions « interventions en espèces », « transferts monétaires » et « programmes de transfert d'espèces » sont synonymes et peuvent être utilisées indifféremment.

Apatride

Individu qu'aucun État ne considère comme son ressortissant par application de la législation en vigueur sur son territoire, ou individu dont la nationalité n'est pas déterminée.

Approche de protection communautaire

Stratégie de partenariat inclusive, qui prend en compte les capacités et les ressources des personnes relevant de la compétence du HCR en encourageant leur participation dans des activités programmées.

Asile

Le fait pour un État d'accorder la protection sur son territoire à un ressortissant d'un autre État fuyant son pays en raison de persécutions ou de dangers graves. L'asile englobe divers éléments, dont le principe de non-refoulement, l'autorisation de demeurer sur le territoire du pays d'accueil et des normes de traitement humain.

Autosuffisance

Réfère à la capacité des personnes, des ménages ou des communautés à subvenir à leurs propres besoins et de jouir de leurs droits de manière viable et de vivre dignement.

Cadre d'action global pour les réfugiés (CRRF)

Voir la *Déclaration de New York pour les Réfugiés et les Migrants*.

Clauses de cessation

Dispositions légales mettant un terme au statut de réfugié lorsque cette forme de protection n'est plus nécessaire ou justifiée. Les clauses dites de cessation sont énoncées à l'article 1C de la Convention de 1951 et à l'Article I.4 de la Convention de 1969 de l'OUA sur les réfugiés.

Clauses d'exclusion

Dispositions légales qui refusent le bénéfice de la protection internationale à des personnes qui satisferaient par ailleurs aux critères d'obtention du statut de réfugié.

Dans la Convention de 1951, les clauses d'exclusion figurent aux articles 1D, 1E et 1F. Elles s'appliquent aux catégories de personnes suivantes :

- personnes bénéficiant d'une protection ou d'une assistance de la part d'un organisme ou d'une institution des Nations Unies autre que le HCR.
- personnes ayant les droits et les obligations attachés à la possession de la nationalité du pays où elles résident.
- personnes dont on a des raisons sérieuses de penser qu'elles ont commis un crime contre la paix, un crime de guerre, un crime contre l'humanité, un crime grave de droit commun ou des agissements contraires aux buts et principes des Nations Unies.

Comité exécutif du HCR (ExCom)

Comité chargé d'approuver les programmes d'assistance du HCR, de conseiller le Haut Commissaire dans l'exercice de ses fonctions et de superviser les finances et l'administration de l'organisation. L'ExCom est composé des représentants de 101 États (2017) qui démontrent un intérêt à la problématique des réfugiés.

Comité permanent interorganisations (IASC)

Principal mécanisme de coordination interorganisations des activités d'assistance humanitaire.

Concept de pays tiers sûr

Un demandeur d'asile peut se voir refuser l'accès à la procédure d'asile dans le pays où il a déposé sa demande dans le cas où un pays tiers, dans lequel le demandeur d'asile serait protégé du risque de refoulement et jouirait de l'asile en accord avec les normes internationales, assume la responsabilité d'examiner la demande.

Concept du premier pays d'asile

Un demandeur d'asile peut se voir refuser l'accès à la procédure d'asile dans le pays où il a déposé sa demande s'il est déjà reconnu réfugié dans un autre pays (au sein duquel il jouit de la protection internationale).

Convention de l'OUA régissant les aspects propres aux problèmes de réfugiés en Afrique

Convention régionale élargissant la définition du réfugié telle que stipulée dans la Convention de 1951. Adoptée en 1969, la Convention de l'Organisation de l'Unité africaine stipule que le terme « réfugié » « s'applique à toute personne obligée de quitter son pays du fait d'une agression, d'une occupation extérieure, d'une domination étrangère ou d'événements troublant gravement l'ordre public dans une partie ou dans la totalité de son pays d'origine ».

Convention de l'UA sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique (Convention de Kampala)

Cette Convention de l'Union africaine a été adoptée en octobre 2009 et est entrée en vigueur le 6 décembre 2012. C'est le premier instrument juridiquement contraignant sur le déplacement interne à l'échelle d'un continent. Elle fournit un cadre régional détaillé énonçant des dispositions pour la protection et l'assistance des déplacés internes. Elle fait également référence aux causes profondes du déplacement et aux moyens de le prévenir.

Convention relative au statut des apatrides (Convention de 1954)

Convention qui définit l'apatridie et fixe un cadre permettant à une personne résidant légalement dans un pays d'obtenir un statut juridique. Adoptée en septembre 1954, la Convention est entrée en vigueur en juin 1960.

Convention relative au statut des réfugiés (Convention de 1951)

Ce traité fixe le cadre le plus largement applicable pour la protection des réfugiés. Adoptée en juillet 1951, la Convention est entrée en vigueur en avril 1954. L'article 1 de la Convention limite sa portée aux « événements survenus avant le premier janvier 1951 », mais cette restriction a été levée par le Protocole de 1967 relatif au statut des réfugiés.

Convention sur la réduction des cas d'apatridie (Convention de 1961)

Traité qui prévoit l'octroi de la nationalité à une personne qui, autrement, serait apatride, et qui a des liens avec un État parce que ses parents en possèdent la nationalité ou parce qu'il est né sur son territoire. La Convention stipule également que nul ne peut perdre la nationalité d'un État s'il doit de ce fait devenir apatride. Le HCR s'est vu confier une mission précise aux termes de l'article 11 de la Convention.

Coûts d'appui aux programmes

Dépenses associées aux unités administratives chargées de formuler, d'élaborer, d'exécuter et d'évaluer les programmes du HCR.

Déclaration de New York pour les Réfugiés et les Migrants

En septembre 2016, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté un ensemble d'engagements destinés à améliorer la protection des réfugiés et des migrants, énoncés dans la Déclaration de New York pour les Réfugiés et les Migrants. La Déclaration expose les éléments fondamentaux d'une réponse globale aux déplacements de réfugiés, fondée sur les principes

de la coopération internationale et du partage des responsabilités, ainsi que sur une plus grande intégration des réfugiés au sein des communautés qui les accueillent.

Ce *Cadre d'action global pour les réfugiés (CRRF)* est aujourd'hui appliqué dans une série de situations précises, grâce à la mobilisation de partenariats, nouveaux ou existants, avec les acteurs de développement, les ONG humanitaires, le secteur privé et la société civile sous la conduite des gouvernements des pays d'accueil. Le cadre s'articule autour de quatre éléments principaux visant à apporter des réponses plus prévisibles et plus viables aux déplacements massifs de réfugiés, de manière à :

- Alléger les pressions exercées sur les pays d'accueil ;
- Renforcer l'autonomie des réfugiés ;
- Élargir l'accès à des solutions dans des pays tiers ;
- Aider à créer les conditions nécessaires dans les pays d'origine pour un retour des réfugiés dans la sécurité et la dignité.

La Déclaration de New York invite le HCR à développer le cadre d'action global pour les réfugiés et à initier son application pratique dans chaque situation donnant lieu à un déplacement massif de réfugiés, en vue de l'élaboration du *pacte mondial sur les réfugiés*, qui doit être soumis pour adoption à l'Assemblée générale en 2018.

Demandeur d'asile

Individu sollicitant la protection internationale. Dans les pays appliquant des procédures d'examen individualisées, un demandeur d'asile est un individu dont la demande d'asile n'a pas encore fait l'objet d'une décision définitive de la part du pays d'accueil potentiel. Tout demandeur d'asile n'est pas nécessairement reconnu comme réfugié à l'issue du processus, toutefois tout réfugié a, dans un premier temps, été demandeur d'asile.

Déplacé interne

Personne obligée ou contrainte de fuir son foyer ou son lieu de résidence habituel « notamment en raison d'un conflit armé, de situations de violence généralisée, de violations des droits de l'homme ou de catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme ou pour en éviter les effets, et qui n'a pas franchi les frontières internationalement reconnues d'un État » (d'après les Principes directeurs relatifs au déplacement de personnes à l'intérieur de leur propre pays).

Détermination de l'intérêt supérieur (de l'enfant)

Procédure officielle, intégrant des garanties strictes, destinée à déterminer l'intérêt supérieur de l'enfant lors de la prise de décisions de protection importantes, ayant une incidence sur son avenir.

Détermination du statut de réfugié (DSR)

Procédures légales et administratives entreprises par les États et/ou le HCR pour déterminer s'il convient de reconnaître à un individu le statut de réfugié, en vertu du droit national et international.

Enregistrement

L'enregistrement peut être assuré de différentes manières, variant selon les conditions opérationnelles et les données nécessaires.

L'enregistrement de niveau 1, souvent désigné par l'expression « enregistrement des ménages », rassemble uniquement les informations élémentaires obtenues auprès des personnes relevant de la compétence du HCR, en vue de mettre en place un système de distribution de base ou de fournir des estimations démographiques.

L'enregistrement de niveau 2 consiste à recueillir un nombre limité d'informations personnelles auprès de chaque individu afin d'exécuter des activités essentielles de planification, de suivi et de protection.

L'enregistrement de niveau 3 représente le mode de collecte le plus complet, rassemblant les données personnelles détaillées des personnes relevant de la compétence du HCR, nécessaires pour assurer une gestion individuelle des cas et trouver des solutions durables.

Équipe de pays pour l'action humanitaire

Équipe composée d'organisations menant une action humanitaire dans un même pays et s'engageant à participer aux dispositifs de coordination. L'objectif est de coordonner les activités de ces organisations, de veiller à ce que l'action dans les pays soit régulée par des principes, menée en temps utile et efficace, et à ce qu'elle contribue au rétablissement à plus long terme.

Évaluation de l'intérêt supérieur (de l'enfant)

Évaluation individuelle des besoins de protection des enfants déplacés, réalisée par le personnel pour veiller à ce que les programmes de prise en charge accordent toute l'attention voulue à l'intérêt supérieur de l'enfant.

Gestion axée sur les résultats

Philosophie et méthode de gestion qui considère l'obtention de résultats comme la fonction essentielle de la gestion.

Gestion de l'information sur la protection

Processus collaboratif bien défini et systématisé pour collecter, analyser, conserver, partager et utiliser les données et les informations et pour permettre de prendre des décisions éclairées pour des activités de protection de qualité.

Grand compromis

Accord conclu lors des discussions préparatoires du Sommet mondial sur l'action humanitaire par les principaux donateurs et les organisations humanitaires sur dix axes de travail. Cet accord vise à réduire

le déficit de financement humanitaire et à fournir davantage d'aide aux opérations en première ligne. Cette initiative est née des recommandations contenues dans le rapport du Groupe de haut niveau sur le financement de l'action humanitaire, nommé par le Secrétaire général des Nations Unies, intitulé « Trop important pour échouer — Répondre au déficit du financement humanitaire. »

Groupe restreint pour la réinstallation

Les groupes restreints et les groupes de contact sont établis dans le cadre d'un accord entre les États de réinstallation et le HCR sur la base d'une évaluation conjointe du besoin d'une approche coordonnée et pluriannuelle de la réinstallation. Les groupes restreints permettent principalement de faciliter et d'améliorer les initiatives d'échange d'informations, de renforcer le dialogue entre les parties prenantes et d'accroître la prévisibilité pour la planification des activités de réinstallation en tenant compte de la situation particulière des réfugiés, du nombre de places de réinstallations offertes et du nombre de pays impliqués.

Intégration locale

Implique un statut légal durable pour les réfugiés dans le pays de l'asile, leur permettant de jouir de leurs droits au niveau national sans discrimination.

Jeune expert associé (JEA)

Jeune professionnel, parrainé par un gouvernement et occupant un poste au HCR.

Malnutrition

La malnutrition est un terme médical général utilisé pour désigner un état pathologique causé par une alimentation inadéquate ou insuffisante qui ne permet pas de maintenir l'organisme en bonne santé. La malnutrition a une incidence négative sur le développement et entraîne également une modification des fonctions du corps.

MALNUTRITION AIGUË GLOBALE (GAM)

La malnutrition aiguë globale est une mesure de l'état nutritionnel d'une population (qui est souvent utilisé dans les situations de réfugiés prolongées). Elle est l'un des indicateurs de base pour évaluer le degré de sévérité d'une crise humanitaire.

MALNUTRITION AIGUË SÉVÈRE

- Le kwashiorkor
Malnutrition grave due à une carence en protéines, qui provoque une infiltration des liquides sanguins dans l'estomac et un gonflement de l'abdomen.
- Le marasme
Résulte d'un déficit énergétique général. Il se manifeste par une maigreur extrême, avec une fonte totale des graisses et une perte des tissus musculaires. Le marasme est considéré comme une urgence médicale. Il entraîne souvent la mort lorsqu'il n'est pas traité.

Mineurs isolés

Enfants séparés de leurs parents ou d'une autre personne chargée de subvenir à leurs besoins dans une situation de déplacement.

Modèle de coordination pour les réfugiés

Conformément au mandat du Haut Commissaire, le modèle établit le rôle et les responsabilités du HCR, réaffirmant et standardisant sa responsabilité d'encadrement et de coordination des actions internationales relatives aux réfugiés avec l'ensemble des partenaires engagés dans la réponse au travers d'une plateforme interorganisations et sous la conduite générale du gouvernement du pays d'accueil.

Modèle de progression

Modèle de réduction de la pauvreté qui vise à faire sortir les populations des zones rurales de la pauvreté par un enchaînement d'interventions. Cette méthodologie s'inscrit dans la « Stratégie globale du HCR pour les moyens de subsistance 2014-2018 ».

Mouvements mixtes

Mouvements transfrontaliers de personnes qui ont des profils de protection, des raisons de se déplacer et des besoins très divers, mais qui empruntent les mêmes itinéraires et ont recours aux mêmes moyens de transport.

Mouvements secondaires

Déplacements des demandeurs d'asile et des réfugiés qui quittent de leur propre initiative leur premier pays d'accueil pour se rendre dans un autre pays afin d'y chercher une protection et des solutions.

Pacte mondial sur les réfugiés

Voir la Déclaration de New York pour les Réfugiés et les Migrants.

Personnes ayant des besoins spécifiques

Individus, familles ou groupes qui ont besoin d'une aide supplémentaire pour surmonter les difficultés qui les empêchent d'accéder à leurs droits et d'en jouir.

Personne relevant de la compétence du HCR

Personne dont les besoins en matière de protection et d'assistance concernent le HCR. Les réfugiés, les demandeurs d'asile, les apatrides, les déplacés internes et les rapatriés entrent dans cette catégorie.

Plan d'action du Brésil

En 2014, les gouvernements des pays d'Amérique latine et des Caraïbes se sont retrouvés à Brasilia pour célébrer le 30^{ème} anniversaire de la Déclaration de Carthagène de 1984 sur les réfugiés. À l'issue de la réunion ministérielle, 28 pays et trois territoires d'Amérique latine et des Caraïbes ont adopté par acclamation la Déclaration et le Plan d'action de Brasilia, convenant de collaborer pour maintenir les normes les plus élevées de protection au niveau international et régional, pour appliquer des solutions novatrices en faveur des réfugiés et des personnes déplacées, et

pour mettre un terme à la situation difficile des apatrides dans la région.

Plan directeur

Plan global d'aménagement des sites qui définit l'occupation des sols et relie les zones d'installation à leur environnement général, permettant aux réfugiés comme aux communautés d'accueil de bénéficier de services et d'infrastructures de meilleure qualité. Cette méthodologie intègre la dynamique spatiale, sociale, culturelle, environnementale et économique d'un site donné pour assurer la prise en charge de l'ensemble des besoins essentiels des populations concernées dans le cadre d'une vision globale.

Pluriannuelle et de partenariats multiples

Une approche pluriannuelle qui intégrera dans la planification du HCR l'inclusion et la recherche de solutions globales pour les personnes relevant de sa compétence, et impliquera de s'engager avec une multitude de partenaires, y compris les acteurs de développement afin de planifier une vision sur le long terme.

Projet Sphère

Le Projet Sphère a été créé en 1997 par un groupe d'ONG humanitaires et la Croix Rouge et du Croissant Rouge. Ce projet a développé différents outils, dont un guide qui identifie certains standards universels établis pour les secteurs WASH, de la sécurité alimentaire et de la nutrition, des abris et articles non alimentaires ainsi que de la santé afin de sauver des vies, améliorer la qualité de l'assistance délivrée aux personnes affectées par des catastrophes, et aussi d'améliorer la redevabilité du système humanitaire dans ses réponses aux catastrophes.

Protection

Toutes les activités visant à garantir le respect plein et entier des droits des individus, selon la

lettre et l'esprit du droit applicable (droit international relatif aux droits de l'homme, droit humanitaire international et droit international des réfugiés).

Protection internationale

Toutes les actions visant à garantir aux femmes, hommes, filles et garçons relevant de la compétence du HCR la jouissance de leurs droits dans des conditions d'égalité, conformément au droit applicable (droit international relatif aux droits de l'homme, droit humanitaire international et droit international des réfugiés).

Protection subsidiaire

Le bénéfice de la protection subsidiaire est accordée aux personnes qui ne répondent pas à la définition de réfugié, telle qu'énoncée dans la Convention, mais qui sont réellement exposées à des menaces graves, comme la peine de mort prononcée ou encourue, la torture ou des peines ou traitements inhumains ou dégradants, ou une menace grave et individuelle à leur vie ou à leur personne en raison d'une violence généralisée résultant d'une situation de conflit armé.

Protection temporaire

Arrangement ou mécanisme mis au point par les États pour offrir une protection à caractère temporaire à des personnes qui arrivent en masse, fuyant des situations de conflit ou de violence généralisée, sans détermination individuelle préalable du statut de réfugié. La protection temporaire a essentiellement été appliquée dans des États industrialisés.

Refolement

Fait de renvoyer une personne sur un territoire où il/elle risquerait d'être victime de persécutions ou transféré sur un autre territoire où il/elle serait exposé à des persécutions. Dans le droit international des réfugiés et dans le droit coutumier international, le refolement n'est autorisé que dans des circonstances exceptionnelles.

Rapatrié ou personne de retour

Une personne qui relevait de la compétence du HCR lorsqu'elle se trouvait hors de son pays d'origine et qui continue de relever de sa compétence pendant une période limitée (deux ans en général) après avoir regagné son pays d'origine. Le terme s'applique aussi aux personnes déplacées à l'intérieur du pays qui regagnent leur lieu de résidence antérieur.

Rapatriement volontaire

Retour dans le pays d'origine, suite à une décision prise librement et en connaissance de cause par les réfugiés. Le rapatriement volontaire peut être organisé (lorsqu'il se déroule alors sous les auspices des gouvernements concernés et/ ou du HCR) ou spontané (les réfugiés regagnent leur pays par leurs propres moyens, sans l'intervention des gouvernements et du HCR).

Réfugiés au sens de la Convention

Personnes auxquelles les États reconnaissent le statut de réfugié au titre des critères d'admissibilité prévus à l'article premier de la Convention de 1951 et bénéficiant d'une série de droits garantis par ce traité.

Réfugié

Le terme « réfugié » s'appliquera à toute personne qui, «... craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance, à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays ; ou qui, si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa résidence

habituelle à la suite de tels événements, ne peut ou, en raison de ladite crainte, ne veut y retourner. »

Article 1A(2) de la Convention de 1951

ou

«... se trouve à l'extérieur de son pays d'origine ou de résidence et qui ne peut y retourner à cause de menaces sérieuses et aveugles pour sa vie, son intégrité physique ou sa liberté, du fait de la violence généralisée ou d'événements qui perturbent gravement l'ordre public. »

Convention de l'OUA et Déclaration de Carthage.

Réfugiés présumés ou reconnus d'emblée (*prima facie*)

Personnes ou groupe de personnes reconnues comme réfugiées par un État ou le HCR, sur la base de critères objectifs relatifs à la situation dans le pays d'origine justifiant que l'on présume que ces personnes répondent aux critères figurant dans la définition applicable du réfugié.

Réfugiés relevant du mandat

Personnes reconnues comme réfugiées par le HCR dans l'exercice de son mandat, tel que défini par son Statut et par les résolutions pertinentes de l'Assemblée Générale des Nations Unies. Le statut de réfugié relevant du mandat est particulièrement important dans les États qui n'ont pas adhéré à la Convention de 1951 ni au Protocole de 1967.

Règlement Dublin II

Entré en vigueur au 1^{er} septembre 2003, ce règlement du Conseil de l'Union européenne apporte la base légale à l'élaboration de critères et mécanismes qui déterminent l'État membre responsable de l'examen d'une demande d'asile présentée dans l'un des États membres de l'Union Européenne (à l'exception

du Danemark). Le règlement s'applique également aux demandes présentées en Islande, au Liechtenstein, en Norvège et en Suisse.

Réinstallation

Transfert des réfugiés du pays où ils ont sollicité l'asile vers un autre État, qui a accepté de les accueillir sur son territoire. Les réfugiés s'y verront généralement accorder l'asile ou quelque autre forme de droit de résidence à long terme et, dans bien des cas, la possibilité d'acquérir la nationalité par naturalisation. C'est pourquoi la réinstallation est à la fois une solution durable et un outil de protection des réfugiés. C'est également une illustration concrète de la répartition internationale des charges et des responsabilités.

Réintégration

Processus par lequel le rapatrié recouvre la sécurité physique, sociale, juridique et matérielle nécessaire pour demeurer en vie, assurer sa subsistance et conserver sa dignité et qui entraîne, à terme, la disparition des signes qui le distinguaient de ses compatriotes.

Réserve pour les activités nouvelles ou additionnelles – liées au mandat (NAM)

Réserve établie pour faciliter l'acceptation de fonds supplémentaires, accordés par les donateurs pour financer des activités conformes au mandat et à la capacité du HCR, ainsi qu'aux objectifs généraux d'une opération dans un pays, mais qui n'ont pas été expressément prévues dans le budget.

Situation apparentée à celle des réfugiés

Catégorie de personnes qui sont dans une situation apparentée à celle des réfugiés, et comprend des groupes de personnes hors de leur pays d'origine, et qui ont besoin de protection tout comme les réfugiés, mais pour lesquelles le statut de réfugié n'a pas été déterminé, que ce soit pour des raisons pratiques ou autres.

Solutions durables

Une solution durable est atteinte quand un statut légal durable est obtenu et assure une protection nationale pour les droits civils, culturels, économiques, politiques et sociaux. Des solutions durables peuvent être atteintes à travers le rapatriement volontaire, l'intégration locale, la réinstallation ou des voies complémentaires.

Sommet mondial sur l'action humanitaire

À l'initiative du Secrétaire général des Nations Unies, le Sommet a été organisé à Istanbul, en Turquie, les 23 et 24 mai 2016, et avait trois objectifs principaux :

- Réaffirmer l'engagement envers l'humanité et l'universalité des principes humanitaires ;
- Prendre des mesures concrètes et définir les bases d'un engagement, afin que les pays et les populations puissent se préparer, faire face aux crises et mieux résister aux chocs ;
- Partager les meilleures pratiques qui contribuent à sauver des vies dans le monde entier, en plaçant les personnes affectées au cœur de l'action humanitaire et en allégeant leurs souffrances.

Stratégies pour des solutions globales

Stratégies par lesquelles le HCR s'engage avec les parties concernées (y compris les autorités des pays d'asile, d'origine et les réfugiés affectés eux-mêmes) dans le but d'améliorer les opportunités de solutions en appliquant une combinaison de solutions durables. Ces stratégies incluent le soutien au rapatriement volontaire ; l'utilisation stratégique de la réinstallation ; l'augmentation des opportunités pour l'intégration locale ; le soutien aux communautés d'accueil des réfugiés par le HCR, les partenaires de développement et les donateurs ; aussi bien que des opportunités accrues pour une plus grande mobilité à travers de voies complémentaires aux solutions.

Traite (des êtres humains)

Déplacement organisé illégal de personnes à des fins lucratives. L'élément essentiel qui distingue la traite des êtres humains du trafic de migrants est le recours à la force, à la coercition et/ou à la tromperie à un stade quelconque ou tout au long du processus, et ceci à des fins d'exploitation. Si les éléments qui distinguent la traite des êtres humains du trafic des migrants sont parfois manifestes, il faut bien souvent se livrer à des enquêtes approfondies pour en apporter la preuve.

Violences sexuelles et de genre

Actes infligeant des lésions ou des souffrances physiques, mentales ou sexuelles, des menaces de commettre de tels actes, une coercition ou une privation arbitraire de liberté visant des personnes ou des groupes en raison de leur appartenance à l'un ou l'autre sexe.

Voies complémentaires pour l'admission à la protection et aux solutions pour les réfugiés

Des voies sûres et réglementées par lesquelles les réfugiés peuvent être admis et rester dans un pays, et voient leurs besoins de protection satisfaits. Ils sont également en mesure de subvenir à leurs besoins pour atteindre des solutions durables. Les voies complémentaires ne sont pas destinées à se substituer à la protection accordée aux réfugiés sous le régime de la protection internationale. Elles la complètent et reflètent l'expression de la solidarité mondiale, de la coopération internationale et d'un partage plus équitable des responsabilités. Ces voies peuvent inclure le regroupement familial, les bourses et les programmes d'éducation, et les programmes régionaux de mobilité des travailleurs.

ACRONYMES

3RP Plan régional pour les réfugiés et la résilience

ACTED Agence d'Aide à la Coopération technique et au Développement

AGD Critère d'âge, de genre et de diversité

ASEAN Association des Nations de l'Asie du Sud-Est

BAfD Banque africaine du développement

BIMS Système biométrique de gestion de l'identité

BPA Plan d'action du Brésil

CARICOM Communauté des Caraïbes

CBIs Aides en espèces

CCCM Coordination et gestion des camps (groupe sectoriel)

CCF Facilité commune de financement

CCNUCC Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques

CE Commission européenne

CEA Commission économique pour l'Afrique (Nations Unies)

CEB Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination

CEDEAO Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest

CERF Fonds central pour les interventions d'urgence

CIAB Conseil international des agences bénévoles (ICVA)

CICR Comité international de la Croix-Rouge

COI Informations sur le pays d'origine

COP Plan d'opération par pays (pour le HCR)

COP21 Conférence des Parties à la Convention-cadre sur les changements climatiques (Paris)

CRIs Articles de secours essentiels

CRRF Cadre d'action global pour les réfugiés

DAFI Programme allemand Albert Einstein de bourses universitaires pour les réfugiés

DDC Direction du développement et de la coopération (Suisse)

DFID Ministère du développement international (Grande Bretagne)

DPKO Département des opérations de maintien de la paix (Nations Unies)

DSR Détermination du statut de réfugié

ECHO Office d'Aide humanitaire de la Commission européenne

ECOSOC Conseil économique et social (Nations Unies)

EPU Examen périodique universel (par le Conseil des droits de l'homme)

ERC Coordinateur des secours d'urgence (Nations Unies)

ERCM Mécanisme d'appui conjoint aux pays de réinstallation émergents

ETM Mécanisme de transit d'urgence

ExCom Comité exécutif du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

FAO Fonds des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

FENU Fonds d'équipement des Nations Unies

FICR Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

FIDA Fonds international de développement agricole

FNUAP Fonds des Nations Unies pour la population

GAM Malnutrition aiguë globale

GIZ Agence allemande de coopération internationale (*Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit*)

GPC Groupe sectoriel global de la protection

GSC Groupe sectoriel global pour les abris

HALEP Liste d'alerte pour la préparation aux urgences

HCDH Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme

IASC Comité permanent interorganisations

IATI initiative internationale pour la transparence de l'aide

IDA Association internationale de développement (Banque mondiale)

IDMC Observatoire des situations de déplacement interne

IDP Personne déplacée interne

IGAD Autorité intergouvernementale pour le développement

IPSAS Normes comptables internationales du secteur public

IRC Comité international de secours

IRENA Agence internationale pour les énergies renouvelables

IYCF Alimentation des nourrissons et des jeunes enfants

JEA Jeune expert associé

JICA Agence japonaise de coopération internationale

JIPS Service commun de profilage des déplacés

KAP Connaissances, aptitudes et pratiques

LGBTI Lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres et intersexués

LWF Fédération luthérienne mondiale

MERCOSUR Marché commun du Sud (*Mercado Común del Sur*)

MIRPS Cadre régional global pour la protection et les solutions (*Marco Integral Regional para la Protección y Soluciones*)

MSB Agence suédoise pour la protection civile

MYMP Pluriannuel et de partenariats multiples

NCA Nord de l'Amérique centrale

NFIs Articles non alimentaires

NRC Conseil norvégien pour les réfugiés

OCDE Organisation de coopération et de développement économiques

OCHA Bureau de la coordination des affaires humanitaires (Nations Unies)

ODD Objectif de développement durable

OEI Organisation des États américains

OIM Organisation internationale pour les migrations

OIT Organisation internationale du Travail

OMS Organisation mondiale de la Santé

ONG Organisation non gouvernementale

ONU-Femmes Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

ONUSIDA Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA

OPEP Organisation des pays exportateurs de pétrole

OSCE Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe

OUA Organisation de l'Unité africaine

PAM Programme Alimentaire Mondial

PNUD Programme des Nations Unies pour le développement

PNUE Programme des Nations Unies pour l'environnement

PRIMES Système de gestion de l'identité et d'enregistrement des populations

PSG Priorités stratégiques globales (pour le HCR)

PSP Partenariats avec le secteur privé (pour le HCR)

PTA Arrangements pour le transfert en matière de protection (HCR)

QAI Initiative d'assurance qualité

QIP Projet à impact rapide

RBM Gestion axée sur les résultats

RCM Modèle de coordination pour les réfugiés

RRP Plan de réponse pour les réfugiés

SGBV Violences sexuelles et de genre

SIDA Agence suédoise de coopération internationale et de développement

SSAR Stratégie de recherche de solutions pour les réfugiés afghans

TIC Technologies de l'information et des communications

THW Agence fédérale allemande pour le secours technique (*Technisches Hilfswerk*)

UA Union Africaine

UE Union européenne

UNCT Équipe de pays des Nations Unies

UNDAF Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement

UNDSS Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies

UNESCO Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

UN-Habitat Programme des Nations Unies pour les établissements humains

UNICEF Fonds des Nations Unies pour l'enfance

UNITAR Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche

UNMAS Service de la lutte antimines des Nations Unies

UNOPS Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets

UNSMS Système de gestion de la sécurité des Nations Unies

UN-SWAP Plan d'action du système des Nations Unies

UPR Examen périodique universel (par le Conseil des droits de l'homme)

VIH et SIDA Virus de l'Immunodéficience Humaine et Syndrome d'Immunodéficience Acquise

VNU Volontaires des Nations Unies

WASH Eau, assainissement et hygiène

WHS Sommet mondial sur l'action humanitaire



CAQUETA, COLOMBIE



Solidaires
#Aveclesréfugiés

PHOTO: ICEE / S. BICH



UNHCR
L'Agence des Nations
Unies pour les réfugiés

Aveclesréfugiés.org

CRÉDITS

Le HCR souhaite remercier tous les membres de son personnel au Siège et sur le terrain, ainsi que les consultants, qui ont contribué à la préparation des parties narratives, financières et graphiques de cette publication.

Concept graphique : HCR

Graphisme, production et impression : Unité d'impression, Service d'appui à la production, Office des Nations Unies à Genève (1810261F).

Les cartes reproduites dans cette publication n'impliquent aucune prise de position de la part du HCR quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Toutes les statistiques sont issues des données les plus récentes disponibles, du HCR et d'autres agences des Nations Unies.

Tous les montants sont exprimés en dollars des États Unis d'Amérique sauf indication contraire. Pour toutes corrections postérieures à l'impression, veuillez consulter la page des publications du site Global Focus.

UNHCR
PO BOX 2500
1211 Geneva 2
Switzerland
Tel: 00 41 22 739 81 35
Email: HQGARS@unhcr.org
<http://reporting.unhcr.org> and www.unhcr.org
Twitter@UNHCRgov | Twitter@refugees | Facebook | Instagram

Photo de couverture :

Une école élémentaire construite en bois et bâches plastiques est endommagée suite à de violentes tempêtes qui ont eu lieu au camp de réfugiés de Bidibidi, dans le district de Yumbe au Nord de l'Ouganda, le 2 mai 2017.

© HCR/Jiro Ose

reporting.unhcr.org

www.unhcr.fr



Publié par le HCR
Case postale 2500
1211 Genève 2
Suisse

Pour toutes informations et demandes,
veuillez contacter:
DRRM
hqfr00@unhcr.org
HQGARS@unhcr.org

Twitter@UNHCRgov | Twitter@refugees | Facebook | Instagram